# LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

50 CENTS

Vol. LXXIV — No 233 | Ennuagement suivi d'averses. Max.: 15. Demain: beau et frais. (détail en page 10 | Montréal, samedi 8 octobre 1983 | Côte-Nord - Abitibi, 60 cents; Nouveau-Brunswick, 65 cents; Îles-de-la-Madeleine, 90 cents



LOCATION NOMA inc. L'AutoBall
les professionnels de la location d'automobiles
15,949 rue Sherbrooke, Mtl. 642-2220


# Une secousse aussi puissante que la bombe atomique de Hiroshima réveille en sursaut tout le nord-est du continent

par Gilles Provost

Le tremblement de terre qui a réveillé des dizaines de milliers de Québécois en faisant grincer les murs et vibrer la vaisselle dans tout le nord-est américain, hier matin, avait une énergie du même ordre que la bombe atomique de Hiroshima et il s'explique par les énormes forces de compression qui agissent sur la plaque continentale des Appalaches, a expliqué hier au DEVOIR M. Peter Basham, directeur du service des périls sismiques du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources du Canada.

Cette secousse ne constitue pas une surprise pour les sismologues, dit-il, puisque la région qui s'étend des Adirondacks au Témiscaminque (en incluant Montréal) est considérée comme une région modérément active sur le plan sismique et on y enregistre régulièrement de petites secousses.

Ces dernières se produisent généralement à dix ou quinze kilomètres de profondeur, le long d'une immense faille oblique qui n'est pas apparente en surface et qui plonge à des dizaines de kilomètres dans la plaque continentale qui nous supporte. A mesure que le continent se déplace, explique M. Basham, cette plaque fracturée se trouve comprimée si fortement que la partie Atlantique a tendance à glisser légèrement sous celle de l'ouest. Le phénomène est beaucoup moins prononcé que celui qu'on trouve en bordure des plaques continentales, le long du Pacifique par exemple, mais il n'est pas négligeable pour autant.

C'est à un tel déplacement qu'on aurait assisté à 6 h 20 hier matin. Le centre du séisme était situé dans une région très peu peuplée des Adirondacks, à environ 10 km au nord du petit village de Blue Mountain Lake. L'intensité du séisme est évaluée à 5.2 par les spécialistes canadiens et à 4.9 par les Américains, sur l'échelle de Richter (qui sert à mesurer l'énergie d'un tremblement de terre).

La secousse ne semble avoir provoqué aucun dommage même si elle a été ressentie du Nouveau-Brunswick jusqu'à l'est de Toronto et de Sudbury jusqu'au sud du Kentucky. Hydro-Québec a tout au plus signalé un certain nombre de pannes locales de courant, quand des transformateurs ont été temporairement inactivés par la secousse. Il a suffi de remettre le contact pour que tout revienne dans l'ordre.

Malgré tout, le tremblement de terre a créé un réel émoi à la grandeur du Québec et les postes de radio aussi bien que les services de police ont été littéralement inondés d'appels de citoyens anxieux de savoir ce qui se passait ou désireux de raconter l'émotion que leur avait causé la secousse. Selon les experts, elle n'a duré que quelques secondes à Montréal mais certains citoyens ont dit l'avoir ressentie pendant plusieurs minutes. Même à proximité de l'épicentre, on n'a été perceptible que pendant une quinzaine de secondes. Elle était accompagnée d'une sorte de grondement très sourd.

Plusieurs citoyens ont noté que la vibration était surtout perceptible dans le plan horizontal: leur lit semblait se déplacer latéralement plutôt que de bas

Voir page 14: Secousse

*culture et société*

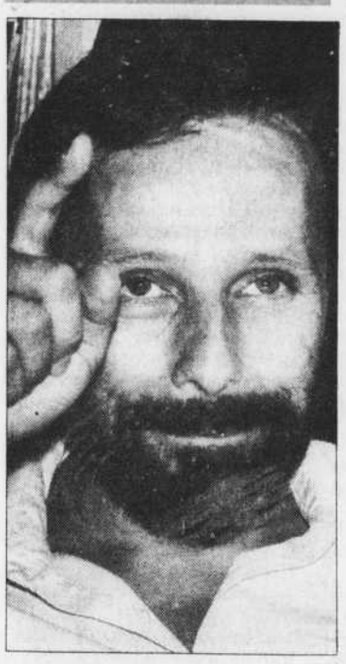

## Le TNM selon Reichenbach

Ce n'est pas par hasard que le nouveau grand patron du TNM, Olivier Reichenbach, inaugure sa saison avec le *Tartuffe* de Molière. Il entend faire du TNM « la maison des grands textes » et s'engage à jouer un Molière une fois l'an. Il a expliqué à Robert Lévesque pourquoi il a choisi de refaire du TNM « la grande compagnie de théâtre au Canada ». Le TNM sera le Stratford du Canada français!

Page 15

## Mémoires de Raymond Aron

Le célèbre philosophe de droite, longtemps méprisé (1945-60) par l'intelligentsia « autorisée » de France, vient de faire paraître ses 50 ans de réflexion politique. François Brousseau nous fait part de cette somme imposante qui retrace la vision historique de cet homme qui, il est devenu banal de le souligner, a eu raison avant tous les autres.

Page 15

# Bell Helicopters: Ottawa et Québec fourniront la moitié des $766 millions

## Un projet de 20 ans qui fera naître une nouvelle génération d'appareils et 3,800 emplois

par Michel Nadeau

Les gouvernements du Canada et du Québec apporteront le moitié des $766 millions qui seront investis au cours des 20 prochaines années dans la réalisation de deux importants projets qui amèneront la création de 3,800 emplois dans la région de Montréal. La compagnie Bell Helicopter, de Fort Worth, au Texas, implantera à Mirabel une usine de fabrication d'hélicoptères qui aura pour mission, notamment, de développer une toute nouvelle génération d'hélicoptères dotés de nouveaux moteurs mis au point par la société Pratt and Whitney, de Longueuil.

Rayonnant et jubilant, au moins une demi-douzaine de ministres fédéraux et québécois ont annoncé à Ottawa, Montréal et Mirabel les détails préliminaires de cet important contrat qui stimulera l'industrie aéronautique québécoise au lendemain de l'échec du F-18. Ottawa et Québec fourniront $375 millions dans cette affaire; Bell s'est engagé à rembourser une partie de cette somme en versant des « royalties » aux gouvernements au fur et à mesure de la vente des appareils.

« Il s'agit d'un tournant dans notre industrie aéronautique car nous assisterons à un transfert de technologie dans un secteur de pointe », d'affirmer M. Charles Lapointe, ministre fédéral des Approvisionnements et Services. Même s'il est le deuxième utilisateur mondial d'hélicoptères, le Canada ne possède pas d'usines de fabrication d'appareils.

Pour ce qui est de la fabrication des modèles 400 et 400A et la mise au point d'un nouveau modèle d'hélicoptère (le 440), les gouvernements du Canada et du Québec injecteront, d'ici 2002, respectivement $110 millions et $165 millions sur un coût total de $514 millions. La production annuelle serait de 200 appareils environ. La firme américaine apportera le reste, soit 47 % ou $249 millions. Depuis plusieurs mois, Bell Heloicopter cherchait un moyen de renouveller ses appareils légers de bas de gamme afin de remplacer notamment les 206, qui furent en vedette au Vietnam, et de se lancer dans une nouvelle ligne avec le 440 qui est un bimoteur muni de deux turbines à gaz mais d'un seul réducteur. L'investissement de $400 millions US — qui, pour être rentable, suppose la vente de 5,000 appareils — parassait lourd pour la compagnie-mère de Bell, le groupe Textron. Il est important de noter que le marché mondial des bimoteurs est particulièrement étroit et que si les onjectifs de Bell étaient limités à ce secteur, le Canada aurait payer très cher pour cette aventure.

Les activités de recherche, d'usinage et d'assemblage devraient créer 2,111 emplois, « bien rémunérés » devait préçiser le ministre des Finances du Québec, M. Jacques Parizeau. Le salaire moyen serait d'environ $40,000 par année selon le grand argentier du Québec qui a formellement démenti les rumeurs voulant que l'option constitutionnelle du gouvernement québécois aurait pu bloquer le projet.

Environ 700 personnes travailleront dans des entreprises de sous-traitance au Québec et ailleurs au Canada.

Au cours des 20 prochaines années, Pratt & Whitney emploiera plus de 1,000 personnes à la fabrication de moteurs devant servir à équiper les modèles 400 et 400A qui sortiront de la nouvelle

Voir page 14: Bell

Pendant qu'à Mirabel, M. Charles Lapointe dévoilait le projet Bell, ses collègues en faisaient autant sur la colline parlementaire à Ottawa : de gauche à droite, le président de Bell Helicopter, M. James Atkins, aux commandes de l'appareil; les ministres fédéraux Ed Lumley, Marc Lalonde et Francis Fox et le ministre québécois de l'Industrie, M. Rodrigue Biron. (Photolaser CP)

*L'incident du Boeing 767 en panne sèche*

# Axworthy réclame une enquête publique

OTTAWA (D'après PC et CP) — Le ministre des Transports, M. Lloyd Axworthy, recommandera au cabinet fédéral la tenue d'une enquête publique sur l'incident du Boeing 767 à Gimli au Manitoba.

C'est à l'issue d'un long entretien, hier, avec le président de la société Air Canada, M. Claude Taylor, que le ministre a annoncé son intention de procéder à une enquête plus poussée dans cette affaire.

« Il y a plusieurs façons de procéder, a indiqué le ministre, nous avons actuellement une enquête menée par la commission de sécurité et une autre étude sur les mesures à prendre pour éviter ce genre d'incidents. L'autre façon de faire la lumière sur l'accident de Gimli serait de tenir une enquête publique. »

Selon M. Axworthy, les personnes impliquées dans cette affaire seraient en mesure de faire connaître publiquement leur point de vue sur ce qui est arrivé au Boeing 767. « Ce qu'il faut faire maintenant, a-t-il dit, c'est d'analyser les différents témoignages et les causes de cet accident avant de porter un jugement définitif. »

Le 23 juillet, un Boeing 767 de la société Air Canada était forcé d'atterrir en catastrophe à Gimli, dans le nord du Manitoba. Selon les témoignages recueillis lors de cet incident, l'avion aurait manqué d'essence en plein vol. Selon les spécialistes du bureau de la sécurité aérienne du Canada, il s'agissait d'une panne de carburant causée par une erreur de calcul et une procédure confuse.

Depuis, Air Canada a pris des mesures disciplinaires contre les membres de l'équipage et le capitaine de l'envolée a été rétrogradé pour une période de six mois.

Hier, le président de la société Air Canada a clairement indiqué qu'il n'avait pas l'intention de lever cette suspension, même si le syndicat représentant les pilotes de lignes (CALPA) a déjà manifesté son intention d'en appeler de la décision de la société.

« Si je me fie aux articles parus dans les journaux, a indiqué M. Taylor, il semble que CALPA ait l'intention d'en appeler. C'est un privilège prévu dans le contrat de travail du syndicat. Quant à nous, nous avons pris une décision et elle est maintenue. »

De son côté, M. Axworthy s'est dit d'accord avec les mesures disciplinaires qui not été prises.

De fait, la rencontre d'hier entre le ministre des Transports et le président d'Air Canada a porté sur l'ensemble des problèmes qui assaillent le transporteur.

Voir page 14: Enquête

**Fête de l'Action de grâces**

**Lundi, fête de l'Action de grâces, LE DEVOIR ne sera pas publié. Nos bureaux seront fermés, à l'exception de la rédaction, qui sera acessible à compter de 14 heures.**

# Les relations Canada-USA

## *Au-delà du problème québécois, la recherche des intérêts communs*

par Sylviane Tramier
*correspondance particulière*

LE département d'État américain, qui vient de se donner, en la personne de M. James Medas, un sous-secrétaire d'État adjoint aux affaires canadiennes, définit son approche des questions québécoises comme un mélange d'intérêt et de circonspection:

« Notre attitude circonspecte est bien compréhensible, a dit M. Medas au cours d'une entrevue hier. Nous voulons être prudent lorsque nous abordons tout ce qui peut faire partie des questions purement canadiennes comme la relation du Québec avec le gouvernement d'Ottawa. »

M. James Medas est au département d'État depuis le 1er septembre et sa nomination fait partie d'un remaniement qui a rehaussé le Bureau des affaires canadiennes. Il dépendait autrefois de l'Office des affaires européennes; il est maintenant intégré à ce que l'on appelle le Bureau des affaires européennes et canadiennes.

Certains n'y verront qu'une jonglerie de titre sans conséquence; mais selon M. Medas, il s'agit bien plus d'un signal que le secrétaire d'État Georges Schultz veut donner aux Canadiens: le Canada est l'objet d'une attention spéciale au département d'État et cette réorganisation permettra aux questions canadiennes d'être prises en considération de façon plus rapide et efficace.

M. Medas avait d'ailleurs remarqué que le Canada est le seul pays à avoir droit à ce traitement au département d'État, de même que les rencontres trimestrielles entre le secrétaire d'État américain et son homologue canadien, inaugurées par MM. McEachen et Schultz sont uniques dans les relations étrangères des États-Unis.

Dans le but manifeste de préserver la cordialité des relations entre les deux pays et d'éviter de froisser Ottawa, le département d'État ne manque pas de souligner sa volonté de ne pas s'immiscer dans les affaires intérieures canadiennes.

M. Medas n'était pas encore à ce nouveau poste lorsque le 2 février 83, le département d'État adressait une brusque réplique à la suggestion de marchés communs Québec-États-Unis, faite par le ministre québécois du Commerce extérieur, M. Bernard Landry, au cours d'un entretien avec la presse, mais la même approche semble prévaloir aujourd'hui: « Le mouvement séparatiste

Voir page 14: Relations

James Medas, le nouveau responsable des affaires canadiennes au département d'Etat.


FRANCE-AMÉRIQUE

125,00$

29,95$

39,95$

29,95$

29,95$

TOUTE UNE COLLECTION DE BEAUX LIVRES . . .

*Les Jeudis d'Hydro-Aménagement :*

# Hydro-Québec ne négocie que la forme de ses projets

**par François Goulet**

*collaboration spéciale*

Depuis le jugement Malouf en 1973 et la convention de la baie de James, deux ans plus tard, Hydro-Québec reconnaît que le développement du Nord ne peut se faire sans la participation de ses habitants. Mais si elle entend discuter avec eux des modalités d'implantation de ses projets, elle refuse d'aller aussi loin que d'en négocier le principe même.

Jeudi, lors de la deuxième conférence d'Hydro-Aménagement à l'Université de Montréal, des représentants d'Hydro-Québec sont venus expliquer comment l'entreprise d'État intègre les aspirations des Cris et des Inuit dans ses projets hydro-électriques du Nord québécois. C'est tout le processus de prise en charge des questions écologiques dans un projet hydro-électrique qu'ont présenté les quatre conférenciers : MM. Jean-François Rougerie, Claude Aubry, Laurent Girouard et Pierre Lamothe, tous de la vice-présidence-environnement d'Hydro-Québec.

Ils ont illustré leurs propos en présentant le projet Grande-Baleine, pour lequel les études d'impacts et d'ingénierie ont été complétées entre 1974 et 1982. Ce sera tout probablement le prochain méga-projet énergétique que connaîtra la province, même si la baisse récente de la demande énergétique en retarde la mise en chantier de plusieurs années.

Situées à 1,200 km de Montréal, au nord de la baie de James, les Grande et Petite rivières de la Baleine représentent, une fois aménagées, une puissance de près de 3,000 mégawatts, soit le tiers de la puissance du complexe La Grande. Pour exploiter ce potentiel, Hydro-Québec a prévu trois centrales hydro-électriques, le détournement de la petite rivière de la Baleine, la submersion de 1,150 km2 de terre, l'assèchement de 200 km2 de cours d'eau et la disparition de plusieurs rapides. Tout cela ne va pas sans impacts sur l'environnement.

La Loi sur la protection de l'environnement et la convention de la baie de James obligent maintenant Hydro-Québec à tenir compte des impacts de ses projets sur l'environnement. Fort de son expérience à la baie de James, Hydro-Québec a pu déterminer les effets du projet Grande-Baleine sur le milieu naturel. Entre autres impacts, plusieurs espèces devront chercher un nouveau refuge, comme les caribous, qui perdront une partie de leur territoire avec les inondations, et les bélugas, qui changeront d'estuaire avec les modifications de la salinité de l'eau.

Les conférenciers ont voulu relativiser ces impacts sur le milieu naturel. Selon M. Rougerie, « la superficie submergée ne représente que 3 % des deux bassins et aucun habitat ne sera réduit à un point critique ». Des mesures d'atténuation de ces impacts ont d'ailleurs été définies et incluses au projet.

Les autochtones se montrent plus inquiets des répercussions du projet sur le milieu humain : les modifications aux territoires de certaines espèces perturberaient les habitudes de chasse, de pêche et de trappe, pour les Cris et les Inuit; les travailleurs venus du Sud apporteraient de nouvelles valeurs.

Pour répondre à ces inquiétudes, Hydro-Québec a entrepris auprès des Cris et des Inuit un programme d'information et de consultation, pour connaître leur perception du projet, Grande-Baleine.

Au dire des conférenciers, la population de la région désire un projet qui assure un développement régional en accord avec ses aspirations. Selon M. Rougerie, « l'exploitation des ressources du Nord est souvent faite sans que cette activité soit intégrée à un plan de développement régional ». M. Aubry ajoute : « Le Sud planifie souvent des projets de développement sans tenir compte des besoins, attentes et aspirations des populations locales qui sont en fait les premières affectées. »

Les séances d'information avec les autochtones, selon M. Aubry, ont permis, entre autres, de mieux intégrer la planification des accès (routes, aéroports) aux besoins régionaux.

Les réalisations d'Hydro-Québec dans le Nord québécois font de cette société d'État le principal développeur du Nord. Parallèlement aux centrales hydro-électriques, Hydro doit installer pour ses propres besoins : routes, réseaux de communication, hôpitaux, tous ces services desservant ensuite l'ensemble de la population autochtone. Sans Hydro-Québec, l'État devrait assurer lui-même ces services. Un troisième conférencier, M. Laurent Girouard, a dit regretter que les activités d'Hydro-Québec ne puissent s'inscrire dans une politique provinciale bien arrêtée au sujet du développement nordique.

Le processus de négociation, somme toute relativement nouveau, qu'Hydro-Québec a expérimenté à la Grande-Baleine, n'a pas fait l'unanimité parmi les auditeurs de la conférence. Certains ont qualifié ce processus de « consultation-bidon », où les interventions des autochtones seraient interprétées pour s'insérer sans opposition aux objectifs d'aménagement du projet. La forme serait négociable, mais non le fond.

La position d'Hydro-Québec à ce sujet est claire : les consultations peuvent porter sur les aspects du projet, mais pas sur son principe. M. Aubry l'a expliqué en ces termes : « Nous pouvons influer sur l'étendue et le moment de l'exploitation des ressources naturelles; nous pouvons même modifier certaines composantes des projets, mais nous ne sommes certainement pas en mesure de les arrêter. »

M. Rougerie estime toutefois qu'un débat sur la nécessité des grands projets hydro-électriques a sa place sur la scène publique. « Il faut que les gens se demandent si les inondations et les impacts sur l'environnement sont socialement acceptables en échange du confort que procure l'électricité », a-t-il conclu.

# Mise en garde du Conseil des universités contre le racket des diplômes

**par Rodolphe Morissette**

Le Conseil des universités a dénoncé hier quelques manies nouvelles du monde universitaire, qui alimentent « un développement anarchique et sauvage » du réseau, souvent pour gonfler astucieusement la clientèle d'un établissement et, par conséquent, sa part de subventions gouvernementales.

Le Conseil pense, en première ligne, à la création de nombreux « programmes courts » (certificats, voire micro-certificats) qui échappent aux autorisations appropriées. Il désigne, en outre, l'habitude de certaines universités de déléguer à d'autres établissements la charge d'offrir, « sous licence », des programmes de cours appartenant aux premières.

Le président du Conseil, M. Jacques L'Écuyer, a insisté sur le fait que l'organisme n'est pas opposé de soi aux programmes courts, aux certificats ou au mini-certificats. (Un certificat compte 30 crédits, le tiers d'un programme de baccalauréat. Les micro-certificats comportent de 10 à 20 crédits.) Le Conseil en a contre leur développement erratique, contre les programmes courts « fabriqués de toutes pièces ». Exemple : des universités offrent des certificats d'introduction à des langues comme l'anglais ou l'espagnol, cours qui dédoublent ce qui se fait plus opportunément aux paliers collégial et secondaire.

Le « racket » des diplômes ainsi pratiqué « est inquiétant »; il appauvrit le réseau universitaire, en qualité et financièrement. Assurément, explique le Conseil, les nouvelles clientèles ainsi attirées n'augmentent pas le niveau *global* de financement du réseau.

En revanche, la nature de la formule de financement des établissements particuliers fait en sorte que « ces clientèles permettent d'accroître *la part* des universités qui les accueillent, au détriment des activités essentielles des universités. Les certificats prolifèrent notamment en sciences administratives, en sciences de l'éducation et dans les disciplines paramédicales.

Autre façon d'échapper au contrôle normal des nouveaux programmes de cours offerts : la manie d'étendre un enseignement hors campus. Par exemple, l'université X, qui offre un baccalauréat en sciences économiques, permet à l'établissement Y d'offrir (avec les ressources humaines et matérielles de ce dernier) à ses étudiants le programme de l'université X (le diplôme sera décerné par l'université d'origine).

Le Conseil constate que cette pratique a pris une certaine ampleur ces dernières années, notamment dans les régions périphériques. Normalement, un nouveau programme doit recevoir l'approbation préalable du ministère de l'Éducation, avant quoi il fait toujours l'objet d'un examen détaillé et d'un avis au Conseil des universités. Or, l'extension d'un enseignement hors campus, tel que décrite, échappe à tous ces contrôles. On peut y disperser les ressources, dit M. L'Écuyer, pratiquer n'importe quel ratio professeur/élèves, etc.

Le Conseil ne voit pas nécessairement d'un mauvais oeil des collaborations visant à « aider un établissement à asseoir les bases d'un développement dans une discipline donnée ». Mais la situation est tout autre, dit le Conseil, quand de telles extensions de programmes « se multiplient ou prennent une allure permanente ».

L'organisme, qui a pour fonction principale de conseiller le ministre de l'Éducation sur les questions de l'enseignement supérieur, a inscrit au calendrier de ses travaux prioritaires l'examen détaillé des deux phénomènes signalés ici. Un avis précis sera publié à cet égard au cours de l'an prochain.

Entre-temps, le Conseil recommande au ministre d'exiger de chacune des universités un plan triennal de développement à soumettre à un avis du Conseil et comportant, entre autres éléments, « une description des activités nouvelles, des priorités de développement et des réalisations projetées ».

Dans son avis préliminaire d'hier sur le développement du réseau universitaire, le Conseil ne s'est pas prononcé sur la création éventuelle d'une constituante de l'Université du Québec à Laval. Pour la simple raison que le siège social de l'UQ n'a toujours pas accouché d'un projet suffisamment mûr aux yeux des dirigeants du réseau.

M. L'Écuyer a précisé, hier, que le Conseil n'a guère de préjugé à l'égard d'une nouvelle constituante à Laval, mais il juge « inquiétant » que l'idée en ait été lancée tout de go dans le public (par le ministre du Commerce extérieur, M. Bernard Landry), sans consultation préalable.

En revanche, le Conseil publiera d'ici quelques semaines un avis sur la phase II de l'expansion de l'Université du Québec à Montréal, sujet qui risque d'être explosif en période de raréfaction des ressources financières.

# Pour le secteur public, Fréchette créera des comités paritaires

(PC) — Pour bonifier les décrets qui régissent les conditions de travail des employés du secteur public et parapublic, le ministère du Travail formera prochainement, sur une base sectorielle, une série de comités paritaires.

C'est l'engagement qu'a renouvelé, hier, le ministre du Travail, M. Raynald Fréchette, dans un discours de clôture au colloque de la Fédération des cégeps sur « L'avenir des négociations dans les secteurs public et parpublic ».

Structuré sur le modèle du « comité technique de correction et d'harmonisation des décrets » mis sur pied il y a quelques semaines, les autres forums de rencontre porteront sur les matières normatives à incidence financière importante comme l'emploi, l'efficience des services, les changements technologiques, les tâches, etc.

Essentielle pour l'État et ses employés, la révision du « paramètre salarial », prévue pour 1985, sera étudiée par un seul comité qui discutera à partir de données comparatives établies, pour plus d'objectivité, par le ministère du Travail plutôt que par le Conseil du trésor.

« Ces comités, si l'on comprend bien leur rôle, peuvent améliorer les décrets qui tiennent lieu de conventions collectives, assainir l'atmosphère créée par les «lendemains de décrets» et surtout dégager des perspectives d'avenir, capables de faire redémarrer un certain dialogue entre partenaires, dialogue devant servir à l'émergence de projets communs », a déclaré M. Fréchette.

Ces « instruments privilégiés » représentent une autre étape en vue d'instituer la négociation permanente dans le secteur public et parapublic.

## Un an de prison pour corruption

Un restaurateur verdunois, M. Spyridon Lazaratoz, âgé de 43 ans, vient d'être condamné à un an de prison, par le juge Claire Barette-Joncas, de la Cour supérieure, après avoir été reconnu coupable de complot et de tentative de corruption d'un spécialiste du jeu de la police de la CUM, l'agent René Leduc.

C'est en décembre 1982 et en mai dernier que Lazaratoz aurait offert $ 15,000 au policier dans le but de récupérer une somme de $ 40,000 qui avait été saisie lors d'une descente policière dans une maison de jeu du boulevard des Sources, à Dollard-des-Ormeaux.

Cette maison de jeu aurait été exploitée par un individu d'origine asiatique, Hum Chen, qui doit d'ailleurs subir son procès sous peu en Cour municipale.

De plus, selon ce qui a été mis en preuve lors du procès devant jury, Lazaratoz aurait offert au policier Leduc des sommes de $ 500 à $ 1,000 par semaine pour avoir la protection de la police dans ses opérations de jeux.

# La scierie de Grande-Vallée: les citoyens ne croient pas à la promesse de Duhaime

QUÉBEC (PC) — Par voix de leur ex-maire, M. Jean-Claude Côté, les citoyens de Grande-Vallée ont rejeté hier l'appel à la patience lancé par le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Duhaime.

« On ne croit pas du tout au sérieux des propos de M. Duhaime. La population a décidé de ne pas tenir compte de son télégramme et de continuer de manifester », a déclaré M. Côté au cours d'un entretien téléphonique.

Dans ce télégramme, adressé hier au secrétaire-trésorier de Grande-Vallée, M. Charles-Émile Mainville, M. Duhaime se disait confiant de faire connaître une décision d'ici le 15 octobre en ce qui concerne l'avenir de la scierie des Chics-Chocs dont les manifestants réclament la réouverture.

Il y rappelait également que tout était mis en oeuvre à son ministère pour accélérer le processus d'analyse financière de l'étude qui a été soumise par Rexfor et sa filiale Proforêt.

Entre-temps, le mouvement de protestation lancé lundi dernier s'est poursuivi hier, alors que la route 132 a été bloquée pendant un certain temps, tandis que les établissements de l'État, y compris les deux écoles, demeuraient fermés pour la cinquième journée consécutive.

Les maires de Gaspé et de Cloridorme, MM. Lewis Fitzpatrick et Guy Gleeton, de même que le député de Gaspé aux Communes, M. Alexandre Cyr, se sont également rendus à Grande-Vallée hier. « Si on est ici, ce n'est pas pour le plaisir mais pour appuyer M. Côté et la population de Grande-Vallée dans les démarches qu'ils font actuellement », a déclaré M. Fitzpatrick.

Il a aussi réaffirmé que la menace de démission en bloc des maires de la municipalité régionale de comté Côté-de-Gaspé tenait toujours.

Les maires de Gaspé, Murdochville, Petite-Vallée et Cloridorme ont déjà adressé au ministre des Affaires municipales, M. Jacques Léonard, un télégramme annonçant leur intention de démissionner de la MRC lors d'une séance spéciale prévue pour mercredi prochain, si on ne trouve pas d'ici là une solution au problème de Grande-Vallée. Selon M. Fitzpatrick, ils n'entendent cependant pas démissionner comme maires de leurs municipalités respectives.

Les manifestants ont, d'autre part, jeté à la mer hier des bouteilles contenant des messages symboliques invitant le président de la France et le maire de Saint-Malo à venir célébrer les fêtes de 1984 à Gaspé plutôt qu'à Québec. M. Côté a déclaré que l'on se proposait aussi d'envoyer un « message officiel » en ce sens au président français. La veille, ils avaient organisé une veillée funèbre et brûlé symboliquement le cercueil du député péquiste de la circonscription, M. Henri Lemay.

Hier soir, les maires et les conseillers de plusieurs municipalités de la côte étaient attendus à un grand rassemblement.

# *Pour les informaticiens de l'UdeM, la vie est «moins rose» qu'on le dit*

**par Jean-Pierre Proulx**

L'Association des étudiants d'informatique et de recherche opérationnelle de l'Université de Montréal « dénonce avec fermeté l'incohérence entre le discours politique de l'université et la réalité qu'elle impose au département ».

« Les ressources mises à la disposition du département se font si rares que non seulement on met en jeu son développement mais aussi la survie de la qualité de la formation qui s'y donne et de la recherche qui s'y effectue », écrit l'Association dans un communiqué.

Elle réagit, en particulier, à une récente déclaration optimiste du recteur de l'université, M. Paul Lacoste, devant la Jeune Chambre de commerce de Montréal, sur la performance du département d'informatique.

Les étudiants font plutôt valoir que la capacité d'accueil du département, au niveau du bac, est restée la même depuis dix ans même si les demandes d'admission ont augmenté de plus de 700 %. Les étudiants se sont tous simplement entassés, bien que les places aient aussi été contingentées. Le nombre d'étudiants a grimpé de 152 % depuis 1972, tandis que les taux de croissance des professeurs et du personnel non enseignant ont augmenté de 9.5 % et de 22 % respectivent. Le budget global de l'université, lui, a augmenté de 259 %, et celui du département de 219 %, bien que l'informatique ait été déclarée prioritaire.

Le recteur, rappelle l'association, a créé un groupe de travail, en septembre 1982, sur le département. Le rapport déposé en janvier dernier proposait un plan quinquennal de développement de $3.8 millions, qui prévoyait un accroissement de clientèle de 64 % et un besoin d'espace de 14,000 pieds carrés. Mais, fait-on valoir, le département n'a reçu que $137,000 de la tranche de $412,000 prévue pour 1983-84, apparemment parce qu'on n'a pas pu embaucher les professeurs à temps.

Le département, poursuit-on, manque de professeurs : il y en a 23 et il en faudrait 30; par conséquent, les classes sont surchargées. On manque aussi d'espace : on aurait besoin de 11,200 pieds carrés mais on dispose de 20 % de cette surface. On manque aussi d'équipement : il ne s'y trouve que 23 terminaux pour 600 étudiants.

Le recteur, M. Paul Lacoste, signalait publiquement, il y a quelques jours, que le département s'était hissé au troisième rang au Canada pour les subventions obtenues. « Le mérite n'en revient pas à l'université, commente l'association, mais aux professeurs qui ont réussi cet exploit en dépit du manque de support de l'institution. »

*Grâce aux droits du «Star», la «Gazette» prévenait la concurrence*

# Les artisans de la presse témoignent contre Southam et Thomson

TORONTO (PC) — De nombreux journalistes et autres représentants du monde des médias ont été appelés à témoigner cette semaine, alors que la Couronne achevait de recueillir sa preuve dans le procès sur la coalition de deux chaînes de journaux canadiens.

Administrateurs de journaux, journalistes, chroniqueurs, radio et télédiffuseurs ayant une expérience en presse écrite, publicitaires, conseillers et diverses autres personnes associées avec les médias se sont succédé, ajoutant leur contribution aux montagnes de preuve déjà accumulée.

On en est à la troisième semaine du procès de Southam Inc., Thomson Newspapers Ltd. et cinq de leurs filiales en Cour suprême d'Ontario, sous des chefs d'accusation de conspiration, tentative de fusion et monopole.

Certains des témoins ont déjà été à l'emploi du *Winnipeg Tribune*, propriété de Southam, ou du *Ottawa Journal*, propriété de Thomson, qui ont fermé leurs portes le 27 août 1980, le même jour où la compétition entre les deux chaînes de journaux était pratiquement éliminée à Vancouver. D'autres témoins ont travaillé pour le *Montreal Star*, lequel s'est arrêté de publier le 24 septembre 1979. Le *Star* appartenait à FP Publications, une compagnie qui fut plus tard acquise par Thomson.

Ce sont ces fermetures, et les transactions en rapport avec celles-ci, qui sont à l'origine des accusations portées contre les deux groupes, qui possèdent à eux deux près de la moitié de tous les quotidiens du Canada.

La directrice adjointe du *Montreal Star* au moment de sa fermeture, Mme Donna Logan, a témoigné que le quotidien *The Gazette*, propriété de Southam, avait acquis les droits d'un nombre si élevé de services exclusifs au *Star* après sa fermeture, qu'il aurait été difficile pour quiconque de publier un journal concurrent.

Mme Logan a affirmé avoir tenté de fonder un nouveau quotidien, mais qu'elle n'a pu obtenir le soutien financier nécessaire.


guérin l'éditeur qui édite

**MATHÉMATIQUE SOLEIL**

***Madeleine Drolet / Hélène Rochette***

Première secondaire:
☐ manuel de l'élève
-ISBN-2-7601-0946-1 - 530 p.
**14,95$**
☐ guide du maître (été 1983)

Deuxième secondaire:
(Septembre 1983)

En vente dans toutes les librairies

Cette collection couvrira les programmes d'études de la mathématique au secondaire, premier et deuxième cycles. Pour chacun des niveaux, il y aura un manuel pour l'élève et un guide du maître.

Livre de l'élève (premier et deuxième secondaires)

La collection Mathématique Soleil intègre les différentes notions enseignées par des mises en situation simples et pertinentes, établit des liens entre ces notions, les autres disciplines et la vie courante. L'ensembe des exercices favorise des activités de synthèse par la mathématisation de situations et par la résolution de problèmes. Cesmanuels sont conformes en tous points au nouveau programme.

guérin éditeur limitée
4501 Drolet
Montreal H2T 2G2
Tel.: (514)842-3481

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél.: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél.: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 843-6241



BARBADE TOURAM
Avion, hôtel, accueil, 7 n. 529$ - 14 n. 579$ +
VOYAGES
TRAVELAIDE LTÉE
LES PLUS BEAUX VOYAGES AUX MEILLEURS PRIX
845-8225 (Montréal) - 679-3777 (Longueuil) - 687-0880 (Laval)
(3) Permis du Québec



**Abat-jour de Paris**



Haute couture • Atelier venu de France

Créations exclusives sur mesures, fait main.
Réalisées avec des soies de prestige.
Satin — Taffetas — Dentelle — Coton etc.

Nous étudions et concevons la forme adaptée au style de votre base. Nos abat-jour sont conçus avec des tissus et galons de France. Ils sont garantis et lavables.

*300 coloris — Finition parfaite*
*Choix infini de galons*
*Perçages et montages électriques*
*Réparations de lampes*
*Livraison rapide*

1053 Avenue Laurier Ouest, Outremont
Tél. 276-9795 (Fermé le lundi matin)



*Les cahiers spéciaux du Devoir*

"LES ASSURANCES"
tombée: le 15 octobre
**UN PLACEMENT SÛR**

Avez-vous réservé votre espace publicitaire dans ce prestigieux documentaire annuel du Devoir? Sinon profitez sans tarder de cette occasion unique.

- Des articles à la fine pointe de l'évolution du monde des assurances.
- Des annonceurs renommés.
- Des milliers de copies supplémentaires.

**DATE DE PARUTION: 27 octobre**
**DATE DE TOMBÉE: 15 octobre**

POUR TOUTE PUBLICITÉ DANS CE CAHIER
J.-PAUL BOISVERT
Poste 251

POUR EXEMPLAIRES ADDITIONNELS
GAÉTAN GRAVEL
Poste 244

**Tél.: 844-3361**



*Larsen, le cognac des Vikings, est arrivé*




*représenté par Vinoble international ltee*

# Un bien triste pèlerinage à Saint-Canut

par Nathalie Petrowski

Le long cortège qui filait sous le soleil d'automne en direction de Saint-Canut vendredi après-midi ressemblait à une procession funéraire. Aux deux autobus loués pour le juge, les jurés, les avocats et l'accusée, s'ajoutait les véhicules de la Sureté du Québec suivis de près par une flotte de voitures bondées de journalistes fébriles. Journée pas tout à fait comme les autres dans la vie de Claire Lortie, avocate de 33 ans, accusée du meurtre de son amant, Rodolphe Rousseau. Celui-ci serait mort assommé par six violents coups sur la tête. Son corps fut retrouvé en juillet dans un congelateur enterré à l'arrière du chalet de Claire Lortie à Saint-Sauveur. Selon le procureur de la Couronne, Claire Lortie, la 11ème d'une famille prospère de 12 enfants, aurait tué son amant non pas par amour mais pour l'argent; elle ne gagnait pas assez pour maintenir son train de vie et payer ses propriétés; elle voulait aussi être le seul maître à bord dans sa maison avec son fils d'un an, né de père inconnu.

Journée pénible pour la Cordelia des années 80 qui devait assister au triste spectacle de sa vie étalée au grand jour mais journée historique pour tous les acteurs du procès invités à quitter le béton du Palais de Justice de Saint-Jérôme pour les moquettes immaculées de la fatidique maison de Saint-Canut.

Le matin-même, ceux-ci visionnaient dans le noir et le silence total un curieux vidéo démontrant l'habilité de 12 femmes différentes mais sensiblement de la même taille à traîner un cadavre et à le plonger dans un congelateur de Coca-Cola. Des 12 femmes, une seule, la plus grande, n'a pas réussi à accomplir la tâche. Tout au long de la macabre présentation, Claire Lortie demeura impassible. Une fois les lumières allumées, elle regagna le banc des accusés sans même jeter un coup d'oeil au congelateur compromettant et cabossé à quelques mètres d'elle. Elle écouta ensuite attentivement les explications d'un spécialiste du muscle venu démontrer la résistance à l'effort d'une personne en état de stress. Un membre du juré demanda si un être conscient pouvait vraiment jouer au mort, insinuant par là que le cobaye du video avait parfois, bien involontairement d'ailleurs, aidé les femmes à le soulever. L'accusée esquissa un faible sourire.

Lorsque que quelques jours plus tôt le juge Jean-Guy Boilard annonça le pélérinage à Saint-Canut, Claire Lortie fondit en larmes. A sa descente du camion bleu du Ministère de la Justice vendredi après-midi, la frêle accusée n'en menait pas large. Vêtue d'un costume en pied de poule, ses cheveux blonds tressés et remontés en chignon, ses mains soigneusement manicurées, elle lança un regard hargneux aux photographes avant de se remettre à pleurer. Le voisinage au complet s'était donné rendez-vous devant le 9824 Boulevard Saint-Canut où les attendait d'ailleurs un gros Danois pas particulièrement accueillant. La soeur de Claire qui a racheté la maison avec son mari, ouvrit la porte du bungalow laissant rentrer les jurés, le juge, les avocats et l'accusée de plus en plus vascillante. Visite des lieux mais surtout inspection des escaliers périlleux menant au sous-sol et au congélateur dans lequel le corps de Rodolphe Rousseau aurait été storé avant de prendre le chemin pour Saint-Sauveur.

Au bout d'une trentaine de minutes, les jurés et l'accusée sortent dehors, dépassent la piscine creusée et vont cette fois visiter le terrain arrière où Rodolphe Rousseau rangeait la camionnette qui devait transporter son corps sans vie. Les talons aiguilles de Claire Lortie s'enfoncent dans le chemin de terre. Elle dissimule mal son émotion. Les journalistes s'agitent, les chiens du coin jappent, les voisins parlent à voix basse. L'atmosphère est plutôt sinistre. Un dernier tour du propriétaire et puis le cortège s'en va. Les portes s'ouvrent cette fois au journalistes. Ceux-ci se précipitent avec leurs cameras et leurs stylos tandis que le beau-frère les regarde faire. « En autant qu'on est pas obligés d'ouvrir la maison au public, ça ne me dérange pas », dit-il d'un air stoïque.

Malgré ses dehors modestes, le bungalow acheté il y a cinq ans par Claire Lortie révèle un comfort cossu de nouveaux riches. Il y a de la moquette beige partout même dans la cuisine. Pas la moindre tache, pas la moindre trace de sang. Des portes-miroirs, des plafonds en stucco, un immense feu de foyer, des plantes, des abats-jour en macramé, un écran de télévision géant, des dizaines de bibelots égrénés sur les meubles en bois et les tables en verre. Les deux escaliers — car il y en a deux — qui mènent au sous-sol sont tellement escarpés et étroits que tous les journalistes manquent de se casser la figure en les dévalant. Le sous-sol est encombré de meubles, de jouets d'enfants et même d'un nouveau congelateur. Les caméramen braquent leurs objectifs sur le coin retiré du sous-sol où pend une ampoule nue. C'est là que Claire Lortie avait fait installé son congelateur de rêve. Les journalistes sont maintenant silencieux. La visite est terminée. Ils sortent un à un, emportant avec eux les lambeaux d'une vie privée.

## affaires municipales

### ■ *Jérôme Choquette vandalisé*

L'aspirant candidat à la mairie d'Outremont et ex-ministre du gouvernement Bourassa, M. Jérôme Choquette, a subi mardi l'assaut de vandales dans les locaux de son bureau de pratique privée d'avocat dans lequel sont également gardés des documents du Parti de la Réforme qu'il dirige dans le but de l'implanter à l'Hôtel-de-Ville d'Outremont. L'effraction a été commise dans la soirée au cinquième étage du 5253 ave du Parc pendant que l'équipe organisatrice de la campagne de M. Choquette se réunissait à un étage supérieur de l'édifice. Lorsque Me Choquette est redescendu à son bureau vers 22h30 il a entrevu deux individus qui s'enfuyaient laissant épars sur le plancher quantité de documents provenant des classeurs, bibiothèques et bureaux de M. Choquette. Les policiers qui ont été appelés sur les lieux ont recomnmandé au candidat d'installer un système d'alarme pour empêcher que ne se répète ce genre d'incident. Une enquête est en cours.

### ■ *« Moi j'aime Outremont »*

Tel est le thème électoral mis de l'avant par le Parti d'Outremont dirigé par le maire actuel M. Pierre Lussier qui brigue à nouveau les suffrages à la mairie le mois prochain. M. Lussier a succédé à M. Pierre Des Marais II il y a moins d'un an lorsque celui-ci a été nommé à la présidence du Comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal. Six des conseillers actuels solliciteront un nouveau mandat. Il s'agit de MM. Paul G. Brassard, architecte (district 1), José P. Dorais, avocat (district 5), Jacques Labelle, homme d'affaires (district 6), André Laperrière, homme d'affaires (district 2), Jean Loiselle, conseiller en communications (district 4) et Paul-André Tétreault (district 7). Les trois nouveaux venus sont: Mme Claire Boisvert, professeur à l'emploi d'une commission scolaire dans le secteur de la santé (district 9); M. Jacques Laurent, avocat (district 8) et M. André Marsan, conseiller financier et président du Comité d'école de l'école secondaire Paul-Gérin-Lajoie à Outremont (district 3). 1983 marque le retrait après 20 années de vie publique à titre de conseiller municipal de M. François Desmarais, conseiller du Parti d'Outremont. M. Lussier a qualifié sa carrière « civique » d'« exemplaire ».

### ■ *Mécontents à Montréal-Nord*

Le parti de l'Action locale et municipale (ALM) qui s'est acquis 20 % du vote populaire mais aucun siège au Conseil de ville de Montréal-Nord aux élections de 1982 se plaint que le maire de Montréal-Nord, M. Yves Ryan, ait décidé le 27 septembre dernier de « couper » de une heure à 30 minutes la période de questions et de commentaires des citoyens et de l'opposition pour les prochaines assemblées du Conseil. Durant cette période il sera désormais « défendu de faire des commentaires ou de critiquer le fait de ne pouvoir obtenir de réponses claires », a laissé entendre le président de l'ALM, M. Pierre Lacombe. L'ALM se plaint en outre que ceux qui veulent obtenir un poste permanent dans la fonction publique de Montréal-Nord doivent passer devant un comité de sélection composé de quatre conseillers municipaux et deux fonctionnaires-cadres. L'ALM prétend que les deux fonctionnaires pourraient très bien s'en tirer dans leur tâche d'évaluation sans l'aide des politiciens à leurs côtés.

# La Commission des droits fustige la Co-op de l'Est

par Angèle Dagenais

Le comité d'enquête formé par la Commission des droits de la personne du Québec (CDPQ) pour vérifier les allégations de racisme à l'endroit de chauffeurs haïtiens dans l'industrie du taxi a rendu public hier son rapport sur l'agglomération A-5 et enjoint la Co-op de l'Est à:

- trouver d'ici le 18 novembre un règlement visant à corriger et à réparer la discrimination qu'elle a infligée à quatre chauffeurs noirs, MM. Victor Thébaud, Dumont Durafils, Emmanuel Stiverne et Ernest Bélizaire; en cas d'échec de cette médiation, le Comité d'enquête soumettra des recommandations spécifiques à la CDPQ.
- réviser ses réglements, pratiques et procédures pour en éliminer toute trace de discrimination;

De plus, le Comité d'enquête fustige la Co-op de l'Est pour avoir accepté l'entrée dans ses rangs de 70 chauffeurs blancs en juin 1982 avec le dessein très net d'exclure l'entrée des Noirs (conspiration dite de « common law »); d'avoir fait paraître dans le Guide de Montréal-Nord du 30 juin 1982 une annonce discrimatoire et d'avoir fait de la sollicitation de nature discriminatoire à l'endroit des Noirs auprès de clients potentiels.

Le Comité d'enquête recommande en outre au Procureur général du Québec d'intenter des poursuites en vertu du Code criminel contre deux membres de la Co-op de l'Est, MM. Louis Allegrezza et Marc Imbeault pour leurs agisssements envers des chaufeurs noirs.

Une autre compagnie de service, la compagnie de taxi Moderne, longuement interrogée au cours des audiences publiques tenues par le Comité d'enquête au printemps, n'est pas épargnée par le rapport. En effet, reconnaissant que la compagnie Moderne a contrevenu à la Charte des droits et au Règlement No 6 de la Loi sur les transports en tolérant pendant cinq ans la pratique discriminatoire du « au suivant », le Comité d'enquête recommande que Moderne s'engage formellement à réviser tous ses règlements, pratiques et procédures pour en éliminer les effets discriminatoires.

Le rapport recommande à la Commission des droits de la personne de dégager des ressources pour aider toutes les compagnies de taxi à faire ce même exercice d'épuration de leurs règlements et pratiques. Le Comité d'enquête recommande enfin à la CDPQ d'élaborer et de mettre en oeuvre un programme de concertation communautaire sur le territoire de l'agglomération A-5 pour « faire face aux difficultés reliées à l'intégration de la population noire dans tous les secteurs de l'activité sociale » et particulièrement dans l'industrie du taxi.

*Le Centre de bureautique*

# La construction débute le 19 octobre à Laval

par Gilles Provost

Le Centre de recherche en bureautique de $11 millions, dont le gouvernement du Canada entamera la construction à Laval le 19 octobre prochain, disposera d'un budget de fonctionnement de $1.8 millions dès sa première année, a indiqué jeudi au DEVOIR le ministre canadien des Communications, M. Francis Fox, lors de la clôture du Salon du bureau de Montréal, à la Place Bonaventure. Ce budget annuel devrait grimper à $10 millions en 1987, tandis que le personnel du centre s'accroîtra progressivement jusqu'à 100 personnes environ.

M. Fox annoncera aussi le 19 octobre la composition d'un « comité consultatif qui aura à peu près le statut d'un conseil d'administration » et qui sera chargé de déterminer les principaux programmes de recherche de ce nouvel organisme scientifique canadien en sol québécois. Ce comité sera formé de représentants des universités, des industries et du grand public, ainsi que des divers paliers de gouvernement, tandis que le centre sera placé sous la direction « provisoire » de M. Jacques Lyrette, l'actuel directeur régional du ministère des Communications, à Montréal, a fait savoir M. Fox.

Ce prochain centre de recherche destiné à épauler l'industrie montréalaise de la bureautique « relèvera du secteur de la recherche du ministère des Communications », a indiqué M. Fox. Le ministre a toutefois évité d'élaborer sur les diverses hypothèses de statut encore à l'étude. Certains voudraient qu'il soit formellement intégré au ministère, tandis que d'autres le conçoivent plutôt comme un institut beaucoup plus autonome et ouvert aux commandes des provinces et de l'industrie.

# La CTL ne veut pas que les usagers servent d'otages

Poursuivant sa campagne d'information auprès de la population qu'elle dessert, la Commmission de transport de Laval (CTL) a fait parvenir hier dans chaque foyer une lettre expliquant son point de vue sur l'état des relations de travail avec ses cinq syndicats. Elle affirme que les usagers ne doivent pas servir d'otages dans un conflit qui les prive d'un service adéquat.

On sait que le transport en commun de Laval est perturbé, depuis près de deux semaines, par un ralentissement de travail, les 550 chauffeurs et employés syndiqués voulant ainsi protester contre la lenteur des négociations. Leur convention collective est échue depuis 14 mois et une injonction provisoire obtenue devant la Cour supérieure force les employés à donner les services requis aux usagers, tandis que le conciliateur nommé par le gouvernement, M. Marcel Boisvert, doit rencontrer les représentants patronaux et syndicaux les 19, 20 et 21 octobre.

Joint par le DEVOIR au téléphone hier, M. Loïs Lachapelle, président-directeur général de la CTL, a souligné, comme il le fait d'ailleurs dans sa lettre à la population, que les usagers ne doivent pas servir « d'otages » dans un conflit où tous les efforts sont déployés pour trouver la solution la plus juste et honnête possible.

La CTL accuse les chauffeurs d'autobus particulièrement d'avoir profité de la rentrée scolaire pour pénaliser les usagers en refusant d'utiliser la voie réservée sur le boulevard des Laurentides et d'effectuer des heures supplémentaires.

Les autobus roulent 22 heures par jour et la CTL voudrait négocier le mécanisme de l'amplitude, soit un quart de travail brisé de huit heures et quarante-huit minutes dans un cadre horaire de 13 heures, mais les chauffeurs souhaitent l'horaire continu.

Quelque 120 parcours ont été affectés hier par les moyens de pression des syndiqués, moins cependant que les 265 de la veille. M. Lachapelle dit espérer un dénouement heureux de l'impasse durant ce week-end de congé. Le cas échéant, la CTL réclamera mardi prochain une injonction permanente. « Si jamais le service du transport en commun devait être interrompu, c'est que les syndiqués auront choisi de se mettre en grève », rappelle-t-il.

LE DEVOIR a tenté en vain de rejoindre un représentant syndical pour obtenir sa réaction à la lettre envoyée par la CTL.


Les arts, les spectacles, la littérature

en tête

Le 'Y' des femmes

LES FEMMES ET L'ARGENT

Une journée d'ateliers sur le budget et la planification financière

- Budget domestique
- Marché boursier
- Placements, investissements
- Abris fiscaux
- Testament, succession
- Droits de la femme dans l'entreprise familiale

Dimanche 16 octobre
10 h à 16 h
Coût: 15$
INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT!

YWCA • 1355 ouest Dorchester • 866-9941

Gouvernement du Québec
Ministère des Communications

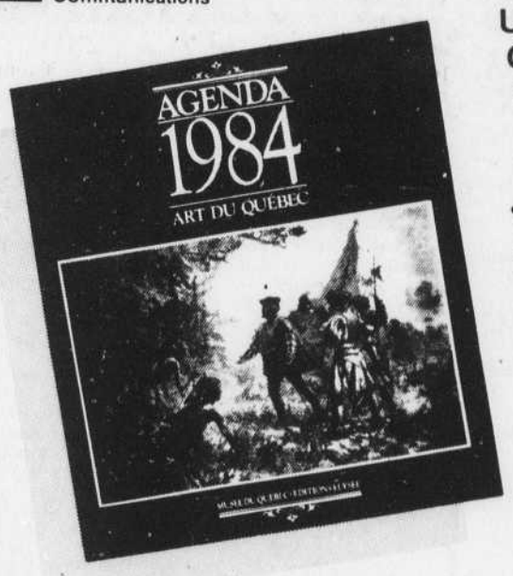


UN AGENDA COMMÉMORATIF DES FÊTES 1534-1984

Une collection de 52 reproductions couleurs

- tableaux du pays natal de Cartier: la Bretagne
- paysages québécois
- oeuvres représentant des navires
- illustrations de la capitale, au XVIIIe et XIXe siècles

AGENDA 1984: art du Québec
EOQ 19839-0

14,95 $

En vente à la librairie de l'Éditeur officiel du Québec:
Montréal
Complexe Desjardins
Tel: 873-6101

ou par commande postale à:
Ministère des Communications
Case postale 1005
Québec (Québec) G1K 7B5

Paiement par chèque ou mandat-poste à l'ordre de Les publications du Québec

8655

Québec

Les Productions de la Basse-Ville présente

LELIÈVRE

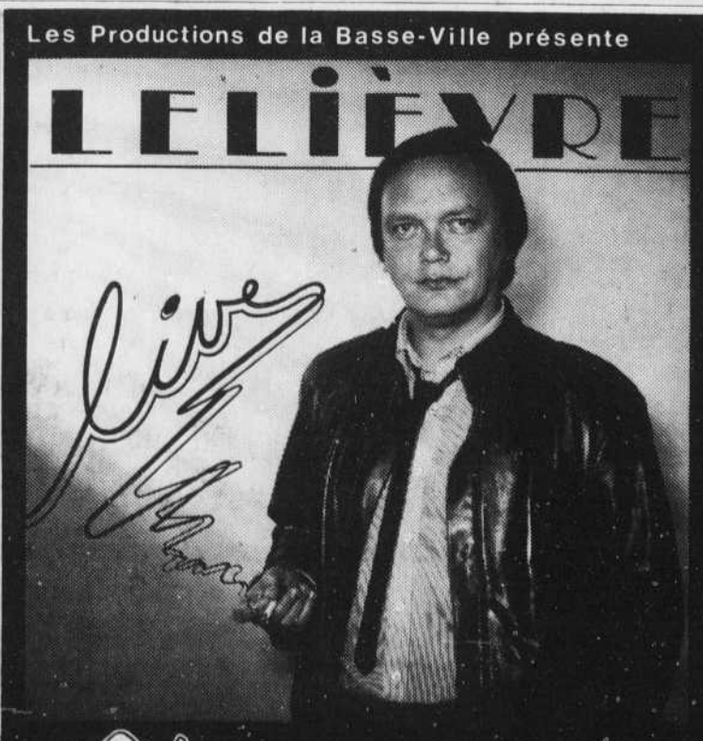

Club Soda LE CABARET
13, 14, 15 Octobre à 21 h
16 Octobre à 20 h 30
Billets en vente dès maintenant à tous les comptoirs
5240 AVENUE DU PARC. 270-7848
Ouverture des portes: 20 h. (18 ans et plus)
TICKETRON
INF.:288-3651

UN SUCCÈS INCOMPARABLE! QUELLE RÉUSSITE SPECTACULAIRE!

Les 126 résidences du Sanctuaire du Mont-Royal ont déjà été acquises par des acheteurs enthousiastes.

Aussi, compte tenu d'une demande croissante de demeures de qualité de la part d'investisseurs avisés, nous sommes fiers d'annoncer l'ouverture officielle des ventes de la deuxième pyramide.

le sanctuaire du mont-royal

- 106 nouvelles résidences de prestige offrant la même qualité incomparable.
- Environnement toujours aussi spectaculaire: superbe boisé à dix minutes du centre-ville.
- 1 ch. à c. : à compter de 1 015 pi ca — Tous vendus.
- 2 ch. à c. : à compter de 1 315 pi ca — 126 500$ et plus.
- 3 ch. à c. : à compter de 1 700 pi ca — 165 500$ et plus.
- Penthouses : à compter de 2 360 pi ca — 360 000$ et plus.
- Occupation : été 1984.

BUREAU DES VENTES: 6000 CHEMIN DEACON, MONTRÉAL, TÉL.: 738-6000. (De préférence sur rendez-vous)

# Projet de centre intégré d'hébergement et de services de santé à Saint-Laurent

**par Renée Rowan**

Le maire de Saint-Laurent et le président du centre hospitalier de cette ville viennent de soumettre au Conseil de la santé et des services sociaux de la région de Montréal métropolitain (CSSSRM) un projet de complexe intégré d'hébergement et de services de santé qui desservirait la population de personnes âgées et handicapées de ce secteur.

Le mémoire déposé ces jours derniers par M. Marcel Laurin et Me Jacques Richard suggère d'intégrer à des structures et services déjà existants — le foyer pour personnes âgées Saint-Laurent, le centre hospitalier de Saint-Laurent et les services communautaires — un centre d'hébergement de 200 lits et un complexe de logements à prix modique comprenant cent unités pour personnes âgées et handicapées.

Selon le maire, M. Laurin, la réalisation rapide de ce projet s'impose en tenant compte du vieillissement plus accéléré qu'ailleurs de la population dans cette région. Si le taux de croissance des dernières années se maintient comme la pyramide d'âges semble l'indiquer, les personnes âgées de 65 ans et plus représenteront 15 % de la population. En outre, Saint-Laurent compte près de 350 adultes handicapés physiques.

Le complexe sera adjacent aux principaux corridors de transport et à moins de 1,000 pieds d'une bouche de métro. La ville s'engage, pour sa part, à aménager dans le voisinage un parc de verdure pensé et réalisé en fonction des besoins des futurs habitants du complexe.

Le CRRSMM a, en juin dernier, donné son accord de principe au projet qui devrait permettre une meilleure intégration et une plus grande efficacité à un meilleur coût.

*À l'occasion de la visite du pape*

# Un Montréalais propose une célébration pour la paix

**par Jean-Pierre Proulx**

Un Montréalais, M. Roch Lanthier, a, en collaboration avec le Centre oecuménique canadien, élaboré « le projet d'une co-célébration publique pour la paix dans le monde entre les représentants des principaux mouvements spirituels de la terre » à l'occasion de la visite du pape au Canada en septembre 1984.

M. Lanthier a déjà saisi le pape de ce projet dans une lettre qu'il lui adressait personnellement le 9 août dernier. Il a aussi écrit au dalaï-lama, représentant de la communauté boudhiste, et pris contact avec d'autres chefs représentant l'Islam, l'hindouïsme et le « nouveau syncrétisme ». D'autres démarches sont envisagées auprès des juifs et des autochotones canadiens.

« Il est important, écrit M. Lanthier au pape, que les chefs spirituels du monde, qui représentent pour nous tous l'idéal de la fraternité humaine, donnent un témoignage tangible de notre appartenance à une seule et même conscience divine, malgré la diversité de nos voies. »

Le projet, lui indique-t-il, a été présenté à la Conférence des évêques catholiques canadiens (CECC). Le secrétaire de la Conférence, M. André Vallée, écrit M. Lanthier, « m'a assuré que si vous en manifestiez le moindre désir, il irait de soi que les dispositions seraient prises pour que ce projet soit mis en application ».

Par contre, Mgr Jean-Claude Turcotte, qui est coordonnateur de la visite du pape au Québec, a manifesté peu d'enthousiasme pour le projet, a expliqué M. Lanthier au DEVOIR. Mgr Turcotte est d'avis que le chrétien moyen va préférer la célébration de la messe. Encouragé par la réaction favorable de la CECC, M. Lanthier tente donc de convaincre Mgr Turcotte.

M. Lanthier, qui a 38 ans, a été animateur d'une émission spirituelle à un poste de radio communautaire montréalais. Il est actif dans les milieux de rencontres spirituelles.

# affaires sociales

## ■ *850,000 victimes d'arthrite*

Plus de 850,000 Canadiens de tous âges souffrent de douleurs et d'infirmités arthritiques. Plus du tiers, soit quelque 300,000 personnes, ont moins de 45 ans. Même les jeunes ne sont pas épargnés : au delà de 25,000 enfants de moins de 15 ans souffrent d'arthrite juvénile. Cette maladie est une des causes les plus courantes d'infirmité chronique chez les enfants. Pour répondre aux questions les plus courantes sur l'arthrite, la compagnie Merck Sharp & Dohme Canada a publié une brochure intitulée « Le malade interroge le médecin au sujet de l'arthrite et du rhumatisme ». Préparée en collaboration avec le Dr Watson Buchanan, rhumatologue et professeur à la faculté de Médecine de l'université McMaster, à Hamilton (Ontario), on y trouve une centaine de réponses permettant de mieux comprendre cette maladie. On peut se procurer cette brochure gratuitement en écrivant à la Société d'arthrite, 2075, rue Université, bureau 802, Montréal, H3A 2L1. Il faut toutefois joindre $1 pour les frais de poste et de manutention.

## ■ *La santé dentaire*

Une enquête épidémiologique sur la condition dentaire des écoliers québécois est en préparation. La collecte des données débute cet automne. Tous les départements de santé communautaire (DSC) du Québec participent à cette étude qui vise la création d'une base de référence. Cela devrait permettre d'évaluer l'impact des activités préventives réalisées par le réseau de santé communautaire. L'hôpital et le DSC Saint-Luc sont mandatés pour gérer l'équipe de coordination provinciale sur le plan scientifique. Ils administrent un fonds spécial en collaboration avec l'Association des chefs de DSC.

## ■ *Parents anonymes*

Le réseau de groupes d'entraide « Parents anonymes », créé pour prévenir la violence familiale, existe depuis bientôt deux ans. Au Québec, chaque année, il y a plus de 2,000 nouveaux cas d'enfants maltraités. Cette violence se traduit par l'abus (physique, verbal, émotionnel, sexuel) et la négligence (physique, émotionnelle). Chaque semaine, des parents aux prises avec un problème de violence se rencontrent pour échanger sur ce qu'ils vivent et tenter de trouver entre eux des solutions. Ces rencontres se déroulent dans un contexte d'anonymat et de confidentialité. Les parents sont invités à mettre de côté leur peur d'être jugés, étiquetés, rejetés. On compte actuellement sept groupes locaux de Parents anonymes dans la région de Montréal. Aux rencontres se greffe une ligne d'écoute pour les parents qui ont besoin d'une aide immédiate. Pour communiquer avec Parents anonymes, il suffit de composer le 671-5555 ou le 361-3010.

## ■ *Bénévoles demandés*

Le centre hospitalier Saint-Charles-Borromée a un pressant besoin de bénévoles pour l'organisation d'activités de loisirs pour ses bénéficiaires. Les intéressé(e) n'ont qu'à communiquer avec le 861-9331, poste 9331.

**Renée Rowan**

# À SURVEILLER

### Dimanche 9 octobre

Tous les dimanches à 15 h, David Woolf donne des conférences sur les stratégies et probabilités du jeu de jacquet (*backgammon*), pour tous les niveaux. Rendez-vous au PIPS, club privé de jacquet, 3774, rue St-Denis, 2e étage. 284-0613, après 15 h.

■

À l'occasion du 5e congrès des « Fogolârs Furlans », vous êtes conviés à l'exposition de la civilisation friioulane d'hier et d'aujourd'hui, à compter de 13 h 30, dans les salles de l'université Concordia, campus du centre-ville.

■

Le Centre de plein air La Vigie, au lac St-Joseph, à Ste-Catherine accueille des visiteurs. Pour un séjour aux abords du lac Saint-Joseph et de la forêt protégée de Duchesnay, il faut composer 875-2727.

■

Exposition de peintures d'un prisonnier d'opinion marocain au sous-sol de la caisse populaire de Saint-Bruno-de-Montarville, 1649, Montarville, de 13 h à 22 h. Pour plus d'information sur cette exposition organisée par Amnistie internationale, section Rive-Sud, il faut composer 674-4641.

■

Dans le cadre du bicentenaire de l'ère de l'espace, la fameuse réplique, copie fidèle du ballon des frères Montgolfier volera au-dessus de la métropole. Pour cette occasion, le centre Rockland, décrété aéroport temporaire, servira de piste de décollage.

■

La Société de biologie de Montréal organise ce dimanche de même que les dimanches 16 et 23 octobre des excursions afin d'observer les oies des neiges au cap Tourmente. Le départ se fait à 7 h à la sortie sud du métro Radisson, et le retour est prévu pour 19 h. Pour s'inscrire aux excursions, on doit envoyer un chèque ou mandat-poste de $25 (non-membre) et $20 (membre) en spécifiant la date de l'excursion à la Société de biologie de Montréal, C. P. 39, succ. Outremont, Outremont, H2V 4M6.

■

À la messe de 11 h, à l'Oratoire Saint-Joseph, les Petits Chanteurs du Mont-Royal, sous la direction de Gilbert Patenaud, interpréteront la messe *Le bien que j'ay* de Goudimel et, à l'offertoire, le motet *A Choral Flourish* de Vaugham Williams. À la messe de 16 h, *Missa Brevis* de Mozart, *Exultate Deo* de Palestrina et *En son temple sacré* de Jacques Mauduit.

■

La chorale mixte de la Basilique Notre-Dame interprétera à la messe de 11 h, *De Beata Virgine* de Palestrina et, à l'offertoire, *Descende in Hortum* d'Antoine de Févin.

### Lundi 10 octobre

Le Mouvement action-chômage invite les chômeuses et chômeurs à ses rencontres d'information sur la loi de l'assurance-chômage, qui auront lieu en français les lundis, mardis et jeudis à 13 h 30, les mardis soirs à 19 h 20 et en anglais, les mercredis à 13 h 30. Rendez-vous au 1015, rue Ste-Catherine est. 845-4258

■

Le Jardin botanique de Montréal offre un cours sur la culture des plantes à exigences particulières. Ce cours comporte cinq leçons de 2 heures et demie chacune. Il est offert le lundi ou le mercredi. Frais d'inscription : $30 pour les résidants de Montréal et $60 pour les non-résidants. 252-1568.

■

Jusqu'au 31l octobre a lieu une exposition des acryliques récentes de Claude Tremblay, intitulée « Éveil à la nuit », à la galerie d'art de la bibliothèque générale de l'université Laval, pavillon Bonenfant.

■

Au café-concert La Chaconne, la chanteuse française Christine Costa interprétera des oeuvres de Vian, Ferré, Vigneault,Trenet, Lafaille, Chaussimon, Nelligan, Dente, Rivard, Mouloudji et Plamondon, ce lundi et jeudi à 21 h et les vendredi, samedi et dimanche, 14, 15 et 16, à 23 h 30. Rendez-vous au 342, rue Ontario est. Il faut réserver au 843-8620

■

Le Centre de dianétique recherche du personnel en marketing, réception, administration, promotion, etc. Pour inf. : 527-8766.

■

De 18 h à 20 h 30, au sous-sol de l'église Saint-André-Apôtre, 10530, rue Waverley, la Maison de prière Emmaüs débute une session de dix lundis consécutifs sur la « gestuelle liturgique et la danse-sacrée ». La personne-ressource est l'abbé Jacques Dubuc. Les frais sont de $6. 255-4773.

■

L'organisation Allo Mondial convie toutes les personnes seules à assister à des soupers-rencontres. Pour inf. : 287-9719 ou 270-1280.

■

Le groupe Au bas de l'échelle invite tous les gens intéressés à se joindre à un regroupement que les non-syndiqués se sont donné. Rendez-vous à 19 h au 1015, rue Ste-Catherine est, 3e étage. 842-0462 ou 842-5062.

■

Le Centre de psychosynthèse de Montréal vous convie à 10 rencontres avec William Allmand. Cette série intitulée « Essence du massage » aura lieu de 19 h à 22 h. Des cours de yoga et de relaxation sont également offerts. 845-5381. Le centre est situé au 433, boul. St-Joseph est.

### Mardi 11 octobre

Le groupe Auto-psy (Autonomes-psychiatrisés) présente le vidéo « De la matrice à l'asile », à midi au CLSC Centre-Sud, 1710, rue Amherst et à 14 h 30, aux ateliers d'éducation populaire, 350, rue Boucher.

■

Dans le cadre des mardis-midis de Notre-Dame, Mme Françoise Savard, professeur à l'Institut de médecine traditionnelle chinoise de Montréal, parlera de l'acupuncture. Rendez-vous à midi 30, à l'auditorium Rousselot, 1560, rue Sherbrooke est.

■

La direction des loisirs de la ville de Longueuil, en collaboration avec l'école de ski Médaillon organise une session de pré-ski qui débutera ce mardi. Les cours se donneront les mardis et jeudis, de 19 h à 21 h 20, à l'Institut Notre-Dame-de-Lourdes, 845, chemin Tiffin. 679-6490 ou 674-9083.

■

Le Centre de dianétique offre au public des services gratuits d'analyse de personnalité et de consultation dianétique. 527-8766.

■

M. Daniel Johnson, député à l'Assemblée nationale et candidat au leadership du Parti libéral du Québec, sera le conférencier invité lors du déjeuner-causerie du Cercle canadien de Montréal, à midi 30 à l'hôtel Mont-Royal.

■

L'Association de culture hydroponique tient une réunion à 19 h 30 à l'église unie Saint-James, 1435, City-Councillors. M. Jean Branchaud parlera des avantages de la culture hydroponique. 273-1550.

■

La Société d'horticulture et d'écologie des Basses-Laurentides tient une soirée au sous-sol de la caisse populaire de Ste-Thérèse, 37, rue Turgeon. « Vignes, lierres et espaliers », tel est le thème de la conférence qu'y prononcera M. Maurice Fafard. 621-7511 ou 430-1804.

■

En réponse aux nombreuses demandes, l'école des Ballets Jazz de Montréal ajoutera à l'horaire d'automne des nouveaux cours de jazz, niveau débutant, à compter de ce mardi. 849-6071.

■

L'Association québécoise des parents et amis du malade mental organise un groupe de discussion afin de permettre aux familles et amis du malade d'échanger sur les problèmes qu'ils vivent et d'essayer ensemble d'entrevoir des solutions et des moyens d'action. Rendez-vous à 20 h au pavillon Mailloux de l'hôpital Notre-Dame. 849-3291.

■

Collecte de sang de la Croix-Rouge à Chomedey-Laval, garage de la CTL, 2250, rue Francis-Hughes, de 10 h à 17 h; à Sherbrooke, manège militaire, 64, rue Belvédère sud, de 13 h 30 à 17 h et de 18 h 20 à 20 h 30; et au cégep Ahuntsic, Agora, 9155, rue St-Hubert, de 9 h 30 à 16 h.

### Mercredi 12 octobre

Jusqu'au 16 octobre, le Château Dufresne, Musée des Arts décoratifs, 2929, rue Jeanne-d'Arc, accueille les peintures de Pasquale Carpinteri, exposition organisée par l'Institut culturel italien. Tous les jours entre midi et 17 h.

■

Le groupe Auto-psy (Autonomie-psychiatrisés) présente le vidéo « De la matrice à l'asile » à 20 h, aux Ateliers d'éducation populaire, 350, rue Boucher. Le film sera également présenté le jeudi 13 à midi au CLSC St-Louis-du-Parc, 4652, rue Jeanne-Mance.

■

L'Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales de l'U de M présente « Pologne 83, problèmes et défis économiques » suivi d'une conférence-débat sur l'économie polonaise animée par M. Stanislas Marcinkovski, chef de la délégation polonaise à Montréal, à midi, salle 3043 de l'École des HEC, 5255, av. Decelles.

■

Le Ciné-Campus de l'U de M présente en version française le Film *Tootsie* de Sydney Pollack avec Dustin Hoffman, Jessica Langue, à 19 h 20 et 21 h 45 au Centre d'essai, 6e étage du Centre communautaire, 2332, boul. Édouard-Montpetit.

■

La Maisonnée, en collaboration avec le Centre multi-ethnique St-Louis et l'Association des femmes salvadoriennes, vous invite à 19 h à une rencontre avec le Salvador. Il y aura danses et chants, dégustation, diaporamas au 3553, rue St-Urbain. 271-3533.

■

Soirée d'information sur les méthodes de contraception douces et naturelles offerte par Séréna à 20 h à la polyvalente Georges-Vanier, 1205, rue Jarry est. Entrée libre. 352-1179.

■

Déjeuner-rencontre de l'Association des MBA du Québec avec M. Raymond Blais, président de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins, à midi au salon Alfred-Rouleau de l'hôtel Méridien, Complexe Desjardins. Entrée : $15. Pour réservation : 866-2916.

■

Conférence de Mme Madeleine Préclaire, professeur de philosophie et directrice de la Fondation cutlurelle Brébeuf, intitulée « Les fonctions des personnes âgées dans la communauté humaine » au pavillon Lalemant du collège Brébeuf, 5625, rue Decelles. 342-1624.

■

Le Club des diplômés universitaires pour célibataires, séparés et divorcés, invite ses membres et invités à sa rencontre hebdomadaire à 21 h au bar Entre-Temps du centre Sheraton, angle Dorchester et Stanley. 340-1515.

■

Les Concerts Musiquam présentent, à la salle Alfred-Laliberté de l'UQAM, 1455, rue St-Denis, à 20 h, Viviane Rivard, clarinette, Louise-Andrée Baril, piano, Sylvie Pothier, cor, Denyse Saint-Pierre, piano, Aline Guérin, flûte, et Martin Harvey, piano, dans des oeuvres de Lefebvre, Strauss, Godard. Entrée libre.

■

L'Association québécoise pour la défense des droits des retraités (AQDR), section Longueuil, organise une rencontre d'information, à 13 h 30, intitulée « L'AQDR, c'est quoi, c'est pour qui ? ». Rendez-vous au CLSC Longueuil-Ouest, 201, rue Curé-Poirier ouest. 670-4192.

■

Jusqu'au 16 octobre se tient le Salon du livre de l'Estrie au 143, rue des Mésanges, St-Élie-d'Orford. (819) 563-0744.

■

Réunion organisée conjointement par l'U de M, les universités McGill et Laval et l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec et intitulée « La recherche infirmière au service de la pratique ». Cette rencontre aura lieu jusqu'au 14 octobre à l'hôtel Méridien du complexe Desjardins. Mme Monique Bégin, ministre de la Santé et du Bien-être fédéral sera conférencière au déjeuner, ce mercredi.

■

Soirée d'échange entre parents d'enfants épileptiques, à 19 h 20 au centre de réadaptation Lucie-Bruneau, 2275, rue Laurier est. 527-4128.

■

Conférence intitulée « Qu'est-ce que la biotechnologie ? » à 20 h à l'amphithéâtre du Jardin botanique de Montréal. Conférencier : M. Jacques Beaulieu.. 277-3892.

■

Jusqu'au 16 octobre, à l'Expo-Théâtre de Montréal, l'Association d'églises baptistes évangéliques au Québec présente une croisade d'évangélisation. 337-2555.

■

Le Regroupement pour personnes séparées ou divorcées de l'Ouest de l'île de Montréal invite les hommes et les femmes vivant cette situation à venir prendre un café et jaser au CLSC Pierrefonds, 15708, boul. Pierrefonds. Rendez-vous à 19 h 30. 620-1188.

■

Oxfam-Québec annonce que la première mondiale du film « Au nom de tous les miens » tiré de l'oeuvre de Martin Gray aura lieu au cinéma Champlain à 20 h au bénéfice d'Oxfam. 866-1773.

■

Collecte de sang de la Croix-Rouge à Sherbrooke, manège militaire, 64, rue Belvédère sud, de 13 h 30 à 17 h et de 18 h 30 à 20 h 30; à Montréal, cégep Ahuntsic, Agora, 9155, rue St-Hubert, de 9 h 30 à 16 h; et à Vaudreuil, Association des pompiers volontaires, 11, boul. Jeannotte, de 14 h 45 à 20 h 30.

### Jeudi 13 octobre

Causerie de M. Michel Tolosa, professeur de lettres à Brébeuf, devant la fondation culturelle troisième âge Jean-de-Brébeuf, intitulée « Voyage d'un «innocent» brébovin en Chine. » au pavillon Lalemant du collège Brébeuf, 5625, rue Decelles. 342-1624.

■

Le Centre d'essai de l'U de M présente le spectacle du « Théâtre Acte 3 » dans *Outrage au public* de Peter Handke, traduction de Jean Sigrid, avec Kateri-Hélène Racine et Jean-Maurice Gélinas, mise en action de France Arbour, à 20 h, au Centre communautaire, 6e étage. Cette production sera reprise au même endroit et à la même heure, les 14, 15 et 16 octobre.

■

Soirée d'information avec le Dr Michael Dworkind sur « Les conséquences médicales d'une attaque nucléaire à Montréal ». Diaporama, suivi d'une discussion, à 19 h 30, à l'école Cherrier, 811, rue Cherrier. 522-5484.

■

Conférence-midi de l'Institut de recherche en santé et sécurité du travail intitulée « Anthropologie d'une population de travailleurs québécois : environnement, niveau de santé et vieillissement différentiel ». Le conférencier sera M. Normand Laplante, assistant de recherche au département d'anthropologie de l'Université de Montréal. Rendez-vous à midi 30 au 505, boul. de Maisonneuve ouest. 288-1551.

■

Grand bazar de la paroisse St-Benoît jusqu'au dimanche 16 octobre, dans le sous-sol de l'église, 500, rue Fleury ouest. Pour inf. : M. Jean-Paul Dubreuil, 382-4957.

■

Collecte de sang de la Croix-Rouge chez Johnson et Johnson, 7101, rue Notre-Dame est, de 10 h à 11 h 30 et de 13 h à 17 h; à Lennoxville, université Bishop, entrée no 3, de 10 h à 16 h 30; et à Montréal, centre hospitalier Fleury, 2180, rue Fleury est, de 10 h à 17 h.

### Vendredi 14 octobre

La Girame (Groupe interuniversitaire de recherche en anthropologie médicale et ethnopsychiatrie) organise une rencontre consacrée aux « Expériences religieuses et les états altérés de conscience dans une population montréalaise » avec M. Jean-Pierre Valla, psychiatre, à 15 h 30, au pavillon Marguerite-d'Youville de l'U de M, salle 2041.

■

Le mouvement Jeunesse-Amour de l'U de M, dans sa série « Rencontres », propose un échange sur « Qui est Jésus ? » avec l'aumônier Robert Lapointe de l'Institut Archambault, à 19 h 20, au local B-1407 du Centre communautaire.

■

Conférence du Comité du 22 octobre intitulée « L'URSS et les mouvements pour la paix » à 19 h 30, pavillon Hubert-Aquin de l'UQAM, local AM-050. 392-3008.

■

Conférence d'introduction au séminaire Authenticité offerte par M. Henri Arenstein, psychologue, au centre Le Lotus, 10055, rue Papineau, à 19 h 30. 387-9663.

Un week-end à la campagne, des activités de plein air et un choix d'expériences en écriture et en bande dessinée, « Écriture-plein-air », voilà ce qu'offre la Fédération québécoise du loisir littéraire. Cet atelier aura lieu à St-Donat. 374-4700.

■

« Exploration du livre de jeunesse et comment reprendre son enfance en main », atelier de trois soirées offertes par la Fédération québécoise du loisir littéraire, aura lieu les jeudis 13, 20 et 27 octobre à 19 h. 374-4700.

■

Seconde de quatre soirées consacrées à des visions différentes de la coopération internationale au Centre interculturel Monchanin, à 20 h, au 4917, rue St-Urbain. Entrée libre. 288-7229.

■

Collecte de sang de la Croix-Rouge, à Ste-Anne-de-Bellevue, Spar Aérospace Ltée, 21025 Transcanadienne, sortie 44, de 10 h à midi et de 13 h 30 à 15 h 45; et à Greenfield-Park, Centre commercial, 457, boul. Taschereau, de 14 h 30 à 20 h 30.

### Samedi 15 octobre

Rencontre avec Dominique Blondeau, auteure de « Les amantes », roman publié chez Québec-Amérique, à la librairie Hermès, 1120, av. Laurier ouest, à 14 h. 274-3669.

■

L'Auberge des jeunes travailleurs et travailleuses de Ste-Lucie dans les Laurentides offre un éventail d'activités. On peut réserver en téléphonant au 524-2948.

■

Une fois l'an, la bibliothèque municipale de Beaconsfield offre aux amateurs de lecture l'occasion d'acheter des livres qui ne sont plus utilisés à la bibliothèque. La vente aura lieu de 10 h à 17 h à la salle du conseil, 303, boul. Beaconsfield.

■

Dans le cadre de l'Année Sainte de la rédemption qui est actuellement en cours dans l'Église universelle, les groupes de prière du Renouveau charismatique du diocèse de Montréal vous invitent à une grande journée de prière à l'Oratoire Saint-Joseph, de 10 h à 15 h 30.

■

Une conférence intitulée « Misogynie, racisme et violence dans les palmarès », animée par Alix Dabkin et Denslow Brown, à 15 h, salle Marie-Gérin-Lajoie de l'UQAM par la Riposte des femmes.

■

Spectacle musical pour enfants au café-théâtre Quartier-Latin, 4303, rue St-Denis, intitulé « Le Moulin à musique », tous les samedis à 13 h 30. 279-7494.


Même le dimanche...

l'impromptu

Cuisine française
Repas d'affaires
Table d'hôte tous les soirs

1265 o. rue bernard, outremont 270-2411

FAITES LE MAINTENANT

RECEVEZ
LE DEVOIR À DOMICILE
PAR CAMELOTS

COMPOSEZ
**à Montréal: 332-3891**
**à Québec: 687-2022**

pour les régions dont
les indicatifs régionaux
sont les suivants vous
composez sans frais:

**514: 1-800-361-6059**
**418: 1-800-463-4748**
**819: 1-800-361-5699**
**613: 1-800-361-5699**

le 3fait le4

les annonces classées 286-1200

VOILE
dans les ÎLES-VIERGES
CLUB VOYAGES ROSEMONT
376-5911
détenteur d'un permis du Québec

La Boutique Marie Mancini

*Notre nouvelle collection automne-hiver 1983-84 est arrivée!*

*du 12 au 19 octobre...*

*Semaine des « vendanges »*

**10%** *sur tout achat! Fruits et chocolats servis gracieusement*

*Venez récolter le meilleur!*

1230 rue Bernard Ouest, Outremont. 272-4876

JEAN DRAPEAU

les 10 et 11 octobre à l'émission

l'avocat et le diable

de 7h00 à 8h30

avec **Gilles Proulx et Denis Hardy.**

L'implication de la Ville de Montréal lors de la visite du Pape.
Montréal plus attrayant touristiquement parlant! Comment?
Comment donner à Mirabel ses titres de grand aéroport?
Montréal vs le sabot de Denver.

790-0851

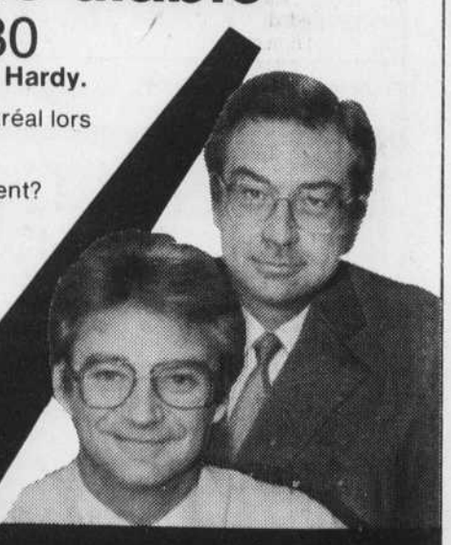

prenez position à 85 CKVL Antenne

sur la rive droite du Nil... les tapisseries brodées d'AKHMIM

**CAUSERIE**

**RÉFLEXIONS SUR UNE EXPÉRIENCE PERSONNELLE AUPRÈS DES FEMMES DANS LE DÉVELOPPEMENT EN ÉGYPTE**

Animatrice: **YOLANDE GEADAH**
personne ressource auprès de l'ACHE

**Le dimanche 9 octobre 1983 à 14 h 30 au Musée d'Art de Saint-Laurent**
**615, boul. Sainte-Croix (adj. Cégep St-Laurent) Tél.: 747-7367**

Cette causerie a lieu dans le cadre de l'exposition:

**"SUR LA RIVE DROITE DU NIL: LES TAPISSERIES BRODÉES D'AKHMIM"**

**qui se poursuit jusqu'au 6 novembre 1983.**

# Arafat s'attend à un assaut syrien sur ses forces

BEYROUTH (d'après Reuter et AFP) — M. Yasser Arafat a dit hier s'attendre à un affrontement entre ses partisans au sein du Fatah et les forces syriennes d'ici deux ou trois jours au Nord-Liban.

La situation est « extrêmement dangereuse » et risque de déboucher sur une « nouvelle épreuve de force » palestino-syrienne, affirme-t-on de sources palestiniennes informées dans la capitale tunisienne.

Faisant état de nouvelles concentrations militaires syriennes dans cette région, ces mêmes sources annoncent que la Syrie a fait parvenir deux brigades blindées, des unités parachutistes, ainsi que des batteries d'artillerie et des chars lourds.

Pour « resserrer son étau » autour de Tripoli (Liban Nord), où M. Arafat, président du comité exécutif de l'OLP et du Fatah se trouve avec ses troupes, la Syrie a également acheminé de « nombreuses forces syriennes spéciales » dans la région de Tripoli, ajoutent ces mêmes sources palestiniennes.

Le président de l'OLP avait réuni quelques journalistes sur ces hauteurs surplombant le Nord-Liban pour faire le point de sa confrontation avec Damas. Il a affirmé que la Syrie avait concentré quelque 12.000 hommes dans la région.

Assis sous un olivier, il a dit que loin d'avoir l'intention de quitter le Nord-Liban il entendait y demeurer à la tête de ses combattants et des quelque 40.000 réfugiés palestiniens qui s'y trouvent.

« Les Syriens massent des troupes tout autour de nous. Ils ont amené deux brigades blindées, des parachutistes, des commandos, 12.000 hommes en tout, en plus des troupes qui se trouvaient déjà dans la région », a déclaré M. Arafat.

« Ils se sont approchés à 200 mètres des camps », a-t-il ajouté, parlant des grands camps de réfugiés palestiniens de Baddawi et Nahr el-Bared, qui s'étendent entre la mer et les collines.

Entouré de combattants qui lui sont restés fidèles, il a fait savoir que ses hommes étaient prêts à livrer un dernier combat dans cette région au nord de la grande ville libanaise de Tripoli.

Comme on lui demandait s'il s'attendait à une affrontement avec les Syriens, il a répondu : « Ils n'ont pas besoin d'une telle force rien que pour faire pression sur nous. Il ne fait aucun doute qu'ils préparent quelque chose de ce genre... Cela pourrait se passer dans les prochaines 48 ou 72 heures. »

Il a accusé les Syriens de tenter de prendre le contrôle des Palestiniens dans le cadre d'un accord conclu avec les États-Unis dans le cadre de l'accord sur le cessez-le-feu conclu à la fin du mois dernier.

« Les Syriens n'ont rien fait contre la flotte américaine quand elle est arrivée au large du Liban. Mais ils massent leur troupes autour de moi. C'est une question à laquelle doivent réfléchir tous les pays arabes et toutes les personnes honorables », a-t-il dit.

« Les Syriens veulent garder notre carte (palestinienne) dans leur jeu. Mais nous ne sommes pas des pions. Nous sommes le problème le plus important et le plus difficile de cette région », a déclaré M. Arafat.

Par ailleurs, les dissidents palestiniens qui livrent depuis plusieurs mois une lutte sans merci à M. Arafat, ont affirmé qu'ils détiennent désormais la majorité au sein de l'organisation palestinienne.

Au cours d'une déclaration faite jeudi à Damas, des dissidents du Fatah, principale composante de l'OLP, ont affirmé que « leurs partisans représentant désormais l'immense majorité politique et militaire, cette organisation va se choisir une nouvelle direction, et M. Arafat devra se conformer à cette décision ».

M. Yasser Arafat, fondateur du Fatah dans les années 1950, avait été ensuite réélu sans interruption depuis 1969, président du comité exécutif de l'OLP (CEOLP).

Au moment où les dissidents faisaient ces déclarations à Damas, les chefs de trois bataillons du Fatah annonçaient à Baalbeck, région de l'Est-Liban sous contrôle syrien, leur ralliement à la dissidence avec leurs hommes estimés au total à 400 hommes. Les cadres du Fatah, au camp palestinien de Baalbeck se ralliaient également au mouvement de dissidence dirigé par Abou Saleh, ancien membre du comité central du Fatah, et Abou Moussa, ancien colonel du Fatah.

Un porte-parole loyaliste avait cependant annoncé, en début d'après-midi jeudi, que les forces de Baalbeck fidèles à M. Arafat étaient assiégées par l'armée syrienne et les dissidents.

# Les Soviétiques n'auraient pas su qu'il s'agissait d'un 747 civil

NEW YORK (d'après Reuter et AFP) — Les experts des services américains de renseignements n'ont pu trouver aucun indice prouvant que le personnel militaire soviétique était au courant de la mission civile du Boeing 747 sud-coréen, avant de donner l'ordre à sa chasse de l'abattre, selon le *New York Times*.

Le journal ajoute que la plupart des spécialistes américains estiment que le chasseur soviétique SU-15 qui a attaqué l'appareil sud-coréen à la roquette il y a cinq semaines se trouvait en-dessous et derrière celui-ci et non en position parallèle, comme on l'avait cru au début. Cette conclusion les a amenés à penser que le pilote ne connaissait vraisemblablement pas l'identité de l'avion lorsqu'il l'a abattu.

Les experts basent leur affirmation sur des transcriptions des transmissions radio des Soviétiques, des impulsions radar et d'autres données recueillies par les autorités américaines et japonaises.

On pense dans les milieux des services de renseignements que le commandement des forces aériennes soviétiques a confondu le Boeing avec un RC-135, avion de reconnaissance américain de dimensions plus réduites. Les États-Unis ont confirmé qu'un RC-135 a croisé le Boeing le 1er septembre mais que celui-ci se trouvait à sa base en Alaska lorsque l'avion sud-coréen a été abattu.

Le gouvernement américain a réaffirmé néanmoins que l'URSS ne pouvait bénéficier « d'aucune circonstance atténuante » dans la destruction du Boeing des Korean Airlines (KAL).

Répondant à une question sur l'information du *New York Times*, le porte-parole du département d'État, M. Alan Romberg, a souligné que la position du gouvernement américain sur cette affaire était inchangée.

« Il n'y a absolument aucune justification à ce qu'ils (les Soviétiques) ont fait », a-t-il dit. « Il est clair qu'ils n'ont pas rempli leurs obligation vis-à-vis des réglements internationaux pour identifier » le Boeing de la KAL, a ajouté M. Romberg. Les Soviétiques, a-t-il encore déclaré, « pouvaient parfaitement prendre les mesures » nécessaires à l'identification de l'avion sud-coréen, et s'ils ne les ont pas prises, c'est qu'ils ont été « négligents ou incompétents, ou les deux ».

« Même si cela avait été un (avion de reconnaissance électronique) RC-135, il se serait tout de même agi d'un appareil non armé », a enfin indiqué M. Romberg.

Enfin, les autorités de l'aviation civile japonaise ont remis hier aux enquêteurs de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) un enregistrement des conversations entre le pilote du Boeing et l'aéroport international de Tokyo-Narita, indique-t-on à Tokyo de sources informées.

On déclare ignorer de mêmes sources le contenu de la bande magnétique, enregistrée quelques instants avant que les chasseurs soviétiques n'ouvrent le feu sur le Boeing.

L'équipe d'enquêteurs de l'OACI, dirigée par le chef du bureau de Bangkok de l'organisation, M. Warirzada, était arrivée au Japon mardi. Elle doit repartir demain pour la Thaïlande après des entretiens avec des responsables japonais, au ministère des Affaires étrangères, ajoute-t-on toujours de mêmes sources.

Yasser Arafat, qui marche à l'aide d'une canne, visite un des derniers bastions occupés par ses fidèles, le camp de Badawi, près de Tripoli (Nord-Liban).

(Photolaser AP)

# Niger: le putsch ourdi par des proches de Kountché

ABIDJAN (Reuter) — Le général Seyni Kountché, chef de l'État nigérien, a révélé hier que des militaires hauts placés, dont le chef de sa garde présidentielle, avaient participé à la tentative de coup d'État manquée contre son régime dans la nuit de mercredi à jeudi à Niamey.

Dans un discours à la radio nigérienne, captée à Abidjan, le général Kountche a mis en cause un de ses conseillers, le lieutenant de gendarmerie Amadou Oumarou, le chef de sa garde, le lieutenant Idrissa Amadou, et le commandant du bataillon d'infanterie de Niamey, une unité d'élite, le commandant Amadou Saydou.

Les deux premiers sont en fuite, mais d'autres comploteurs ont été arrêtés, a-t-il dit. Parmi ces derniers, figure le chef du cabinet du premier ministre, M. Mamane Sidikou.

Le bilan du coup d'État manqué s'élève à un mort, un civil circulant à moto qui a été pris dans une fusillade, et quatre soldats blessés, a ajouté le général Kountché.

Dans ce discours qui constitue le premier commentaire officiel des événements, il a indiqué que les chefs militaires du pays avaient été neutralisés après avoir été convoqués par les comploteurs qui leur ont dit qu'un coup d'État était en cours.

Le chef d'état-major de l'armée, le commandant Ali Saybou, et le chef de la gendarmerie Yousoufa Maiga et son adjoint sont notamment tombés aux mains des putschistes.

Mais le commandant Toumba Boubacar, chef d'état-major adjoint, a soupçonné qu'une tentative de coup d'État avait été déclenchée et a fait arrêter le commandant Saydou, un des chefs du complot.

Le général Kountché, qui était encore en France au moment des faits après avoir assisté au sommet de Vittel, a déclaré qu'il avait appris que quelque chose d'anormal se passait par un coup de téléphone de la capitale nigérienne.

Mais en raison de la coupure des communications qui a suivi, ce n'est que jeudi, par le canal de l'ambassadeur de France à Alger, où il a fait escale sur le chemin de Niamey, qu'il a été informé de l'échec de la tentative grâce à l'intervention de troupes loyales.

Bien qu'il se soit employé à minimiser l'ampleur des événements lors de son retour, il a clairement indiqué dans son discours que des hautes personnalités de son entourage étaient impliquées.

Le chef de l'État nigérien a encore révélé que les comploteurs avaient l'intention de créer un « conseil pour la défense du peuple nigérien ».

En cas de réussite de leur plan, ils avaient préparé une déclaration importante et deux communiqués plus courts qui auraient dû être lus à la radio par M. Mamane Sidikou, chef du cabinet du premier ministre.

Le contenu de ces textes n'a pas été révélé.

# Druzes et chrétiens échangent 44 otages

BEYROUTH (AFP) — Quarante-quatre otages, capturés par les milices druzes ou chrétiennes pendant les récents combats dans la montagne libanaise, ont été libérés hier, alors qu'un nouveau convoi de secours parvenait aux réfugiés chrétiens assiégés depuis un mois dans la ville de Deir el-Kamar, à une vingtaine de kilomètres au sud de Beyrouth.

Ces mesures, qui traduisent une détente dans la montagne libanaise, n'ont cependant pas empêché la persistance des échanges de tirs dans la banlieue sud de Beyrouth, où l'armée libanaise et les miliciens chiites du mouvement politico-militaire Amal, sont face à face. Dans ces quartiers, dont les miliciens ont pris le contrôle il y a un mois, un soldat libanais a été blessé, hier après-midi.

C'est dans la grande banlieue sud-est de Beyrouth, que le premier échange d'otages, depuis l'accord de cessez-le-feu du 25 septembre dernier, a pu être effectué à midi, sous la supervision du comité militaire quadripartite chargé de veiller à l'application de cet accord. Les Forces libanaises (milices chrétiennes unifiées) ont libéré vingt-sept personnes, en grande majorité des hommes et le parti socialiste progressiste (PSP, de M. Walid Joumblatt), a libéré dix-sept personnes, en majorité des femmes, a-t-on appris de sources libanaises autorisées.

Près de deux cents femmes et enfants druzes de villages du Chouf (au sud-est de Beyrouth) avaient été libérés la semaine dernière, mais il n'y avait pas alors eu échange.

Après avoir organisé, jeudi, un convoi de 38 tonnes de secours pour 14.000 réfugiés druzes installés dans un village du Chouf, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ainsi que la Croix-Rouge libanaise ont pu faire entrer hier un quatrième convoi dans le village de Deir el-Kamar où 25.000 à 30.000 chrétiens sont réfugiés. Dix malades ont pu être évacués.

Un accord général paraît désormais proche pour la réunion d'une commission qui sera chargée de préparer le congrès de réconciliation nationale prévu par l'accord du 25 septembre. « Il n'y a pas eu d'accord officiel à ce sujet, mais personne ne l'a refusé », indique-t-on de source libanaise autorisée.

Plusieurs personnalités choisies pour participer au congrès national ont déjà désigné leurs représentants dans la commission préparatoire. Il s'agit notamment du gouvernement, du parti Kataeb (phalangiste), d'Amal, de M. Soleiman Frangié, ancien président de la république, de M. Rachid Karamé, ancien premier ministre et de M. Walid Joumblatt.

Par ailleurs, le président syrien Hafez Assad a affirmé que l'intervention américaine au Liban « a atteint un degré dangereux » et que l'administration américaine était désormais « partie prenante dans la guerre civile libanaise ».

Dans une allocution prononcée jeudi soir à Homs (centre de la Syrie) à l'occasion d'une nouvelle promotion d'officiers, le président Assad a déclaré: « l'intervention américaine au Liban a atteint un degré dangereux au point que l'administration américaine est devenue une partie prenante dans la guerre civile libanaise. »

Le chef de l'État, qui a rendu par contre hommage au rôle de l'Union soviétique dans la région, a qualifié l'intervention américaine de « grand scandale et d'agression flagrante de la part d'une grande puissance ».

il a invité ensuite « toute la nation arabe à s'opposer aux agissements des États-Unis qui reflètent, a-t-il dit, la haine illimitée que nourrit ce pays pour la nation (arabe) dont nous faisons partie ».

# La Syrie recevrait des SS-21

WASHINGTON (d'après Reuter et AFP) — Il semble bien que l'URSS envoie de nouveaux missiles SS-21 en Syrie, disait-on hier à Washington dans les milieux bien informés, peu après la publication par le *Washington Post* d'informations à ce sujet.

M. Alan Romberg, porte-parole du département d'État, s'est pour sa part refusé à confirmer officiellement la nouvelle mais il a dit que l'administration Reagan était au courant d'un projet de livraison d'armes soviétiques au Proche-Orient et suivait avec attention l'évolution de la situation.

« Si de nouveaux et importants dispositifs d'armement étaient introduits dans la région par les Soviétiques, cela ne servirait qu'à envenimer les tensions existant déjà », a-t-il dit.

D'autres responsables américains ont dit que le président Reagan évoquerait cette question au cours de sa causerie hebdomadaire du samedi à la radio.

Selon le département de la Défense, le missile SS-21 soviétique a une portée de 120 km, soit 50 km de plus que le missile Frog qu'il est destiné à remplacer, et est plus précis. Son rayon d'action plus étendu mettrait à sa portée des objectifs israéliens tels que le port de Haifa.

Les SS-21 peuvent être équipés d'ogives nucléaires mais des experts américains de la défense pensent que ce n'est pas le cas de ceux livrés à la Syrie.

Selon des sources non soviétiques concordantes, l'URSS a installé en Syrie deux bases militaires, Dumeir à l'est de Damas et Shimshar au sud de Homs, où se trouve concentré l'essentiel des conseillers militaires dont le nombre a été évalué à 6.000 ou 7.000 par le secrétaire d'État américain George Shultz.

Parmi les armements fournis depuis la fin de l'année dernière, les experts occidentaux à Moscou citent une centaine d'intercepteurs modernes Mig-23S (Flogger-B), de 300 à 400 chars T-72 et, surtout, des missiles sol-air SAM-5 avec un rayon d'action de 250 kms qui n'avaient jamais auparavant été déployés hors du territoire soviétique.

Par ailleurs, les milieux officiels israéliens se sont abstenus de commenter les informations sur les missiles SS-21. Le porte-parole militaire israélien, en réponse à une question, a toutefois indiqué qu'il « ne pouvait démentir » que l'URSS préparait ce nouveau renforcement du dispositif de défense syrien.

Dans les cercles proches du gouvernement, on remarquait que le déploiement de ces missiles connus pour leur précision s'inscrit dans le cadre de la politique soviétique à l'égard de la Syrie depuis la guerre du Liban, qui consiste notamment, selon ces milieux, à doter l'armée syrienne d'armements sophistiqués et à renforcer son encadrement par des conseillers militaires soviétiques.

# La colère gronde chez les Sikhs du Pendjab

AMRITSAR (Reuter) — Les forces de sécurité autorisées à tirer à vue sur les fauteurs de troubles patrouillaient hier l'État du Pendjab, dans l'ouest de l'Inde, alors que la tension continuait de s'accroître au sein de la communauté sikh, mécontente de la prise de contrôle de l'État par le gouvernement central de New Delhi.

Les dirigeants sikhs qui à l'origine s'étaient félicités de la décision prise jeudi soir par le premier ministre, Mme Indira Gandhi, d'introduire l'administration présidentielle au Pendjab, ont organisé des rassemblements populaires et ont affirmé que leur religion était menacée.

Leur changement d'attitude est dû à l'arrivée d'un nouveau gouverneur au Pendjab et à la publication de décrets annonçant que l'État sera gouverné d'une poigne de fer pour mettre fin aux violences provoquées par la campagne des extrémistes sikhs luttant pour des concessions religieuses et une plus grande autonomie de l'État.

La nomination d'un nouveau gouverneur a été annoncée dans une déclaration gouvernementale indiquant que MM. B.D. Pande, gouverneur du Bengale occidental, et A.P. Sharma, gouverneur du Pendjab, allaient permuter leurs fonctions.

M. Pande a été secrétaire du cabinet pendant l'état d'urgence décrété par Mme Gandhi de 1975 à 1977, lorsqu'elle avait arrêté des centaines d'opposants politiques et introduit la censure de la presse pour faire taire l'opposition.

A Amritsar, M. Harchand Singh Longowal, chef de l'Akali Dal, principal parti sikh, a condamné les décrets gouvernementaux qu'il juge trop sévères.

« L'état d'urgence est à nouveau imposé au Pendjab, de manière indirecte et le gouvernement abusera, c'est certain, de l'armée et de la police », a-t-il dit.

M. J.S. Bhindranwale, dirigeant des extrémistes sikhs et porte-parole des activistes, a déclaré devant un rassemblement de quelque 5.000 Sikhs, dont la plupart étaient armés, qu'ils devraient se préparer pour un combat de longue haleine.

L'agitation au Pendjab, où vivent la majorité des 12 millions de Sikhs de l'Inde, a commencé il y a quatorze mois. Selon les autorités, les violences ont fait au moins une soixantaine de morts. Les Sikhs avancent le chiffre de 200.

C'est la septième fois depuis l'indépendance de l'Inde en 1947 que le Pendjab, limitrophe du Pakistan, est placé sous l'administration directe du gouvernement central.

# Manifestation contre Marcos à Manille

MANILLE (AFP) — Des milliers de Philippins ont manifesté hier une fois de plus dans le quartier des affaires de Manille, pour réclamer la démission du président Ferdinand Marcos.

Les klaxons se sont à nouveau déchaînés et les confettis ont inondé le quartier ultra-moderne de Makati, centre des banques et des sociétés internationales.

Quelque 15,000 opposants au régime, étudiants, ouvriers, employés et cadres ont participé pendant deux heures à un rassemblement sur un ancien terrain de football, au centre de la capitale, où des dirigeants de l'opposition ont pris la parole pour demander le départ du chef de l'Etat.

Au même moment, le quartier chinois de Manille était lui aussi paralysé par une manifestation de protestation à coups de klaxons et de bouts de papiers éparpillés.

Ces différentes actions font partie d'une campagne d'opposition lancée contre le régime du président Marcos, au pouvoir depuis 18 ans, après l'assassinat du principal dirigeant de l'opposition philippine, Benigno Aquino, le 21 août dernier.

Le frère de M. Aquino envisage de lancer un mot d'ordre de grève d'une semaine dans le capitale pour obtenir la démission du président Marcos. Il aurait obtenu l'accord des dirigeants syndicaux et étudiants, mais les milieux d'affaires, les financiers, ne seraient guère favorables à une telle action pour le moment.

Rides? Lifting naturel 271-7649 1064 ouest rue Laurier Outremont

le 3fait le4

les annonces classées 286-1200

Aidez votre enfant à s'initier à l'informatique sur son micro-ordinateur Apple avec EDI-LOGO

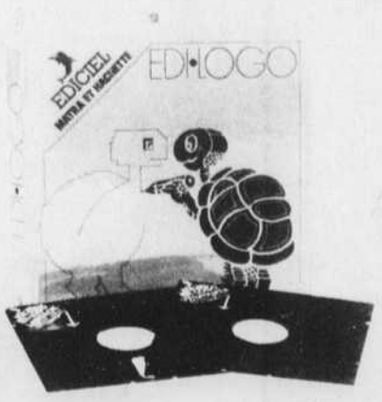


Le tout nouveau logiciel d'apprentissage d'un langage puissant pour votre micro-ordinateur permettra à votre enfant (et à vous aussi peut-être!) de se familiariser avec cet outil indispensable pour l'avenir: l'ordinateur personnel!

EDI-LOGO est très facile à maîtriser...En quelques heures il permet à l'enfant ou à l'adulte, par le biais d'une sympathique petite tortue, de dessiner librement, d'écrire ou même d'apprendre à jouer de la musique!

Laissez libre cours à l'imagination de votre enfant...il n'en finira pas de vous surprendre par son activité créatrice, tant à la maison qu'à l'école.

Mais attention! Cette stupéfiante simplicité d'emploi d'EDI-LOGO ne doit pas être confondue avec une pauvreté de moyens de ce logiciel. Il a été développé à l'Université M.I.T. de Boston par l'équipe de Seymour Papert, selon la méthode d'auto-apprentissage de l'éminent psychopédagogue Jean Piaget. Adapté pour la langue française par la Société Matra, c'est justement un des logiciels les plus puissants qui ait été créé pour l'Apple; il est capable des applications les plus complexes.

LA CARTE PORTE-PAROLE facilite davantage l'apprentissage d'EDI-LOGO à votre enfant... son Apple LUI PARLE!

La carte Porte-Parole est en effet tout à fait révolutionnaire! C'est un complément absolument parfait pour l'enfant qui ne sait pas encore lire couramment.

Cette carte s'installera à l'intérieur de l'appareil en un tournemain. C'est un guide attentif et amical qui donne une voix français claire et amicale à l'ordinateur.

EDI-LOGO, comme le BASIC, est un langage de programmation. Mais c'est aussi beaucoup plus que cela. EDI-LOGO, c'est toute une approche d'éducation. Si vous y ajoutez en plus la carte PORTE-PAROLE vous avez alors un formidable outil d'apprentissage!

EDI-LOGO et la carte PORTE-PAROLE sont vendus dans tous les centre de micro-informatique et son distribués par

LLLLLLLLLL
2550, chemin Bates, bureau 400, Montréal. Tél.: (514) 738-8820.

# Carrières et professions

*Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes*

UNIVERSITÉ LAVAL — Faculté des sciences de l'administration

## PROFESSEURS EN SCIENCES DE L'ADMINISTRATION

**FONCTIONS:**
Proposer et réaliser des projets de recherche, enseigner aux programmes du doctorat, de la maîtrise et du baccalauréat dans l'une des disciplines suivantes:

- **Économie appliquée à la gestion:** organisation industrielle, économie de l'entreprise.
- **Marketing:** recherche en marketing, comportement du consommateur, planification stratégique, distribution.

**DURÉE DU CONTRAT:**
**Pour les professeurs permanents:** selon la convention collective;
**Pour les professeurs invités et les professeurs substituts:** à négocier.

**EXIGENCES:**
Doctorat complété ou sur le point de l'être.

***Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à:***

**Jean-Louis Malouin, vice-doyen**
**Faculté des sciences de l'administration**
**Bureau 219**
**Université Laval, Québec G1K 7P4**

---

Collège privé recherche d'urgence

## PROFESSEUR DE BIOLOGIE-ÉCOLOGIE

**niveau secondaire**

**Complément de tâche:** enseignement religieux éventuellement.

Qualification légale exigée. Expérience 3 ans minimum.

*Se présenter le mardi 11 octobre au:*
**1517 avenue des Pins Ouest**
**Montréal**
**Tél.: 933-7735**

---

## ÉCOLE MAINMONIDE

recherche pour ses écoles élémentaires et secondaires des

## PROFESSEURS

**qualifiés** et **d'expérience** pour l'enseignement de **l'hébreu** et de **matières juives.**

Adresser curriculum vitae détaillé à:

**L'École Mainmonide**
**5615 Parc Haven**
**Côte St-Luc, Qué. H4W 1X3**

---

SANTA CABRINI

## L'HÔPITAL SANTA CABRINI OSPEDALE

hôpital de soins de courte durée de 357 lits et de soins d'hébergement de 100 lits est à la recherche d'un(e)

**DIRECTEUR(TRICE) DES RESSOURCES HUMAINES**

**SOMMAIRE DE LA TÂCHE:**
Sous la responsabilité du directeur général, le titulaire du poste administre les activités relatives à la gestion du personnel et des relations de travail dans le but d'assurer le rendement optimal des ressources humaines dans un milieu de travail favorable.

**EXIGENCES REQUISES:**
— Expérience minimale de 5 ans dans la gestion des ressources humaines ou dans un poste comparable, incluant les relations de travail.
— Diplôme universitaire de 1er cycle en administration ou dans une spécialité connexe.
— Connaissance de la langue italienne.

**SALAIRE ET BÉNÉFICES D'EMPLOI:**
Selon les normes en vigueur dans le réseau des affaires sociales pour un poste de cadre supérieur — classe 17.
*Les intéressés devront soumettre leur curriculum vitae avant 17 h 00 le 21 octobre 1983 à:*

**Comité de sélection**
**Direction générale**
**Hôpital Santa Cabrini**
**5655, rue St-Zotique est**
**Montréal, (Québec)**
**H1T 1P7**

---

Commission de la Fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

## Possibilités de carrière en développement économique

**Le ministère de l'Industrie et du Commerce et le ministère de l'Expansion économique régionale cherchent un grand nombre de personnes responsables pour participer au nouveau Programme de développement industriel et régional dans différents bureaux du Québec. Ce programme vise à stimuler le développement économique dans toutes les régions du Canada, en particulier dans les secteurs de la fabrication, de la transformation, des ressources et des services.**

### Agents de programmes industriels

**Divers endroits au Québec**
N° de référence 83-Q-066-1 (49)

**Nous cherchons** des personnes dynamiques pour combler des postes à Montréal, à Québec, à Sherbrooke, à Trois-Rivières, à Drummondville, ou à Val d'Or, pour qui le développement industriel et régional est une préoccupation. Vous serez responsable de l'évaluation des demandes de requérants en fonction des programmes de notre ministère. Vous devrez faire des recommandations sur la nature et le montant de l'aide à accorder et assurer le suivi des dossiers acceptés dans le but de veiller à leur conformité avec les ententes établies.
**Vous cherchez** à jouer un rôle concret dans le développement économique et régional du Canada tout en mettant à profit votre solide esprit d'analyse. Vous êtes titulaire d'un baccalauréat d'une université reconnue, en administration ou un domaine connexe, et vous avez l'expérience de l'analyse financière de projets industriels d'investissements et/ou l'expérience de la vérification. Ces postes exigent une connaissance des langues anglaise et française.

### Agents de développement touristique

**Rimouski**
N° de référence 83-Q-066-2 (49)

**Nous cherchons** des personnes dynamiques pour accomplir un ensemble d'activités visant à accroître la production du secteur touristique d'une région donnée. Vous devrez également faire preuve d'une expertise dans le domaine touristique et procéder à l'évaluation exhaustive des demandes d'aide financière reliées au domaine.
**Vous cherchez** l'occasion de jouer un rôle prépondérant dans le domaine très important du développement touristique. Vous êtes détenteur d'un baccalauréat d'une université reconnue avec spécialisation en administration ou toute autre spécialisation directement reliée au poste. Vous bénéficiez également d'une expérience en analyse financière et dans l'identification et l'analyse d'opportunités de développement. Ce poste exige une connaissance de la langue française.

### Administrateurs de secteurs

**Montréal**
N° de référence 83-Q-066-3 (49)

**Nous cherchons** des personnes dont les réalisations attestent de leur dynamisme dans tous les aspects des politiques, des programmes et des activités visant à promouvoir la croissance effective de secteurs et sous-secteurs industriels particuliers.
**Vous cherchez** un poste à la hauteur de vos attentes où vous pourrez faire la synthèse de votre expérience de l'analyse corporative ou de l'analyse de viabilité de projets industriels ou de la préparation d'études de faisabilité de projets industriels. Cette expérience a été vécue dans un ou plusieurs secteurs des industries des biens industriels et d'équipements. Vous êtes également détenteur d'un baccalauréat d'une université reconnue avec spécialisation en administration ou toute autre spécialisation reliée au poste. Ces postes exigent une connaissance des langues française et anglaise.

### Chargé(e)s de projet

**Montréal**
N° de référence 83-Q-066-4 (49)

**Nous cherchons** des personnes fortement orientées vers les résultats dans le but d'identifier, d'évaluer et de négocier des réalisations d'initiatives majeures, principalement dans les domaines des industries des biens et des industries d'équipements. Ces personnes devront aussi tenir des pourparlers et des négociations avec des organismes publics et privés afin que ces projets majeurs parviennent à leur mise en œuvre.
**Vous cherchez** une occasion de démontrer votre aptitude à rendre des projets à terme et à maintenir des relations constructives avec divers intervenants. Vous êtes détenteur d'un baccalauréat d'une université reconnue avec spécialisation dans un domaine connexe aux fonctions du poste. De plus, votre solide formation académique est accompagnée d'une expérience reconnue dans l'identification, l'analyse, l'élaboration, la présentation et le marketing de dossiers d'opportunités de développements industriels. Une expérience dans la direction de projets importants de développement et d'équipes multi-disciplinaires serait un atout. Ces postes exigent la connaissance des langues française et anglaise.

### Agents de programmes régionaux

**Montréal**
N° de référence 83-Q-066-5 (49)

**Nous cherchons** des personnes possédant les ressources techniques nécessaires et la connaissance des particularités régionales pour accomplir une gamme d'activités visant le développement des diverses sous-régions du Québec. Ces activités comprennent l'analyse de la situation de cette région, l'élaboration de stratégies, de plans d'action et de programmes de développement ainsi que leur mise en œuvre et leur contrôle.
**Vous cherchez** l'occasion de mettre en valeur votre expérience de l'analyse des politiques de développement régional et de la promotion des programmes reliés au développement régional. Vous avez également l'expérience de l'analyse de la situation économique des régions et de l'analyse de faisabilité de projets importants. Cette expérience s'est développée autour d'une solide formation technique confirmée par l'obtention d'un baccalauréat, d'une université reconnue, en économie, en administration ou tout autre domaine directement relié au poste. Ces postes exigent une connaissance de la langue française.

**Nous offrons** une rémunération située entre 25 952 $ et 53 112 $ — qui reflètera la nature du poste et la portée de votre expérience et de vos compétences.

**Adressez votre curriculum vitae** et/ou votre demande d'emploi, en indiquant le titre de l'emploi postulé, le lieu de préférence et le numéro de référence approprié, à :
Albin Tremblay (514) 283-3999
Commission de la Fonction publique du Canada
685, rue Cathcart
Montréal (Québec) H3B 2R1

**Date limite :** le 17 octobre 1983.
*This information is available in English by contacting the person mentioned above.*

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous — Canada

---

**NOTRE RUBRIQUE**

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les institutions ou maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent **1.00$** la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.

Le service de dossiers ne **coûte que huit dollars** et est strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant la parution. Pour suggestion, rédaction, montage...

***Téléphonez ou écrivez à:***

**LE DEVOIR**

**211, rue du**
**Saint-Sacrement,**
**Montréal H2Y 1X1**

*Compétence:*
**Micheline Turgeon,**
**Rens.: 844-3361**

---

LA CONFÉRENCE DES CRSSS DU QUÉBEC (CCRSSSQ)

EST À LA RECHERCHE D'UN(E):

## DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

**SOMMAIRE DE LA FONCTION:**
Sous l'autorité du conseil d'administration, il(elle) dirige et coordonne toute l'administration de la Conférence. Il(elle) participe étroitement à la définition des orientations, des objectifs et des stratégies d'intervention de l'organisme en plus d'assumer la responsabilité de la gestion interne et de la mise en oeuvre des décisions.

**FONCTIONS:**

- favoriser la circulation de l'information entre les CRSSS;
- maintenir les communications et collaborer, au niveau provincial, avec les partenaires du réseau des Affaires sociales;
- collaborer avec les organismes centraux dont les interventions sont susceptibles d'influencer directement ou indirectement l'administration régionale des services de santé et des services sociaux;
- favoriser et assurer la concertation inter-régionale dans la conduite des dossiers dont la nature l'exige.

**NATURE DE L'ORGANISME:**
La Conférence des CRSSS du Québec est incorporée en vertu de la troisième partie de la Loi des Compagnies du Québec. Elle a pour objets principaux le support des CRSSS quant à l'implantation d'un réseau intégré de services de santé et de services sociaux et quant à l'utilisation rationnelle des ressources sur une base régionale; de plus, elle est vouée à la promotion et à l'implantation de la régionalisation; enfin, elle favorise les échanges entre les conseils régionaux membres. Son siège social est situé à Québec.

**EXIGENCES**
Le(la) candidat(e) détient un diplôme universitaire en sciences administratives et/ou humaines. Il(elle) possède une connaissance exceptionnelle du réseau des Affaires sociales alliée à des aptitudes administratives conceptuelles, humaines et techniques. Ses réalisations démontrent sa capacité de travail en équipe, son dynamisme, son leadership ainsi que son sens de la gestion.

**CONDITIONS DE TRAVAIL**
Similaires à celles généralement en vigueur dans le réseau des Affaires sociales.

**PRÉSENTATION DE CANDIDATURE:**
Toute personne intéressée devra faire parvenir une offre de services accompagnée de son curriculum vitae **avant 17 heures,** le 21 octobre 1983.

**ADRESSE:**
**Concours du directeur(trice) général(e)**
**a/s Président du conseil d'administration**
**Conférence des CRSSS du Québec**
**525, boulevard Hamel (aile H)**
**QUÉBEC (Québec)**
**G1M 2S8**

---

musée régional de rimouski

**Réouverture de concours**

## DIRECTEUR-DIRECTRICE

Logé dans un édifice historique, le Musée régional de Rimouski oeuvre principalement dans les arts visuels. Accrédité par la Direction des musées privés du Québec et reconnu comme centre national d'expositions par les Musées nationaux du Canada, il reçoit des expositions itinérantes nationales et internationales, en plus des expositions d'artistes et d'artisans régionaux.

**FONCTIONS**

- Planifie, organise et dirige les activités muséologiques et para-muséologiques.
- **Voit à la gestion administrative.**

**CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ:**
Diplôme en arts visuels ou en histoire de l'art, connaissances en muséologie, diplôme en administration ou expérience pertinente en administration de musée.

**TRAITEMENT:**
Selon la compétence.

Toute candidature demeurera confidentielle.

Les personnes intéressées à poser leur candidature sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant 17:00 heures, le 29 octobre 1983 à l'adresse suivante:

**Comité de sélection**
**Le Musée régional de Rimouski**
**35 Saint-Germain ouest**
**Rimouski, Québec G5L 4B4**

---

## DIRECTEUR DES SERVICES PÉDAGOGIQUES

**(C-83-10-1251)**

**Attributions caractéristiques:**
Sous l'autorité immédiate du directeur général, le (la) directeur(trice) des Services pédagogiques est responsable de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle, évaluation) de l'ensemble des programmes et ressources reliés au régime pédagogique de l'institution.
L'exercice de cet emploi comprend les programmes d'études, l'organisation scolaire, les moyens d'enseignement (centre des ressources didactiques), l'aide pédagogique individuelle, la mesure et l'évaluation de l'apprentissage, la recherche et l'expérimentation.

**Qualifications minimales et expériences requises:**
— diplôme universitaire terminal de 1er cycle, mais de préférence de 2e cycle dans un champ de spécialisation approprié
— scolarité d'au moins 16 années
— huit (8) années d'expérience pertinente dont au moins trois (3) dans un emploi de cadre

**Traitement:**
Selon les normes du ministère de l'Éducation.
Les candidat(e)s devront faire parvenir leurs demandes et leur curriculum vitae au plus tard le 19 octobre 1983, à 17h00, au:

cégep du vieux montréal

**Directeur du personnel**
**255 est, rue Ontario**
**Montreal, Quebec H2X 1X6**

---

## DIRECTEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

**(Service des bibliothèques)**

**SOMMAIRE DE LA FONCTION**
Sous l'autorité du directeur général du service des bibliothèques, le directeur de la bibliothèque des sciences de l'éducation planifie, organise, dirige et contrôle les activités liées au développement et à l'exploitation des ressources documentaires dans les domaines de l'éducation, de la psychologie et de la kinanthropologie (une dizaine d'employés).

**PRINCIPALES TÂCHES**
Gérer les différents services de la bibliothèque des sciences de l'éducation: prêt, référence, prêt entre bibliothèques, centre de documentation.
Mettre au point, appliquer et contrôler les politiques et pratiques concernant la formation documentaire et l'information aux usagers (départements, professeurs et étudiants).
Procéder à l'évaluation des collections avec les différentes personnes concernées, élaborer et contrôler l'application des politiques de développement des collections, préparer, le cas échéant, des demandes de subventions auprès des organismes pertinents.
Prévoir et superviser la mise en place des mécanismes nécessaires en vue de l'implantation des fonctions automatisées et revoir l'aménagement des bibliothèques.

**QUALIFICATIONS REQUISES**
Le candidat devra posséder un diplôme universitaire en bibliothéconomie et cinq (5) années d'expérience pertinente.
Un diplôme universitaire dans une des disciplines de la bibliothèque est souhaitable.

**TRAITEMENT**
Selon les qualifications et l'échelle des salaires des cadres de l'Université du Québec à Montréal.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae complet doivent parvenir au service du personnel SOUS PLI CONFIDENTIEL à l'attention du directeur du service du personnel, **avant le mardi, 25 octobre 1983 à 17 heures,** bureau 5900, pavillon Carré Phillips, 1193, Place Phillips, Montréal, Québec, H3C 3P8.

Université du Québec à Montréal

---

# UNE ÉDUCATION SANS ÉGAL

Les Collèges militaires vous offrent une éducation sans égal, une bourse d'études avantageuse ainsi qu'une généreuse allocation mensuelle, tous les frais de scolarité, les livres et fournitures, la pension, l'habillement, l'équipement sportif . . . un emploi d'été garanti et même des vacances payées!

L'enseignement universitaire dispensé sur le campus des Collèges couvre, entre autres: génie, sciences, mathématiques, lettres.

La vie au Collège militaire est équilibrée en fonction d'un programme complet de formation d'officiers de carrière. Le curriculum comprend:
1 - formation universitaire
2 - conditionnement physique
3 - formation de chef

Pour plus de renseignements, visitez le centre de recrutement le plus près de chez vous, ou téléphonez à frais virés — vous nous trouverez dans les pages jaunes, sous la rubrique « Recrutement ».

**IMBATTABLE...LA VIE DANS LES FORCES**

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES — Canada

**Postez à:**
**Directeur du recrutement et de la sélection, Quartier général de la Défense nationale, Ottawa, Ontario, K1A 0K2**

**J'aimerais obtenir plus de détails au sujet des carrières dans les Forces armées.**

NOM _____

ÂGE _____ TÉL _____

ADRESSE _____

_____ NIVEAU SCOLAIRE _____

D

## LA SEMAINE DES UNIVERSITÉS

# Les universités tendent la main à l'entreprise

■ *Le institutions francophones sont encore perçues comme étrangères au monde des affaires*

par
**Rodolphe Morissette**

Les dirigeants des universités du Québec ont tendu la main hier aux chefs des grandes entreprises en vue d'une collaboration accrue. Nous sommes « des partenaires naturels, dont les intérêts convergent », a lancé M. Claude Hamel, président de la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec et recteur de l'Université de Sherbrooke.

Les recteurs des universités québécoises, réunis à Montréal pour clôturer la Semaine nationale des universités, ont dit regretter que les universités d'ici, principalement les francophones, « apparaissent » encore loin des gens et des milieux d'affaires.

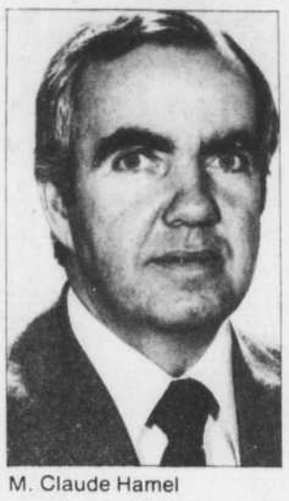

M. Claude Hamel

Le monde des affaires, comme le milieu anglophone, a gardé l'impression, « même si cela est fini depuis plus d'une génération, que les universités françaises forment toujours et en première ligne des médecins, avocats et professionnels traditionnels », remarque le recteur de l'Université de Montréal, M. Paul Lacoste. « Il faut combattre cette image, qui ne reflète d'ailleurs plus la réalité. »

M. Claude Hamel soutient, lui, qu'il importe moins aujourd'hui d'investir d'abord dans le secteur public et dans les laboratoires gouvernementaux. La priorité devrait aller plutôt, dit-il, à la recherche industrielle et à la recherche universitaire. Le recteur de Sherbrooke pense en particulier à la recherche appliquée, faite en collaboration avec l'industrie et financée partiellement par celle-ci.

Pour y arriver, explique-t-il, les deux partenaires pourraient mieux exploiter conjointement les programmes fédéraux de recherche avec applications industrielles ou de chercheurs-boursiers en milieu industriel. Il faudrait en outre multiplier les rencontres périodiques entre le personnel universitaire et les dirigeants d'industrie; encourager les professeurs à effectuer des stages de travail en industrie, voire à y passer leur congé sabbatique; amener enfin les étudiants à « obtenir un doctorat hors de l'université par du travail en industrie ».

Une collaboration pareille, plus systématique, permettrait souvent, dit M. Hamel, de jumeler des infrastructures de recherche, de ressources humaines et matérielles, de même qu'elle donnerait à l'industrie l'accès à un vaste bassin d'experts universitaires.

Les recteurs ne sont pas sans reconnaître qu'une telle collaboration est plus difficile au Québec, parce que plusieurs sociétés multinationales ou nationales dotées d'une filiale québécoise tendent souvent à concentrer ailleurs, près du siège social, ses activités de recherche.

Ils soutiennent par ailleurs qu'il reste beaucoup de place pour des projets conjoints. Parmi les attitudes à corriger: le manque d'habitude à le faire et le manque de confiance mutuelle, signale M. Hamel. Quant au recteur de l'Université du Québec à Montréal, M. Claude Pichette, il pense que les professeurs et les dirigeants d'université ont un « virage idéologique » à prendre, qui consiste d'abord à vaincre « la peur des contraintes imposées par une éventuelle collaboration avec la grande entreprise ».

Si, enfin, les dirigeants des universités voient l'avenir de leurs établissements lié à celui de la grande entreprise, ce n'est pas seulement par le fait que les premières forment la relève du monde industriel. C'est encore que les universités désirent réduire leur dépendance à l'égard du gouvernement quant à leurs revenus, note le recteur de Sherbrooke, qui invite les grandes entreprises à accentuer leur soutien financier aux universités.

# Québec et la FMOQ mettent de nouveaux modes de rémunération à l'essai

**par Renée Rowan**

Le ministère des Affaires sociales, en collaboration avec la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ), expérimentera dans les prochains mois un projet pilote sur de nouveaux modes de rémunération de ces professionnels oeuvrant dans les centres d'accueil et les centres hospitaliers de soins prolongés. Des négociations sont déjà en cours entre les intéressés.

Cela fait partie du nouveau régime de négociation qui est en train de s'instaurer entre le gouvernement du Québec et les médecins omnipraticiens: celui de la négociation permanente qui devrait avoir pour effet de réduire les tensions en prévenant les problèmes.

Ce dont se félicitent à la fois le ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson, et le président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ), le Dr Clément Richer. M. Johnson était le conférencier, hier, au déjeuner de clôture du congrès syndical de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec.

Le gouvernement du Québec concluait, le 17 août dernier, une nouvelle entente de deux ans avec les omnipraticiens. A peine signée, les les parties en cause entreprenaient de nouvelles négociations pour en arriver à parapher un amendement. Ce dernier introduit dans l'entente toute la nomenclature de l'assurance-hospitalisation telle que la fédération s'était engagée à le faire et qui va régir ses tarifs pour les prochains deux ans.

« Ce type d'approche, a remarqué M. Johnson, n'est possible que lorsque les interlocuteurs manifestent par leurs gestes et leurs attitudes aussi bien que par leurs paroles une conscience des enjeux, des obligations et des objectifs légitimes de l'autre partie. »

Le Dr Richer a dressé, à la fin du colloque, une listes des dossiers où la négociation sera nécessaireé. Il a identifié, outre celui de la rémunération des omnipraticiens dans les centres d'accueil et dans les unités de soins prolongés et dans les urgences où il y a un faible débit, celui du normatif et de la médecine institutionnelle. « Ce sont, à son avis, des dossiers difficiles, mais pas insolubles et qui vont demander des efforts d'imagination de part et d'autres. »

Les négociations à l'égard du projet-pilote rendu public hier par le ministre et la FMOQ n'en sont qu'à leurs début. La fédération est d'accord pour reconnaître que la rémunération à l'acte n'est pas le mode le plus approprié pour ce type d'activités en centres d'accueil et en centres hospitaliers. Quant aux 30 établissements qui feront partie du projet pilote, ils n'ont pas encore été identifiés. Cela se fera conjointement par le ministère et la FMOQ, a déclaré M. Johnson en réponse à des questions de la presse.

Au Québec, le nombre de médecins augmente six fois plus rapidement que l'ensemble de la population: de 8,912 en 1975, leur nombre total s'élève à 12,000 en 1983. En l'an 2,000, ce chiffre devrait atteindre 16,900. « Nonobstant les rumeurs apocalypotiques véhiculées en certains milieux sur « l'exode » des médecins », a lancé M. Johnson, de 1978 à 1982, alors que la population du Québec augmentait deux fois moins vite que celle du reste du Canada, le nombre de médecins, lui, augmentait deux fois plus vite.

Le ministre a également constaté que malgré les efforts de contingentement, le Québec admet toujours plus d'étudiants en faculté de médecine par rapport à sa population que partout ailleurs en Amérique du nord. Ces indices et d'autres encore rendent encore plus présente à ses yeux la nécessité de planifier très sérieusement l'évolution des effectifs médicaux.

« De laborieux efforts de concertation (avec les université) ont finalement permis une réduction de 5 % des admissions d'étudiants québécois en 1983-1984. La volonté gouvernementale consiste en une réduction additionnelle de 5% pour chacune des deux années subséquentes, soit un total pour les trois ans de 105 étudiants. Même lorsque cette diminution aura été effectuée, a remarqué le ministre, le Québec continuera de former plus de médecins que partout en Amérique du nord. » Pour obtenir des accommodements, il faudra clairement établir la démonstration d'un besoin, a mis en garde M. Johnson. Cela s'est déjà fait et continuera à se faire.

# L'UMQ veut ravoir le droit au lock-out

(le Devoir) — L'Union des municipalités du Québec (UMQ) réclame le droit au lock-out qui lui a été enlevé par la Loi 72 sur les services essentiels ainsi qu'un rôle déterminant et non seulement incitatif pour le Conseil des services essentiels dans le cas de conflits entre les employés municipaux et leurs patrons.

C'est ce qui se dégage, selon le président de l'UMQ, M. Francis Dufour, d'un colloque d'une journée tenu hier à Trois-Rivières et visant à faire le point sur les incidences de la Loi 72 pour les 140 municipalités qui y ont été assujetties depuis 18 mois. La Loi 72 consacre le droit des citoyens d'obtenir pendant une grève des secteurs public et parapublic une gamme de services jugés essentiels et abolit le droit de lock-out pour les municipalités.

Parmi les panelistes invités à faire part de leur expérience de la Loi 72, on retrouvait le maire de Dolbeau, M. Henri-Paul Brassard, qui a vécu une grève de deux mois dans sa municipalité, deux vice-présidents de l'UMQ, le maire de Québec, M. Jean Pelletier, et le maire de Ville d'Anjou, M. Jean Corbeil, ainsi que le président du Conseil des services essentiels, Me Bernard Bastien. Le ministre du Travail, M. Raynald Fréchette, était également invité à prendre la parole et répondre aux questions des 150 conseillers municipaux et fonctionnaires présents au colloque.

Le président de l'UMQ et maire de Jonquière, M. Francis Dufour, a plaidé pour le retour au droit de lock-out des municipalités afin de « rétablir l'équilibre entre les parties ». M. Dufour estime en effet, que l'abandon de ce pouvoir a été pour le gouvernement une « concession aux syndicats » ne laissant aux employeurs aucun moyen de réagir au harcèlement et aux pressions diverses des syndiqués. De plus, le déséquilibre des forces qui s'est instauré dans le monde municipal, au dire de M. Dufour, ne permettra plus de conclure des conventions collectives autrement qu'à des coûts exorbitants pour le contribuable.

Le maire Brassard de Dolbeau prétend pour sa part que lorsqu'une situation est tournée à l'avantage de la seule partie syndicale, il ne reste alors pour les municipalités « qu'à signer des chèques en blanc et à les remettre au syndicat pour qu'il inscrive le montant de la paie ».

M. Corbeil de Ville d'Anjou a fait valoir qu'il faudrait prévoir à l'intérieur de chaque convention collective la formation d'un comité permanent de services essentiels contitué de deux représentants du syndicat et de l'employeur. Le maire de la Ville de Québec prétend quant à lui que le « droit de gérance des municipalités » devrait être complètement restauré lors de l'établissement de la liste des services essentiels pour faire en sorte que ce soit la liste patronale qui soit prioritaire en cas de mésentente entre les parties et non l'inverse comme cela est le cas présentement.

## Carrières et professions

*Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes*

### CONSEILLER(ÈRE) EN ÉDUCATION DES ADULTES

**Tâches:**
- Produire des programmes de formation et de perfectionnement professionnels dans le domaine agro-alimentaire;
- Expérimenter — mettre à l'essai — les programmes élaborés;
- Réviser et mettre à jour des programmes déjà existants;
- Participer à l'évaluation des activités éducatives offertes aux adultes.

**Exigences:**
Connaître les techniques de développement de programmes de formation et avoir déjà réalisé des travaux dans le domaine relié aux tâches ci-haut décrites.

**Endroit:**
Institut de Technologie agricole et alimentaire de St-Hyacinthe.

**Nature et durée du contrat:**
Occasionnel, à temps plein, 6 mois avec possibilité de renouvellement.

**Date d'entrée en fonction:** 1er novembre 1983

S'inscrire au Centre de la Main-d'Oeuvre du Québec, à St-Hyacinthe.

Envoyer curriculum et diplôme à:

**Service aux Adultes**
**a/s Francine Sansoucy**
**3230 rue Sicotte**
**St-Hyacinthe, QC. J2S 2M2**

**au plus tard le 21 octobre 1983**

JEUNESSE DU MONDE

Organisme d'ÉDUCATION CHRÉTIENNE à la SOLIDARITÉ INTERNATIONALE pour les jeunes des écoles secondaires du Canada-français est à la recherche d'une personne pour l'ANIMATION.

### ANIMATION

**NATURE DU TRAVAIL:**
- Préparer et animer toutes rencontres nationales.
- Préparer, animer et participer à des rencontres diocésaines.
- Concevoir de nouveaux moyens d'animation et en assumer la rédaction.
- Tenir à jour le service de documentation et de recherche sur les objectifs de Jeunesse du Monde et le Tiers-Monde.
- Participer à l'élaboration des orientations de l'organisme.
- Collaborer à la rédaction d'une revue qui s'adresse à un public jeune.

**QUALIFICATIONS:**
- Manifester un grand intérêt aux buts et objectifs poursuivis par l'organisme.
- Posséder une expérience pertinente des groupes de jeunes et d'adultes.
- Avoir une formation de base en théologie et en animation.
- Avoir le sens du travail en équipe.
- Faire preuve de dynamisme, d'autonomie et de capacité de décision.
- Être disponible les fins de semaine.

**TRAITEMENT:**
- Salaire de base: 17 373$
- Avantages sociaux usuels.
- Entrée en fonction: 4 janvier 1984

*Les personnes intéressées sont priées d'adresser un curriculum vitae complet (avec copie d'attestation d'études),* ***avant le 31 OCTOBRE 1983 à:***

**JEUNESSE DU MONDE**
**Service du personnel**
**920, rue Richelieu**
**Québec, Qc**
**G1R 1L2**

VIVRE SANS FRONTIÈRES

**Conseil de la santé et des services sociaux de l'Outaouais**

### DIRECTEUR DE LA PLANIFICATION ET DE LA COORDINATION

Le Conseil de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, corporation publique au sens du code civil, couvre la région administrative 07. Le CSSSO joue un rôle consultatif et administratif auprès du ministère des Affaires sociales et des établissements de santé et de services sociaux de la région. La région socio-sanitaire de l'Outaouais comprend 41 établissements de santé et de services sociaux.

**SOMMAIRE DE LA FONCTION:**
— Planifier, coordonner et contrôler les activités du CRSSS en matière de planification et de programmation dans le but d'assurer le développement, la complémentarité, la continuité et l'accessibilité des services dans la région.
— Diriger le travail d'équipes multidisciplinaires de professionnels et coordonner les activités de groupes de travail du Conseil. Les mandats de ces équipes et groupes de travail peuvent comprendre par exemple:
- l'élaboration de plans et de programmes visant une répartition adéquate des services dans la région;
- l'analyse de plans d'organisation de services et de données techniques de gestion d'établissements, visant une rationalisation des ressources dans la région;
- la coordination entre les établissements et organismes de la région.

**EXIGENCES REQUISES:**
— Diplôme universitaire de préférence de 2e cycle.
— Quatre (4) ans d'expérience pertinente, dont au moins deux (2) en gestion.

**RÉMUNÉRATION:**
Selon les normes du ministères des Affaires sociales actuellement en vigueur, classe 19.

**DURÉE DE L'AFFICHAGE**
Du 23 septembre au 21 octobre 1983.

*Les candidats intéressés sont priés de transmettre leur demande avant le* ***21 octobre 1983 à 17:00 hres.***

**«Concours directeur de la planification et de la coordination»**
**Mme Géraldine Hutton,**
**Directrice générale,**
**CSSSO,**
**1040, boul. St-Joseph,**
**Hull, Québec.**
**J8Z 1X9**

le 3fait le4

les annonces classées 286-1200

la fierté a une ville montréal

**VILLE DE MONTRÉAL**
**SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**
**ENLÈVEMENT DES DÉCHETS**

Lundi, le 10 octobre 1983, Jour de l'Action de Grâces, il n'y aura pas d'enlèvement des déchets.

Les contribuables qui bénéficient habituellement de l'enlèvement des déchets le lundi, devront déposer leurs poubelles lors du prochain jour de collecte régulière des déchets, soit jeudi, le 13 octobre 1983.

## maisons d'enseignement

*Compétence: Francine Gingras 844-3361*

### cégep

(enseignement régulier, le jour)

**Le 1er NOVEMBRE 1983**
**est la date limite pour présenter une demande d'admission pour la**
**SESSION «HIVER - 1984»**
**dans l'un des cégeps suivants:**

| | |
|---|---|
| **Ahuntsic** | **Saint-Hyacinthe** |
| **André-Laurendeau** | **Saint-Jean-sur-Richelieu** |
| **Bois-de-Boulogne** | **Saint-Jérôme** |
| **Drummondville** | **Saint-Laurent** |
| **Édouard-Montpetit** | **Shawinigan** |
| **Granby** | **Sherbrooke** |
| **John Abbott** | **Sorel-Tracy** |
| **Joliette** | **Trois-Rivières** |
| **Lionel-Groulx** | **Valleyfield** |
| **Maisonneuve** | **Vieux Montréal** |
| **Montmorency** | **Institut de Technologie Agricole et Alimentaire** |
| **Rosemont** | |

Pour obtenir les formulaires, veuillez vous adresser à l'un de ces cégeps ou au:

SRAM

**service régional d'admission du montréal métropolitain**
Case postale 70,
Succursale Bourassa,
Montréal, Qué., H2C 3E7
Tél.: (514) 271-2454

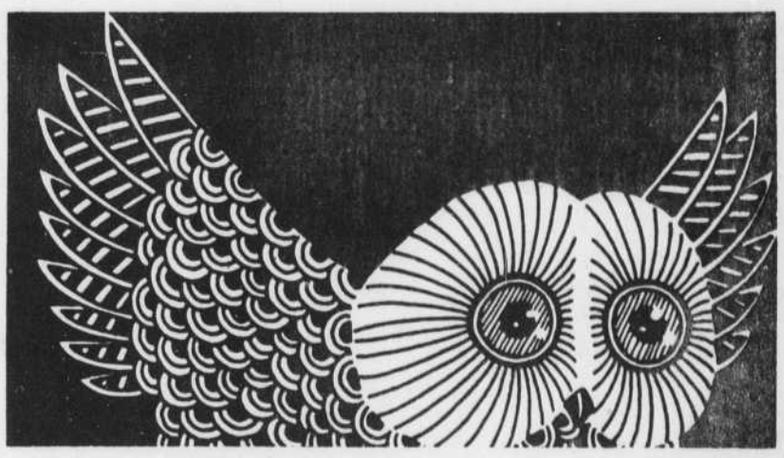

□ Diplômés du cegep *professionnel*
□ Technologues et techniciens sur le marché du travail

### BACCALAURÉATS EN TECHNOLOGIE

- Baccalauréat en technologie de la construction civile
- Baccalauréat en technologie de l'électricité
- Baccalauréat en technologie de la mécanique
- Baccalauréat en technologie de la production automatisée

Ces quatre programmes sont offerts à temps complet et à temps partiel

### CERTIFICATS DE PREMIER CYCLE UNIVERSITAIRE

- Certificat en gestion de la construction
- Certificat en méthodes et pratiques de la construction
- Certificat en assurance de la qualité
- Certificat en technologie du soudage

Ces programmes sont offerts à temps partiel

**CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSION**

Détenir un diplôme d'études collégiales professionnelles (DEC) en techniques physiques ou un diplôme jugé équivalent.
OU
Posséder des connaissances appropriées, une expérience jugée pertinente et être âgé d'au moins vingt-deux ans.

Certains de ces programmes exigent une formation en mathématiques équivalente à celle des cours de niveau collégial MAT. 102, MAT. 103, MAT. 203.

Pour plus de détails sur les conditions d'admission ou pour soumettre une demande, prière de s'adresser au:

**Bureau du registraire**
**École de technologie supérieure**
**180 est, rue Sainte-Catherine**
**Montréal, Québec**
**H2X 1K9**
**Téléphone: (514) 397-3599**

Date limite pour soumettre une demande d'admission:
**Session hiver 1984**
à temps complet et à temps partiel: 1er novembre 1983
**Session automne 1984**
à temps complet: 1er mars 1984
à temps partiel: 1er juin 1984

Université du Québec
**École de technologie supérieure**

# L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

## TORONTO

### Baisse du volume

Les cours étaient à la hausse et les affaires animées, vendredi à la Bourse de Toronto. L'indice composé a progressé de 11.88 et marquait 2517.13 en clôture.

Le volume s'est inscrit en baisse à 10.1 millions d'actions, comparativement à 15.7 millions le jour précédent.

Au dire des analystes, les bonnes nouvelles économiques ont permis au marché de finir la semaine sur une note ferme.

Parmi les titres industriels négociés, Bell Enterprises gagne 1-8 à $29 7-8, Daon Development huit cents à $1.63, Sydney Development 65 cents à $3.85, Dome Pete cinq cents à $4.90 et Gulf Canada 1-8 à $18 1-2. Nova Corp. A perd 1-8 à $6 7-8, Banque Toronto-Dominion 1-8 à $18 1-4, Newfoundland Capital B 5-8 à $6 3-8 et OPI Ltd 12 cents à 80 cents.

Dans le groupe des mines, Breakwater Resources gagne 3-4 à $10 3-4, Onaping Resources 35 cents à $4.50 et Lac Minerals 5-8 à $31 1-4. Larder Resources cède neuf cents à 91 cents et NBU Mines un cent à 79 cents.

Dans les compagnies pétrolières, Asamera Inc. gagne 3-4 à $13 1-2, Drummond Pete un cent à 56 cents et Ranger Oil 1-4 à $12 3-4. Trinity Resources abandonne 3-8 à $11 et Omega Hydrocarbons 1-4 à $12 1-4.

**Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE**

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| A.G.F.M. | 1700 | $11 | 10¾ | 10¾ | |
| AMCA Int | 4500 | $23½ | 22¾ | 22¾ | — ¼ |
| Abetord | 11550 | 58¼ | 8½ | 8½ | — ¼ |
| Abetord w | 3700 | 290 | 265 | 265 | —25 |
| Abiti Price | 1304 | $24 | 24 | 24 | |
| Abitbi 7½pp | 200 | $38¼ | 38¼ | 38¼ | |
| Abitbi 10 | 500 | 50 | 50 | 50 | — ½ |
| Acklands | 25204 | $17½ | 17¼ | 17¼ | |
| Adanac M o | 2000 | 55 | 55 | 55 | + 1 |
| Agassiz o | 3300 | 188 | 178 | 188 | +10 |
| Agassiz w | z150 | 58 | 58 | 58 | |
| Agnico E | 16950 | $17¾ | 16½ | 17½ | + ⅛ |
| Agra Ind A | 6000 | $6¾ | 6½ | 6¾ | + ⅛ |
| Agra B f | 1000 | $6¼ | 6¼ | 6¼ | + ⅛ |
| Aiguebel o | 1300 | $11 | 11 | 11 | |
| Albany o | 5600 | 115 | 113 | 113 | + 1 |
| Alt Energy | 12750 | $20¾ | 20¼ | 20½ | + ⅛ |
| Alt Enr A | 2000 | $32½ | 32 | 32½ | + ⅛ |
| Al Enr 1125 | 100 | $34¾ | 34¾ | 34¾ | — ½ |
| Alcan | 44714 | $47¾ | 46⅝ | 46⅝ | — ⅜ |
| Alcan w | 16250 | $19½ | 19 | 19¼ | — ¼ |
| Algo Cent | 3350 | $18¾ | 18¼ | 18¼ | |
| Algoma St | 3455 | $31½ | 31 | 31½ | + ½ |
| AStel p | 400 | $24 | 24 | 24 | |
| Algon | z48 | $31¼ | 31¼ | 31¼ | |
| Algon pr | z48 | $24¾ | 24¾ | 24¾ | |
| Alum A | 2600 | $26¼ | 26 | 26⅛ | + ⅛ |
| Alum 1st p | 1160 | $25½ | 25 | 25½ | + ½ |
| Am Eagle o | 9975 | 229 | 221 | 221 | — 9 |
| Andrs WA f | 400 | $28¼ | 28⅛ | 28¼ | + ⅛ |
| Ang CT 290 | 100 | $28½ | 28½ | 28½ | + ½ |
| Ang CT 315 | 100 | $30½ | 30½ | 30½ | |
| Anthes | 2500 | 60 | 60 | 60 | + 1 |
| Argus | 27 | 58¼ | 8¼ | 8¼ | |
| Argus C pr | z11 | 58 | 8 | 8 | |
| Argyll E A | 2500 | 270 | 265 | 265 | —15 |
| Asamera | 86902 | $13¾ | 12⅞ | 13½ | + ⅜ |
| Atco I f | 11300 | 58⅝ | 8½ | 8⅝ | + ⅛ |
| Atco II | 3400 | 58¼ | 8½ | 8½ | — ¼ |
| Atco 11½ | 1600 | $32¼ | 32 | 32 | |
| Atlantis o | 6200 | 90 | 88 | 88 | — 2 |
| Atlas Yk o | 9000 | 41 | 39 | 39 | |
| Augmitto o | 500 | 150 | 150 | 150 | + 10 |
| Aur Res o | 2000 | 78 | 78 | 78 | + 3 |
| Ato Hard A | 100 | $10¼ | 10¼ | 10¼ | + ¼ |
| BC Sugar A | 560 | $22¾ | 22½ | 22½ | + ¼ |
| BP Ref B | 1200 | $13½ | 13½ | 13½ | |
| BP Res | 4500 | $23 | 22¾ | 22¾ | — ⅜ |
| Bachelor o | 300 | 57⅝ | 7¾ | 7¾ | + ⅛ |
| Bainster C | 520 | $7 | 7 | 7 | — ¼ |
| Bank BC | 20200 | $15¾ | 15½ | 15½ | |
| Bk BC 228 | 40000 | $23½ | 23½ | 23½ | + ¼ |
| Bk BC 222 | 1620 | $25¼ | 25 | 25¼ | + ¼ |
| Bank Mtl | 57724 | $28½ | 27⅞ | 28⅛ | + ¼ |
| Bk Mtl 285 | 11020 | $35 | 34⅞ | 34⅞ | + ¼ |
| Bk Mtl 250 | 5610 | $32 | 31¾ | 31¾ | + ⅛ |
| Bk Mtl w | 2700 | 58⅝ | 8½ | 8½ | |
| Bank N S | 17587 | $44⅞ | 44¼ | 44⅝ | + ⅜ |
| Bankeno o | 300 | 430 | 430 | 430 | |
| Bankeno w | z400 | 53 | 53 | 53 | |
| Barbcon A | 100 | 55 | 5 | 5 | — ⅛ |
| Barrick | 17400 | 202 | 200 | 202 | + 2 |
| Basic o f | 13500 | 30 | 28 | 28 | + 1 |
| Bay Mills | 100 | $9½ | 9½ | 9½ | |
| Baxter | 12000 | 210 | 200 | 210 | + 10 |
| Beauty C o | 15041 | 235 | 210 | 235 | + 10 |
| Bel Ent | 523317 | $30½ | 29¾ | 29⅞ | + ⅛ |
| Bell C pr | 200 | $27⅞ | 27⅝ | 27⅞ | + ⅛ |
| Bell I 87 | 1435 | $22¼ | 22 | 22 | — ¼ |
| Bell I 96 | 100 | $35¼ | 35¼ | 35¼ | + ¼ |
| Bell I 05 | 4180 | $30 | 29⅝ | 30 | + ½ |
| Bell I 70 | 16115 | $33¼ | 33 | 33¼ | — ⅛ |
| Black Phot | 500 | $15¾ | 15¾ | 15¾ | + ⅛ |
| Bkdom o | 500 | 480 | 480 | 480 | |
| Blake Res o | 8000 | 26 | 26 | 26 | — 1 |
| Bluesky | 10394 | 450 | 430 | 450 | + 10 |
| Bluesky pr | 950 | 55 | 480 | 480 | —20 |
| Bombdr A | 900 | $16⅜ | 16 | 16 | — ⅜ |
| Bombdr B f | 700 | $15¾ | 15½ | 15½ | — ¼ |
| Bonza O | z59 | 340 | 340 | 340 | |
| Bonanza R | 6200 | 425 | 405 | 410 | —10 |
| Bow Valy | 63351 | $26⅛ | 25¾ | 26 | + ⅛ |
| Bow Viv 205 | 2100 | $35 | 34½ | 34¼ | — ½ |
| Bow Viv R | 2600 | $8⅝ | 8¾ | 8¾ | — ⅛ |
| Bralor Res | 1500 | $7⅞ | 7¾ | 7¾ | — ⅛ |
| Bralor 8.75 | 1950 | $24¼ | 24 | 24½ | + ⅛ |
| Bramalea | 7356 | $12¾ | 12⅝ | 12⅝ | |
| Brscade p | 9289 | $40⅜ | 40¼ | 40⅜ | + ⅛ |
| Brascan A | 22376 | $38¼ | 37¾ | 38¼ | + ⅜ |
| Brscn 1981 | 1340 | $27¼ | 27 | 27⅛ | — ¼ |
| Brkwtr | 201511 | $10⅛ | 10 | 10¼ | + ¼ |
| Brenda M | 6200 | $17¾ | 17½ | 17¾ | + ½ |
| Bright A | z53 | $22½ | 22½ | 22½ | |
| Brinco | 1700 | 320 | 315 | 315 | |
| Brinco p | 436 | 425 | 425 | 425 | |
| BCFP | 7884 | $11⅞ | 11½ | 11¾ | + ½ |
| BCFP pr | 100 | $30½ | 30½ | 30½ | + ¼ |
| BC Res | 49370 | 370 | 350 | 360 | — 5 |
| Bc Res p | 3250 | $28½ | 28¼ | 28½ | — ⅛ |
| BC Phone | 70167 | $20½ | 19⅞ | 20¼ | + ⅜ |
| BCPh 4½ p | 100 | $44½ | 44½ | 44½ | |
| BCPh 1956 | 100 | $47 | 47 | 47 | + 1 |
| BCPh 4.84 | 200 | $12¾ | 12¾ | 12¾ | + ¼ |
| BCPh 6.80 | z55 | $18½ | 18½ | 18½ | |
| BCP 10.16 p | z10 | $26 | 26 | 26 | |
| BCP 11.24 p | 630 | $29¾ | 29⅜ | 29⅜ | — ⅜ |
| Brunswk | 7020 | $17⅝ | 17¼ | 17⅝ | + ¼ |
| CAE | 7733 | $14⅝ | 14½ | 14½ | + ¼ |
| CCL A | 13299 | $16⅜ | 16⅛ | 16⅜ | + ⅛ |
| CCL B f | 6134 | $16½ | 16¼ | 16¼ | |
| CIL | 3570 | $29½ | 29½ | 29½ | + ¼ |
| CME Res o | 4200 | 80 | 80 | 80 | + 5 |
| CME Res w | 25500 | 7 | 6 | 7 | + 2 |
| Cableshor | 7800 | 265 | 250 | 265 | + 15 |
| Cabre | 1500 | 320 | 315 | 320 | + 5 |
| Cad Frv | 79450 | 58½ | 8¼ | 8½ | |
| Cad Frv A | 9650 | 58⅝ | 8⅛ | 8¼ | |
| Cad Frv w | 70600 | 350 | 335 | 340 | |
| Calvert o | 2000 | 45 | 45 | 45 | — 1 |
| Camel O G | 1441 | 250 | 245 | 245 | — 5 |
| Camflo | 1150 | $12⅜ | 12 | 12 | |
| Camp RL | 66815 | $30½ | 29¾ | 29⅞ | |
| Camp Res | 2900 | $11⅞ | 11⅜ | 11⅜ | — ⅛ |
| Cam Res p | 1083 | 360 | 360 | 360 | |
| Cam Res w | 500 | 62 | 62 | 62 | + 2 |
| Camp Soup | 2600 | $15⅞ | 15¾ | 15⅞ | |
| Campeau f | 7350 | $16⅜ | 16⅛ | 16⅛ | — ⅛ |
| Cmpeau w | 2901 | 490 | 480 | 485 | —10 |
| Camreco o | 7600 | 54 | 50 | 54 | + 4 |
| CCem ex p | 156 | $13½ | 13½ | 13½ | |
| C Cem 6½ | 100 | $13½ | 13½ | 13½ | + ¼ |
| CCem 2 p | 300 | $15½ | 15⅜ | 15⅜ | — ⅛ |
| CDC f | 3622 | 58½ | 8½ | 8½ | |
| CDC pr B | 810 | $101¼ | 101¼ | 101¼ | |
| CDC 1980 | 11644 | $15⅞ | 15⅛ | 15⅜ | + ⅛ |
| CDC 1983 | 8850 | $24½ | 24⅛ | 24⅜ | |
| Can Malt | 100 | 560 | 60 | 60 | — 1 |
| C Nor West | 11500 | $26½ | 26 | 26½ | + ⅛ |
| CanP Ent | 82579 | $23½ | 23⅛ | 23⅛ | + ⅛ |
| C Packrs | 1000 | $25⅛ | 25⅛ | 25⅛ | |
| CS Pete f | 1100 | 460 | 450 | 455 | — 5 |
| Can Trust | 10188 | $46 | 44⅞ | 46 | + 1¼ |
| C Trust 11 | 1700 | $23½ | 23¼ | 23½ | |
| CTr w | 100 | $24 | 24 | 24 | |
| CTrust w A | 4100 | $24¼ | 23 | 23¾ | + ¾ |
| C Tung | 100 | $15 | 15 | 15 | |
| Canadex o | 4200 | 90 | 90 | 90 | |
| C Curtis | 100 | 120 | 120 | 120 | |
| C Found pr | z62 | $10 | 10 | 10 | |
| Cl Bk Com | 58182 | $31⅞ | 31⅝ | 31⅝ | — ⅛ |
| CIBC 250 p | 1100 | $26⅞ | 26¾ | 26⅞ | |
| CIBC 2.05 p | 6200 | $26⅛ | 26½ | 26¾ | — ⅛ |
| CIBC 35625 | 6375 | $32¼ | 31⅞ | 31⅞ | — ⅛ |
| CIBC w | 300 | $31¾ | 31¾ | 31¾ | + ⅛ |
| C Manoir | 400 | $5¾ | 5⅜ | 5⅜ | |
| C Marconi | 8600 | $26¾ | 26¼ | 26¼ | — ⅛ |
| CNat R | 7600 | 118 | 115 | 116 | + 1 |
| C Nat 8.50 | 900 | $10 | 10 | 10 | |
| C Ocdental | 10138 | $28⅛ | 27⅞ | 28¼ | + ⅛ |
| C Ocdntl p | z50 | $25 | 25 | 25 | |
| CP Ltd | 26448 | $51⅛ | 50 | 51⅛ | + 1⅛ |
| CPL A p | 825 | $9 | 9 | 9 | |
| CTire A f | 27113 | $57¾ | 57¼ | 57¾ | + ¼ |
| CUtil A f | 32789 | $13 | 12¾ | 13 | + ¼ |
| C Util 4¼ p | 200 | $44 | 43 | 44 | + 2 |
| CUtil 6 pr | 100 | $60 | 60 | 60 | + ¾ |
| C Util 7.39 | 5100 | $19½ | 19¼ | 19¼ | |
| CUtil 2nd F | 6600 | $30 | 30 | 30 | |
| CUtil 2nd G | 6700 | $31¼ | 31 | 31¼ | |
| CUtil 2nd H | 4400 | $23 | 22⅞ | 23 | |
| CWN G 4 pr | 100 | $8⅛ | 8⅛ | 8⅛ | |
| C Wrld | 1100 | $6⅝ | 6½ | 6½ | |
| C Wrldwd p | 300 | $24¼ | 24 | 24¼ | + ⅜ |
| Cnamax o | 3450 | $7⅜ | 7 | 7⅛ | + ⅛ |
| Canbra | 100 | $8 | 8 | 8 | + ½ |
| Canfor | 14720 | $25⅞ | 25⅛ | 25⅜ | |
| Canray o | 5000 | 36 | 36 | 36 | + 1 |
| Canron A | 900 | $13¾ | 13¾ | 13¾ | |
| Canuc o | 5000 | 58 | 58 | 58 | + 3 |
| Cnwst Fin p | z50 | $25⅜ | 25⅜ | 25⅜ | |
| Cara | 350 | $11⅞ | 11¼ | 11¾ | — ⅜ |
| Cara A f | z50 | $10¾ | 10¼ | 10¾ | |
| Carl OK | 6888 | $23½ | 23 | 23½ | + ⅜ |
| Carl A p | 100 | $22½ | 22½ | 22½ | — ¼ |
| Carma 8¾ | 100 | 480 | 480 | 480 | |
| Carma A | 61075 | 85 | 80 | 81 | — 1 |
| Carma cvp | 11600 | 234 | 215 | 230 | + 10 |
| Carolin o | 2600 | $13⅛ | 13 | 11⅛ | + ⅛ |
| Celanese | 7640 | $12½ | 12¼ | 12½ | + ¼ |
| Celan 175 p | z75 | 16 | 16 | 16 | |
| CFund A f | 16950 | $7⅛ | 6⅞ | 6⅞ | |
| CFund w | 26700 | 85 | 81 | 83 | + 5 |
| Centrl Tr | 1750 | $12 | 11⅞ | 12 | + ⅛ |
| Cntrl Tr p | 600 | $24½ | 24⅜ | 24⅜ | — ⅛ |
| Chncltr | 5200 | 95 | 95 | 95 | + 4 |
| Charter Oil | 500 | 130 | 125 | 125 | —10 |
| Chvco A | 500 | 395 | 395 | 395 | |
| Chieftan | 1995 | $18 | 17⅞ | 18 | — ⅛ |
| Chieftain C | 150 | $54 | 54 | 54 | — ¼ |
| Chrysler | 2645 | $39⅝ | 39 | 39⅛ | + ⅛ |
| Cimaron o | 300 | 420 | 420 | 420 | |
| Cineplex o | 1200 | 255 | 250 | 250 | — 5 |
| Cinequity | 5333 | 16 | 16 | 16 | + 4 |
| Coastl A f | 300 | $8½ | 8½ | 8½ | + ½ |
| Coha A f | 350 | 475 | 465 | 465 | |
| Coin Lake o | 5000 | 36 | 33½ | 36 | + 3 |
| Colonial o | 8100 | 425 | 415 | 425 | — 5 |
| Cmplx | 2600 | 248 | 230 | 239 | + 14 |
| Cominco | 3217 | 59⅞ | 59⅝ | 59¾ | — ⅛ |
| Cominco A | 5200 | $24¼ | 24¼ | 24¼ | |
| Cominco D | 2300 | $29 | 28¾ | 29 | + ⅛ |
| Cmrcl OG | 7400 | 201 | 200 | 201 | |
| Comstate o | 1500 | 67 | 65 | 67 | + 7 |
| Comtech | 100 | 450 | 450 | 450 | |
| Comterm | 8800 | $10⅜ | 9½ | 10¼ | + ¾ |
| Conduit A | 1750 | 130 | 130 | 130 | |
| Coniagas o | 19020 | $6⅞ | 6½ | 6⅞ | |
| Con Bath A | 14600 | $23¾ | 23¼ | 23¾ | + ½ |
| C Bath 575 | 1200 | $56½ | 56 | 56 | — ¼ |
| C Copper o | 4000 | 27 | 26 | 27 | + 1½ |
| C Durham | 1000 | 99 | 98 | 98 | + 2 |
| Cons Pipe | 1400 | $10½ | 10⅜ | 10½ | + ⅜ |
| Con Prot o | 9761 | 189 | 184 | 184 | — 6 |
| C Rambler | 2500 | $7 | 7 | 7 | |
| Consoltex | 3800 | $5½ | 5 | 5⅜ | + 42 |
| C Distb A | 48400 | $7⅜ | 7 | 7⅜ | + ⅜ |
| CDistb B f | 56000 | $7¼ | 7 | 7¼ | + ⅜ |
| Cons Gas | 2876 | $19¾ | 19¼ | 19⅜ | |
| C Gas 13½ | 1200 | $31⅝ | 31½ | 31⅝ | — ⅛ |
| C Gas 9¼ | 5100 | 526 | 25⅜ | 25⅜ | — ⅜ |
| Cons Gas w | 8400 | 395 | 375 | 390 | + 25 |
| Con Glass | 4880 | $13½ | 13½ | 13½ | + ½ |
| CTL Bank | 8000 | $12⅞ | 12¾ | 12⅞ | |
| Conventrs | 6700 | 480 | 455 | 480 | + 10 |
| Conwest A | 280 | $9¾ | 9¼ | 9¼ | + ½ |
| Conwst B f | 1500 | $9½ | 9⅜ | 9½ | |
| Conwst s p | 200 | $15 | 15 | 15 | |
| Conwst 12 | 600 | $32 | 32 | 32 | + ¼ |
| Cooper C | 800 | $10 | 10 | 10 | |
| Corby vt | z90 | $34⅛ | 33⅜ | 33⅜ | |
| Core Mark | 6650 | $13⅜ | 13½ | 13⅜ | + ⅛ |
| Core Mrk w | 6850 | $7⅞ | 7⅝ | 7¾ | |
| C Falcon C | 5613 | $17¾ | 17¼ | 17⅜ | — ⅛ |
| Corrida o | 7525 | 70 | 66 | 66 | + 1 |
| Coseka R | 2900 | 405 | 395 | 400 | + 5 |
| Coseka 7 p | 3500 | $5¾ | 5¾ | 5¾ | |
| Costain Ltd | 95800 | $10½ | 10¼ | 10½ | + ¼ |
| Courvan o | 500 | 95 | 95 | 95 | |
| Craigmt | 1000 | 180 | 176 | 180 | + 5 |
| Crain RL f | 1400 | $17⅛ | 17 | 17⅛ | + ⅛ |
| Cullaton o | 35180 | 283 | 274 | 280 | + 6 |
| Culaton 10 | 6200 | 410 | 395 | 405 | + 10 |
| Czar Res | 35700 | 165 | 155 | 155 | —10 |
| Daon D | 147536 | 173 | 152 | 163 | + 8 |
| Daon A f | 1250 | 115 | 105 | 115 | + 10 |
| Daon 8¾ p | 8500 | 220 | 205 | 210 | |
| Daon 9½ p | 4900 | 225 | 210 | 210 | |
| Deiour o | 6100 | 46 | 42 | 46 | + 4 |
| D Eldona o | 5000 | 67 | 65 | 67 | + 2 |
| Delhi Pac o | 1000 | 29 | 29 | 29 | + 1 |
| Denison | 17474 | $45⅛ | 44¼ | 44⅞ | — ⅜ |
| Denison p | 19400 | $25⅞ | 25⅝ | 25⅞ | + ⅛ |
| Develcon | 1300 | $24½ | 24¼ | 24½ | |
| Dicknsn A f | 8700 | $5⅜ | 5¼ | 5⅜ | |
| Dicknsn B | 500 | $5⅜ | 5⅜ | 5⅜ | + ⅛ |
| Digitech | 11900 | 50 | 49 | 50 | + 1 |
| Digitech w | 6500 | 7 | 6 | 6 | — 1 |
| Discovry f | 8400 | 220 | 215 | 220 | + 10 |
| Dofasco A | 11572 | $53¼ | 52¼ | 53 | + ¾ |
| Dfs 235 | 2500 | $25⅛ | 24⅞ | 24⅞ | + ⅛ |
| Dofasco wt | 6240 | $15½ | 15¼ | 15¼ | |
| Doman A | 2414 | 58½ | 8¼ | 8½ | |
| Dome Cda | 45766 | $6¼ | 6⅛ | 6⅛ | |
| Dme Cda wJ | 3680 | | ½ | ½ | |
| Dome Mine | 44950 | $17⅜ | 17 | 17¼ | + ⅜ |
| D Pete | 140299 | 495 | 480 | 490 | + 5 |
| DPete A p | 2520 | $14½ | 14⅜ | 14⅜ | — ⅛ |
| D Pete w | 31684 | 7½ | 7 | 7 | |
| D Explor o | 6400 | 83 | 81 | 83 | + 5 |
| Dom Store | z70 | $20⅛ | 20⅛ | 20⅛ | |
| D Textie | z30 | $17⅜ | 17⅜ | 17⅜ | |
| Domtar | 634 | $28 | 27⅞ | 27⅞ | |
| Dorset o | 10500 | 42 | 41 | 41 | — 1 |
| Dover Ind | 200 | $17¼ | 17¼ | 17¼ | — ¼ |
| Dr Mc C A | 700 | $7 | 7 | 7 | |
| Drm Pete o | 72800 | 56 | 53 | 56 | + 1 |
| Dumagmi | 600 | 58¾ | 5¾ | 5¾ | |
| Dunde | 1000 | 29 | 29 | 29 | |
| Dunraine o | 2000 | 100 | 95 | 95 | — 5 |
| Du Pont A | 2025 | $34 | 34 | 34 | |
| Dylex Ltd | 100 | $25 | 25 | 25 | |
| Dylex A f | 26000 | $23⅜ | 23⅛ | 23⅛ | + ⅛ |
| Dynamar | 900 | 171 | 171 | 171 | — 4 |
| Dynmr 105 | 4900 | $11½ | 11⅛ | 11⅜ | |
| Dynamr w | 5800 | 47 | 46 | 47 | + 2 |
| Dynex A | 1000 | 57 | 57 | 57 | — 3 |
| E-L Fin | 300 | $21⅞ | 21¾ | 21⅞ | + ⅛ |
| Eaton Bay | z1 | $6⅛ | 6⅛ | 6⅛ | |
| Echo Bay | 26560 | $11½ | 11¼ | 11⅜ | + ⅛ |
| Echo B 300 | 1400 | $26 | 25¾ | 26 | + ¼ |
| Echo 1986 w | 3800 | $5¾ | 5⅜ | 5⅜ | |
| Echo 1987 w | 10200 | $5⅜ | 5⅛ | 5⅛ | — ⅜ |
| Echo 1988 w | 3900 | $5¼ | 5 | 5 | — ⅛ |
| Echo 1989 w | 5400 | $5¼ | 5 | 5 | — ⅛ |
| Ego Res o | 3500 | 43 | 42 | 43 | + 1 |
| Elcthom X | 4900 | $5⅛ | 480 | 5⅛ | + 52 |
| Elcthm Y f | 6450 | $5 | 480 | 495 | + 20 |
| Embassy | 5047 | 365 | 365 | 365 | + 10 |
| Emca | 225 | $14¾ | 14½ | 14½ | — ¼ |
| Empire A f | 200 | $17 | 17 | 17 | + ½ |
| Epitek | 7800 | 98 | 93 | 98 | + 8 |
| Equity Svr | 6700 | $13¾ | 13½ | 13¾ | + ¼ |
| Extnd | 3910 | $18 | 17⅞ | 18 | |
| Ext A f | 73999 | $18¼ | 18 | 18⅛ | + ⅛ |
| FCA Intl | 100 | $18⅝ | 18⅜ | 18⅝ | — ⅛ |
| Fabien | 2750 | 69 | 67 | 69 | — 1 |
| Fibrdg | 2247 | $77½ | 76½ | 77 | — ½ |
| Fibrdrdg w | 4000 | $33 | 32⅞ | 32⅞ | |
| Fardy Res | 200 | 256 | 256 | 256 | — 1 |
| Fathm Ocn | 10700 | 440 | 425 | 425 | —10 |
| Fidelity Tr p | 100 | 105 | 105 | 105 | |
| Firon | 3100 | 190 | 185 | 185 | — 5 |
| F Calgary o | 200 | 130 | 130 | 130 | |
| F Calgry p | 300 | 58 | 8 | 8 | |
| F City Fin | 2900 | $22⅜ | 21¾ | 22⅛ | |
| F Cty Tr B | 600 | 58⅛ | 7¾ | 8⅛ | + ⅜ |
| F Cty Tr C | 200 | $7¼ | 7¼ | 7¼ | |
| F Mar | 500 | 290 | 290 | 290 | |
| Foodex p o | 4000 | 85 | 85 | 85 | |
| Ford Cnda | z25 | $70¾ | 70¾ | 70¾ | |
| F Sea A pr | 1100 | $7⅜ | 7½ | 7½ | |
| GB Auto | 10370 | $13¼ | 13 | 13 | |
| Galaxy o | 2700 | 80 | 75 | 75 | —11 |
| Galveston | 2900 | 150 | 150 | 150 | |
| Gandalf | 2251 | $11¼ | 11¼ | 11¾ | + ¼ |
| Gane | 17000 | 61 | 60 | 60 | — 1 |
| Gaz Metr | 5652 | $7⅜ | 7⅛ | 7¼ | |
| Gaz 5.40 p | 200 | $91 | 91 | 91 | + 1 |
| Gaz 5½ p | 200 | $91 | 91 | 91 | + 2 |
| Geoc Comp | 7750 | $26¼ | 24⅜ | 26¼ | + 1¾ |
| Gendis A | 633 | $21⅞ | 21¾ | 21¾ | — ¼ |
| G Lease o | 200 | 56½ | 6¼ | 6¼ | |
| GMC | 5082 | $94⅜ | 93½ | 94¼ | + ⅞ |
| Genstar L | 34210 | $30¼ | 29⅜ | 29⅜ | + ¼ |
| Gnstar 2.35 | 4400 | $34¼ | 33⅞ | 34½ | + ⅜ |
| Geocrude | 5400 | 320 | 315 | 315 | |
| Giant Yk | 300 | $23¼ | 23 | 23¼ | + ⅞ |
| Gibraltar | 10975 | 510 | 9⅝ | 9¾ | — ⅛ |
| Glenayre | 2700 | $11⅜ | 11⅜ | 11½ | + ⅛ |
| Goldale A f | 2000 | 470 | 460 | 470 | + 5 |
| Goldcorp | 51902 | $7⅛ | 6¾ | 6⅞ | |
| Goldcrp w | 36520 | 300 | 285 | 300 | + 5 |
| Goldlund o | 88500 | 113 | 101 | 109 | |
| Goodyear | 300 | $28¼ | 28¼ | 28¼ | + ¼ |
| Goodyear p | z30 | $30¾ | 30¾ | 30¾ | |
| Gowgnda o | 12500 | 425 | 420 | 425 | + 5 |
| Graff G | 3000 | $17¾ | 17¾ | 17¾ | — ¼ |
| Gratton A f | 30800 | $18¾ | 18½ | 18¾ | + ¼ |
| Grandma | 2800 | 200 | 200 | 200 | |
| Grandvc | 1000 | 119 | 118 | 119 | |
| GL Forest | 785 | 587 | 86½ | 86½ | |
| Greyhnd Pr | 3500 | 823 | 23 | 23 | |
| Greenwich o | 17000 | 310 | 300 | 310 | + 15 |
| Grenwch w | 22000 | 50 | 50 | 50 | + 2 |
| G Goose | z1 | $16 | 16 | 16 | |
| G Goose 9¾ | 100 | $9½ | 9½ | 9½ | + ¼ |
| Greyhnd C | 200 | 380 | 380 | 380 | |
| Greyhnd | 1218 | $25½ | 25 | 25½ | + ½ |
| Guar Tr p | 400 | $16⅛ | 16⅛ | 16⅛ | + ⅛ |
| Gulf C | 109044 | $18⅝ | 18¼ | 18½ | + ⅛ |
| Gulfstrm o | 10000 | 108 | 106 | 108 | + 2 |
| HCI A f | 8726 | 110 | 106 | 107 | — 3 |
| HCI Hldg B | 40366 | 125 | 123 | 123 | — 1 |
| Haley | 6800 | $5½ | 5¼ | 5¼ | |
| H Group A | 200 | 55 | 53¾ | 53¾ | |
| Hrding A f | 1000 | 210 | 200 | 200 | + 10 |
| Hawker | 400 | $17⅞ | 17⅛ | 17⅛ | — ⅛ |
| Hayes D | 563 | $15¾ | 15¼ | 15¼ | + ⅛ |
| Hees Intl | 1700 | $14½ | 14⅜ | 14½ | |
| Helix | 3100 | 290 | 265 | 290 | + 25 |
| Helix w | 3350 | 50 | 45 | 45 | — 5 |
| Heritage | 500 | 21 | 20 | 21 | + 1¾ |
| Heritag A f | 1106 | $20⅜ | 20¾ | 20⅜ | + ⅜ |
| Highfield A | 700 | 210 | 210 | 210 | |
| Highwod o | 3400 | 365 | 360 | 360 | —10 |
| Hollinger | z10 | $27¼ | 27¼ | 27¼ | |
| Howdn DH | 175 | $14¼ | 14¼ | 14¼ | |
| HBav Mn s | 2901 | $16⅛ | 15½ | 15⅝ | — ⅜ |
| HBav Mn w | 4200 | 415 | 410 | 410 | + 10 |
| H Bay Co | 570 | $23¾ | 23¼ | 23¼ | + ⅛ |
| HBC A p | 30054 | $18¼ | 18⅛ | 18¼ | + ⅛ |
| HBC B | 14675 | 55 | 54¾ | 55 | + 1 |
| Huskv Oil | 12860 | $11¼ | 11 | 11¼ | + ⅛ |
| Husky 13 p | 2400 | $49 | 48½ | 48½ | + ½ |
| Husky Oil p | 100 | $17 | 17 | 17 | |
| IMasco | 48700 | $32¾ | 32¼ | 32¼ | — ½ |
| Imasco B p | 15500 | $65½ | 64½ | 64½ | |
| Imp Life p | 200 | $28½ | 28½ | 28½ | + ¼ |
| Imp Oil A | 58743 | $37¼ | 36⅞ | 37¼ | + ⅜ |
| Imp Oil B | z49 | $36⅜ | 36⅜ | 36⅜ | |
| Inca o | 22450 | $5⅞ | 5⅜ | 5⅝ | |
| Inca w B | 20300 | 95 | 86 | 95 | + 11 |
| Inco | 33781 | $20 | 19¾ | 19⅞ | + ⅛ |
| Inco 7.85 | 1000 | $19¾ | 19¾ | 19¾ | — ⅛ |
| Inco wt | 15250 | $9¼ | 9¼ | 9¼ | + ⅛ |
| Indal | 21600 | $11¾ | 11¼ | 11⅜ | + ⅛ |
| Industmin | 300 | $17 | 17 | 17 | — ⅛ |
| Inland Gas | 5090 | $15⅞ | 15¾ | 15⅞ | + ⅛ |
| Inland G p | z20 | $9⅞ | 9⅞ | 9⅞ | |
| Inlnd G 10p | 300 | $24¼ | 24½ | 24¾ | — ¼ |
| Inter-City | 15500 | $11¾ | 11½ | 11½ | — ⅛ |
| Intrmetco | 3000 | $10⅜ | 10⅜ | 10⅜ | |
| IBM | 1924 | $162¼ | 162¼ | 162⅝ | + ⅜ |
| Intl Thom | 38900 | $12¼ | 12 | 12⅛ | |
| Intpr Pipe | 2568 | $30½ | 30¼ | 30¼ | |
| Ipsco | 12333 | $26 | 26 | 26 | + ¼ |
| Inverness | 8500 | $5½ | 5¼ | 5¼ | |
| Inverns 875 | 4725 | $16⅛ | 15⅞ | 15⅞ | + ⅛ |
| Irwin Toy | 6534 | $10¼ | 9¾ | 9¾ | — ¼ |
| Irwin Toy f | 2000 | $8¼ | 8¼ | 8¼ | — ⅛ |
| Island Tel | 300 | $21 | 21 | 21 | + ½ |
| Ivaco A f | 2580 | $17¼ | 17 | 17 | — ¼ |
| Ivaco C p | 100 | $41 | 41 | 41 | |
| Ivaco D p | 770 | $26 | 25¾ | 26 | + ½ |
| Ivaco E p | 1630 | $28⅞ | 28½ | 28½ | |
| Ivaco w | 1840 | $6⅝ | 6½ | 6⅝ | + ⅛ |
| JQ Res o | z20 | 44 | 44 | 44 | |
| Jannock | 3100 | $13⅞ | 13¾ | 13⅞ | + ⅛ |
| Jannock 8 | 1618 | $11¾ | 11⅝ | 11¾ | + ⅜ |
| Janock wf 2 | 1600 | $7 | 7 | 7 | + ¼ |
| Jotre o f | 823 | 38 | 38 | 38 | — 2 |
| Jonpol | 1500 | 155 | 150 | 155 | + 10 |
| Jorex o | 13000 | 38 | 37 | 38 | + 1 |
| Joutel o | 52300 | 75 | 65 | 68 | |
| Kam Kotia | 1412 | 160 | 160 | 160 | + 5 |
| Keeprite | 100 | $13 | 13 | 13 | |
| Kerr Addsn | 2098 | $5½ | 5½ | 5½ | + ⅜ |
| Keg A f | 298601 | 485 | 460 | 475 | |
| Keg w | 800 | 185 | 185 | 185 | — 5 |
| Kelly DA f | z40 | $18½ | 18½ | 18½ | |
| Kerr Addsn | 630 | $21⅛ | 21⅛ | 21⅛ | + ⅛ |
| K Anacon o | 200 | 110 | 110 | 110 | — 5 |
| Labatt | 70897 | $22⅜ | 21½ | 22 | + ½ |
| Labmin | 305 | $56 | 56 | 56 | |
| Lac Minrls | 41477 | $32¼ | 31¼ | 31¼ | + ⅜ |
| Lacana | 5500 | $10⅛ | 10 | 10 | + ⅛ |
| Lafarge | z44 | $12⅜ | 12⅜ | 12⅜ | |
| Laidlaw A | 1400 | $12⅜ | 12 | 12 | — ¼ |
| Laidlw B f | 10600 | $12⅛ | 12 | 12⅛ | + ⅛ |
| L Shore | 1016 | $43 | 42 | 43 | + ¾ |
| Lambda o | 150 | 360 | 360 | 360 | |
| Lanpar | 4800 | $5⅝ | 5¼ | 5½ | + ¼ |
| Larder | 171600 | 109 | 91 | 91 | — 9 |
| Laurasia o | 4700 | 38 | 37½ | 38 | + 1 |
| Lava Cap o | 1500 | 185 | 185 | 185 | + 10 |
| Leigh Inst | 17400 | 465 | 450 | 450 | —15 |
| Liberian | 1290 | 165 | 165 | 165 | + 5 |
| Linear T | 1700 | 58 | 7¾ | 7¾ | + ⅛ |
| LL Loc | 220 | 36 | 36 | 36 | + ½ |
| Loblaw Co | 13359 | $14⅞ | 14¼ | 14⅞ | + ⅜ |
| Lob Co pr | 255 | $25⅜ | 25

*La dette brésilienne*

# Les banquiers ont convenu d'une formule d'aide

WASHINGTON (REUTER, AFP) — Des responsables du gouvernement brésilien et de la Citibank de New York ont lancé, vendredi, une campagne pour recueillir l'approbation du monde financier à une formule complexe d'aide financière au Brésil mise au point jeudi soir.

Un accord provisoire sur la dette du Brésil a été mis au point par un comité de 60 banquiers privés, après de longues négociations à huis clos au Fonds monétaire international.

Il doit maintenant être accepté par environ 800 banques de par le monde, créancières du Brésil dont la dette extérieure s'élève à $90 milliards. Le Brésil est maintenant en retard de $3 milliards dans le calendrier de ses remboursements.

Le plan défini par les banques et accepté par le gouverneur de la banque centrale du Brésil, M. Alfonso Cleso Pastore, prévoit des nouveaux prêts de $6.5 milliards.

M. Pastore et M. William Rhodes, président du comité consultatif bancaire du Brésil, qui agit comme médiateur auprès des banques, se sont rendus vendredi à Toronto pour rencontrer des banquiers canadiens.

De là, ils doivent gagner Hawaï pour suivre la conférence annuelle de l'association des banquiers américains. Leur calendrier prévoit également des visites à Londres, Zurich, Tokyo et Bahrein pour exposer le plan en détail à des banquiers.

Pour 1983 et 1984, le Brésil aura besoin de $11.2 milliards, selon son ministre des Finances, M. Ernane Galveas.

Selon le ministre, le Brésil aura besoin avant la fin de l'année de $3.5 milliards pour résorber son déficit en comptes courants. Cette somme correspond à la différence entre les $10 milliards promis par les banques au titre de prêts interbancaires et les $6.5 milliards effectivement octroyés.

Le déblocage de crédits dépend encore de facteurs internes comme la fixation de la nouvelle politique salariale au Brésil. Le décret-loi qui réduit à 80 % le réajustement semestriel des salaires sur l'indice des prix à la consommation sera très probablement rejeté par le Congrès brésilien.

La municipalité de Rio de Janeiro, qui avait emprunté en septembre 1979 $150 millions à un consortium bancaire canadien dirigé par la Banque de Montréal, ne pourra pas tenir ses engagements.

Selon l'actuelle administration municipale, issue des élections de novembre dernier qui a amené au pouvoir à la tête de l'État de Rio le gouverneur d'opposition Leonel Brizola, les normes légales en vigueur n'auraient pas été respectées. Au lieu de servir à financer les travaux d'infrastructure, l'emprunt aurait en effet été utilisé à combler le déficit du budget de l'État en 1980. Elle aurait dû régler au consortium canadien $7.5 millions avant la fin du mois au titre des seuls intérêts.

*Le taux de chômage diminue à 11.3 %*

# Le niveau de l'embauche grimpe de 42,000

OTTAWA (PC) — Le Canada comptait en septembre 1,257,000 de chômeurs, soit 108,000 de moins qu'en août. Cette réduction a eu pour effet de réduire le taux désaisonnalisé du chômage à 11.3 % comparativement à 11.8 % en août.

Selon Statistique Canada, il s'agit là du taux de chômage le plus bas enregistré depuis juin 1982, alors qu'il s'établissait à 10.9 %.

On craignait le mois dernier que le taux de nouveaux emplois ralentisse, mais ces craintes s'estompent puisque le niveau d'embauche a réalisé une impressionnante remontée de 42,000 en septembre, alors qu'il n'avait progressé que de 5,000 au cours du mois d'août. L'agence fédérale note également que cette augmentation est constituée d'emplois à plein temps.

Ces résultats ont évidemment réjoui le ministre des Finances, M. Marc Lalonde puisqu'ils sont encore meilleurs que ce qu'il prévoyait dans son budget.

Les partis d'opposition ont accusé le gouvernement de se constituer un capital politique à même les programmes de création d'emplois.

L'embauche dans le secteur manufacturier, déjà mal en point, s'est accru de 54,000 travailleurs après deux mois de croissance plutôt faible, signale Statistique Canada.

Il y a également eu une croissance de 15,000 emplois dans l'administration publique quoiqu'on a également enregistré une régression de 9,000 emplois dans les secteurs primaires autres que l'agriculure.

Bien que le niveau désaisonnalisé de travail à plein temps ait grimpé en flèche de 97,000, le travail à temps partiel pour sa part a fait un plongeon de 59,000.

Le taux du chômage a fléchi de 0.5 de point à 8.7 % dans la catégorie des hommes âgés de 25 ans et plus et de 0.2 à 9.2 % chez les femmes du même groupe d'âge.

Le taux du chômage a regressé de 1.1 à 20.9 % chez les hommes âgés de 15 à 24 ans alors qu'il a grimpé de 0.3 à 16.7 % chez les femmes du même groupe d'âge.

La réduction du taux de chômage, qui est passé de 11.8 % à la fin d'août à 11.3 % fin septembre, s'est traduit par des baisses dans la plupart des provinces.

Une analyse sur le plan provincial indique que le taux de chômage a fléchi de 0.8 % à 18.2 % à Terre-Neuve, de 1.0 à 12.1 à l'Ile du Prince-Edopuard, de 0.4 à 12.6 en Nouvelle-Ecosse, de 0.5 à 13.5 au Québec, de 0.7 à 9.4 en Ontario, de 0.6 à 10.5 en Alberta et de 0.7 à 13.4 en Colombie-Britannique.

On a par contre enregistré une hausse du taux de chômage de 0.3 à 9.1 % au Manitoba et de 0.2 à 7.5 en Saskatchewan. Il est cependant demeuré stable à 14.8 au Nouveau-Brunswick.

Les étudiants n'ont pas bénéficié de l'amélioration de la situation de l'embauche puisque le taux de chômage de cette catégorie s'établissait à 15.8 % au regard de 14.7 % à la même date il y a un an et comparativement à 13.7 % en août de cette année. Le taux de chômage chez les étudiants ne tient toutefois pas compte des variations saisonnières.

Voici les taux de chômage enregistrés dans les villes qui ont fait l'objet d'un relevé effectué par Statistique Canada. Le taux de chômage pour le mois d'août est entre parenthèses.

Statistique Canada prévient toutefois que les chiffres mensuels peuvent fluctuer considérablement parce que l'échantillonnage est plutôt restreint: St-Jean, T.-N., 13.4 (13.1); Halifax, 9.6 (10); Saint-Jean, N.-B., 13.7 (12.3); Chicoutimi-Jonquière, Qué., 14.3 (10.1); Québec, 10.7 (13.2); Montréal, 13.1 (13.2); Ottawa-Hull, 7.3 (7.9); Sudbury, Ont., 10.2 (9.8); Oshawa, Ont., 8.8 (10.9); Toronto, 8.1 (8.5); Hamilton, 9.4 (11.1); St. Catharines-Niagara, Ont., 16.1 (13.6); London, Ont., 9.5 (10); Windsor, Ont., 11.2 (12.7); Kitchener-Waterloo, Ont., 7.8 (9.8); Thunder Bay, Ont., 9.6 (6.0); Winnipeg, 9.8 (9.8); Regina, 7.0 (6.2); Saskatoon, 9.3 (10); Calgary, 11.4 (11.9); Edmonton, 11.6 (12.1); Vancouver, 11.8 (12.4); Victoria, 13.0 (14.4).

*Le chômage aux É-U.*

# Le plus bas taux en 17 mois

WASHINGTON (AFP) — Le taux de chômage aux États-Unis a reculé en septembre, atteignant 9.3 % contre 9.5 % le mois précédent, a annoncé vendredi le département du Travail.

Ce taux, le plus bas depuis 17 mois, traduit une reprise du mouvement de baisse du chômage, apparue dès le début de l'année, mais qui s'était interrompue au mois d'août. En décembre 1982, le chômage avait atteint 10.8 %, le taux le plus élevé depuis 42 ans.

L'amélioration de la situation de l'emploi, conséquence de la reprise de l'activité économique, est permise par une création régulière de nouveaux emplois: en septembre, 382,000 nouveaux emplois ont été créés, portant à 101.9 millions le nombre d'emplois civils aux États-Unis.

Ces créations d'emplois sont ainsi plus rapides que l'augmentation de la population ayant ou recherchant un emploi, qui a atteint 112.4 millions en septembre, en hausse de 107,000.

Autre signe d'amélioration, le nombre de « travailleurs découragés », c'est-à-dire n'étant plus inscrits dans les statistiques du chômage parce qu'ils ont abandonné la recherche d'un emploi, a diminué, atteignant 1.6 million en septembre, soit une baisse de 100,000 personnes par rapport à la précédente statistique du mois de juin.

Ainsi 240,000 personnes ne font plus partie des 1.8 million de « travailleurs découragés » enregistrés au plus fort de la crise, souligne le département, qui précise que cette amélioration a profité essentiellement aux travailleurs blancs, tandis que les Noirs (13.7 % de la population américaine) comptaient encore pour 31 % des « travailleurs découragés ».

Le chômage est toujours particulièrement élevé dans certaines catégories de la population: jeunes de moins de 20 ans (21.8 %), Noirs (19 %), hispaniques (13,1 %). Le chômage atteint 54.8 % chez les jeunes Noirs.

*Pour récupérer les permis de chalut*

# Garon lance un programme d'aide à la construction

QUEBEC (PC) — Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon, a annoncé hier un plan d'action grâce auquel le Québec compte récupérer quelque 73 permis de pêche au chalut qu'il a perdus au cours des dernières années à cause du « gel discriminatoire » décrété par le gouvernement fédéral.

Dans le cadre de ce plan, le MAPAQ offrira des subventions et des prêts de $20 millions, ainsi que des garanties de prêts à faible taux d'intérêt de l'ordre de $32,6 millions, susceptibles de permettre la construction de 73 chalutiers de 55 à 65 pieds évalués à $55,8 millions.

Cette aide financière provinciale sera toutefois conditionnelle à l'obtention par le bénéficiaire d'un permis fédéral de chalutage.

Au cours d'une conférence de presse, M. Garon a soutenu que le nombre de permis de pêche au chalut au Québec ne reflétait aucunement la situation réelle depuis le gel décrété par le ministre Roméo Leblanc en juin 1980.

Selon lui, Québec n'a pas été traité de la même façon que les autres provinces dans l'application des modalités de ce gel. Au moment de son entrée en vigueur, Québec s'est vu reconnaître 164 permis, dont 89 ont été accordés à des pêcheurs inactifs puis renouvelés au fil des ans.

« L'iniquité fondamentale, a-t-il précisé, vient du fait que dans les autres provinces, sauf quelques exceptions au Nouveau-Brunswick, les fonctionnaires fédéraux se sont empressés d'affecter tous les permis en réserve à des pêcheurs actifs de façon à exploiter tout le potentiel qui leur avait été autorisé ».

M. Garon estime que le Québec se retrouve aujourd'hui avec un « déficit » de 73 permis qui, s'ils étaient réactivés, permettraient d'accroître considérablement notre effort de pêche.

Selon lui, les débarquements de poisson de fond augmenteraient de 27,000 tonnes pour atteindre 77,000 tonnes, une hausse de 53 %, et les captures de crevettes passeraient de 5,500 à près de 10,000 tonnes par année. Environ 365 emplois seraient créés à bord de ces bateaux et 800 emplois saisonniers s'ajouteraient à ceux déjà existants dans les usines de transformation.

« La demande du Québec est d'autant plus justifiée que les stocks de poissons de fond et de crevettes dans le golfe Saint-Laurent permettent une augmentation de l'effort de pêche. Le gouvernement fédéral se doit de réparer le préjudice causé au Québec avant de donner accès à ces ressources aux pêcheurs d'autres provinces », a affirmé M. Garon.

« Il fallait, a-t-il indiqué, une proposition ferme du Québec pour mettre en marche l'opération de récupération. Parce qu'il aurait été trop facile, pour les gens du fédéral, de dire que même s'ils offraient des permis aux pêcheurs, ces derniers n'en voulaient pas ».

# au jour le jour

## ■ *Parmi les 10 « bons pays ».*

Le Canada est l'un des 10 meilleurs pays pour des investissements de qualité par des firmes étrangères, selon une firme de Washington spécialisée dans l'évaluation des placements de risques, qui a considéré une liste de 48 pays-clefs. Le rapport mentionne qu'au cours des 5 prochaines années c'est la Suisse qui offrira le meilleur climat pour le commerce international; suivent dans l'ordre de l'appréciation le Japon, Singapour, les Etats-Unis, l'Allemagne de l'Ouest, la Norvège, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne, Taiwan et le Canada. Le critère sur les relations de travail qui a fait baisser la note du Canada, attribuée par cette compagnie qui depuis 20 ans analyse les divers pays en tenant compte de plusieurs critères, dont ceux des lois du pays, de sa stabilité politique et de la qualité de sa main d'oeuvre.

## ■ *Les dépenses des consommateurs*

La confiance des consommateurs est demeurée ferme durant le troisième trimestre de 1983, affirme une étude du Conference Board. Le revenu réel des consommateurs à continué de baisser mais ils ont accru leurs dépenses en puisant dans les épargnes accumulées lorsque les taux d'intérêt sur les placements avaient des rendements élevés. L'étude démontre que les consommateurs canadiens continuent à dépenser une proportion plus élevée de leurs revenus qu'ils ne l'ont fait durant la période de récession. Par conséquent, les dépenses devraient augmenter même si le rythme devrait ralentir.

## ■ *Eastern à la loupe*

La compagnie aérienne Eastern, qui tente de faire accepter par ses employés une réduction de salaire de 15 %, a obtenu l'accord du syndicat pour faire étudier sa situation financière par des analystes indépendants. Les résultats de son troisième trimestre indiquent une perte de $34.4 millions, ce qui porte le total pour l'année jusqu'à maintenant à $129 millions

## ■ *En raccourci*

Le comité de terminologie français de l'**Ordre des comptables agréés** du Québec a lancé un ouvrage de 180 pages sur la terminologie comptable après 17 ans d'efforts...La **Banque de Montréal** va inaugurer le premier service de banque à domicile le mois prochain...**L'Association des distributeurs indépendants** du Québec tient son 6 ième congrès annuel en fin de semaine à Drummondville...**Louvem**, une filiale de Soquem, est devenue une compagnie minière publique...**L'Association québécoise des fabricants d'éléments de maçonnerie de béton** Inc. organise un concours de conception architecturale pour les étudiants en architecture du Québec (date limite d'inscription, 15 octobre) et met par ailleurs à la disposition de l'industrie un guide technique d'utilisation des unités de béton pour la maçonnerie...**Mitel** a enregistré des pertes nettes de $3.5 millions dans le deuxième trimestre finissant le 26 août...La **Bourse de Montréal** organise une série de séminaires en anglais sur les stratégies de négociation d'options à partir du 17 novembre; le nombre des participants sera limité et on peut s'inscrire à 871-2424...**Pétro-Canada** a chargé SNC-Foster Wheeler Ltd de Montréal d'effectuer une étude pour remplacer l'unité de craquage catalytique à sa raffinerie de Montréal-Est-...Selon **William Davis**, premier ministre ontarien, 100 compagnies de sa province songent à investir à Singapour où M. Davis se trouve présentement...L'Association des **consommateurs** du Canada (Québec) ouvre « un bureau provincial » sur la rue Notre-Dame à Montréal...SCM Corporation a mis fin aux négociations avec **Sico** au sujet de la vente à celle-ci de ses affaires canadiennes, Glidden Coatings and Resins...

**Claude Turcotte**

# Le FMI prête au Portugal

WASHINGTON (AFP) — Le Fonds monétaire international (FMI) a annoncé vendredi à Washington l'octroi au Portugal d'un crédit de 703 millions de droits de tirage spéciaux (dts), soit $749 millions, afin de soutenir le plan de redressement économique de ce pays.

Un premier prêt, de 445 millions de dts, soit 172.5 % de la quote-part du Portugal aupres du FMI, prendra la forme d'un crédit stand-by (donnant au pays bénéficiaire une faculté de tirage égale au montant convenu durant une période limitée) ouvert jusqu'en février 1985. Un premier tirage peut être effectué immédiatement par le Portugal, pour un montant de 9,75 millions de dts.

Le second prêt, accordé au titre des crédits compensatoires à la baisse des recettes d'exportation et du tourisme, d'un montant de 258 millions de dts, est disponible immédiatement.

le 3fait le4

les annonces classées 286-1200

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE en tête

AVIS PUBLICS

Voir aussi en pages 26 et 27

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Article 80 (4)
Dans l'affaire de la faillite de:
MAURICE RENAUD, rentier, domiciliée au 7769, rue Tellier, MONTRÉAL (Québec) H1L 2Z5
Failli
Avis est par les présentes donné que MAURICE RENAUD a fait une cession le 5 octobre 1983 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 25 octobre 1983, à 14h15 au bureau du Séquestre Officiel, 1410, rue Stanley, 9ième étage, dans la ville de Montréal, dans la province de Québec.
Daté de Montréal, ce 6ième jour d'octobre 1983.
RÉAL FAFARD, c.a.
Syndic
1404, Tour de la Bourse
C.P. 396, Place Victoria
Montréal, Québec H4Z 1J2
Tél.: 879-1385

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
**COUR SUPÉRIEURE**
NO: 500-05-014-092-785
GISÈLE BISSONNETTE
requérante
—vs—
GÉRARD RAYMOND
intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé Gérard Raymond est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication. Une copie de la requête pour changement de garde d'enfants mineurs a été laissée au Greffe de la Cour à son intention. A défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement lui accordant les mesures accessoires qu'elle sollicite.
Montréal, le 5 octobre 1983.
FRANCINE HAMELIN, p.a.
Mes GRENIER ST-PIERRE & THERRIEN
procureurs de la requérante
4227 rue St-Jacques,
Montréal, Qué.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
**COUR SUPÉRIEURE**
NO: 500-05-011923-834
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE
demanderesse
-vs-
COLAMAC INC., MARC GRENON et FRANÇOIS LALANCETTE (d'adresses inconnues)
défendeurs
Il est enjoint aux défendeurs, COLAMAC INC., MARC GRENON et FRANÇOIS LALANCETTE, à l'intention desquels une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.
Francine Hamelin,
Protonotaire Adjoint
de la Cour Supérieure
BAKER, NUDLEMAN & LAMONTAGNE
1155 ouest, boul. Dorchester
Suite 1007
Montréal, Québec
H3B 2J3
Procureurs de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE SAINT-HYACINTHE
**COUR SUPÉRIEURE**
NO: 750-05-000428-838
Présent: Me MARCEL LEMONDE,
Protonotaire-Adjoint
GILLES LONGPRÉ,
Requérant
-vs-
INDEPENDANT GAS SERVICE INC.
Intimée
-et-
ROGER MARTIN, Claude Gendron & al,
Mis en cause
ORDONNANCE DE COMPARUTION
ORDRE est donné aux mis en cause ROGER MARTIN et CLAUDE GENDRON de comparaître au greffe de cette Cour dans les vingt (20) jours de la publication du présent avis.
Une copie de la requête en radiation d'enregistrements a été déposée pour chacun d'eux dans notre greffe, à leur intention.
ME MARCEL LEMONDE
PROTONOTAIRE-ADJOINT
COUR SUPÉRIEURE
DISTRICT DE SAINT-HYACINTHE

AVIS
RICHARD PILON, sans emploi, domicilié et résidant au 914 est, rue Duluth, à Montréal, district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice de la Province de Québec afin d'obtenir un changement de nom dans les régistres de l'état civil pour se lire ainsi:
ERIC RICHARD PILON
MONTRÉAL, le 28 septembre 1983
POIRIER, CARRIÈRE & PINARD
Procureurs du requérant
4444, rue De Laroche
Montréal (Québec)
H2J 3J1
523-1163

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
**COUR PROVINCIALE**
No: 500-02-030954-825
AGENCE DE VOYAGE ITAVIA INC.,
Partie Demanderesse
-vs-
J. RAHILL,
Partie Défenderesse
Le défendeur, J. Rahill, d'adresse inconnue, est par la présente requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art 119a C.P.C. a été laissée à la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal à son intention.
Faute par le défendeur de comparaître dans ce délai, Statuer sur la Demande, Prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 5 octobre 1983.
Francine Hamelin
Protonotaire-adjoint
Mes Bissonet & ass.
8822 Langelier = 202
St-Léonard

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
**COUR SUPÉRIEURE**
NO: 500-04-004038-833
CLAUDE DESJARDINS
Requérant
-vs-
JOHANNE GAGNON
Intimée
PAR ORDRE DE LA COUR
AVIS EST DONNÉ à JOHANNE GAGNON, intimée qu'une requête pour garde légale et physique d'enfant sera présentée pour adjudication en salle 2.02 à la Place de la Justice à Montréal le 22 novembre 1983 à 9 heures 30 a.m. ou aussitôt que Conseil pourra être entendu et veuillez agir en conséquence.
DE PLUS, une copie de la requête pour garde légale et physique d'enfant, affidavit et avis a été laissée à son intention au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal.
MONTRÉAL, ce 5 octobre 1983
ME MARCELLE AUBRY,
Protonotaire-Adjoint
ME SOPHIE-LOUISE OUIMET
7190 St-Denis
Montréal, Québec
H2R 2E2
Tél: 273-1525

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
**COUR SUPÉRIEURE**
No: 500-05-012770-838
ROBERT GAGNÉ, domicilié et résidant au 205 Côte Ste-Catherine, app. 1502 à Montréal,
Demandeur
-vs-
ALAIN SAN GIORGIO, actuellement d'adresse inconnue,
Défendeur
PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur ALAIN SAN GIORGIO est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 jours de la présente publication.
Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis au défendeur a été laissée au greffe de la Cour Supérieure, au Palais de Justice de Montréal, à l'intention du défendeur.
Montréal, le 5 octobre 1983.
Me Claude Picard
LAMOUREUX, FORTIN,
ROUSSEAU, COSSETTE
276 St-Jacques, suite 727
MONTRÉAL (Québec) H2Y 1N3
Tél.: 845-8241
Procureurs du Demandeur

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5 Tél.:934-0272
Télex 05-268656 Cable MARION
Télécopieur international Xerox 400

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

BELZILE, ST-JEAN
SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
PIERRE BARBEAU, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

Samson Bélair
Comptables agréés
Québec, Toronto, Vancouver, Sherbrooke, Kitchener, Gaspé, Hinton, Montréal, Calgary, Rimouski, Saint-Hyacinthe, Sept-Iles, Coaticook, Ottawa, Edmonton, Trois-Rivières, Gatineau, Matane, Amos

GINETTE CARON
M.C.P.P.Q.
PHYSIOTHÉRAPEUTE
Rééducation posturale globale (méthode mézières)
4970 CHEMIN QUEEN MARY
SUITE 24 MONTRÉAL H3W 1X4
SUR RENDEZ-VOUS
(514) 340-1095

GAËTAN HOULE
HUISSIER
DE L'ÉTUDE JUNEAU & HOULE HUISSIERS
1870 De Lunebourg, Suite 10, Vimont, Laval, Qué. H7M 2A1
(514) 681-2248

HENRI JUNEAU
HUISSIER
DE L'ÉTUDE JUNEAU & HOULE HUISSIERS
1870 De Lunebourg, Suite 10, Vimont, Laval, Qué. H7M 2A1
(514) 681-2248

Université du Québec à Montréal

Mme Florence Junca-Adenot

Le recteur de l'UQAM, monsieur Claude Pichette, a le plaisir d'annoncer la nomination de madame Florence Junca-Adenot au poste de vice-rectrice à l'administration et aux finances de l'Université.

Docteur en économie de gestion, madame Florence Junca-Adenot occupait depuis avril 1980 jusqu'à sa récente nomination, le poste de vice-rectrice aux communications; antérieurement elle avait rempli diverses fonctions à l'intérieur de l'Université.

certificats de DÉPÔT GARANTI doublement avantageux

12 1/4 % (5 ans)
Intérêt annuel
Dépôt minimum 1 000 $

10 % (15 mois)
Intérêt à l'échéance
Dépôt minimum 1 000 $

• Taux sujets à confirmation

TRUST GÉNÉRAL
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec
Montant maximum garanti: 60 000 $ par client

NOUVELLE SUCCURSALE! CENTRE ROCKLAND, NIVEAU 2. TÉL.: 341-1414

PORTEFEUILLE-PLACEMENTS GRATUIT!
Demandez-le à l'un de nos conseillers financiers.

Montréal/University: 1100, University, 871-7200
Montréal/Place Ville-Marie: Galerie des Boutiques, 861-8383
Outremont: 1, Vincent d'Indy, 739-3265

# Annonces classées 286-1200

## ■ Ameublement

Liquidons succession. Salle à manger 9 mcx, tapis Kerman 9'x12', c.c. avec lit "king", service à the Royal Crown Derby patron Imari, service à dîner complet pour 12 Minton, ménagère sterling pour 12, service à thé et café Sterling, 3 bergères style Louis XV, tables, lampes, sauta, broderies, etc. 1535 o. Bernard app. 27, 271-8535 de 10 h à 19 h. 11-10-83

CURIO, chêne massif, éclairage sous rhéostat, 4 tablettes de verre 6' x 3' x 15". 667-7085. 11-10-83

MURALE bibliothèque/discothèque. Mélamine et verre. Type Caron. Modules interchangeables. 667-7085. 11-10-83

## ■ Antiquités

MEUBLES LOUIS XIII, chêne et velours Yorgal. Artisanat du Meuble Québécois. 1 causeuse, 1 fauteuil, tables. 667-7085. 11-10-83

GRAMMOPHONE avec cornet, berceau suspendu, argenterie, horloges, lampes, persiennes, paravents, artisanats, couvre-lits, foulards 276-0811. 14-10-83

DÉCAPAGE de meubles et boiseries, finition et traitement du bois. Tél.: 642-8278. 11-10-82

BAIGNOIRES antiques retapées. Couleurs au choix. Monsieur Baignoire. 336-1133. 12-10-83

PIN 18e, 19e siècle Québec, choix exceptionnel d'antiquités québécoises, très bonne réduction. Eastman (514) 297-3263. 11-10-83

**ENCAN D'ANTIQUITÉS**
**DIMANCHE, 9 OCTOBRE à 13H.**
Vous aimez les antiquités et voulez faire de bonnes affaires, ce sera l'occasion! Ensemble de salle à dîner 9 mcx Queen Ann, bonnetière en pin CIRCA 1850, vaisselier en chêne à vitres bombées, ensemble de chambre à coucher en noyer 3 mcx Victorien d'époque 1875, horloge grand-père, lit double en laiton, glacière en chêne, coffre en pin à moulures en V, ensemble de salon 3 mcx, horloges Seth Thomas (Westminster Chimes), ensemble de vaisselle 100 mcx à motifs floraux Alfred Meakin, commode victorienne en acajou et nombreux autres articles (plus de 300).
*L'encan se tiendra à*
**LA BARRE 500**
**2019 boul. Taschereau, Longueuil**
**LA BELLE ÉPOQUE ANTIQUE**
**1-224-5346**
11-10-83

**VENTE AUX ENCHÈRES**
**Iegor de St-Hippolyte**
*commissaire-priseur*
**MERCREDI 12 oct. 83 à 20h**
**TABLEAUX**
**ART MODERNE**
**CANADIEN**
Environ 150 oeuvres d'Artistes Canadiens dont S. Cosgrove, R. Richard, A. rousseau, L. Ayotte, P. Soulikias, L. Gervais et quelques peintures, dessins et gravures d'Artistes Européens.
Exposition: samedi 8 oct., mardi 11 oct. et mercredi 12 oct. de 10h à 18h.
Catalogue disponible sur place.
**HÔTEL DES ENCANS DE MONTRÉAL**
**4521 boul. St-Laurent**
**(au nord du boul. Mt-Royal)**
**tél.: 849-2505**
**La Gazette de l'Hôtel des Encans, disponible par abonnement à cette adresse vous renseignera sur les prochaines ventes.**
11-10-83

## ■ Appartements / Logements

COURT TERME, meublés, superbe app. maisons, tout inclus, 6 à 12 mois. Troc-Vacances, 875-2577. 14-10-83

## ■ Appartements/Logements

C.D.N. — Fendall, près Univ., haut duplex, 7½, 2 c.c., chauffé, garage, libre 1er nov. 738-3984. 11-10-83

CENTRE — Bas triplex, spacieux, 8½, équipé, rénové, victorien, baywindows, varatane, proche Berri. Soir 845-5623. 17-10-83

C.D.N. adj. Outremont, bas duplex, 5½, chauffé, garage, possibilité partager bureau, sous-sol. 737-5759. 11-10-83

FACE U. de M. — Haut duplex, 7½, rue tranquille, cuisine rénovée, prix à discuter. 737-4362. 17-10-83

C.D.N. — grand 3½, Van Horne près Decelles, poêle-réfrigérateur, taxes d'eau inclus, libre immédiatement. Mme Lemieux 733-5114. 15-10-83

N.D.G. — Bas duplex 5½, inst. laveuse-sécheuse, rangement au sous-sol, garage, cour. $410./mois non chauffé. 488-8482. 11-10-83

PRÈS PARC LAFONTAINE, luxueux 12 pièces, rénové, $650./mois, non chauffé. Après 19 h. 522-5880. 11-10-83

APP. LUXUEUX. Très grand 5½ complètement rénové. Plafond élevé, très éclairé, avec terrasse et puit de lumière. Tapis de couleur au choix du locataire. 600$/mois. 4225 St-Denis, 844-3261. 11-10-83

GRAND LUXE. Calme, Appartement 2 étages, 8 pièces, 4 c.c. rénové, près Carré St-Louis, chauffé, autres commodités. 850 $/mois. 288-5903 (entre midi et 18h); en matinée 845-9011. 18-10-83

RUE LAVAL près Carré St-Louis. 7½ entièrement rénové. 725 $/mois - chauffage. 521-4798. 22-10-83

OUTREMONT. Édouard-Montpetit, près UdeM. 4½, tout compris, tapis mur à mur. Libre immédiatement. 400.$/mois. 735-6139. 1-11-83

ROSEMONT, 4e avenue, 2e étage, libre, 2 balcons 15', fenêtres 3 côtés, 6 pièces dont 5 fermées, chauffage individuel, 220 volts. 278 $/mois, 721-7277. 11-10-83

OUTREMONT, boul. St-Joseph. 4½, conciergerie, eau chaude, frigo/cuisinière, plafonniers, taxe d'eau, 375 $/mois, 1er nov., 272-0773. 14-11-83

CDN, beau duplex, bas, 6½, chauffé, balcons, ensoleillé, tranquille. Préférences adultes 738-1467. 11-10-83

ROSEMONT 44e avenue. Triplex 3½, très propre, beau secteur, calme, commodités, métro, parc, magasins, église. 260 $/mois après 17 h. 729-9846. 14-10-83

CHRISTOPHE-COLOMB, près de Mont-Royal, 5½, 400 $/mois, chauffage et électricité non compris. 521-0810 après 12 h. 11-10-83

SOUS-LOCATION 3½ RockHill 4870 Côte-des-Neiges, 360 $/mois chauffé. 279-5015. 11-10-83

OUTREMONT, 4½, chauffé, eau chaude payée, 320 $/mois, 273-1944, 738-7378. 14-10-83

LONGUEUIL, grand 5½, chauffé, entrées laveuse/sécheuse, libre, frais peint 659-7397, 632-1335. 11-10-83

1201 ST-HUBERT, grand 6½ rénové, sur 2 étages, 575 $/mois, chauffé. 525-1027. 11-10-83

## ■ Appartements à partager

ARCHITECTE grec idéaliste désire partager appartement avec compagne esthète. M. Pandelis 465-1981. 11-10-83

## ■ Autos à vendre

SCIROCCO 82 rouge 55,000 klm, air climatisé, alarme, balance de garantie 3 ans, 9,500 $. 342-5706. 13-10-83

MERCEDEZ 230 1976, excellent état, 7,500 $ ou meilleure offre 658-0177. Particulier. 14-10-83

MERCEDEZ 300D 1975. Carosserie, mécanique impeccables 8,700 $ ou meilleure offre. 661-3953. 14-11-83

## ■ Bureaux à louer

BUREAUX professionnels, 1,500 pi.², refaits à neuf, près métro Laurier. 844-3663, 256-7227. 29-10-83

BUREAUX aménagés à louer, approx. 1800 pi.², rue St-Denis près Métropolitain, disponibles 1er nov., tél.: 387-5072. 14-10-83


Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.


## LES MOTS CROISÉS

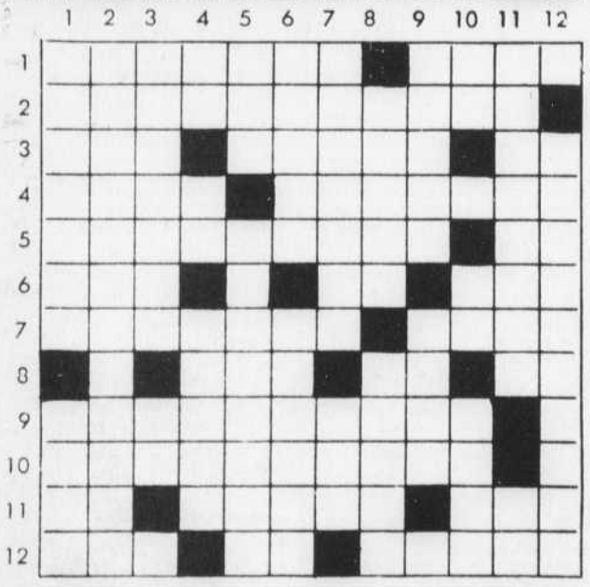

**Horizontalement**

1—Creuser un ravin par des ravines. — Partie de la livre.
2—Mesure de l'opacité de certaines substances.
3—Partie périphérique des grains des céréales. — Premières plumes des oiseaux nouvellement éclos. — Plomb.
4—Vin. — Chirurgien français (1879-1955).
5—D'Italie. — Dans.
6—Souverain. — Tellure. — Grain farineux, excellent aliment.
7—Suppression de mots qui ne sont pas indispensables pour la compréhension de la phrase. — Creux.
8—Patriarche biblique. — Lettre grecque (16ième). — Dans.
9—Action de déférer en justice.
10—Ancienne danse.
11—Sert à lier. — Liquide dont on se sert pour écrire. — Insecte sans ailes.
12—Propre. — Tellure. — Opinion qu'on soutient et dont on cherche à démontrer la vérité.

**Verticalement**

1—Grand chapelet. — Dans une région calcaire, puits naturel.
2—Conformité à la doctrine des Apôtres.
3—Battant. — Chlore.
4—Quatre-vingt-dix-neuf. — Lui. — Plante à fleurs jaunes.
5—Habitation. — Qui impressionne.
6—Personne qui cherche à en égaler, à en surpasser une autre. — Réunion d'une assemblée constituée.
7—Seconde vente de quelque chose. — Trois fois.
8—Sans éclat. — Canard sauvage.
9—Urticacée couverte de poils. — Action de porter atteinte à ce qu'on doit respecter.
10—Nickel. — D'un verbe gai. — Insecte des eaux stagnantes.
11—Étoile variable pulsante à courte ou moyenne période. — Charpente du corps humain.
12—Se dit des corps apparentés au benzène.

**Solution d'hier**

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | R | E | J | O | I | N | D | R | E | ■ | A | G |
| 2 | E | P | A | U | L | E | E | ■ | V | A | I | R |
| 3 | N | A | V | A | L | ■ | G | L | A | B | R | E |
| 4 | A | R | E | T | I | E | R | ■ | D | O | ■ | C |
| 5 | C | ■ | L | E | S | T | E | M | E | N | T | ■ |
| 6 | L | A | I | ■ | I | O | ■ | O | R | D | R | E |
| 7 | E | N | N | O | B | L | I | R | ■ | A | I | S |
| 8 | R | U | E | L | L | E | ■ | P | A | N | ■ | C |
| 9 | I | R | ■ | T | E | ■ | C | H | U | T | E | R |
| 10 | O | I | S | E | ■ | B | R | I | S | ■ | M | I |
| 11 | N | E | A | N | M | O | I | N | S | ■ | E | M |
| 12 | S | ■ | C | ■ | E | N | C | E | I | N | T | E |

## ■ Chalets à louer

Entre Ste-Agathe et St-Donat, grand chalet luxueux, foyer de pierres, ski, libre immédiatement. 2,200 $. 661-9993, 487-2948. 11-10-83

Estérel, lac Dupuis à proximité pistes de ski de randonnée. Chalet 4 c.c., chauffée, électricité, ensoleillé, 2 foyers, disponible 1 nov. au 1 mai. 342-4691 (sur semaine) et 1-228-2689 (week-end). 11-10-83

STE-ADÈLE, coquette petite maison, foyer, site magnifique, 2 c.c., ski alpin et randonnée. Soir sur sem. et sam. matin 272-7769. 11-10-83

BIJOU de chalet près Mont-Tremblant, bord lac Supérieur, site superbe, 6½, tout compris, $3,500. hiver. 284-9208 ou 1-819-688-5552. 11-10-83

MONT-TREMBLANT. Chalet peut recevoir à coucher 8 pers. 1 nov. au 30 avril./1500.$ (819) 425-7428. 11-10-83

VERMONT, Jay Peak, maison de ferme sur 30 acres, services, ski fond/alpin, 4 c.c., garage, foyer. Pour saison, mois ou semaine. 279-1929, 1-802-326-4717. 11-10-83

ST-DONAT, lac Ouareau. Maison de campagne, 4 c.c., grand séjour avec foyer. Tout confort. Route 125 à 1 mille des pentes. Saison hiver. Tél.: (819) 424-5579, 735-4800. 14-10-83

ORFORD SUR LE LAC. Superbe chalet 3 c.c., salon, salle à dîner, foyer, 5 min. des pentes, saison 3,800$ (514) 297-2213, 488-4089. 11-10-83

**MAISON DE CAMPAGNE**
en pierre.
4 acres sur bord du lac. 2 étages, 5 c.c., foyer, 2 s.b., lave-vaisselle, laveuse/sécheuse, meubles en érable, 20 km de Ste-Agathe.
Ski de fond et alpin. 15 nov. au 1er mai: 5,300.$ + chauffage.
861-4665 (819) 326-1285
14-10-83

## ■ Chalets à vendre

CHALET ORIGINAL, résidence confortable, terrain exceptionnel, 2 milles d'un chalet de golf et ski, 20 milles de Drummondville. Accès facile, foyer, chauffage éelctrique, 27,000$. 739-0900. 14-10-83

ST-DAMIEN DE BRANDON, chalet hiver/été, 4½, chauffage électrique, poêle c. lente, grand terrain boisé, sports d'hiver. $25,000. 332-1987. 11-10-83

**VAL MORIN**

Chalet en bois rond, 3 chambres à coucher, foyer en pierres, vue superbe sur lac Raymond, terrain boisé de 40,000 pieds. Prix: $25,000. Information: Réjane Payette, 435-3443.
11-10-83

## ■ Commerce à vendre

RESTAURANT/BAR bien situé centre-ville rue Bishop. Ventes annuelles: 600,000 $. Capacité 140 avec gazebo, 95 sans gazebo. Prix négociable avec ou sans bâtisse. 932-0592, 482-3247. 11-10-83

OUTREMONT. Boucherie-épicerie licenciée, fruits et légumes, bon chiffre d'affaires. Estelle Trudel 737-8691. Trust Royal Courtier, 735-2681. 14-10-83

## ■ Condominium à louer

ILE DES SOEURS, condominium 2 chambres. Bord de l'eau. Grande terrasse. $850./mois incluant chauffage élect. etc. Lyse Vinet Daniel 672-0235, 761-5051. Trust Royal, courtier. 11-10-83

ST-LAMBERT, condominium 7½, $750., site tranquille, très bien situé, construction récente, tapis mur à mur, foyer, garage, patio. 766-3504, 465-0230, 363-4294. 11-10-83

## ■ Condominium à vendre

VIEUX-MONTRÉAL, Cours Le Royer, 1440 pi.², superbe unité de coin, foyer, poutres et murs de briques, 9 fenêtres, air climatisé central, $107,000. aussi loft, 1040 pi.², $78,000. Louise B. Lacas. Tél.: 488-0625, 481-0241. A.E. Lepage, courtier. 11-10-83

**ST-LAURENT ET PRINCE-ARTHUR**
3 chambres à coucher, 2 étages (loft et pièces fermées) 2,000 pi.², sauna, salle de lavage, cour paysagée. Restauration faite par ébéniste. Design. 125,000 $. **849-7428.**
11-10-83

## ■ Copropriétés à vendre

OUTREMONT: 5½, co-propriété dans triplex, partiellement rénové. Rue Querbes près Laurier. 276-6840. 1-11-83

OUTREMONT, 6½, très ensoleillé, Bernard et Dollard, discrètement rénové, très bon état, balcon, $60,000. Tél. soir 270-5424. 11-10-83

FREEPORT: LUCKYAN TOWERS SOUTH, condo sur terrain de golf Luckyan, sur coin avec 4 balcons, luxueux et meublé, 2 s.b., air climatisé central, piscine, jardin, tennis et restaurants, auto disponible, directement du proprio 115,000$ U.S. 334-5476. 14-10-83

CARRÉ ST-LOUIS, rez-de-chaussée, 7 pièces, 2 s.b. G. Hétu 668-4808 Courtier. 14-10-83

NDG Wilson entre Sherbrooke et De Maisonneuve. Haut duplex 7½, boiseries, foyer, puits de lumière, 60,000$. 488-7832. 11-10-83

405 PRINCE ARTHUR ouest. Immeuble de pierres grises, construction 1900-1, excellent état, 3½ en copropriété indivise, appr. 500 pi.², 25,000$, comptant: 7,500$. Charges mensuelles approximatives: hypoth., chauffage, taxe foncière, assurances, entretien: 300$, salle de lavage au s.s. renseignements: 277-5954. J.N.O.

CHERCHE 2 partenaires pour achat en copropriété, secteur Plateau Mont-Royal. 521-2624. 11-10-83

## ■ Demandes d'emploi

**TRADUCTION**
**Santerre et Guarragi**
générale, technique, commerciale
Anglais-Français
Italien-Français
Rédaction - Révision
Prix avantageux
**632-0659**
**768-8637** 11-10-83

## ■ Déménagement

CONSEILLER en petits et gros déménagements. Jean-Paul 676-0730. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances. Téléphone 253-4374, J.N.O.

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

## ■ Divers

SAUNA ROYAL. Parfait état. Vente rapide. 627-2887. 14-10-83

**Monsieur Baignoire®**
**Faites ré-émailler vos baignoires sur place ou en atelier.**
Bidets, tuiles, etc. Procédé européen d'origine. Toutes teintes. Fini grand lustre.
Estimation: **336-1133.**
Si occupé: **336-4945.**
11-10-83

## ■ Entrepreneurs

RÉNOVATION & CONSTRUCTION GLEETON ENR. — Tous genres de rénovation et construction. Tél. 352-1366. 11-10-83

## ■ Fermes à vendre

CANTONS DE L'EST (limites Granby): près autoroute, ferme 230 acres, 80 boisés, 150 culture, propriété 3 c.c., étable, remise. Inf.: Philippe Pellerin, Trust Royal, courtier. Bur.: 514-378-0158, rés.: 514-372-3651. 11-10-83

## ■ Gardiennes demandées

QUÉBEC, Haute-Ville, enfant 6 mois, 5 jours/semaine. (418) 688-1902. 18-10-83

## ■ Hébergement

MAISON STE-URSULE au coeur du Vieux Québec. Chambres avec cuisine. Prix réduits: $15. et plus. Rés. (418) 694-9794. 11-10-83

## ■ Locaux commerciaux à louer

ESPACE pour expositions. Superbe puit de lumière, éclairage naturel excellent, spacieux avec place centrale 25' de hauteur, bien situé sur rue St-Denis. 844-3261. 14-10-83

## ■ Maisons à louer

LAC MEMPHREMAGOG, maison canadienne, vue sur le lac près pentes de ski, 3 c.c., foyer, garage, hiver 83-84, $3,500. plus chauffage. 737-5360, 1-819-843-7880. 11-10-83

STE-ANNE-DES-LACS, 5 pièces, foyer, 6 rue des Érables, près pentes de ski. 729-6413. 11-10-83

GLEN SUTTON (Cantons de l'est) maison de campagne à louer, nov. à mai. Bungalow, 3 c.c., foyer Acorn, paysage merveilleux, ski de fond, 20 min. de 3 centres de ski alpin. 2,000 $ non-chauffée. Références. 1-538-5598 (week-end), en semaine: 523-8634, 481-6536. 11-10-83

## ■ Maisons mobiles

SUTTON, maison mobile Paramount, 12 x 66, entièrement meublée, située près pentes de ski. Sem. 647-5901, weekend 538-2767. 14-10-83

## ■ Offres d'emploi

SECRÉTAIRE juridique bilingue, min. 10 ans d'expérience, droit matrimonial. 844-3077. 12-10-83

SECRÉTAIRE juridique à temps partiel, expérience en droit corporatif, bilingue, 288-5532. 14-10-83

**SECRÉTAIRE JURIDIQUE**
2 ans d'expérience au minimum. Le contexte commande de l'initiative, de la responsabilité, de l'entregent. En retour un lieu de travail agréable et une juste rémunération. À Chambly:
**658-7531** 14-10-83

**ÉQUIPE DYNAMIQUE RECHERCHE**
**PROFESSEURS DE FRANÇAIS LANGUE SECONDE**
Pour cours intensifs fins de semaine. Approche fonctionnelle, communicative. Formation universitaire en didactique et expérience enseignement aux adultes, essentielles. 250$ pour 11 heures d'enseignement. Appeler: Service Professionnel Linguistique 287-1822 (de 9 à 17 h) pour formulaire "demande d'emploi".
11-10-83

**VENDEUR DEMANDÉ**
pour le Lac St-Jean, Septîles, Québec et ses environs, pour représenter un importateur et distributeur de Montréal de pullovers pour dames de foulards de gants et de divers accessoires. Commissions et comptes courants. Toutes réponses à cette offre devra contenir les références usuelles. LE DEVOIR, dossier 101, C.P. 6033 Succ. Place d'Armes Montréal H2Y 3S6.
**12-10-83**

## ■ Offres de service

COUTURIER Haute couture. Réparation, finition et confection diverses. (jupes, nappes, napperons, etc.) 524-2933. 11-10-83

## ■ On demande

ON DEMANDE pension dans Outremont, dame 60 ans, retraitée de la Fonction Publique, paierait bon prix pour chambre privée confortable, repas préparés, environnement agréable. 738-5248. 14-10-83

## ■ Perdu/Trouvé

PERDU CHIENNE ADULTE sans collier. Braque allemand couleur: brune et blanche, poil ras. Près Carré St-Louis samedi 1er oct. Inf.: Jacques ou Anne 273-9271, 739-4451. TRÈS BONNE RÉCOMPENSE. 14-10-83

## ■ Offre d'emploi

## ■ Offres d'emploi

**COMPAGNIE DE GESTION MÉDICALE**
**RECHERCHE**
**SECRÉTAIRE MÉDICALE**
**(centre-ville)**

**Résumé du poste:**
facturation des demandes de paiements d'honoraires à la R.A.M.Q.

**Formation académique:**
détenir un certificat de secrétaire médicale

**Expérience:**
2 ans de travail lié à l'emploi
excellente connaissance de la technique de facturation à la R.A.M.Q.
(facturation des actes médicaux pour médecins spécialistes)

**N.B.**
Seules les candidates ayant une expérience dans la technique de facturation à la R.A.M.Q. seront retenues.

*Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 21 oct. 83 à:*

**LE DEVOIR, dossier 102 c.p. 6033 succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6**
11-10-83

## ■ Piano

PIANO à vendre Yamaha, droit, noir, 48 pouces, état neuf, prix négociable ($4000.) tél.: 731-5479. 11-10-83

PIANO droit ancien, Sherlock-Manning, très bel instrument, parfait état, sonorité exceptionnelle. 2000 $. 323-4519. 11-10-83

## ■ Propositions d'affaires

RECHERCHONS investisseurs sérieux pour prendre part à un commerce de réparation nautique dans le cadre des GRANDS VOILIERS 1984. (418) 659-4229 jour et soir. 11-10-83

## ■ Propriétés à vendre

CANTONS DE L'EST, près Lac Massawipi, maison à vendre 8 pièces, complètement rénovée, sur 2 acres (819) 838-5797, (819) 876-5415. 11-10-83

REPENTIGNY, bungalow de 18 ans, sous-sol fini, grand terrain, $56,000. 581-9744. 11-10-83

Très belle maison pièces sur pièces, 19e siècle, 22' X 31', plancher 2e étage en pin; pour reconstruction. Tél. (819) 425-8531 le jour, (819) 425-2283 le soir. 11-10-83

WESTMOUNT, cottage anglais, toit ardoise, 8½, 3½ toilettes, foyer, garage, $215,000, rue De Casson, nord de Sherbrooke, 3 min. du métro et d'école française. Aubaine! Tél. 931-8697 soir et weekends. 11-10-83

**Trust Royal**
**COURTIER**
**ORMSTOWN:** Bungalow en brique, 7 pièces, 3 chambres à coucher, foyer, garages, piscine, grand jardin, $175,000. M. Bélanger 735-2681, 731-4311. Appartement charmant, 1,350 p.c., dans immeuble historique "La Caserne". Poutres et mur intérieurs en brique d'origine. Foyer naturel. Prix raisonnable. Mme L. Mercier 735-2681, 279-9404
11-10-83

LACOMBE, près UdeM. Magnifique duplex 2 x 8½, s.s., aménagé, grand jardin, 2 garages. Revenus 12,000 $. Vente privée. 195,000 $. 735-2096, 738-6804. 17-10-83

NDG, grand duplex rue Marcil près de Monkland. 2 fournaises, foyers, boiseries. Madeleine Lafrance 483-2770, 484-9716. Montréal Trust, courtier. 11-10-83

**A. E. LePAGE**
**Le nom qu'un ami recommande!**
**N.D.G.** — Vendôme. Duplex Lambert, 6½, 7½, chêne à profusion, garage, exclusivité. Guy Labrecque 935-8540. Dom. 488-3770.
**OUTREMONT,** 19 Les Hautvilliers, spacieuse, ultra-moderne, sous-sol complet, garage double. Visites dim. G. Labrecque 488-3770.
11-10-83

N.D.G. — Duplex 7½, 8½, construction Lambert, foyer, boiseries en chêne. $160,000. 487-3547. 11-10-83

VILLE SAINT-LAURENT, rue St-Charles. Duplex semi-détaché en bon état, garage double, grande cour, secteur tranquille. J.G. ÉMOND 374-2215, 256-1034. IMMEUBLES ST-MARC COURTIER. 11-10-83

OUTREMONT — Cottage de pierres, 9 pièces plus sous-sol fini, "den" avec foyer en marbre, garage en façade, coin jardin, $195,000. Louise B. Lacas, 481-0241. A.E. Lepage, courtier. 11-10-83

## ■ Propriétés à vendre

## ■ Propriétés à vendre

Maison canadienne centenaire, terrain paysagé 53,000 pi.², arbres fruitiers, site extraordinaire, vue unique sur le fleuve.
12-10-83

AHUNTSIC ouest. Duplex 2 x 5½ avec Bachelor. 150,000 $. G. Hétu 668-4808, courtier. 14-10-83

WESTMOUNT (Adj.) — Cottage semi-détaché. 5 chambres à coucher. 2 salles de bain. Décoration professionnelle. C'est à voir! Claire Duhamel 484-8924, 934-1818. Courtiers Montréal Trust. 11-10-83

NDG: Cottage, magnifique pour le professionnel, foyers, possibilité bureau au sous-sol. R. COOPERMAN 735-2761. LE PERMANENT COURTIER. 11-10-83

**OUTREMONT**
**BELLE RÉSIDENCE FACE AU PARC PRATT**
Grandes pièces ensoleillées. Boiseries, 2 foyers, garage, terrasse.
Ouvert aux visiteurs, le dimanche 9 octobre de 14 à 17h
Vente privée
**1785 Lajoie**
**739-9783**
11-10-83

ULVERTON (près de Richmond). Maison à pignons 2 étages 8½ pièces, chauffage électrique, une lucarne, galerie couverte sur 2 faces, 34,000 $. Demandez André le jour (819) 477-5416; soir et week-end (819) 826-3287. 14-10-83

OKA — (POINTE-AUX-ANGLAIS). Vous aimez un site reposant? Maison hiver-été, terrain 20,000 pi.², paysagé, face au lac, 6 pièces, r.-de-c., sous-sol entièrement aménagé, chauffage électrique, foyer, solarium. Venez peindant que tout est encore beau! Prix négociable. 479-8000. 11-10-83

AHUNTSIC, bord de l'eau, terrain 6,800 pi. approx., cottage colonial exclusif, semi-détaché, condition impeccable. Prix demandé par agent d'immeuble $187,500. Aubaine de propriétaire $169,000. FAUT VENDRE! 381-6995. 11-10-83

**TRUST GÉNÉRAL**
**OUTREMONT:** Choix intéressant de co-propriétés de $45,000. à $74,000. Louise Valois 733-6681.
**OUTREMONT:** Cottage 7 pièces, très clair, rez-de-chaussée spacieux. Jean Drouault 733-9753.
**OUTREMONT:** Co-propriété 3x8½, $45,000. chacun, 2 vacants, 3x7½ rénové $54,000. chacun. Pierre Pétrucci 342-1039.
**OUTREMONT:** Belle maison sur le Mont-Royal, 4 chambres, boudoir RDC, planchers magnifiques. M. Asselin 279-9803.
**OUTREMONT ADJ:** Co-propriétés bien situées, près Laurier. I. Viaud 341-4391.
11-10-83

## ■ Propriétés à vendre

## ■ Propriétés à vendre



"Mont Ste-Anne, maison bicentenaire, dans ville de Beaupré, 3 m. du Mont Ste-Anne. Aubaine pour connaisseur."
**Tél.: 827-4533 entre 09 hrs et 16 hrs.**
**827-4296 entre 19 hrs et 21 hrs.** 11-10-83

## ■ Propriétés à vendre

## ■ Propriétés à vendre

## ■ Propriétés à vendre

**FRANK NORMAN** INC. COURTIER LICENCIÉ
**RÉSIDENCES DE CHOIX**
**OUVERTES AUX VISITEURS — DIMANCHE**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| V.M-R | 1-3 | 551 Algonquin | OFFRES | Louise Longtin | 342-9393 |
| V.M-R | 1-3 | 608 Berwick | $179,500 | Lola Aucoin | 342-6080 |
| V.M-R | 2-4 | 405 Trenton | $200,000 | Madeleine Touchette | 738-7285 |
| V.M-R | 2-4 | 134 Simcoe | $225,000 | Céline April Lamer | 342-5728 |
| V.M-R | 2-4 | 1830, crois. Surrey | $289,000 | Garnet Pride | 733-4396 |
| V.M-R | 2-4 | 74 Lazard | $129,000 | Paule Jarry | 731-6683 |
| V.M-R | 3-4:30 | 115 Trenton | $130,000 | Louise Longtin | 342-9393 |
| V.M-R | 3-5 | 585 Portland | $199,500 | Lola Aucoin | 342-6080 |
| V.M-R | 3-5 | 132 Cornwall | $119,000 | Ernest Skutezky | 737-5281 |
| Adj. Westmount | 2-4 | 2985 Cedar | $209,000 | Lise Beauchemin | 481-4688 |

**BUREAU: 731-6817**
3-10-83

# LA MÉTÉO

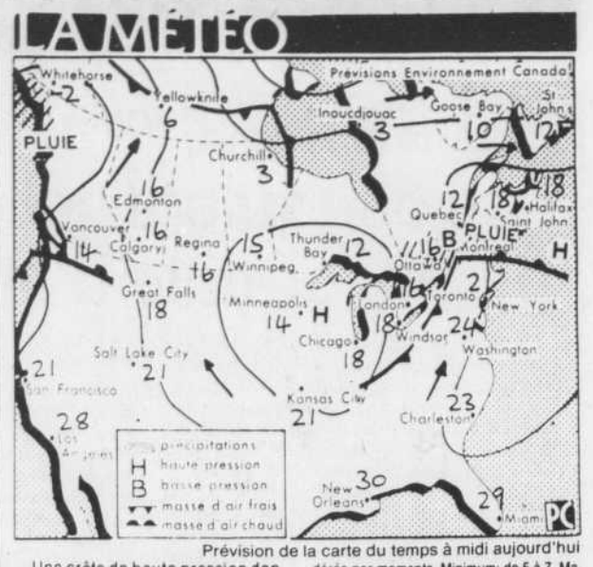


Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Une crête de haute pression donnera du beau temps cette nuit sur le sud-est du Québec alors que les autres régions garderont passablement de nuages. Une perturbation en provenance des Grands-lacs passera rapidement samedi près de la vallée du Saint-Laurent et atteindra samedi soir la Basse CÔte-Nord. Dimanche une zone de haute pression ramènera lentement du beau temps mais les températures demeureront sous la normale saisonnière.

### MONTRÉAL

Ennuagement suivi d'averses. Nuageux avec quelques averses dispersées. Vents modérés et frais. Probabilité de précipitations: 80 %. Min.: près de 6. Max.: près de 15. Demain: beau et venteux.

### QUÉBEC

Abitibi, réservoirs Cabonga et Gouin: pluie se changeant en quelques averses de pluie parfois mêlée de flocons de neige. Vents modérés par moments. Minimum: de 1 à 3. Maximum: de 7 à 9. Probabilité de précipitations: 80 %. Demain: ciel variable et frais.

Témiscamingue, Pontiac-Gatineau et La Lièvre: nuageux avec averses et vents modérés par moments. Minimum: de 5 à 7. Maximum: de 10 à 12. Probabilité de précipitations: 70 %. Demain: beau et frais.

Laurentides, Mauricie, Réserve des Laurentides: nuageux avec averses et vents modérés par moments. Minimum: de 3 à 5. Maximum: de 11 à 13. Probabilité de précipitations: 80 %. Demain: ciel variable.

Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville: ennuagement suivi d'averses. Minimum: de 6 à 8. Maximum: de 13 à 15. Probabilité de précipitations: 80 %. Demain: beau et frais.

Région de Montréal. Coucher du soleil, samedi: 18h24; lever, dimanche: 7h02.

Région montagneuse de l'Estrie-Beauce: ennuagement tôt samedi matin. Des averses par la suite. Minimum: de zéro à 3. Maximum: de 13 à 15. Probabilité de précipitations: 80 %. Demain: beau et frais.

Québec, Rivière du Loup, La Malbaie: nuageux avec averses et vents modérés par moments. Minimum: de 1 à 4. Maximum de 9 à 11. Probabilité de précipitations: 80 %.

Lac Saint-Jean, Saguenay, Baie Comeau: nuageux avec averses et vents modérés par moments. Minimum: de zéro à 3. Maximum: de 9 à 11. Probabilité de précipitations: 90 %. Demain: ciel variable et frais.

Rimouski, Matapédia, Sainte-Anne des Monts, Parc de la Gaspésie, Gaspé, Parc Forillon: Ennuagement tôt samedi matin suivi de quelques averses. Vents modérés par moments. Minimum: de 1 à 3. Maximum: de 10 à 12. Probabilité de précipitations: 60 %. Demain: ciel variable et frais.

## ■ Propriétés à vendre

OUTREMONT — Cottage prestigieux, 15 pces, pierre, const. 1ère qualité, grand terrain. J. & A. Laplante 672-1576. Trust Général, courtier. 11-10-83

ST-LAMBERT, prix réduit, cottage toit brique, sous-sol fini, 3 s.b., vue superbe sur le parc. Urgent! Shirley Soulard 672-6450. Montréal Trust courtier. 11-10-83

STE-ANNE-DE-BEAUPRÉ, tricentenaire Normand, rénovée, 50 x 24, planchers et escalier chêne, vue sur le fleuve. H. Paquet 418-525-9198. Bédard courtier, 418-681-6326.
11-10-83

R.D.P. — Joli bungalow brique, 7 pces, magnifique foyer, sous-sol fini, près bord de l'eau. D. Bouchard 687-6780. Trust Général, courtier. 11-10-83

**OUTREMONT**
**MAISON D'ARCHITECTE DE GRAND CARACTÈRE**
11 pièces sur 3 étages, terrasse, jardin, double garage, entrée privée pour professionnel.
**Fernande Seguin**
**584-2001**
**467-1120**
**Montréal Trust Courtier**
11-10-83

**Montréal Trust**
**OUTREMONT** — Élégante résidence de 10 pièces — boiseries, foyer naturel, plus BUREAU PROFESSIONNEL PRIVÉ COMPLET avec entrée indépendante — garage. Anne-Marie Larue 483-2177, 934-1818.
**11-10-83**

## ■ Services domestiques

PERSONNE pour faire cuisine à la maison et aider autres tâches ménagères. Temps partiel. 737-5737. 11-10-83

## ■ Terrains à vendre

RACINE ou AYERS CLIFF, 22 acres, boisé, ruisseau, choix de maisons, financement avantageux, long terme, 1-514-532-2455.
11-10-83

## ■ Propriétés à vendre

## ■ Société / Loisirs

**ATTENTION!!!**
**UNIVERSITAIRES SEULS**
Le Club des Diplômés Universitaires de Montréal Inc. se révèle le plus populaire des clubs sociaux, créé pour des personnes de niveau d'études supérieures qui sont seules. Organisme bilingue, sans but lucratif, le Club s'attache à donner un cachet de distinction aux activités de loisirs des célibataires. C'est le club idéal pour les hommes et les femmes intelligents, mûrs qui aiment se rencontrer pour danser, faire de nouvelles connaissances, mais que décourage l'atmosphère des bars. Renseignements au sujet de nos différentes activités **340-1515.**
**CLUB DES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES INC.**
11-10-83

**RENDEZ-VOUS...**
...est une agence de rencontre professionnelle. Une intervention discrète de notre part vous permettra de nouer des relations avec des gens sérieux. Nous servons exclusivement une clientèle distinguée. (Cadres, professionnels, femmes et hommes d'affaires).
Pour une brochure ou une consultation gratuite, téléphonez au: **282-0058**
**1117 ouest, rue Ste-Catherine**
**Suite 108, Heures de bureau: 1:00 PM à 8:30 PM**
12-10-83

**Pour les professionnels et hommes d'affaires,**
**UN CAPRICE...**
Celui de changer sa routine en changeant de bar.
De s'appliquer une thérapie anti-stress par un peu de sensualité de bon ton.
De vivre l'expérience d'attentions plus personnelles.
De parler, de regarder, d'écouter.
Et d'être bien.
**LE CAPRICE**
**4557, rue Saint-Denis**
**Métro Mont-Royal**
13-10-83

## ■ Propriétés à vendre

**Trust Royal Services immobiliers**

**Sutton:** Charmante maison de campagne complètement rénovée avec une grande addition spacieuse. 4 chambres à coucher, chambre des maîtres avec salle de bain et cabinet de toilette ensuite. Grand salon avec foyer brique, salle à dîner, salle

*Les Phillies s'approchent à une victoire de la Série mondiale*

# Un triomphe de 7-2 signé Hudson et Matthews

PHILADELPHIE (AP) — La recrue Charles Hudson n'a alloué que quatre coups sûrs aux Dodgers de Los Angeles et il a permis aux Phillies de Philadelphie de l'emporter 7-2, hier après-midi.

Garry Matthews a claqué son deuxième circuit de la série et il a produit trois autres points avec deux simples pour aider Hudson, un droitier de 24 ans, qui a retiré neuf frappeurs des prises et accordé deux buts sur balles seulement.

Cette victoire donne les devants 2-1 aux Phillies, qui pourraient mériter le championnat de la Ligue nationale dès ce soir quand Steve Carlton, qui a battu les Dodgers dans le premier match, sera au monticule. Les Dodgers feront confiance à Jerry Reuss.

Tom Lasorda, le gérant des Dodgers, refuse d'abdiquer, même si son équipe n'est qu'à une défaite de l'élimination.

« Quand nous avons entrepris cette série, j'ai compris qu'il s'agissait d'une série trois de cinq, a-t-il dit. Nous sommes dans la lutte jusqu'à ce qu'ils en gagnent trois. »

Charles Hudson, qui n'a permis que quatre coups sûrs, dont un circuit de deux points à Mike Marshall, s'est par ailleurs attiré les louanges de Lasorda et de Marshall.

« Pour ne permettre que quatre coups sûrs et deux points, il doit certes avoir lancé un bon match », a dit Lasorda.

Marshall a mentionné que les joueurs des Dodgers se sont élancés trop souvent sur des balles rapides hautes.

« Je ne crois pas que plusieurs frappeurs puissent bien faire contre ces balles rapides hautes, a-t-il dit. Je crois qu'il faut regarder passer ces lancers, mais nous ne l'avons pas fait. Je ne veux rien enlever à Hudson, il a très bien lancé. Mais nous ne devrions pas nous élancer sur ces tirs. »

Hudson, qui a passé ses deux premières années chez les professionnels dans la classe A, a été rappelé des mineures le 31 mai. Il a conservé une fiche de 8-8 en saison, dont deux défaites face aux Dodgers. Mais il avait remporté des victoires importantes dans la course au championnat et on l'a récompensé en le désignant pour commencer ce troisième match. S'il était nerveux, il ne l'a pas montré. Ce sont plutôt les Dodgers qui ont montré des signes de nervosité.

Les Dodgers ont mis sur pied leur seule attaque valable en quatrième. Dusty Baker a entrepris la manche avec un simple et, après deux retraits, Mike Marshall a claqué un très long circuit. Ce long coup devait être le dernier coup sûr des Dodgers.

« Nous avions remporté le championnat de notre division avec la meilleure fiche dans la classe A, a dit Hudson. Nous étions peut-être trop confiants, car nous n'avons marqué qu'un point. Et j'avais alors accordé quatre points, dont trois circuits en cinq manches.

« J'aime mieux être ici que dans les mineures. »

Gary Matthews, qui a produit quatre points produits grâce à un circuit et deux simples, a précisé qu'il n'avait jamais perdu confiance au cours de la saison régulière, même s'il a réchauffé le banc à plusieurs occasions.

Sa philosophie était écrite sur son T-shirt: *Je suis le sergent.*

« C'est Pete Rose qui me l'a donné et le message signifie qu'il faut prendre le commandement », a dit Matthews.

Enfin, Hudson a révélé qu'il avait dormi difficilement la veille du match, mais il s'est ressaisi dès le début du match.

« J'ai tout simplement oublié la fiche des Dodgers, 11-1, et ma propre fiche de 0-2 contre eux en me concentrant. »

**Hier**

| DODGERS 2 | ab | p | cs | pp | PHILLIES 7 | ab | p | cs | pp |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| S Sax 2b | 3 | 0 | 0 | 0 | Morgan 2b | 4 | 1 | 1 | 0 |
| Brock 1b | 4 | 0 | 0 | 0 | Rose 1b | 4 | 2 | 3 | 0 |
| D Baker cg | 4 | 1 | 2 | 0 | Schmdt 3b | 3 | 1 | 1 | 0 |
| Guerrer 3b | 4 | 0 | 0 | 0 | Lefebvr cd | 1 | 0 | 0 | 1 |
| Londrx cc | 4 | 0 | 0 | 0 | Lezcano cd | 2 | 0 | 0 | 0 |
| Marshal cd | 3 | 1 | 1 | 2 | Matthws cg | 3 | 2 | 3 | 4 |
| B Russel ac | 4 | 0 | 0 | 0 | Dernier cc | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Fimple r | 3 | 0 | 0 | 0 | GGross cc | 3 | 1 | 0 | 0 |
| Welch l | 0 | 0 | 0 | 0 | BDiaz r | 3 | 0 | 0 | 0 |
| APeno l | 1 | 0 | 1 | 0 | DeJesus ac | 4 | 0 | 1 | 1 |
| Lndsty fs | 1 | 0 | 0 | 0 | Hudson l | 4 | 0 | 0 | 0 |
| Honeycutt l | 0 | 0 | 0 | 0 | | | | | |
| Beckwth l | 0 | 0 | 0 | 0 | | | | | |
| Thoms fs | 1 | 0 | 0 | 0 | | | | | |
| Zachry l | 0 | 0 | 0 | 0 | | | | | |
| Totaux | 32 | 2 | 4 | 2 | Totaux | 31 | 7 | 9 | 6 |

| | | | |
|---|---|---|---|
| **Los Angeles** | **000** | **200** | **000— 2** |
| **Philadelphie** | **021** | **120** | **100— 7** |

Pproduit victorieux — Aucun.

E—DeJesus. LSB—Los Angeles 5, Philadelphie 5. 2B—D Baker, Schmidt. CC—Marshall (1), Matthews (2). BV— S Sax (1), Matthews (1). BS—Lefebvre.

| | ML | | CS | P | PM | BB | RB |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Los Angeles** | | | | | | | |
| Welch P,0-1 | 1 ⅓ | 3- | 0 | 2 | 1 | 2 | 0 |
| A Peno | 2 ⅔ | 4 | 2 | 2 | 1 | 3 | |
| Honeycutt | ⅓ | 2 | 2 | 2 | 0 | 0 | |
| Beckwith | 1 ⅓ | 3 | 1 | 0 | 0 | 0 | 3 |
| Zachry | 2 | | 2 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| **Philadelphie** | | | | | | | |
| Hudson G,1-0 | 9 | | 4 | 2 | 2 | 2 | 9 |

Welch a affronté trois frappeurs en 2e.

ML—A Peno 2. BP—Fimple.

D—2:51. A—53,490.

## Boxe: Chevrette émettra son avis

(selon PC) — Le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Guy Chevrette, a indiqué hier qu'il fera connaître la position officielle de son ministère sur la boxe professionnelle dans 15 jours.

« Je ne veux pas prendre une décision émotive », a dit M. Chevrette. Je veux d'abord voir clair dans le monde de la boxe professionnelle.

« Je vais m'entourer de personnes aptes à me donner l'heure juste sur l'ensemble du dossier », a ajouté M. Chevrette, qui aurait eu un long entretien jeudi dernier avec M. Gilles E. Néron, président de la Régie sur la sécurité dans les sports.

Réunie en congrès au cours du dernier week-end, l'Association médicale canadienne a voté une résolution demandant d'interdire la boxe sous toutes ses formes au Canada.

# Robinson revient au jeu contre les Flyers

**par Bernard Cyr**

(PC) — Les défenseurs Gilbert Delorme et Robert Picard ne seront pas en uniforme, ce soir, lorsque le Canadien sera l'hôte des Flyers de Philadelphie, au Forum. Ils céderont leur place à Larry Robinson et Bill Root.

Robinson est rétabli d'une infection au genou droit depuis quelques jours et, à la limite, il aurait pu prendre part à la rencontre de jeudi. On a préféré être prudent dans son cas mais sa participation au match de ce soir n'est nullement surprenante.

Ce qui étonne davantage est l'entrée de Root et la sortie de Picard et Delorme. Les deux vétérans ont formé un duo défensif jeudi soir et ils ont terminé le match avec une fiche de plus un. Ils étaient en effet sur la glace pour trois des buts du Canadien et deux des buts des Islanders.

Ils étaient cependant au jeu lorsque Bob Bourne a marqué le septième but des visiteurs, un but qui a laissé voir un certain relâchement de la part de la défensive montréalaise.

Delorme et Picard ont tous deux connu un camp d'entraînement difficile et cette décision de Bob Berry ne fait, ni plus ni moins, que confirmer la chose.

Pour revenir à Robinson, il a déclaré à l'issue de l'exercice d'hier qu'il était en mesure de faire un retour au jeu. « Je ne suis pas en parfaite condition physique mais très près. Je manque un peu de résistance », a-t-il noté.

Robinson n'a pas pris part à un match depuis le 24 septembre et il a recommencé à s'entraîner au début de cette semaine. Son genou s'est infecté subitement et il a dû passer six jours au lit.

« C'est une blessure pour le moins bizzare et comme on reçoit multitude de coups dans une saison, je ne sais même pas lequel l'a causée. »

Robinson a aussi indiqué qu'il avait perdu sept livres durant son séjour à l'hôpital. Il pèse maintenant 216.

**Echos...** Le Canadien n'a jamais eu trop de mal à vaincre ses adversaires de ce soir, les Flyers de Philadelphie, depuis que ceux-ci sont membres de la Ligue nationale. En 72 rencontres, le Tricolore détient un net avantage de 41-17-14, dont une fiche de 24-6-6 au Forum. L'an dernier, l'équipe montréalaise a défait les Flyers deux fois en trois rencontres... Le meilleur marqueur des Flyers contre le Canadien l'an dernier fut le centre Ron Flockhart, avec deux buts et deux aides, tandis que sept joueurs du Canadien ont récolté trois points face aux Flyers... Le défenseur Larry Robinson est un de ceux qui préfèrent ne pas avoir d'exercice le jour d'un match. Bob Berry avait donné congé, jeudi matin, à tous ceux qui devaient prendre part au match du soir, une initiative qui ne s'était plus vue à Montréal depuis le départ de Scotty Bowman. « Certains joueurs préfèrent patiner pour se dégourdir le matin d'un match, mais moi je préfère avoir congé parce qu'on patine suffisamment dans une saison et qu'il est parfois bon pour le moral d'oublier le hockey pendant quelques heures. Scotty avait l'habitude de laisser le choix aux joueurs et je pense que c'est la meilleure solution », a précisé Robinson... « J'ai remarqué que l'équipe, dans l'ensemble, était en bonne condition physique, mais nous avons manqué un peu d'intensité », a déclaré le défenseur Jean Hamel à l'issue de son premier match dans l'uniforme du Canadien... Steve Shutt n'a besoin que d'un but pour rejoindre Bernard Geoffrion au 20e rang de la colonne des meilleurs buteurs de l'histoire de la LNH. Shutt en a déjà réussi 392 en carrière.

*Les Championnats mondiaux de gymnastique*

# La concrétisation d'un rêve

**par André Chartrand**

(PC) — Grâce au dynamisme notoire de la Fédération de gymnastique du Québec, Montréal accueillera en 1985 les Championnats du monde de cette discipline olympique, un événement qui générera entre $ 18 et $ 20 millions en retombées économiques directes et indirectes.

Ce projet a pris naissance dans les bureaux de la FGQ en 1981. Un an plus tard, la fédération canadienne déposait sa candidature auprès de la fédération internationale qui, impressionnée par le dossier qu'on lui présentait et la réputation de Montréal sur la scène sportive mondiale, lui octroyait sans trop hésiter le mandat d'organiser ses championnats.

La FIG n'a pas été la seule à être séduite par le projet de la FGQ. M. Guy Chevrette, ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, présent à la conférence de presse convoquée hier midi à Montréal pour le dévoilement du logo des championnats, a expliqué « qu'on m'a vendu le dossier en quelques minutes ». Le MLCP contribuera donc $ 150,000 à l'organisation de cet événement sportif d'envergure internationale.

Après trois ans de préparation, la FGQ verra donc son projet aboutir à l'automne 1985, plus précisément du 4 au 10 novembre. Les championnats se dérouleront au Vélodrome olympique tandis que les séances d'entraînement des 400 athlètes attendus à cette occasion auront lieu au Palais des Congrès à partir du 27 octobre.

Pour Lise Gosselin-Simard, directrice technique de la FGQ, c'est l'aboutissement d'un rêve. « Cela nous permettra, pendant une quinzaine de jours, de voir évoluer les meilleurs gymnastes au monde », d'expliquer Mme Gosselin-Simard selon laquelle le niveau de compétition est sensiblement plus élevé lors des championnats du monde qu'aux Jeux olympiques « parce qu'il n'y a pas un nombre limité de pays ».

Mais pour le moment, la gymnastique canadienne est tournée vers Budapest, en Hongrie, où auront lieu du 24 au 30 octobre prochain les Championnats du monde 1984.

## Chartrand est nerveux...

(PC) — Philippe Chartrand, qui a causé une véritable commotion dans la communauté internationale de la gymnastique lors des Jeux universitaires d'Edmonton en effectuant un mouvement inédit à la barre fixe, partira dimanche prochain pour Budapest où il prendra part en compagnie de l'équipe canadienne aux Championnats du monde de cette discipline.

Chartrand en sera à sa première participation à ces championnats et il ne cache pas son anxiété. « J'espère être parvenu à m'en débarrasser quand je serai sur la plateau d'exécution, parce que ce n'est pas bon, ça diminue ma concentration.

« Ce n'est pas comme un sprinter, qui se doit d'être tendu pour mieux performer. Un gymnaste, au contraire, doit être détendu, car il doit varier l'intensité de ses mouvements pour ne pas avoir recours à tous ses muscles en même temps », a expliqué Chartrand, hier.

Chartrand est conscient qu'il rencontrera des compétiteurs généralement plus expérimentés que lui à Budapest. Aussi se fixe-t-il des buts modestes. Individuellement, il voudrait terminer parmi les 36 premiers au total des épreuves afin de se qualifier pour la finale. Par équipe, il est cependant plus confiant.

L'équipe canadienne étant présentement classée 14e au monde, il espère tout au moins une 12e place. « Nous pourrions même terminer parmi les 10 premiers pays si nous offrons de bonnes performances », a ajouté Chartrand, selon lequel cet objectif est réalisable compte tenu que les Canadiens forment une équipe très homogène.

Au sujet de son mouvement inédit à la barre fixe, qu'il décrit pour les néophytes comme « deux grands tours avec quatre demi-vrilles », Chartrand s'attend à voir quelques gymnastes est-européens le tenter au cours des prochains championnats du monde.

« C'est un mouvement apeurant, mais un gymnaste qui ne craint rien peut très bien parvenir à le contrôler. Moi, je l'ai réussi à mon premier essai et j'ai trouvé ça formidable », a conclu Chartrand qui dit avoir préparé de nouvelles entrées et sorties pour ses exercices au sol, aux arçons et aux anneaux.

**Hier**

| BALTIMORE 11 | ab | p | cs | pp | CHICAGO 1 | ab | p | cs | pp |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Bumbry cc | 4 | 0 | 1 | 1 | RLow cg | 4 | 0 | 2 | 0 |
| Shelby cc | 0 | 1 | 0 | 0 | Fisk r | 4 | 0 | 1 | 0 |
| Dwyer cd | 3 | 1 | 1 | 0 | Paciork 1b | 4 | 0 | 0 | 0 |
| Landrm cd | 1 | 0 | 0 | 0 | Luzinsk fd | 4 | 0 | 1 | 0 |
| Ripken ac | 4 | 3 | 2 | 0 | Kittle cg | 1 | 1 | 1 | 0 |
| EMurry 1b | 2 | 4 | 1 | 3 | Hairston cg | 2 | 0 | 0 | 0 |
| Lownstn cg | 3 | 0 | 1 | 2 | Baines cd | 4 | 0 | 0 | 0 |
| GRonck cg | 0 | 1 | 0 | 1 | VLaw 3b | 2 | 0 | 1 | 1 |
| Singltn fd | 3 | 0 | 1 | 0 | Squires fs | 1 | 0 | 0 | 0 |
| Palmer cs | 0 | 0 | 0 | 0 | Rodrgz 3b | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Nolan fs | 0 | 0 | 0 | 1 | Fletchr ac | 3 | 0 | 0 | 0 |
| Dauer 2b | 4 | 0 | 0 | 1 | JCruz 2b | 3 | 0 | 0 | 0 |
| TCruz 3b | 5 | 0 | 1 | 1 | | | | | |
| Dempsy r | 3 | 1 | 0 | 0 | | | | | |
| Totaux | 32 | 11 | 8 | 10 | Totaux | 32 | 1 | 6 | 1 |

| | | | |
|---|---|---|---|
| **Baltimore** | **310** | **020** | **014—11** |
| **Chicago** | **010** | **000** | **000— 1** |

PP produit victorieux — EMurray (1).

E—Dempsey, Hairston. DJ—Baltimore 1, Chicago 1. LSB—Baltimore 6, Chicago 5. 2B—Dwyer, Bumbry, Kittle, Fisk, Lowenstein. CC—EMurray (1). BV—EMurray (1). BS—Nolan, Dauer.

| | ML | | CS | P | PM | BB | RB |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Baltimore** | | | | | | | |
| Flanagan G,1-0 | 5 | | 5 | 1 | 1 | 0 | 1 |
| SStewart S,1 | 4 | | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| **Chicago** | | | | | | | |
| Dotson P,0-1 | 5 | | 6 | 6 | 6 | 3 | 3 |
| Tidrow | 3 | | 1 | 1 | 1 | 3 | 3 |
| Koosman | | ⅓ | 1 | 3 | 2 | 2 | 0 |
| Lamp | | ⅔ | 0 | 1 | 0 | 1 | 1 |

APL — Kittle par Flanagan, Ripken par Dotson.

D—2:58. A—46,635.

## BASEBALL

**Ligue Nationale**
**Éliminatoires**

**Mardi**
Philadelphie 1, Los Angeles 0
**Mercredi**
Los Angeles 4, Philadelphie 1
**Hier**
Philadelphie 7, Los Angeles 2
**Aujourd'hui**
Los Angeles, Jerry Reuss, à Philadelphie, Steve Carlton, 20 h 05
**Dimanche**
Los Angeles à Philadelphie, 16 h 35, si nécessaire

**Ligue Américaine**
**Éliminatoires**

**Mercredi**
Chicago 2, Baltimore 1
**Jeudi**
Baltimore 4, Chicago 0
**Hier**
Baltimore 11, Chicago 1
**Aujourd'hui**
Baltimore à Chicago
**Dimanche**
Baltimore à Chicago, 20 h 20, si nécessaire

## HOCKEY

**Ligue Nationale**

**Mardi**
Québec 7, Islanders NY 3
St-Louis 5, Pittsburgh 3
**Mercredi**
Buffalo 5, Hartford 3
Rangers NY 6, New Jersey 2
Edmonton 5, Toronto 4
Detroit 6, Winnipeg 6
Chicago 4, St-Louis 3
Minnesota 3, Los Angeles 3
Calgary 5, Vancouver 3
**Jeudi**
Islanders NY 7, Montréal 4
Boston 9, Québec 3
Philadelphie 4, Washington 1
**Hier**
Rangers NY 3, New Jersey 1
Edmonton à Winnipeg
Minnesota à Vancouver
**Aujourd'hui**
Philadelphie à Montréal
Buffalo à Québec
Boston à Hartford
New Jersey à Detroit
Islanders NY à Washington
Rangers NY à Pittsburgh
Chicago à St.Louis
Toronto à Los Angeles
**Dimanche**
Hartford à Boston
Washington à Buffalo
Pittsburgh à Philadelphie
Minnesota à Edmonton
Calgary à Winnipeg
Detroit à Chicago
Toronto à Vancouver
**Lundi**
Montréal à Québec
Los Angeles à Rangers NY

**Ligue Majeure du Québec**

**Mercredi**
Verdun 5, Granby 2
Québec 6, Hull 4
St-Jean 8, Trois-Rivières 4
**Hier**
Longueuil 6, Chicoutimi 4
Verdun 7, Drummondville 5
Québec 5, Trois-Rivières 3
Shawinigan 5, Laval 3
St-Jean 6, Granby 4

**Ligue Collégiale AAA**

**Hier**
St-Laurent à St-Hyacinthe
Thetford à Victoriaville
St-Jérôme à St-Georges

### LIGUE NATIONALE
**Division Prince-de-Galles**

**Section Charles Adams**

| | pj | g | p | n | bp | bc | pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| BOSTON | 1 | 1 | 0 | 0 | 9 | 3 | 2 |
| BUFFALO | 1 | 1 | 0 | 0 | 5 | 3 | 2 |
| QUEBEC | 2 | 1 | 1 | 0 | 10 | 12 | 2 |
| **MONTREAL** | **1** | **0** | **1** | **0** | **4** | **7** | **0** |
| HARTFORD | 1 | 0 | 1 | 0 | 3 | 5 | 0 |

**Section Lester Patrick**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| RANGERS NY | 2 | 2 | 0 | 0 | 9 | 3 | 4 |
| PHILADELPHIE | 1 | 1 | 0 | 0 | 4 | 1 | 2 |
| ISLANDERS NY | 2 | 1 | 1 | 0 | 10 | 11 | 2 |
| PITTSBURGH | 1 | 0 | 1 | 0 | 3 | 5 | 0 |
| NEW JERSEY | 2 | 0 | 2 | 0 | 3 | 9 | 0 |
| WASHINGTON | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |

**Division Clarence Campbell**

**Section James Norris**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| CHICAGO | 1 | 1 | 0 | 0 | 4 | 3 | 2 |
| ST-LOUIS | 2 | 1 | 1 | 0 | 8 | 7 | 2 |
| DETROIT | 1 | 0 | 0 | 1 | 6 | 6 | 1 |
| MINNESOTA | 1 | 0 | 0 | 1 | 3 | 3 | 1 |
| TORONTO | 1 | 0 | 1 | 0 | 4 | 5 | 0 |

**Section Connie Smythe**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| EDMONTON | 1 | 1 | 0 | 0 | 5 | 4 | 2 |
| CALGARY | 1 | 1 | 0 | 0 | 5 | 3 | 2 |
| WINNIPEG | 1 | 0 | 0 | 1 | 6 | 6 | 1 |
| LOS ANGELES | 1 | 0 | 0 | 1 | 3 | 3 | 1 |
| VANCOUVER | 1 | 0 | 1 | 0 | 3 | 5 | 0 |

### LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

**Section Robert Lebel**

| | pj | g | p | n | bp | bc | pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| LAVAL | 10 | 8 | 2 | 0 | 78 | 37 | 16 |
| GRANBY | 10 | 6 | 4 | 0 | 52 | 48 | 12 |
| LONGUEUIL | 8 | 5 | 3 | 0 | 37 | 27 | 10 |
| SAINT-JEAN | 9 | 5 | 4 | 0 | 58 | 44 | 10 |
| VERDUN | 10 | 4 | 6 | 0 | 41 | 53 | 8 |
| HULL | 10 | 2 | 8 | 0 | 50 | 56 | 4 |

**Section Frank Dilio**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| DRUMMONDVILLE | 10 | 8 | 2 | 0 | 60 | 40 | 16 |
| QUEBEC | 9 | 6 | 3 | 0 | 39 | 53 | 12 |
| SHAWINIGAN | 10 | 4 | 6 | 0 | 34 | 42 | 8 |
| CHICOUTIMI | 9 | 3 | 6 | 0 | 32 | 62 | 6 |
| TROIS-RIVIERES | 9 | 1 | 8 | 0 | 39 | 58 | 2 |

### LIGUE COLLÉGIALE AAA

| | pj | g | p | n | bp | bc | pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| ST-JÉRÔME | 4 | 4 | 0 | 0 | 27 | 12 | 8 |
| ST-HYACINTHE | 4 | 3 | 1 | 0 | 26 | 18 | 6 |
| ST-GEORGES | 4 | 3 | 1 | 0 | 28 | 20 | 6 |
| ST-LAURENT | 4 | 1 | 3 | 0 | 19 | 30 | 2 |
| VICTORIAVILLE | 4 | 1 | 3 | 0 | 16 | 30 | 2 |
| THETFORD | 4 | 0 | 4 | 0 | 18 | 24 | 0 |

## SOMMAIRES

**Rangers 3, Devils 1**

**Première période**
1—RANGERS, Allison (1) Andersson, Ruotsalainen ..... 15:20

Pénalités — Sundstrom NYR 3:39, Hanlon NYR (servie par Backman), Cameron NJ 5:49, Russell NJ 7:04, Huber NYR 10:53, Osborne NYR double mineure, Floyd NJ 15:52, Backman NYR 19:57.

**Deuxième période**
2—RANGERS, Osborne (1) Hedberg, Greschner ..... 11:22

Pénalités — Pavelich NYR, Lorimer NJ 3:07, McPhee NYR, Cirella NJ majeures, Backman NYR, Lewis NJ 16:07, Beck NYR 17:36.

**Troisième période**
3—RANGERS, Rogers (2) Don Maloney, McPhee ..... 16:51
4—NEW JERSEY, Ludvig (1) Bridgman, Cirella ..... 17:35

Pénalités — Dave Maloney NYR 1:53, Russell NJ 1:59, Greschner NYR, Hepple NJ mineure, majeure 3:24, Hanlon NYR (servi par Erixon) 7:26, Huber NYR majeure, Lever NJ double mineure 7:56, Sundstrom NYR 14:20.

**Tirs au but**

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Rangers | 9 | 13 | 9 | —31 |
| New Jersey | 12 | 5 | 9 | —26 |

**Gardiens** — Hanlon, Rangers; Resch, New Jersey
Assistance — 19,023.

**Jets, Oilers**

**Première période**
1—WINNIPEG, Boschman (1) Maxwell ..... 4:37
2—EDMONTON, Anderson (2) Messier, Gregg 7:01
3—EDMONTON, Berry (1) Hunter ..... 13:39
4—WINNIPEG, Mullen (1) Babych, Campbell ..... 14:02
5—WINNIPEG, DeBlois (1) Boschman, Arniel ..... 18:41
6—EDMONTON, Semenko (1) Fogolin, Lowe ..... 18:57

Pénalités — Hunter Edm 2:15, Messier Edm 12:16, Campbell Wpg 14:59.

**Deuxième période**
7—EDMONTON, Hunter (2) Kurri, Gretzky ..... 0:53
8—WINNIPEG, MacLean (2) Mullen ..... 7:36
9—EDMONTON, Gretzky (2) Fogolin, Kurri ..... 9:56
10—EDMONTON, Habscheid (1) Kurri, Lowe ..... 10:37
11—WINNIPEG, Hawerchuk (1) Babych, Mullen ..... 13:56
12—EDMONTON, Gretzky (3) Kurri, Fogolin ..... 15:47
13—WINNIPEG, Boschman (2) Arniel, DeBlois ..... 18:33

Pénalités — Coffey Edm double mineure, majeure, Lukowich Win mineure, majeure 8:27, Huddy Edm 12:35, Mann Win, Senemko Edm inconduite de partie 20:00.

## FOOTBALL

**Ligue Canadienne**

**Aujourd'hui**
Ottawa à Calgary
**Dimanche**
Edmonton à Toronto
Montréal en Saskatchewan
**Lundi**
C.-Britannique à Winnipeg

**Ligue Nationale**

**Dimanche**
Washington à St-Louis
Denver à Houston
Minnesota à Chicago
Jets NY à Cleveland
Green Bay à Detroit
N.-Orléans à Atlanta
Buffalo à Miami
N.-Angleterre à Baltimore
Seattle à San Diego
Kansas City à Raiders LA
Rams LA à San Francisco
Tampa Bay à Dallas
Philadelphie à Giants NY
**Lundi**
Pittsburgh à Cincinnati

### LIGUE CANADIENNE

**Section Est**

| | pj | g | p | n | pp | pc | pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TORONTO | 12 | 9 | 3 | 0 | 359 | 269 | 18 |
| OTTAWA | 11 | 5 | 6 | 0 | 260 | 293 | 10 |
| HAMILTON | 11 | 4 | 8 | 0 | 306 | 376 | 8 |
| **MONTREAL** | **11** | **2** | **9** | **0** | **222** | **330** | **4** |

**Section Ouest**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| C.-BRITANNIQUE | 11 | 8 | 3 | 0 | 345 | 243 | 16 |
| WINNIPEG | 12 | 8 | 4 | 0 | 326 | 282 | 16 |
| EDMONTON | 12 | 7 | 5 | 0 | 360 | 278 | 14 |
| CALGARY | 11 | 6 | 5 | 0 | 310 | 267 | 12 |
| SASKATCHEWAN | 12 | 3 | 9 | 0 | 277 | 434 | 6 |

### LIGUE NATIONALE
**Conférence Américaine**

**Section Est**

| | pj | g | p | n | bp | bc | pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| MIAMI | 5 | 3 | 2 | 0 | 81 | 74 | .600 |
| BUFFALO | 5 | 3 | 2 | 0 | 78 | 88 | .600 |
| BALTIMORE | 5 | 3 | 2 | 0 | 118 | 118 | .600 |
| JETS NY | 5 | 3 | 2 | 0 | 125 | 103 | .600 |
| N.-ANGLETERRE | 5 | 2 | 3 | 0 | 111 | 132 | .400 |

**Section Centrale**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| CLEVELAND | 5 | 3 | 2 | 0 | 108 | 108 | .600 |
| PITTSBURGH | 5 | 3 | 2 | 0 | 115 | 101 | .600 |
| CINCINNATI | 5 | 1 | 4 | 0 | 77 | 98 | .200 |
| HOUSTON | 5 | 0 | 5 | 0 | 95 | 148 | .000 |

**Section Ouest**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| RAIDERS LA | 5 | 4 | 1 | 0 | 124 | 74 | .800 |
| SEATTLE | 5 | 3 | 2 | 0 | 105 | 94 | .500 |
| SAN DIEGO | 5 | 2 | 3 | 0 | 142 | 153 | .400 |
| KANSAS CITY | 5 | 2 | 3 | 0 | 87 | 85 | .400 |
| DENVER | 5 | 2 | 3 | 0 | 62 | 86 | .400 |

**Conférence Nationale**

**Section Est**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| DALLAS | 5 | 5 | 0 | 0 | 151 | 104 | 1.000 |
| WASHINGTON | 4 | 4 | 1 | 0 | 144 | 108 | .800 |
| PHILADELPHIE | 5 | 3 | 2 | 0 | 87 | 88 | .600 |
| GIANTS NY | 5 | 2 | 3 | 0 | 96 | 101 | .400 |
| ST. LOUIS | 5 | 1 | 4 | 0 | 89 | 153 | .200 |

**Section Centrale**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| GREEN BAY | 5 | 3 | 2 | 0 | 147 | 128 | .600 |
| MINNESOTA | 5 | 3 | 2 | 0 | 107 | 139 | .600 |
| CHICAGO | 5 | 2 | 3 | 0 | 115 | 100 | .400 |
| DETROIT | 5 | 1 | 4 | 0 | 78 | 102 | .200 |
| TAMPA BAY | 5 | 0 | 5 | 0 | 57 | 125 | .000 |

**Section Ouest**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| SAN FRANCISCO | 5 | 4 | 1 | 0 | 164 | 99 | .800 |
| N.-ORLÉANS | 5 | 3 | 2 | 0 | 126 | 106 | .600 |
| RAMS LA | 5 | 3 | 2 | 0 | 115 | 97 | .600 |
| ATLANTA | 5 | 2 | 3 | 0 | 107 | 99 | .400 |

On Voit ce qu'on Aime!

LES CHAMPIONNATS DE BASEBALL

AUJOURD'HUI
À 13H00 — LIGUE AMÉRICAINE
LES WHITE SOX DE CHICAGO ET LES ORIOLES DE BALTIMORE
À 20H00 — LIGUE NATIONALE
LES PHILLIES DE PHILADELPHIE ET LES DODGERS DE LOS ANGELES

HÔTE: MICHEL CHAMPAGNE

À L'ÉCRAN DE

CFTM 10
CÂBLE 7

DESCRIPTION:
L. A.: PIERRE DURIVAGE
L. N.: JEAN-PAUL CHARTRAND Jr.
COMMENTAIRES:
L. A.: JEAN-GILLES GAGNON
L. N.: PIERRE LADOUCEUR
RÉALISATION: GILLES VINCENT
JEAN-GUY TREMBLAY
GUY V. ROBILLARD

DEMAIN SI NÉCESSAIRE
16H30 LIGUE NATIONALE — 20H00 LIGUE AMÉRICAINE

UNE AUTRE COMMANDITE DE LA BRASSERIE LABATT LIMITÉE

Labatt 50

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Directeur: Jean-Louis Roy | Rédactrice en chef: Lise Bissonnette | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Gilbert Brunet | Directeur de l'information: Jean-Guy Duguay | Directeur adjoint de l'information: Denis Lord | Directeur des services administratifs: Michel Paradis | Directeur de la publicité: Marcel Payette

# La résolution d'une minorité

PLUS d'un siècle après avoir consacré en même temps que la naissance du Manitoba, la protection constitutionnelle des droits de la minorité francophone dans cette nouvelle province, la Chambre des députés du Parlement fédéral a pris fait et cause unaniment pour cette justice initiale, mercredi de cette semaine. Faut-il rappeller que le retour à cette justice initiale recouvre une justice minimale durement négociée par la minorité avec un gouvernement qui a le choix de régler à la baisse ou de se voir éventuellement imposer par la cour une obligation totale.

L'adoption sans mise aux voix de la résolution sur les droits linguistiques des Franco-Manitobains n'affecte en rien la sécurité culturelle de cette minorité dévastée. Le vote qui la créera formellement se prendra d'abord à la législature manitobaine. La question reviendra nécessairement devant les législateurs fédéraux. On pourra alors vraiment mesurer l'attachement aux principes aplaudis par tous mercredi. On pourra de plus sonder la solidité d'une unanimité qui n'a pas été soumise à la vérification publique par l'enregistrement du vote de chaque député.

Malgré les limites de la formule retenue, on doit se réjouir des conclusions d'une affaire engagée dans un contexte plutôt partisan. L'adoption de cette résolution « au nom de tous les Canadiens » constitue un fait sans précédent.

Sans effacer l'histoire, elle marque une rupture considérable dans l'attitude d'un Parlement dont la conduite à l'endroit de cette minorité a été d'une indignité notoire à la fin du siècle dernier. Du fameux Bill réparateur des conservateurs de 1896, au Règlement des libéraux à l'automne de la même année, on aura surtout retenu la comptablité politicienne de l'époque, le déferlement des hostilités religieuses, l'abondance du discours raciste, le flot de formules qui tour à tour donnait un égal espoir à des camps irréductibles, et finalement, à l'heure du choix, le refus du gouvernement canadien d'exercer pleinement ses pouvoirs et sa responsabilité, et l'abandon de la minorité à elle-même.

À un siècle de distance, ce n'est ni le courage des chefs politiques actuels ni leur commune détermination qui apparaît considérable. Une certaine presse anglophone du pays a depuis deux jours braqué tous ses feux sur MM. Trudeau, Mulroney et Broadbent. Sans sous-estimer la valeur et la signification de leur entente, on nous permettra d'abord de tourner nos propres phares en direction de la minorité franco-manitobaine elle-même. Contre toute logique et contre tout espoir, cette dernière, bien qu'amoindrie comme en témoignent tous les recensements, a mené sa longue entreprise de survivance en ne comptant que sur elle-même. C'est ce courage séculaire qui mérite l'attention et le respect aujourd'hui.

Ce courage a pris des formes multiples, rarement spectaculaires. Il s'est incarné dans une infinité de gestes de gens plutôt humbles mais animés par des convictions religieuses et un attachement à des valeurs culturelles inébranlables. Depuis les classes jusqu'aux modestes salles de rédaction, depuis les conseils d'organismes jusqu'aux églises, des générations de Franco-Manitobains ont assuré le maintien d'un espoir presque toujours déçu. Ils ont essuyé refus sur refus, accumulé les déceptions et les déboires, compté les abandons et quêté le nécessaire. Mais ces conditions adverses ne les ont pas submergés, mêmes si les troupes diminuaient et étaient souvent épuisées et lasses.

Ce courage anonyme et quotidien mérite un rappel avant qu'il soit récupéré par les vedettes lointaines. Ce courage s'est déployé pendant plus d'un siècle, un siècle d'abandon compensé partiellement par l'ancienne solidarité du Québec, un siècle d'injustice et de déni des droits les plus fondamentaux, droits pourtant inscrits dans la constitution du pays. Si le lyrisme officiel des chefs des partis fédéraux marque un changement certain, il ne saurait cependant faire oublier cette histoire où les héros ne sont peut-être pas ceux qu'on pense.

L'initiative qui conduira vraisemblablement à une mesure non négligeable de protection des droits de la minorité franco-manitobaine n'est pas venue d'Ottawa, ni de Winnipeg. Elle a d'abord pris la forme d'une contestation judiciaire. Les décisions des tribunaux en ont fait une question politique majeure et ont placé la minorité franco-manitobaine dans une situation tout à fait nouvelle. Pour la première fois depuis cent ans, la classe politique était forcée de négocier avec elle et de définir les termes d'un contrat obligé. Certes il n'est pas indifférent que l'actuel gouvernement manitobain ait fait preuve d'ouverture et ait accepté sans préjugé l'obligation que lui imposaient les juges. Mais on doit rappeler que l'initiative n'est pas venue de lui, ni du gouvernement canadien.

Le véritable test politique du droit des minorités francophones au Canada viendrait si les principes contenus dans la résolution fédérale étaient à nouveau soumis aux députés du Parlement canadien en vue de leur application en Ontario, ou dans l'ensemble des provinces canadiennes. Dans le cas du Manitoba, il s'agit de redonner une protection autrefois supprimée mais dont le caractère constitutionnel n'a jamais été éteint, comme l'a souligné M. Mulroney à la Chambre. Mais dans le cas des autres provinces, il s'agirait de garantir pour la première fois une protection constitutionnelle, d'élargir le régime des droits, et de consacrer le caractère bilingue du pays. Ce consentement à la justice et à la protection constitutionnelles apparaît inaccessible, si on excepte la démarche du Nouveau-Brunswick.

Dans le cas du Manitoba, on ne crée pas de protections nouvelles, on rétablit partiellement ce qui a été outrageusement enlevé voilà un siècle à la minorité francophone de cette province. La résolution fédérale ne crée rien de neuf. Elle traduit à n'en point douter un changement dans les attitudes et pour l'instant confirme le talent de négociateur du chef conservateur. Mais elle sert bien les intérêts de tous les partis en présence qui cherchent à tirer de leur mise beaucoup plus que ce qu'elle leur a coûté.

— JEAN-LOUIS ROY

## lise bissonnette

# Cent, et trente

DE tous les textes d'André Laurendeau, m'accompagne sans cesse celui-ci, au titre aussi humble que vrai: « Journaliste, il faut toujours boire sa prose jusqu'à la lie. »

C'est une variation sur le thème de la page blanche. Quand j'étais en Syntaxe, dans mon livre de littérature, une gravure impressionnante montrait le poète gisant désespéré devant sa feuille vierge, tandis que les oiseaux-muses planaient trop haut, narguant son imaginaire débranché. Laurendeau est plus prosaïque. De toute façon il n'a pas, comme l'écrivain, le loisir de s'effondrer, puisque « le typo attend ». Il lui remet donc, en ce jour de novembre 1963, cette réflexion sur son propre blocage, cette « éclipse de l'âme ».

« Le pire, ce n'est pas de subir le vacarme, c'est, parfois, de devoir y participer. C'est de devoir parler quand on n'a rien à dire. Tel est le métier que je pratique depuis vingt ans. Il a ses moments exaltants.(...) Et puis tout à coup, rien. — Alors, taisez-vous. — C'est facile à dire. Or il y a tel cadre à remplir (...) Il faut remplir tel coin du journal, comme le peintre en bâtiments doit peinturer telle surface. La main qui attend le sait. La tête qui cherche le sait. (...) Pour que la parole reprenne sa plénitude, il faudrait instituer le silence. »

Avant de commencer à voir ce coin du journal, que je retrouve pour la centième fois aujourd'hui, comme la surface qui s'offre au peintre en bâtiments, je le quitte. Pour rien. Parce que le chiffre sonne rond comme un milieu du jour, que le plaisir d'y écrire n'est pas encore trop contrarié par l'obligation de l'occuper. Parce que nous nous entendons encore bien, vous et moi, et qu'il faut conjurer la lassitude avant son heure. Parce que ma « classe du samedi », qui en impatientait plusieurs avec un brin de raison, mérite bien une récréation. J'y mets donc le « 30 » de notre vieille convention journalistique.

J'avais rêvé de cette chronique durant la pause où j'ai pris un an de congé d'éditorial, en 1980-81. Ceux qui prétendent que le commentaire éditorial devrait toujours claquer comme voile au vent, trancher, viser au coeur, savent rarement ce dont ils parlent. Cette page est la plus angoissante de toutes. À moins d'avoir été élevée depuis toujours dans la conviction que votre opinion vaut son pesant d'or — et je ne vous ferai pas de dissertation sur l'éducation des filles au Québec — on ne peut l'aborder sans crainte, toujours renouvelée. On peut apprivoiser le style, la méthode, la logique de l'exposé, et même, à la longue, les répliques cinglantes, et parfois carrément méchantes. Mais on ne s'habitue pas, on ne doit pas s'habituer, à juger.

Car donner son opinion, c'est d'abord juger. Et la donner presque quotidiennement, c'est souvent juger sommairement. Ou on arrive à un sens ou, comme le dit aussi Laurendeau, « on contribue au vide et au vacarme universels ». J'ai trop rencontré de donneurs d'opinion, de ce métier ou d'un autre, pour ne pas savoir que le sens est la perle rarissime du bruit. Pour un texte dont on est heureux, il en est tant d'autres qu'on n'ose pas relire, « boire jusqu'à la lie » parce qu'on sait qu'avec plus de temps, un meilleur éclairage — qui arrive parfois le lendemain, ou la semaine suivante — on aurait dit les choses autrement. Et on se lasse de prêcher, même si le genre le commande, ou de conclure, alors que tant de dilemmes qu'on prétend trancher resteront à jamais des dilemmes.

La chronique, ce petit coin de journal un peu différent, est tellement plus libre. Un sourire la traverse, les images la soutiennent, les points d'interrogation s'y tiennent debout comme des grands sans réclamer que cesse leur vertige, et l'actualité ne tyrannise plus. La chronique tient moins de la page blanche que du canevas de l'artiste, pose ses propres problèmes d'inspiration, bien sûr, mais peut voguer vers la figuration d'une histoire, ou l'abstraction d'une idée, partagée ou non, peu importe.

On y parle un peu trop de soi, il est vrai, et forcément. Car ce qui inspire aussi librement vient de ce qui nous touche. J'aurais été bien incapable de vous entretenir des tarifs du Nid du Pas-de-Corbeau, ou de la fiscalité des cadres québécois pour lesquels ma compassion reste limitée, ou de l'article 129)b)1) de la convention entre les enseignants et l'État, dans ce coin de page. Mais j'ai pu y deviser à l'aise du métier d'enseigner, de l'amour de l'art, de l'impatience devant le politique, de Largillière, des lampadaires de Montréal, d'un typographe heureux, de l'envers du décor de Bildeberg, et de ce que pense mon père de Pierre Trudeau. J'aurais pu continuer, encore que, sans mettre son âme à nu dans ce genre de billet, on en découvre un peu trop. Avant de s'y habituer, encore là, et de finir par ennuyer avec des états d'âme qui ne seront jamais que ceux d'un individu porté en cette page par le hasard, il faut savoir s'arrêter.

Aller voir ailleurs. Je n'abandonnerai pas l'éditorial, mais le samedi, ou un autre jour, j'irai me ressourcer dans la simple quête de l'information, prendre ma propre récréation dans le reportage. « Je compte bien, disait Émile Zola, ne jamais déserter complètement le journalisme, qui est le plus grand moyen d'action que je connaisse. » S'il est une chose que j'ai regrettée, en passant dans la page éditoriale il y a maintenant cinq ans, c'est le genre premier du journalisme, l'écriture de reportage. Certains ne rêvent que de s'en détacher pour opiner. Il faut le faire puisque des journaux sans opinion ne sont que des reflets passifs du réel, une conception qu'on m'a apprise à détester dès les beaux jours de la Presse étudiante nationale (PEN); les conseillers moraux de nos feuilles si pressées de juger nous enjoignaient plutôt de faire le miroir, alors que nous ne cherchions qu'à le casser. Mais le plaisir et, il faut le dire, le confort de l'observateur attentif sont irremplaçables.

Voyeurisme, me dit souvent mon critique attitré. Sans doute. Mais stimulation de la présence, de la recherche, de l'apprentissage qui se transmet immédiatement. Autant la fiscalité me rend revêche au commentaire, autant j'ai pris plaisir, en 1977, à interroger tout le monde et son père sur la subtilité du renouvellement des accords fiscaux entre Ottawa et les provinces, ou en 1976 à chercher le fin mot du problème de la mobilité du personnel dans les hôpitaux, pour faire le point sur le champ, dans la logique du texte qui expose. Vite lu, vite oublié, mais tombé à l'heure et, je l'espère, le plus juste possible. Le verbe y a moins de jeu, sauf par la grâce d'un éclair, mais on apprend. Qui de nous ne rêve pas de retourner à l'école? Ce métier, qui crée tant de connaisseurs instantanés et prétentieux, attire aussi les boulimiques de connaissances. Elles paraissent moins nobles que celles du savant qui pâlit dans l'ombre des laboratoires et des bibliothèques, mais elles restent le sel de l'honnête commun qui lit les journaux, les jette, mais part aussi de là pour aller ailleurs.

La centième conclusion, donc, qui, comme la chronique le permet si bien, n'en est pas une. J'en reprendrai peut-être l'angoisse, la liberté, et le plaisir, quand le temps viendra, s'imposera tout seul, comme un autre milieu du jour.

# Trudeau, Mulroney et l'URSS

QU'IL ait été ou non informé de conclusions publiées plus tard dans la semaine, le premier ministre Trudeau a servi mardi à son vis-à-vis Brian Mulroney une leçon de courage politique et d'expérience internationale. Les informations dévoilées jeudi et hier, par le *Washington Post* et le *New York Times*, jettent en effet un nouvel éclairage sur la réplique du premier ministre aux accusations de mollesse formulées par le chef de l'opposition.

M. Mulroney accusait: « Votre manque de fermeté contre Moscou, dans l'affaire du Boeing sud-coréen, est en train de saper la position de l'ensemble des pays occidentaux. » Il reprochait à M. Trudeau son expression « accident tragique » alors que, depuis le début de l'affaire, les MacEachen, Reagan et Thatcher faisaient chorus: le « meurtre » de 269 civils.

Un peu comme les débardeurs de Montréal qui estimaient n'avoir d'autre choix que de décharger le cargo soviétique refoulé à New York, Boston et Halifax, M. Trudeau affirmait: « Nous n'obtiendrons rien de plus des Soviétiques en les traitant de meurtriers; par contre, nous pouvons participer à la désescalade, rétablir les communications entre les super-puissances à un moment où le monde frôle le désastre et la guerre atomique. »

Le premier ministre n'était pas le premier à inviter les interlocuteurs de Genève à plus de pondération, dans l'intérêt universel. Devant l'ONU, la semaine dernière, le président français déplorait que « le monde se remodèle par le feu et le sang, un monde qui hésite tragiquement entre guerre et paix », perspectives que seule la reprise du dialogue entre Moscou et Washington peut effacer, selon M. Mitterrand.

Après un mois d'embargo aérien plutôt vain contre l'URSS, aux plans commercial et touristique (les autres pays d'Europe de l'Est ont assuré les correspondances), M. Trudeau passait-il l'éponge ? Les images servies à M. Mulroney semblaient disproportionnées: « Devons-nous bombarder Leningrad ou dire aux agriculteurs de l'Ouest de ne plus vendre leur blé à l'URSS ? »

En fait, le premier ministre établissait une distinction qui, quelques jours plus tard, s'avérerait fondée. En différenciant les « gens du Kremlin » et les « pilotes et commandants au sol », M. Trudeau ne s'aventurait pas en terrain vague. Jeudi, le *Washington Post* rapportait que plusieurs officiers soviétiques du commandement d'Extrême-Orient ont été démis de leurs fonctions. Preuve que Moscou admet l'erreur de la destruction d'un avion civil, ou preuve que le Kremlin aurait préféré que les militaires agissent plus tôt contre « l'avion-espion », en appliquant mécaniquement le code de sécurité des frontières de l'URSS ? Ce doute persiste mais la distinction entre dirigeants politiques et militaires est établie.

Hier, le *New York Times* citait de nombreux experts du renseignement américain. Leur conclusion: le pilote qui a abattu le B-747 ignorait probablement sur quel type d'avion il tirait; la confusion entre le Boeing coréen et l'avion-espion américain RC-135, qui survolait la même région en même temps, serait imputable aux opérateurs de radars au sol. Or le gouvernement américain connaît ces faits depuis « la première moitié de septembre », ce qui n'a pas empêché M. Reagan de poursuivre sur sa lancée antisoviétique, discours que l'URSS a nourri en s'en tenant à sa version initiale du Boeing en mission d'espionnage coordonnée avec un satellite américain.

Bien informé, le chef du gouvernement n'a eu aucun mal à culbuter son néophyte adversaire sur ces questions qui troubleront encore les Canadiens quand M. Mulroney espère avoir pris la place de M. Trudeau. L'unisson des pays occidentaux, derrière les Reagan et les Thatcher, n'est pas souhaitable par essence; il doit être adapté aux situations. M. Kohl le comprend depuis son élection à la chancellerie de Bonn.

L'URSS a commis une bourde en abattant un avion civil à la veille des manifestations pacifistes qu'elle voulait alimenter pour gêner les gouvernements de l'OTAN, à quelques mois du déploiement des euromissiles. Elle a saboté sa propre « campagne de charme », a ouvert la porte aux multiples propositions de compromis sur les armements formulées depuis par M. Reagan et s'est retrouvée dans le mauvais rôle de celui qui dit invariablement *Niet*.

— GILBERT BRUNET

# Des rampants et des autres

JEAN FRANCOEUR

BILLET

LES MÉCANISMES de compensation peuvent tout expliquer, ou presque, du comportement des singes nus que nous sommes.

Tenez, moi qui ai horreur de voyager par avion, qui ne fais que des décollages forcés — que je préfère aux atterrissages du même nom —, moi donc qui souffre du mal de l'air, je me passionne pour tout ce qui touche à l'aventure des Latécoère et autres Aéropostales. Sur le sujet, j'ai dévoré tout ce qui m'est tombé sous les yeux, s'agissant des Vacher, Mermoz, Estienne, Guillaumet, Lescrivain, et bien sûr les Didier Daurat.

Ces récits de courrier qu'on s'impose de transporter de Toulouse jusqu'à Rio de Janeiro, je n'en finis plus de me les laisser raconter. J'ai retenu chaque détail du terrain (méfiez-vous du petit ruisseau dans le pré où vous vous poserez d'urgence, et du troupeau de moutons qui pourrait gêner la manoeuvre). Toute la côte espagnole, et les plages africaines, jalonnées de noms qui chantent: Alicante, Agadir, Villa Cisneros...

Ces annales héroïques, cependant, m'apparurent sous un jour tout à fait inédit lorsque le hasard me mit en contact avec un mécanicien de la valeureuse époque devenu dirigeant d'Air France: l'aéropostale vue d'en bas, par les « rampants ».

Sans le mécanicien, aussi anonyme qu'indispensable, que seraient devenus tous ces héros dont une légende immortelle retient les noms ? Un boulon qui saute, des commandes qui s'enrhument, un piston qui tousse, et voilà le zinc (guère plus qu'un deltaplane motorisé) à la merci des rezzous des tribus dissidentes. Certains pilotes traînaient même avec eux leur mécanicien personnel (allongé dans le flotteur de l'hydravion si l'appareil affichait déjà complet!)

★

Il en va de l'écriture comme de l'aéropostale. Sous chaque signature, combien de mécanos. Pour chaque auteur à haute voltige sur fond d'azur, combien de rampants pour que la machine tienne l'air.

Ce qui explique que tout auteur — je parle ici des écrivains bien élevés — place en début d'ouvrage une courte note où il acquitte leurs dettes.

Il est rare qu'il y soulignera que l'oeuvre tient à son seul talent, et que c'est malgré les multiples obstacles suscités par son entourage qu'il a pu mener l'entreprise à terme.

L'auteur dira plutôt combien il a été soutenu, encouragé, stimulé; il remerciera son employeur pour le congé obtenu, ses collègues pour avoir fait son travail en son absence, les recherchistes pour leur apport irremplaçable, sans parler des préposés à l'*editing* (que le grand-cric me croque !) qui ont poli le manuscrit, lui ont donné sa forme définitive, cet aspect de travail achevé qui désigne les grandes oeuvres à l'attention de la critique.

Il y aura, dans la notice, certaine exagération. L'auteur fera si grande la part d'autrui que sa trop voyante modestie en deviendra suspecte. Mais le procédé est habile (que de collaboration il s'attirera lors de son prochain essai) et rentable (le lecteur se dit: que voilà un auteur qui a le coeur placé au bon endroit...).

★

Mais entrons dans le vif du sujet. Je voulais vous entretenir de Robert Bourassa, demain chef du Parti libéral, et éventuellement premier ministre du Québec. Le regardant aller, je me dis: que voilà une machine à qui il manque encore un mécanicien, que voilà un auteur en quête d'un éditeur.

Il me tarde de voir M. Bourassa se réentourer de tous ses conseillers de jadis. La couleur de ses complets m'énerve, la coupe n'en est pas aussi soignée, ni l'ajustage aussi rigoureux. Il nous avait habitués à mieux. Qu'on lui indique quel col mettre et quel port de tête adopter pour dissimuler cette pomme d'Adam gênante.

Et surtout ces cheveux trop plats, ce toupet rebelle, mal dessiné, qui lui retombe sur le front à tout hochement de tête, et pour le repousser ce tic qui devient agaçant. Il est temps que M. Bourassa retrouve le coiffeur qui naguère, raconte-t-on, ne le quittait pas d'une semelle, ni d'une mèche.

Je le dis sans détour, le prochain chef libéral a besoin d'un sérieux travail d'*editing*.

# LETTRES AU DEVOIR

### ■ *La complexité du multiracisme*

TOUCHANT l'article de Michel Brunet (LE DEVOIR du 3 octobre), il est intéressant qu'un journal dit « progressiste » choisisse un article tellement conservateur, presque raciste comme seule critique de la position de M. Trudeau sur les droits des Franco-Manitobains. Même si l'auteur n'apprécie pas l'influence des immigrants originant « des Antilles, d'Asie, d'Afrique et des pays méditerranéens », nombreux parmi ceux qui sont Canadiens d'origine britannique les apprécient. Même un Québec indépendant serait incapable de tourner le dos à la complexité de notre société multiraciale.

— WILLIAM FRASER, M.D. et YASMINE AYROUD, M.D.
Montréal, 5 octobre

### ■ *Il y a philosophie et philosophie . . .*

DE QUEL enseignement philosophique Daniel Baril, du MLQ, veut-il prendre la défense ? (LE DEVOIR du 3 octobre) Il y a des philosophes qu'on écouterait pendant des heures, tellement leur parole est l'écho de siècles de sagesse humaine. D'autres, par contre, dont on a fait le tour en cinq minutes, leur univers philosophique se bornant à Marx et Freud: ils ne semblent pas être sortis de l'adolescence, du stade des défoulements sexuels et idéologiques... et tentent d'entraîner dans le sillage de leurs complexes des étudiants trop jeunes pour leur répondre. C'est de ce genre de « philosophes » que sont encombrés trop de cégeps. La vraie philosophie qu'ouvre l'esprit à l'université, qui apprend à penser avec justesse, est peu enseignée: pas étonnant que les étudiants ne s'y intéressent pas, et le gouvernement non plus.

Dans quel pays « idéal » vit M. Baril, ce pays où l'Église « est presente en force dans tout le système scolaire », où « elle exerce un contrôle quasi complet sur toute idéologie ou philosophie enseignée à l'école » ? Sûrement pas au Québec ! On pourrait plutôt dire que cette présence est tellement discrète qu'elle devient invisible ! Et s'il en était autrement, si c'était à la demande des parents qu'elle était plus active, ou simplement en vertu de la logique élémentaire qui veut que, lorsqu'on se déclare catholique, on cherche à s'instruire de sa religion, je ne vois pas où serait le mal. Les droits et libertés sont-ils à l'usage exclusif de ceux qui sont contre toute religion ?

L'Église n'a jamais été contre l'enseignement de la philosophie: elle veut même en augmenter le contenu obligatoire dans la formation des futurs prêtres. Mais il faudrait d'abord s'entendre sur ce qu'on appelle « philosophie » dans le système collégial actuel. M. Baril dit que le but de la philosophie « c'est de permettre aux étudiants de se dégager de la pensée religieuse et dogmatique à laquelle l'école confessionnelle les a soumis ». C'est trop drôle ! Comme si la philosophie vraie était l'ennemie de la foi ! Si l'effet infaillible de l'étude de cette science était de « désintoxiquer les intelligences enténébrées par la religion », comment expliquer que les plus grands penseurs chrétiens du passé et même d'aujourd'hui aient été en même temps de grands philosophes ? Au Mouvement laïque de nous expliquer cette contradiction...

— SIMONE BORDELEAU
La Sarre, 4 octobre

### ■ *À quoi pensent les militants libéraux ?*

C'EST avec stupéfaction, déception et amertume que je constate, par le biais des médias, la forte popularité de M. Bourassa dans la course à la direction du Parti libéral du Québec. Je suis dans l'impossibilité de m'expliquer pourquoi les militants libéraux envisagent le retour de Robert Bourassa à la tête de ce parti comme bénéfique. S'il m'était possible de rencontrer un délégué appuyant M. Bourassa, j'aurais plusieurs questions à lui poser. Ainsi, je lui demanderais comment fait-il pour ne pas se rappeler qu'en 1976 la plupart des Québécois ont voté contre Robert Bourassa, élisant le PQ au pouvoir. Je lui demanderais aussi comment peut-il jouer l'autruche en espérant que Robert Bourassa a changé et n'est plus le même que nous avons connu, alors qu'une de ses plus proches collaborarices, madame Lise Bacon, a déclaré il y a un peu plus d'un mois que l'ex-premier ministre était le même homme qu'elle avait connu il y a dix ans. De plus, je lui demanderais comment les militants libéraux vont pouvoir défendre leur chef qui a commis des erreurs dans le passé, erreurs qui seront sans doute largement véhiculées par les péquistes, alors qu'ils n'ont pas réussi à expliquer un geste beaucoup moins compromettant, soit l'appui de Claude Ryan au PQ, peu avant le 15 novembre 1976. Je le questionnerais aussi sur les possibilités qu'il entrevoit de gagner la prochaine élection générale avec un chef comme Robert Bourassa, si l'on considère qu'une campagne de salissage va sûrement être menée contre lui. Enfin, j'aimerais savoir s'il croit sincèrement que son candidat va pouvoir entraîner derrière lui la population dite jeune, car les doutes peuvent être persistants si l'on considère le peu d'intérêt que les jeunes militants libéraux ont porté à la candidature de M. Bourassa.

Voilà ! Ce ne sont que quelques questions que j'aimerais poser à un inconditionnel partisan de M. Bourassa. Malheureusement, ces farouches supporters m'ont semblé très discrets, et de leur côté, les nombreux autres militants libéraux ainsi qu'une bonne partie de la population en général avec qui j'ai eu l'occasion de discuter de la course au leadership libéral, m'ont semblé plutôt déçu de revoir Bourassa à la tête de ce parti. Personne ne le dénonce, mais un sentiment anémique, amorphe, décontenancé envahit de plus en plus les militants et la population, désireux de retrouver du réchauffé comme alternative à un gouvernement essoufflé.

— CLAUDE THIBAULT
Cap-Rouge, 3 octobre

### ■ *Une approche « cheap »...*

L'ARTICLE de Daniel Latouche intitulé « Toronto ! Moi non plus ! » (LE DEVOIR du 3 octobre) mérite une réplique. L'esprit vif et la prose animée de M. Latouche desservent mal la communauté québécoise lorsqu'il choisit d'utiliser la dénigration comme outil de promotion culturelle. Il est facile de ridiculiser à la légère les attractions touristiques de Toronto, jusqu'à se plaindre que « le Science Museum et la Tour CN n'ont plus le même charme après la troisième visite », mais ce n'est guère sérieux. Condamner la totalité de la culture canadienne-anglaise à partir de deux articles dans un seul numéro d'une revue new-yorkaise n'est pas plus équilibré. Quant aux tendances des artistes à la recherche d'un public à la mesure de leurs talents — tous quittent leur patelin pour les grands centres culturels: New York, Californie... même Paris ! Était-ce bien nécessaire de dénigrer la culture canadienne en réaction à l'exhortation faite aux artistes québécois de se lancer à la conquête du Canada ? Ni les Québécois, ni leur culture, ni leur projet de société (quel qu'il soit) ne profitent des efforts de nationalistes rancuniers de nier l'existence et la valeur relative de la vie culturelle au Canada anglais. Dire « le Canada, y-a rien-là » n'est possible que pour l'aveugle ou le maldisposé. Toute l'approche est simplement « cheap » — comme on dit dans la langue utilisée également à Toronto et à New York, cette mecque de la culture américaine où Latouche, d'une manière étrangement colonisée, puise son autorité infaillible pour « prouver » la médiocrité de la culture des Canadiens anglais.

— ROBERT DUFRESNE
EVELYN KOLISH
Laval, 4 octobre

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél.: 332-0680.

ABONNEMENT: Édition quotidienne $110. par année; six mois $56.; trois mois: $30. A l'étranger: $120. par année; six mois $62.; trois mois: $35.; édition du samedi $26. par année.

LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR: Édition quotidienne: $2.25 par semaine. Le samedi seulement 50¢. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.
**TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).**

# LE «MOINS PIRE» DES CONSEILS DE PRESSE

**GILLES LESAGE**

QUÉBEC — Le Conseil de presse du Québec (CPQ) vient de recevoir un beau compliment, à l'occasion de ses dix ans: il n'est pas le meilleur, car aucun n'est satisfaisant, mais le « moins pire » de la vingtaine d'organismes semblables, à l'heure actuelle, dans le monde.

Aussi acidulé soit-il, l'hommage de M. Claude-Jean Bertrand, spécialiste français de la critique des médias, a de quoi réjouir les promoteurs du Conseil et ceux qui ont réussi à le maintenir à flot, contre vents et marées, au cours de la dernière décennie. Non pas que tout soit parfait dans le meilleur des mondes, il s'en faut de beaucoup, mais le Conseil a largement fait la preuve de son utilité et même de sa nécessité, aux yeux de ceux qui croient à la liberté de presse et au droit du public à l'information.

Organisme tripartite (médias, journalistes, public) autonome et indépendant des pouvoirs publics, le CPQ joue un rôle d'arbitre ou d'ombudsman, tirant sa seule force de son pouvoir moral. Affligé d'un manque chronique de ressources, il n'a pu donner toute sa mesure ni atteindre les objectifs ambitieux fixés par les fondateurs. Ainsi que le notait le président sortant de charge, M. Aimé Gagné, indigence et efficacité vont rarement de pair, et le Conseil n'a pas fait exception à la règle. Malgré tout, il est encore vivant, ce qui est presque un miracle, il commence à être connu du grand public, sa crédibilité s'affirme graduellement, de même que son influence.

Médias et journalistes, qui sont pourtant prompts à relever les faiblesses et les carences du Conseil, se rendent mal compte qu'il ne souffre d'aucun malaise qu'une modeste aisance financière ne saurait guérir. Au Québec comme ailleurs, presque tous les fonds du Conseil lui viennent des propriétaires de médias. Ainsi que le note le professeur-chercheur Bertrand, ces régents ont accepté de former un conseil de presse pour tenter de restaurer la crédibilité de leur produit dans l'esprit des consommateurs, mais surtout pour éviter que le Parlement ne leur en impose une par la loi. Dans ces conditions, il n'est évidemment pas question pour eux d'y investir plus que le minimum.

En plus de la résistance patronale, il y a celle des journalistes, à la fois vulnérables et pas assez conscients de la nature et de l'importancer de leur rôle, indique M. Bertrand; ce à quoi on peut ajouter, pour le Québec, que la double allégeance, syndicale et professionnelle, suscite des tiraillements mal résolus.

Quant au citoyen, il se croit impuissant et tend à s'en remettre à ses élus plutôt que de participer à la réforme du statu quo. Ce dernier avis de M. Bertrand semble devoir être atténué en ce qui concerne le Québec. Si l'on en juge par l'intérêt que le CPQ a suscité en publiant des avis de recherche de candidatures, pour combler les postes de représentants du public, les consommateurs usagers commencent à être plus alertes et vigilants, ils veulent désormais avoir leur mot à dire. A preuve également la formation de clubs d'usagers des médias, avec lesquels, d'ailleurs, le CPQ devrait établir des liens.

Même s'il n'est pas aussi éclatant qu'il devrait l'être, le bilan du CPQ est certes plus positif que négatif. Mais il doit profiter de la pause rétrospective que suscite son dixième anniversaire pour se remettre en question, rectifier le tir, revoir ses modes d'action, se tourner résolument vers l'avenir. L'exercice est déjà bien engagé, si l'on en juge par le colloque de jeudi et par la réunion générale annuelle qui a suivi, hier, à Québec.

Par exemple, en ce qui a trait au financement, les associations constitutives doivent procéder à un sérieux examen de conscience. Elles se rendront compte qu'elles sont loin de faire toute leur part et qu'elles pourraient également inciter davantage le grand public à faire la sienne. Déjà, la Fondation, sous la direction de M. Laurent Picard, a obtenu des résultats intéressants, mais les médias et les journalistes doivent pousser à la roue pour que cet outil, le seul apte à assurer l'indépendance et la vitalité du Conseil, donne tous ses fruits.

Le Conseil serait par ailleurs avisé de mettre en oeuvre rapidement deux projets que M. Gagné n'a malheureusement pu mener à terme; ce serait le plus bel hommage à lui rendre. Des efforts ont été faits pour améliorer la représentativité du public au sein du Conseil. Il faut aller plus loin et accorder aux consommateurs la parité avec les médias et les journalistes. Le Conseil n'existant qu'en fonction du public, ainsi que le note M. Gagné, il est normal que ce dernier soit aussi bien représenté que les professionnels de l'information.

D'autre part, le Conseil doit remettre en question son processus d'intervention. Faute de ressources, il se contente actuellement d'étudier les plaintes qui lui sont soumises et d'intervenir de façon très sporadique sur une question d'actualité, à chaud. Il doit rapidement trouver le moyen d'intervenir lorsqu'il constate un manque flagrant à l'éthique journalistique ou au droit du public à être bien informé. A l'heure actuelle, le Conseil réprouve la paille qu'il décèle chez tel média ou journaliste — à preuve la réprimande de l'hiver dernier à l'égard de Mme Denise Bombardier — mais il laisse passer des poutres immenses, telles celles des animateurs de tribunes radiophoniques qui polluent les ondes à Montréal et à Québec, probablement ailleurs également.

Ainsi que le notait le professeur Bertrand, ce que les médias font de pire, c'est ce qu'ils ne font pas, et un usager ne peut se plaindre d'une lacune qu'il ne remarque pas: péché d'omission ou de distorsion prolongée. Il y a là un vaste champ d'exploration que le Conseil a négligé, et pour cause, mais qu'il devra examiner de près s'il veut garder et accroître la crédibilité qu'on lui prête.

M. Gérard Filion, qui reprend du service en accédant à la présidence du Conseil, voudra sûrement faire en sorte que le chien de garde de la presse québécoise devienne rapidement non pas le moins pire, mais le conseil de presse idéal. Il a du pain sur la planche.

# Cinq ans après son élection, Jean-Paul II, seul maître à bord

**ALAIN WOODROW**

CITÉ DU VATICAN — Trois nouvelles récentes en provenance du Vatican ont frappé les catholiques. Le 5 septembre, Jean-Paul II condamnait vigoureusement le divorce, la sexualité préconjugale, l'homosexualité, le contrôle « artificiel » des naissances, l'avortement, l'euthanasie et l'ordination des femmes à la prêtrise. Le 8 septembre, c'était la congrégation romaine pour la doctrine de la foi qui publiait une lettre pour rappeler que seuls les évêques et les prêtres sont habilités à dire la messe. Le 17 septembre, enfin, le pape prononçait le plus sévère réquisitoire de son pontificat contre les moyens « artificiels » de contraception.

Que signifie ce durcissement — dans la forme et l'intensité, sinon dans le contenu — de la doctrine pontificale ? Cinq ans après son élection, Jean-Paul II entend-il accélérer et compléter la reprise en main qui s'esquisse au fil de ses écrits, de ses prises de position et surtout de ses voyages à travers le monde pour « confirmer » les Églises locales ? Les langues se délient difficilement derrière les murs épais du Vatican. Tout le monde reconnaît volontiers que Jean-Paul II est « un vrai patron » et « seu maître à bord », mais les analyses divergent sur le bilan de ses cinq ans.

Deux boutades entendues dans la Ville Éternelle, cependant, résument bien les griefs qui reviennent le plus souvent. « Il faudrait que le pape ajoute au calendrier chargé de ses prochains voyages une petite halte au Vatican », disent ceux qui trouvent que le gouvernement central de l'Église souffre des absences répétées de son chef. « Polonais à plein temps, mais pape à temps partiel », ajoutent ceux qui sont agacés moins par l'intérêt, somme tout légitime, que Jean-Paul II porte à sa patrie que par les nombreux conseillers polonais, de passage ou à demeure, qui ont l'oreille du pape.

Mais, au-delà des jalousies compréhensibles provoquées par la présence à Rome du premier pape non italien depuis quatre siècles et demi, c'est le style de gouvernement très personnel de Jean-Paul II qui explique les attitudes les plus réservées. Les exemples ne manquent pas de décisions prises unilatéralement par le pape — après une large consultation, certes — qui semblent contredire la doctrine de la collégialité si souvent prônée par Jean-Paul II lui-même.

Il n'est un secret pour personne, par exemple, que le cardinal Agostino Casaroli, le secrétaire d'État (le « premier ministre », en quelque sorte), ne partage pas toutes les analyses de Jean-Paul II — qu'il s'agisse de l'Ostpolitik (relations du Saint-Siège avec les pays de l'Est) inaugurée par Paul VI, du scandale du Banco Ambrosiano et du rôle qu'y joua Mgr Marcinkus ou de la présence politique de l'Église en Amérique latine. Or le cardinal Casaroli s'est vu progressivement écarté du pouvoir, son rôle étant pratiquement réduit à celui de simple exécutant. Une anecdote en dit long sur les rapports entre le pape et la seconde personnalité de l'Église. Les audiences générales de Jean-Paul II sur la place Saint-Pierre chaque mercredi comportent une longue homélie, de teneur théologique, qui passe le plus souvent par-dessus la tête des fidèles. Un cardinal de curie qui demandait si quelqu'un ne pouvait pas suggérer au pape de simplifier son style reçut cette réponse: « Il n'y a que le cardinal Casaroli pour le faire, et le pape ne l'écoute pas ! »

De même, sur le plan national, les épiscopats se sentent parfois désavoués par l'autorité suprême. Les évêques espagnols étaient majoritairement opposés à la transformation du statut de l'Opus Dei d'institut séculier en prélature personnelle, mais le pape a passé outre à leurs objections. En Italie, il a appuyé publiquement le mouvement Communion et Libération, après que l'épiscopat eut exprimé ses réserves à l'égard de celui-ci. Et, en France, il a fallu tout le doigté de l'archevêque de Paris, ainsi que l'amitié que le pape lui porte, pour que le désaveu romain des nouvelles méthodes de catéchèse ne soit pas considéré comme un camouflet infligé aux évêques.

Le synode des évêques, enfin, instance collégiale par excellence, est loin de remplir son rôle, même consultatif. Lors de la dernière session, en 1980, consacrée à la famille, non seulement les évêques ont renoncé à élaborer un document final, mais même les propositions qu'ils ont remises au pape étaient en grande partie méconnaissables dans l'« exhortation apostolique » que celui-ci a publiée un an plus tard sous le titre *Familiaris consortio*.

Le pontificat de Jean-Paul II est souvent qualifié, à Rome, de « monarchie absolue ». Lorsque le pape s'est exprimé sur un sujet — le célibat des prêtres (il y a trois mille demandes de laïcisation actuellement « bloquées »), le port de l'habit religieux ou le non-engagement politique des clercs, — il attend une obéissance totale. D'aucuns, qui ne cachent pas leur admiration pour la stature internationale de Jean-Paul II, notamment dans le domaine des droits de l'homme et de la paix mondiale, le comparent volontiers au général de Gaulle: « l'intendance suivra » en toutes circonstances.

Les qualités qu'il cherche à développer, comme l'obéissance, la discipline, la piété mariale, des institutions ecclésiastiques fortes et visibles dans la cité séculière, sont évidemment celles qu'il avait connues dans son Église d'origine. Et la question essentielle, pour un de nos interlocuteurs, est de savoir si « le modèle polonais est le dernier modèle de l'Église d'hier, en voie de disparition, ou celui de l'Église de demain, comme le prétendent les plus zélés admirateurs du pape, tels l'Opus Dei ou Communion et Libération ». Pour le pape, l'Église est une réalité sociale, et il ne comprend pas pourquoi, en Italie par exemple, les quarante millions de catholiques ne montrent pas leur force pour défendre la doctrine de l'Église sur le divorce ou l'avortement.

Or il existe des failles dans les meilleurs systèmes. Grâce aux valeurs redécouvertes par le concile Vatican II, telles la primauté de la conscience, la liberté religieuse, la pauvreté des moyens, la vérité détenue par les Églises non catholiques et les religions non chrétiennes, la citadelle catholique édifiée depuis le concile de Trente a été largement démolie. Pour beaucoup de catholiques, surtout les plus jeunes, nés depuis le concile, il est impensable de revenir en arrière. Cela explique, en grande partie, pourquoi le langage tenu par Jean-Paul II passe si mal auprès de beaucoup. Si les foules accourent pour le voir lors de ses voyages internationaux, c'est surtout pour applaudir et admirer une figure charismatique, un homme courageux (auréolé du martyre à cause de l'attentat manqué), sympathique. Son discours est relégué au second plan, selon le dicton anglais « The singer, not the song » (le chanteur, pas la chanson).

D'autre part, la décentralisation mise en branle par le concile, avec une autonomie accrue accordée aux conférences épiscopales, rend très difficile au pape de prononcer une parole unique. Il doit compter avec les cultures et les coutumes locales, et, lorsqu'il voyage, le ton de ses homélies est souvent donné par les évêques qui le reçoivent. Rome ne peut plus dire le dernier mot dans toutes les controverses qui agitent la chrétienté, pour la simple raison que le monde est trop complexe et trop divers. C'est ainsi que l'épiscopat américain a pu faire une déclaration sur le désarmement nucléaire qui va plus loin que la position prudente du Saint-Siège; et que le jour où Jean-Paul II, à Rome, mettait en garde les prêtres contre l'engagement politique, le cardinal Basil Hume, archevêque de Westminster, intervenait, à Birmingham, à la conférence nationale des prêtres anglais et gallois pour les encourager à « jouer un rôle plus actif dans les institutions nationales: les syndicats, le gouvernement local, le Parlement ».

Ce sont les ordres religieux les plus pénétrés de l'esprit conciliaire, enfin, que se montrent souvent réfractaires à toute nouvelle tentative d'uniformisation. La transformation de la Compagnie de Jésus, on le sait, a été telle, surtout pendant les vingt ans qui ont suivi le concile, que le pape, excédé, a fini par demander à « la cavalerie légère de l'Église », pour citer la phrase du Père Pittau, délégué adjoint de la Compagnie, « de descendre de cheval et de se convaincre que, désormais, il faut marcher tous ensemble ».

L'ordre dominicain, dont les théologiens ont beaucoup contribué au concile, vient de donner de nouveaux exemples de sa liberté d'esprit: d'abord en élisant comme maître général un jeune Sud-Africain engagé dans la lutte antiraciale, puis en acceptant sa démission, une heure plus tard, en faveur d'un autre candidat, moins « utile sur le terrain ». Le nouveau maître de l'ordre, le frère Damian Byrne, a d'ailleurs tenu, dans son premier discours, à rendre hommage à « nos éminents théologiens Marie-Dominique Chenu, Yves Congar et Édouard Schillebeeckx ».

L'allusion à ce dernier pouvait surprendre lorsqu'on sait que le document publié par l'ex-Saint-Office sur *Ministères et eucharistie* visait implicitement les écrits du théologien flamand. Le frère Byrne nous a confié qu'il avait été très impressionné par le père Schillebeeckx: « Le premier devoir du théologien, a dit le nouveau maître général, est l'amour de la vérité; le deuxième, la fidélité au magistère. »

Inquiété par une autonomie qu'il juge excessive chez certains ordres religieux, Jean-Paul II se prépare à intervenir. Aux États-Unis, où les religieuses sont particulièrement affranchies — certaines militent même en faveur de l'ordination des femmes, — le pape vient de nommer une commission composée de trois évêques, qui doit « examiner la vie religieuse aux États-Unis ». On dit, d'autre part, à Rome, qu'un document pontifical sur le sujet est imminent.

Ainsi, la politique de Jean-Paul II est, en gros, celle d'une restauration chrétienne. Or, malgré son énergie débordante et sa vitalité, il ne saurait la mener seul, et les assauts d'une sécularisation inéluctable paraissent trop forts pour ne pas atteindre des enclaves, protégées jusqu'ici, comme la Pologne ou l'Irlande.

Selon un théologien romain réputé, « ce qui restera de ce pontificat, ce n'est pas la sensibilité polonaise de ce pape remarquable, mais ses tentatives pour aider les Églises locales à grandir et surtout son action politique en faveur de la détente sur la scène internationale ».

*« LE MONDE » DU 21 SEPTEMBRE*


**LUTTEZ CONTRE LES MALADIES DU REIN**

Donnez à la Fondation Canadienne des Maladies du Rein.



**ENFIN PORTÉ À L'ÉCRAN !**

PIERRE DAVID et CLAUDE HEROUX présentent

MICHAEL YORK dans

L'histoire émouvante d'un homme guidé par la passion de vivre:

MARTIN GRAY

AU NOM DE TOUS LES MIENS

un film de ROBERT ENRICO

Une nouvelle édition du livre est disponible chez votre libraire

d'après le livre écrit par MARTIN GRAY et MAX GALLO

Adaptation et dialogues de ROBERT ENRICO et JONY SHEER

avec JACQUES PENOT, MACHA MERIL, HELEN HUGHES avec la participation de JEAN BOUISE

et dans le rôle de Dina BRIGITTE FOSSEY Musique composée et dirigée par MAURICE JARRE

Dès jeudi le 13 octobre

AUSSI DANS PLUSIEURS AUTRES SALLES DE LA PROVINCE

CHAMPLAIN STE-CATHERINE - PAPINEAU 524-1685

CARTIER LAVAL 226 BOUL. DES LAURENTIDES AU NORD DU BOUL. CARTIER 663-5124

BROSSARD MAIL CHAMPLAIN 465-3906



**"LES FILLES DU ROY"**

*Et si demain... vous veniez « bruncher » avec nous ?*

*Le dimanche de 11 hrs à 15 hrs... notre fameux brunch bien connu avec musiciens (12,95$)*

*Sur semaine, repas d'affaires, table d'hôte*

*415 rue Bonsecours • Vieux Montréal • 849-3535*

RESTAURANT LES FILLES DU ROY

# «L'incarcération de Gérard Niding ne serait pas considérée comme déraisonnable» (la Couronne)

**par Bernard Morrier**

« Les actes de corruption publics sont graves. Plus graves encore, comme dans le cas qui nous occupe, lorsqu'ils s'échelonnent sur de nombreuses années. Généralement, ce sont des délits difficiles à démasquer et difficiles à enquêter », a affirmé hier le procureur de la Couronne, Me Philippe Ferland, alors qu'il plaidait sur la sentence à être imposée à l'ex-président du comité exécutif de la Ville de Montréal, M. Gérard Niding.

Ce dernier avait reconnu sa culpabilité, le 12 septembre dernier, à des accusations de corruption et d'abus de confiance dans l'octroi de contrats pour la construction du site olympique, entre janvier 1973 et décembre 1975.

Sans réclamer formellement du juge André Duranleau, de la Cour des sessions de la paix, une sentence d'emprisonnement, Me Ferland n'en a pas moins laissé entendre qu'une telle alternative ne devrait pas être considérée comme déraisonnable.

Plus tôt, l'avocat de M. Niding, Me Michel Proulx, avait réclamé la sentence la plus clémente possible, non sans avoir fait entendre une panoplie de témoins. Me Proulx a même suggéré qu'une somme de $43,000, saisie en 1978 dans le bureau de M. Niding et à sa banque par la Sûreté du Québec, pourrait bien être l'amende imposée dans les circonstances. Ce qui a fait dire à Me Ferland que c'était là une solution très minimale, avant de faire allusion à l'emprisonnement, tout en soulignant que l'exemplarité était d'une importance primordiale pour la Couronne.

« Il ne faut pas oublier, d'ajouter le procureur de la Couronne, que Gérard Niding occupait un poste de haut fonctionnaire. Plus le poste est élevé, plus le standard de bonne conduite doit être élevé. »

Au début des représentations d'avant sentence, Me Ferland a jugé à propos de déposer une liasse de découpures de journaux datant des années 1982 et 1983 pour bien démontrer quelle attention le public avait prêtée à l'affaire Niding.

Quant à Me Proulx, il a choisi de faire entendre sept témoins, dont le plus important demeure, certes, le président de la Communauté urbaine de Montréal, M. Pierre des Marais II. Ayant connu M. Niding en 1954, alors que tous deux relevaient leur père dans la gestion d'entreprises familiales, puis plus intimement en 1971, au moment où ils siégeaient ensemble au Conseil de sécurité publique de la CUM, M. des Marais dit avoir découvert en M. Niding un bon serviteur public ayant beaucoup de jugement.

« Est-ce qu'un bon serviteur public doit accepter des pots-de-vin ? », a demandé Me Ferland. Devant la réponse négative du témoin, le procureur a aussitôt lancé : « Est-ce qu'un bon jugement tolère qu'on accepte des prébendes dans l'exercice d'une fonction publique ? » Tout en répondant encore non, M. des Marais devait conclure en précisant qu'il n'était pas au courant de la preuve contre M. Niding.

De son côté, le directeur des finances de la Ville, M. Fernand Denis, a rendu un témoignage muet par voie d'affidavit. Ce dernier estime que M. Niding est un homme franc, droit, honnête et responsable. « Jamais, peut-on lire, il n'est intervenu lorsque la ville faisait des emprunts importants. En tant qu'administrateur, M. Niding a toujours fait une saine et équitable gestion des affaires puibliques. »

Le fonctionnaire numéro un de Montréal, M. Jean-Guy Sauvé, qui agit comme secrétaire administratif municipal, n'a pas tari d'éloges à l'endroit de M. Niding, qu'il a qualifié d'homme formidable, bourreau de travail et rapide à saisir des dossiers. « Il travaillait tard le soir et durant les fins de semaine; il allait voir les problèmes sur place; il n'a jamais essayé de contourner les règlements municipaux », de souligner M. Sauvé.

À Me Ferland qui venait de lui demander s'il était normal qu'on fasse l'engagement de professionnels sans appel d'offres et qu'on obtienne un avantage de $150,000, M. Sauvé réplique aussitôt : « Je n'ai pas suivi le procès et je ne connais pas tous les faits. Mais j'ai jamais crû ça de M. Niding. »

— Oui, mais il a plaidé coupable, de faire remarquer Me Ferland.

« Oui, mais on n'avait pas de preuve contre lui. Si M. Niding a plaidé coupable, c'est qu'il voulait en finir avec tout ça et avoir la paix », de conclure le témoin.

Pour sa part, l'ingénieur Charles Dagenais, qui était l'adjoint de l'architecte Daoust dans le dossier olympique, a dit avoir eu certains différends avec M. Niding mais que tout s'était aplani. Pour lui, être président du comité exécutif de la Ville de Montréal est un travail de géant que M. Niding a rempli sans faillir.

Il fut suivi à la barre par M. Guy-R. Legault, directeur du Service d'habitation et d'urbanisme de la Ville de Montréal, qui a affirmé que jamais M. Niding n'avait tenté d'intervenir dans son travail. « Notre service s'occupe notamment de la location des HLM et jamais M. Niding n'a tenté de nous forcer la main. »

Gérard Niding

Enfin, avant que Me Yves Sylvestre vienne dire qu'il connaissait les problèmes de M. Niding, parce qu'il était son voisin, le Dr Robert Laurin, qui habite également non loin de l'inculpé, a parlé d'abord de l'infarctus subi par celui-ci en 1965. « Malgré cette attaque, M. Niding a dépensé sans arrêt ses énergies pour atteindre ses objectifs en tant qu'administrateur. Mais depuis la fin de 1978, il n'est plus le même homme, il ne travaille plus, se dévouant entièrement à sa femme très malade et à son fils de 32 ans, handicapé physiquement et mentalement. »

Le médecin a conclu en affirmant que la présence de M. Niding était nécessaire auprès de son épouse, puisque c'est lui qui fait les repas, le ménage et le lavage.

À la fin de ces témoignages, Me Proulx a mentionné que M. Niding possédait une maison de $81,000 dégagée de toute hypothèque et que ses revenus en 1980 avaient été de $26,000, de $20,000 en 1981 et $31,000 en 1982, tout en voulant prouver que son client serait dans l'impossibilité de payer une amende excédant les $43,000 saisis.

Me Proulx a, par ailleurs, beaucoup insisté sur le témoignage du maire Jean Drapeau qui, lors de l'enquête préliminaire, avait affirmé que c'est lui personnellement qui avait décidér du choix des experts. C'est M. Drapeau personnellement qui avait amené M. Régis Trudeau à Paris pour y rencontrer l'architecte Roger Taillibert, et le maire de Montréal avait ensuite confié la décision de son choix à M. Niding.

Me Proulx a aussi soumis que la fameuse maison de Bromont, qui est à la source des accusations, avait été rétrocédée à M. Trudeau par M. Niding dès 1978, à cause d'un litige entre les deux hommes.

« Ce qu'on reproche à M. Niding est un fait isolé, de plaider Me Proulx. Cet homme n'est pas dangereux et il a donné plus de 25 ans de sa vie à servir sainement la population, sans compter que sa vie personnelle est l'objet de très grandes difficultés. »

De l'avis de Me Proulx, M. Niding a été excessivement puni par l'enquête Malouf et son jugement et il continue encore à en payer un prix énorme, n'ayant pas d'emploi et sa réputation étant ternie à jamais. « Son calvaire, a-t-il conclu, il l'a vécu et il continue à le vivre tous les jours. »

Lui donnant une dernière réplique, Me Ferland a soutenu que la rétrocession de la maison de Bromont n'était qu'une mise en scène pour cacher ce qui s'était réellement passé. « Puis, il n'y avait pas que la maison, dit-il. Il y avait aussi des meubles achetés chez Valiquette et à qui on disait d'envoyer les factures à Trudeau ? »

Me Ferland a terminé en soulignant que non seulement M. Niding a exigé qu'on engage Trudeau dans le dossier olympique mais qu'il a également envoyé à l'entrepreneur Boileau copie d'une lettre de Régis Trudeau dans laquelle ce dernier, tout en fixant les conditions du contrat, exige en outre un pourcentage additionnel de 1½ %. Il va sans dire que cette dernière affirmation a donné lieu à une vive protestation de la part de Me Proulx qui, une fois de plus, a rappelé le témoignage de M. Drapeau.

C'est après avoir entendu toutes ces représentations que le juge André Duranleau a fixé au 29 septembre le prononcé de sa sentence.

---

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

## ◆ Bell

avionnerie de Mirabel à partir de l'automne 1985. Simultanément, une équipe de chercheurs mettra au point d'ici 1988 un tout nouveau moteur — le STEP pour Small Turbine Engine Program — qui, par la suite, devrait répondre aux besoins futurs des hélicoptéristes internationaux. Ottawa avançera $100 millions à la filiale de United Technologies qui prévoit investir $152 millions dans ce projet.

Pour M. Parizeau, l'investissement fédéral compensera les contrats qui ont échappé au Québec lors du programme F-18. La construction de l'avionnerie changera l'aspect de l'aéroport montréalais, de dire le ministre, en ajoutant qu'on parlera peut-être de « Mira-Bell ».

« Au niveau des retombées, presque tout va venir du Québec et nous bénéficicerons d'un mandat mondial », a poursuivi M. Parizeau.

Le grand perdant dans cette affaire est la compagnie française Aérospatiale qui s'apprêtait, hier matin, à dévoiler les termes d'une entente avec Spar Aerospace accordant à cette firme canadienne 25 % des actions d'une filiale conjointe pour la fabrication d'hélicoptères au Canada. « Les Français ont trop voulu jouer la carte pancanadienne alors que le cabinet avait clairement indiqué que les retombées du projet devaient aller surtout au Québec », de confier au DEVOIR un haut fonctionnaire. La firme française avançait un projet plus modeste de $213 mnillions (dont $117 mnillions en provenance des gouvernements). Aérospatiale occupe environ 66 % du marché canadien des hélicoptères. Les fonctionnaires fédéraux et québécois ont opté pour la solution plus coûteuse mais aussi plus risquée de Bell Helicopter avec le bimoteur. Aussi, la création de 3,800 emplois n'est pas un facteur négligeable à la veille d'une année d'élection.

Rejoint à son bureau jeudi soir, puis hier midi, M. Ian Powick, le repésentant de l'Aérospatiale à Ottawa, ne croyait pas qu'Ottawa était si près d'une décision. Il ne voulait pas commenter la nouvelle parue dans LE DEVOIR hier matin. Le gouvernement canadien ne l'a pas informé de son choix avant la conférence de presse. Visiblement déçu, M. Powick a disparu de son bureau « jusqu'à la fin du mois » répondait sa secrétaire. Malgré tout, des gens d'Aérospatiale pourraient annoncer la semaine prochaine la conclusion d'une entente moins importante avec ler gouvernement canadien.

A son domicile, le maire de Mirabel, M. Charles Léonard, a déclaré: «C'est vraiment une bonne nouvelle. Nos gens auront du travail. J'ai toujours cru que nous allions l'avoir. Les députés fédéraux étaient derrière nous et non derrière le site de Bromont ».

Le ministre des Communications et député de la région, M. Françis Fox, était visiblement satisfait également de la déçision fédérale qui a cependant été vivement critiquée par M. Micheal Wilson du Parti consertvateur. Ce dernier a soutenu que $265 millions pour la création de 3,800 emplois était un prix trop élevé.

Le président du conseil de Bell Helicopter, M. James Atkins a promis d'embaucher le maximum de Canadiens. Il a dit avoir reçu l'assurance du ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Rodrigue Biron, — qui s'est réçemment rendu au Texas — pour ce qui est de la fréquentation des écoles par les enfants des employés de Fort-Worth qui séjourneront à Montréal.

Les estimations des ventes de la compagnie pour les 20 prochaines années seraient de $10 milliards dont 85 % à l'exportation. Les moteurs compteraient pour $2.7 milliards.

Les détails ayant trait aux royalties versés par les compagnies aux deux gouvernements n'ont pas été dévoilés.

C'est la première fois que les deux gouvernements s'associent dans le fonctionnement d'un grand projet industriel. Québec avait refusé d'être partenaire au moment de la prise de contrôle de Canadair par Ottawa en 1976.

« Pour une fois que les deux gouvernements réussissent à s'entendre sur une chose, ne brouillons par la journée », a lancé M. Parizeau.

Il est ironique de constater que Bell collaborera avec Pratt & Whitney, une filiale de United Technologies qui possède une importante division d'hélicoptères, Sikorsky, qui concurrence Bell dans le haut de gamme des gros hélicoptères.

## ◆ Enquête

national depuis quelques mois, notamment la tragédie qui, débutant par un incendie dans une salle de toilette, a coûté la vie à 23 personnes près de Cincinnati en juin dernier. Et, cette semaine encore, un DC-9 d'Air Canada a fait une spectaculaire glissade sur la piste de l'aéroport de Rouyn, un incident qui n'a heureusement fait aucune victime.

M. Taylor a admis qu'il ne croyait pas que les incidents récents soient le résultat d'un changement d'attitude de la société Air Canada face aux mesures de sécurité de ses appareils. « Je suis dans ce domaine depuis 34 ans et je ne crois pas que les incidents de Gimli ou celui de Cincinnati soient reliés entre eux. »

Le président Taylor a laissé entendre que ces incidents étaient étudiés sérieusement et qu'ils étaient traités autant sur le plan technologique que du point de vue humain.

La société Air Canada, par contre, n'a pas l'intention de généraliser l'utilisation du système métrique. « Le seul appareil qui fonctionne au métrique, a ajouté M. Taylor, est le Boeing 767. Jusqu'à nouvel ordre nous maintiendrons les deux systèmes de mesure côte à côte. »

Finalement, le ministre Axworthy et le président de la société Air Canada ont tenu à rassurer les usagers. « Ma confiance n'est pas du tout ébranlée par ces derniers indidents, a conclu M. Taylor, notre dossier sécuritaire est toujours un des meilleurs au monde. » Mais au cours de leur conférence de presse, hier, MM. Taylor et Axworthy ont admis que des incidents du genre pouvaient être de nature à ébranler cette confiance.

Il reste que le geste posé hier par le ministre des Tranmsports peut paraître curieux, dans la mesure où il survient au moment où des fonctionnaires du ministère mènent eux-mêmes sur leur propre enquête interne sur l'incident de Gimli. Il survient aussi au moment où le ministère poursuit une révision en profondeur de l'ensemble des activités du transporteur d'Etat fédéral. Au surplus, le gouvernement a déjà soumis aux Communes un projet — qui a déjà l'appui des trois partis politiques fédéraux — qui créerait une commission sur la sécurité du transport aérien.

## ◆ Relations

au Québec et la façon dont cette question sera résolue au Canada relèvent de la décision des Canadiens. Il serait absolument inacceptable que les États-Unis prennent position là-dessus ou s'impliquent de quelque façon que ce soit dans ce débat; ou même donnent l'impression de s'impliquer dans ce débat. Je crois que la réaction du département d'État à l'idée de Marché commun reflétait la grande prudence dont nous faisons preuve, pour bien nous assurer que cette question est laissée entièrement aux mains des Canadiens, et pour ne jamais donner le moindre signe, la moindre impression que nous nous engageons sur cette question. Mais j'ajoute que nous suivons avec beaucoup d'intérêt ce qui se passe dans les provinces canadiennes. »

Lorsque nous avons rencontré M. James Medas, il revenait d'une mission en Floride où il a témoigné au nom du département d'État en faveur de la libération sur parole de l'homme d'affaires canadien Sydney Jaffe, enlevé au Canada par des chasseurs de prime américains pour être conduit devant la justice de l'État de Floride et répondre à des accusations de fraude immobilière.

« La démarche des départements d'État dans le cas Jaffe est sans précédent. Mais nous avons voulu faire tout ce qui était en notre pouvoir, parce que nous considérons que la façon que M. Jasse a été amené à subir son procès est illégale. Et le Canada a raison de dire que cet enlèvement a été perpétré en violation des lois internationales. »

M. Jaffe a obtenu le 5 octobre dernier une libération sur parole pour une accusation de refus de comparaître devant la Cour; il est sur le coup d'une autre inculpation de fraude et il devrait être libéré sous caution la semaine prochaine.

La prochaine rencontre entre le secrétaire d'État, M. Georges Schultz, et le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Allan MacEachen, aura lieu les 16 et 17 octobre à Halifax. Les entretiens porteront en grande partie sur les questions bi-latérales et en particulier sur ce que M. Medas considère comme les trois dossiers prioritaires: les pluies acides, le gaz naturel et les relations commerciales.

Ces trois sujets qui provoquaient il y a encore quelques mois des frictions entre les deux pays, semblent sur le point d'évoluer rapidement. C'est du moins l'impression que M. Medas, résolument optimiste, a voulu laisser: « Je ne veux pas minimiser la complexité des questions que nous avons à résoudre, comme celle des pluies d'acide et du prix du gaz naturel importé du Canada. Mais je crois qu'il faut mettre l'accent sur la convergence d'intérêts qu'il y a entre les États-Unis et le Canada. Nos deux pays ont des problèmes en commun et il faut trouver une solution commune: il arrive que les intérêts du Canada soient différents de ceux des États-Unis, mais prenez le cas des pluies acides ou du gaz naturel: là, nous avons des intérêts communs. Les pluies acides affectent le Canada, mais aussi la Nouvelle-Angleterre, il faut donc trouver une façon de résoudre le problème ensemble. Pour le gaz naturel c'est la même chose. Le Canada est un fournisseur fiable pour les États-Unis, et les États-Unis sont un marché pratique et relativement stable pour le Canada. Donc il y a moyen de s'entendre pour le bénéfice de chacun des deux pays. »

## ◆ Secousse

en haut. Selon M. Basham, les forces horizontales sont toujours plus manifestes et ce sont surtout elles qui provoquent des dommages. Cette vibration est généralement perpendiculaire au déplacement de la secousse mais le phénomène peut être modifié par la géologie locale et par la résonnance naturelle de chaque édifice.

Normalement, la secousse se propage à peu près également dans toutes les directions mais son intensité et sa vitesse peuvent aussi être influencées par la forme de la faille où s'est produit le séisme.

À Montréal, plusieurs ont été réveillés par leurs animaux domestiques qui paraissaient pressentir l'événement, avant que ne survienne la secousse principale. Cette dernière a été précédée, il est vrai, d'un tremblement de terre plus faible vers six heures, selon M. Basham, mais seuls les sismographes ont normalement pu la détecter.

Il est inhabituel qu'on enregistre de telles pré-secousses dans la région montréalaise. Règle générale, la première manifestation du séisme est de beaucoup la plus intense et elle est suivie « d'échos » de plus en plus faibles au cours des heures et des jours qui suivent. Effectivement, les autorités américaines ont signalé deux secousses secondaires, plus faibles, 20 et 40 minutes après le tremblement principal.

La secousse d'hier n'était pas extraordinairement puissante puisque l'on a enregistré trois tremblements de terre de puisance comparable au Nouveau-Brunswick l'an dernier. Survenus à trois jours d'intervalle, ils avaient jeté à terre quelques lignes de téléphone.

Des séismes semblables se sont aussi manifestés au Témiscamingue en 1935 (intensité 6, Richter), à Cornwall en 1944 (intensité 5.7) et à Attica en 1929. Etant donné la grande profondeur à laquelle se manifestent les tensions responsables de ces séismes et l'accumulation très progressive des forces de compression qui les engendrent, les chercheurs sont incapables de prédire l'endroit et le moment des prochains séismes, a soutenu M. Basham.

Selon lui, il est possible que la remontée progressive du terrain, à la suite de la fonte des lourds champs de glace de la dernière ère glaciaire, serve de déclencheur pour ces secousses mais elle n'en est pas le principal moteur.

Le séisme d'hier est totalement étranger à la région de La Malbaie, où se situent normalement la plupart des tremblements de terre québécois. Cette situation particulière s'expliquerait par la chute d'une énorme météorite dans cette région, pendant les ères préhistoriques. L'impact de ce corps céleste dont on peut retrouver les traces dans le sous-sol, a créé une faiblesse très localisée, si bien que les tensions internes de la croute terrestre s'y manifestent plus facilement.

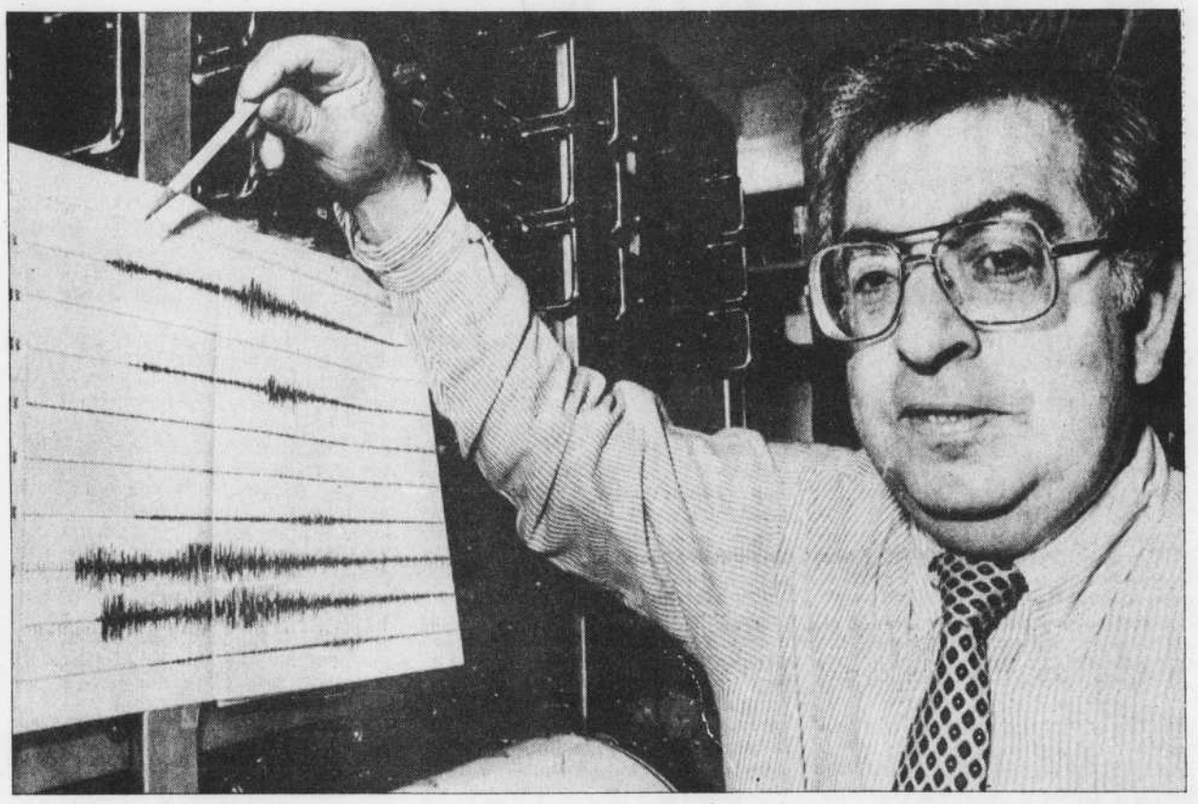

Le professeur Nafi Toksoz du Massachussett Institute of Technology (MIT) montre ici ce que les sismographes de son laboratoire ont retenu de la secousse tellurique qui a éveillé tant de Montréalais hier matin. (Photolaser AP)

# La police d'Irlande du Nord a de plus en plus recours aux services d'indicateurs

BELFAST (Reuter) — L'opinion politique et religieuse en Irlande du Nord, de toutes nuances, désapprouve de plus en plus l'utilisation de mouchards par la justice, alors que la police estime de son côté que cette méthode l'aide beaucoup à réprimer les violences sectaires.

Il y a actuellement dans les prisons d'Ulster environ 300 membres présumés de groupes armés qui ont été « donnés » par une vingtaine de « super-mouchards », le terme utilisé dans la clandestinité pour désigner les informateurs de la police en haut lieu.

Quelque 80 détenus ont déjà été condamnés. Les accusations portent sur toute une gamme d'actions terroristes, du meurtre aux enlèvements et aux attentats à l'explosif.

La plupart des détenus sont soupçonnés d'appartenir aux deux principales organisations nationalistes: l'Armée républicaine irlandaise (IRA) et l'Armée irlandaise de libération nationale (INLA).

Mais le camp loyaliste a aussi ses informateurs, dont les indications fournies à la police lui ont permis de venir pratiquement à bout de la force des volontaires d'Ulster (UVF), la principale organisation combattante, interdite, de l'autre bord du conflit nord-irlandais.

Quand la police d'Irlande du Nord avait commencé l'an dernier à recourir aux indicateurs, elle avait déclaré que leurs témoignages ne seraient jamais utilisés sans les confronter avec d'autres sources, mais dans la pratique les arrestations ont eu lieu sur la seule foi de leurs dépositions.

Les policiers n'ont pas dissimulé leur satisfaction la semaine dernière quand Robert Lean, un homme qu'ils disent être le numéro deux de l'IRA à Belfast, leur a communiqué des renseignements devant les aider à pénétrer le noyau du mouvement républicain armé.

La police d'Ulster, qui a perdu plus de 120 des siens en 14 années de violences, rétorque à ceux qui estiment qu'elle abuse de ses droits, que le recours aux indicateurs sauve des vies humaines.

Dans son rapport annuel de 1982, le chef de la police, sir John Herman, avait déclaré que l'apparition des mouchards était cruciale pour gagner le combat contre le terrorisme,et que la communauté dans son ensemble bénéficiait immensément de leur utilisation.

La police vient de publier des chiffres indiquant que le nombre des assassinats en Irlande du Nord est tombé de 97 l'an dernier à 43 jusqu'ici en 1983. Il n'y a eu que trois soldats de tués depuis le début de l'année, contre 21 en 1982.

Les juristes n'en contestent pas moins les implications morales et légales d'une telle méthode, qui se heurte par ailleurs à une franche opposition de tous les secteurs de l'opinion politique et religieuse.

Nombreux sont ceux qui mettent en doute la valeur des témoignages d'anciens camarades en échange de remises de peine et de promesses de pouvoir se forger une nouvelle identité et recommencer leur vie dans un autre pays.

S'y ajoutent aussi des allégations selon lesquelles les indicateurs font grassement payer leurs dépositions, bien que la police les aient démenties. Certains désapprouvent également le fait que les témoignages ne soient jamais prononcés devant des jurés, étant donné que ceux-ci ne figurent plus depuis plusieurs années dans les tribunaux jugeant les personnes accusées de crimes sectaires, en raison du risque d'intimidation.

Le pasteur Ian Paisley, champion de la cause loyaliste et chef du Parti unioniste démocratique (DUP), qui est un ferme défenseur de l'ordre, estime que l'utilisation des indicateurs mine le respect des lois.

« Il est déplorable que les crimes odieux des mouchards restent impunis, et il est mauvais qu'on les laisse sauver leur peau par des remises de peine », a-t-il déclaré.

Les évêques catholiques et protestants de Londonderry se sont associés aux critiques contre le recours aux indicateurs. Un député travailliste britannique, M. Martin Flannery, a pour sa part comparé cette méthode aux simulacres de justice sous Hitler et Staline.

Le malaise s'est encore accru avec la condamnation cette année de 14 membres de l'UVF sur la foi de Joseph Bennett, un criminel endurci qui était passé de la délinquance de droit commun a la criminalité sectaire.

Une opposition s'est déjà organisée: un groupe de familles des hommes qui ont été condamnés sur la foi des indicateurs vient de mettre sur pied une campagne des « Parents pour la justice » visant à faire cesser de telles méthodes.

## 8 octobre

*par la PC et l'AP*

**1982** — le parlement polonais vote une loi interdisant le syndicat Solidarité.
**1980** — premières exécutions depuis huit ans en Turquie, où deux terroristes condamnés par un tribunal militaire sont pendus.
**1978** — le gouvernement israélien décide d'envoyer les sept membres de son comité minstériel de défense à Washington afin de reprendre des négociations de paix avec l'Egypte.
**1977** — Augusto Uncena Barranech, chef de la minorité basque espagnole, est assassiné à Guernica.
**1975** — de violents affrontements, à Beyrouth et dans le nord du Liban, font au moins 25 morts et réduisent à néant la dernière trêve en date entre chrétiens et musulmans.
**1961** — le prince Souvanna Phouma est désigné comme premier ministre d'un nouveau gouvernement provisoire de coalition laotien.
**1954** — le Vietminh occupe Hanoi.
**1939** — l'Allemagne annexe la partie occidentale de la Pologne.
**1934** — Bruno Hauptmann est inculpé du meurtre du bébé Lindbergh.
**1895** — la reine de Corée est assassinée avec la complicité des Japonais.
**1843** — un bateau battant pavillon britannique est arraisonné par les Chinois, ce qui provoque la seconde guerre anglo-chinoise.
**Il est né un 8 octobre**: le général Peron, président de la République argentine (1895-1974).

LE DEVOIR

CAHIER 2

CULTURE ET SOCIÉTÉ
Montréal, samedi 8 octobre 1983

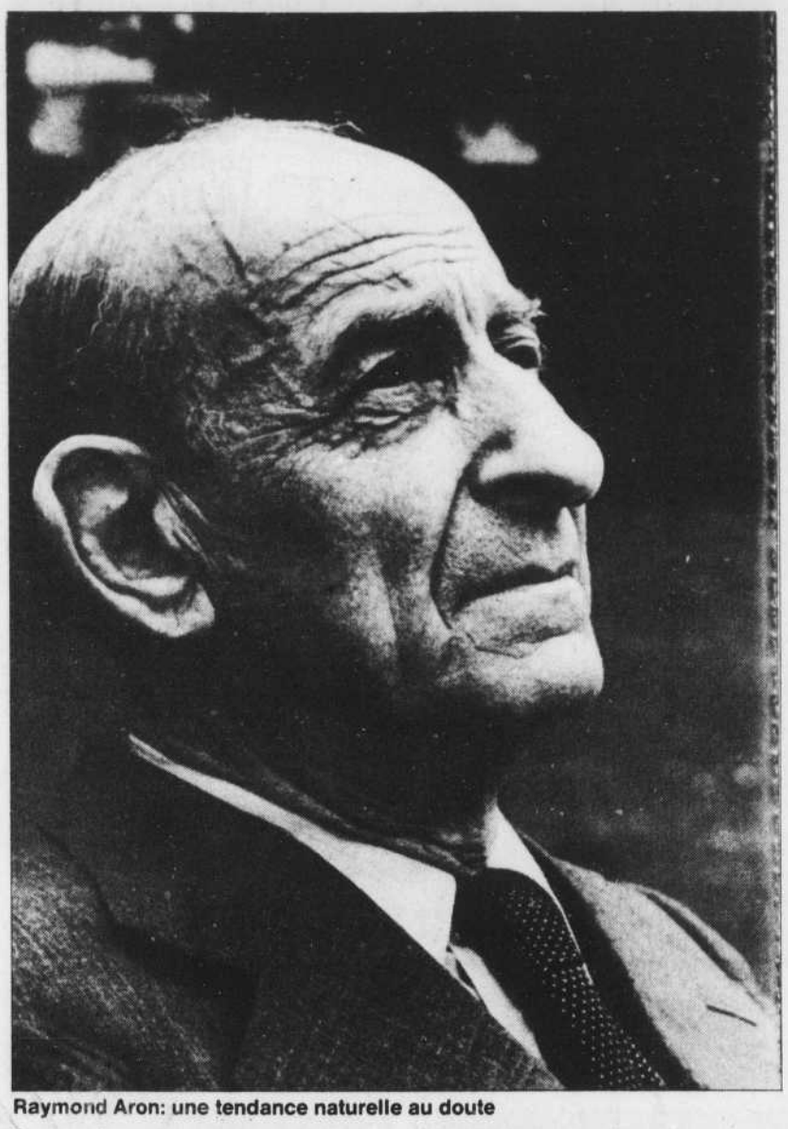

Raymond Aron: une tendance naturelle au doute

# Les *Mémoires* de RAYMOND ARON

## *Un témoignage essentiel sur un demi-siècle d'histoire*

par
**FRANÇOIS BROUSSEAU**

★ Raymond Aron, **Mémoires/50 ans de réflexion politique**, Julliard, 1983, 784 pages.

AU DÉBUT des années 30, un jeune diplômé de l'École Normale Supérieure de Paris, lieu de passage quasi obligé des grands esprits de l'époque, s'interroge sur lui-même, sur le monde qui l'entoure et ce qu'il peut y apporter.

Arrivé premier à l'Agrégation, il pourrait tranquillement envisager une carrière dans l'enseignement, ou poursuivre ses études pour devenir un érudit spécialisé. Mais cette formation livresque conventionnelle, nourrie de la philosophie classique, d'Aristote et de Kant, dans un milieu intéressant par la quantité « de matière grise au kilomètre carré », comme il l'écrira, mais néanmoins trop renfermée sur elle-même, trop douillettement isolée de la vraie vie, le laisse insatisfait. Déjà, le jeune homme manifeste une tendance naturelle au doute et une répulsion au confort intellectuel.

Ce n'est pas qu'il sente en lui « le génie philosophique qui s'élève au niveau de Hegel », comme un de ses copains nommé Sartre, ne doutant de rien, lui confiera un jour de ces années 30. Ni qu'il se croie particulièrement doué sur le plan littéraire, à l'instar de ce dernier ou de Paul Nizan, autre camarade d'études devenu fameux.

Mais le jeune homme, se considérant encore « pauvre de vraies connaissances », décide de partir respirer un autre air, pour développer le talent qu'il a lui aussi, à sa manière ; ce sera l'Allemagne, où la furie de l'Histoire va bientôt se rallumer, et où il entreprendra l'étude des auteurs qui le marqueront vraiment : Marx, Weber puis Hegel, Pareto, Tocqueville, Montesquieu, les économistes. « Qui le marqueront », c'est-à-dire auxquels il aimera se référer, avec qui, d'une façon ou d'une autre, il entretiendra le dialogue, ne serait-ce que pour s'en démarquer ou pour en réfuter les avances. En cette année à Cologne, en 1930-31, Raymond Aron devient Raymond Aron, trouve sa voie, son style : « Un jour, sur les bords du Rhin, je décidai de moi-même. »

★

Un demi-siècle plus tard, considéré de tous côtés comme l'un des plus brillants penseurs de notre époque, faisant presque l'unanimité autour de lui (du moins en termes de respect et de reconnaissance) après l'avoir presque faite contre lui (du moins parmi l'intelligentsia « autorisée » de la France des années 45-69), l'homme peut, avec la sérénité de celui « qui a réussi », avec aussi celle de ses 78 ans, dresser un bilan de lui-même, du monde dans lequel il a vécu et de ce qu'il a pu y apporter.

Les *Mémoires* d'Aron, comme le sous-titre l'indique, sont essentiellement des mémoires politiques, où la vie privée n'est évoquée, à de rares exceptions près, que comme appoint éclairant le contexte des réflexions théoriques et des observations sur l'Histoire se déroulant. Des amours de jeunesse du personnage ou de ses goûts musicaux, nulle mention n'est faite, et l'on s'imaginerait assez mal de telles notations dans ce récit.

Mais comme relation des 50 dernières années, comme réflexion sur le sens de l'Histoire (s'il existe), comme analyse du monde contemporain, nous avons là une véritable somme, qui devrait figurer parmi les grands témoignages et les références importantes sur la période 1930-1980, pour la France bien sûr, mais aussi pour les grands événements qui ont secoué la scène internationale depuis un demi-siècle.

Si Aron ne donne pas dans l'intimisme, son propos est néanmoins, comme très souvent chez lui, et comme l'exige de toute façon le genre, écrit à la première personne. Ce qui nous vaut, parallèlement au portrait historique, de nombreuses observations sur sa participation personnelle aux événements (par exemple la parenthèse du militantisme au RPF de De Gaulle après la guerre), sur les tensions entre l'enga-

Suite à la page 28

# Le TNM d'Olivier Reichenbach

## *« Être au Canada français ce que Stratford peut représenter pour le Canada anglais »*

par
**ROBERT LÉVESQUE**

IL Y A trois siècles, Frontenac accepte 100 pistoles de Mgr de Saint-Vallier pour renoncer à son intention de faire donner *Tartuffe*, et Molière ne sera pas joué en Nouvelle-France.

Il y a 30 ans, Jean Gascon dirige le premier *Tartuffe* au Québec ; dans le journal de bord du Théâtre du Nouveau Monde (TNM) on lit : « Bonnes nouvelles de la censure. Les pères jésuites acceptent *Le Tartuffe* ».

Depuis hier, Olivier Reichenbach, qui n'a demandé la permission à personne, marque avec *Tartuffe* sa prise en charge du TNM.

Il faut voir derrière ce choix un message assez clair. D'abord Molière. Reichenbach entend faire du TNM la maison des grands textes et renouer étroitement avec la vocation historique de « la maison de Molière au Canada ». Il s'engage à monter un Molière l'an. Et en choisissant *Tartuffe*, la pièce la plus inépuisable et la plus actuelle, pour laquelle Molière a dû se battre, il évoque la délicate question de l'indépendance du créateur face au pouvoir.

Dans ce *Tartuffe* qui lance la première « saison Reichenbach », Jean-Baptiste Poquelin dit Molière vient sur scène. Il présente le spectacle, puis chipant le rôle de l'Exempt à la fin du cinquième acte, il débite au roi (qui est dans la salle) cette réplique-cou rbette que Molière a rajoutée après coup pour signifier que l'artiste, s'il n'entend qu'amuser, n'est pas dupe du pouvoir de celui qui le fait vivre.

« Oeuvre d'abord politique », affirme Reichenbach, « *Tartuffe* dépasse le cadre de la dénonciation du faux dévôt, où on l'a souvent réduite, et recèle un message universel sur l'hypocrisie qui est dans l'État, comme le disait Molière, d'une conséquence plus dangereuse que tout autre vice. »

« En ne changeant rien à la structure, au texte et à la mécanique comique de la pièce, poursuit-il, mais en y faisant intervenir Molière (avec quelques extraits de ses placets à Louis XIV où il justifiait son spectacle), je tente d'axer la représentation en équilibre entre le pouvoir de la censure et la liberté de l'artiste devant celui qui le subventionne. Dans cette complicité que Molière établit avec le roi se profile le drame de l'artiste face au pouvoir. »

Reichenbach parle avec empressement de *Tartuffe*, où la famille d'Orgon est le microcosme de la société libérale dans laquelle s'immisce le spectre d'un pouvoir moral réactionnaire. « Il n'y a pas de plus grande pièce que celle-là sur le sujet », jure-t-il, lui qui en est à son troisième *Tartuffe* (le premier à Ottawa en 1977, le second au Bois-de-Coulonges en 1978), et qui juge que la meilleure façon d'actualiser cette pièce est encore de la plonger dans son contexte d'époque, tant sa mécanique rejoint l'universel.

Suite à la page 23

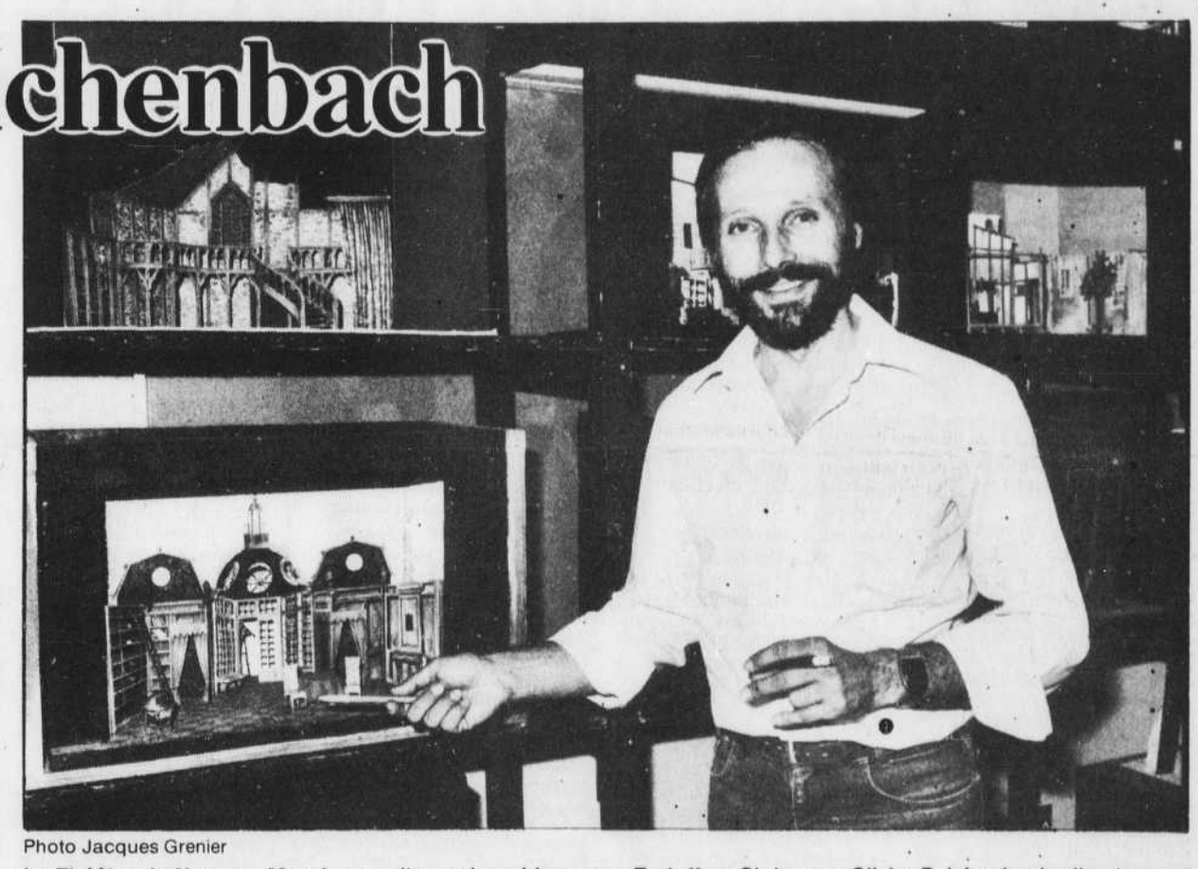

Photo Jacques Grenier

**Le Théâtre du Nouveau Monde ouvrait sa saison hier avec «Tartuffe». Ci-dessus, Olivier Reichenbach, directeur artistique, montre la maquette d'une ancienne production d'une autre pièce de Molière, «Les Femmes savantes».**

# Fabienne Thibault ou les chemins du coeur

par
**MIREILLE SIMARD**

SA SVELTESSE nouvellement acquise lui confère une fragilité déroutante. Depuis toujours, on pensait à Fabienne Thibault comme à une joviale fille de la campagne, solide et forte comme la terre de son enfance, Charlevoix.

Aujourd'hui, les certitudes sur Fabienne Thibault ne vont plus de soi. En la voyant apparaître l'autre matin dans l'encadrement de la porte, je n'arrivais pas à comprendre mon malaise. Et puis, tout à coup, l'évidence m'est apparue : c'était bien le même visage, mais la silhouette ne collait plus. En lieu et place de la Fabienne à la démarche lourde, la Fabienne des robes paysannes et des châles, transformée un temps en Fabienne artificiellement « glamour », il y avait une femme, une jolie femme, qui s'avançait vers moi d'un pas léger et alerte, un sourire engageant sur le visage.

Dans son salon digne d'un « coeur voyageur » (le titre de son dernier album), un salon dénudé et délaissé par une vie de nomade, Fabienne Thibault se raconte doucement. Elle pèse ses paroles, soupèse ses hypothèses et questionne ses réponses. Les interviews, de toute évidence, lui font peur : le risque de voir ses propos déformés ou insidieusement rapportés par un (ou une !) journaliste vient toujours refréner ses rares accès de spontanéité « compromettante ». Elle sait d'expérience qu'une déclaration anodine peut prendre, une fois figée dans l'encre, des proportions considérables.

Je suis avertie. Je serai précautionneuse et elle sera discrète. Aussi bien ne pas prendre de risque.

Des risques, Fabienne Thibault en prend peu. Ou alors, ce sont des risques calculés. Pour elle, point de vie dangereuse, trépidante, ou inscrite sous le signe de l'excès. « Tout ce qui est excessif est anormal, explique-t-elle gravement. Les humains, ce n'est pas ça, c'est plutôt tout un ensemble de choses. »

Chanteuse, amoureuse et maintenant femme d'affaires, Fabienne Thibault passe tout au crible. Elle produit ses disques et ses spectacles, écrit parfois les textes de ses chansons et rédige, le cas échéant, ses dossiers de presse lorsque son attachée ne peut le faire.

Fabienne Thibault ne laisse rien au hasard. « J'ai toujours tout vérifié pour voir si cela me ressemblait. On doit maîtriser son produit. Même si ce n'est pas toi qui décide, au bout du compte, c'est toi qui en vit les conséquences. Je ne veux pas avoir à dire : ' On a décidé à ma place. ' Qui vit les conséquences des décisions d'autrui sinon toi-même ? »

Elle présente un nouveau spectacle à la Place des Arts à partir de mercredi, un spectacle qu'elle a conçu comme un kaléidoscope d'elle-même, la Fabienne de 32 ans qui monte sur scène poussée par son horloge intérieure et aussi, plus prosaïquement, parce que chanter c'est sa vie. Elle a hâte et elle a peur, hâte de revoir son public négligé depuis deux ans et peur qu'il ne soit pas au rendez-vous. Plus mince et plus agile, enrichie de deux tournées françaises, elle avoue mieux maîtriser l'espace de la scène qu'autrefois, alors que le seul fait d'y monter lui infligeait un vertige angoissant.

Cette femme qui revient d'une tournée triomphale outre-mer appartient à la race des individualistes convaincus, ceux du « quand on veut, on peut », et qui ne pourraient, en aucun cas, travailler pour un patron. Chez elle, la notion de liberté fondamentale de l'individu se déploie comme un étendard.

Elle affirme que sa liberté ne s'est nullement entravée au fil des années.

Suite à la page 25

Fabienne Thibault: un foisonnement d'émotions et de magie

« Lorsqu'on me demande ce que je fais dans la vie, j'hésite avant de répondre journaliste. Journaliste, d'accord ! Mais à ma façon. Journaliste en autant que je peux écrire la réalité telle qu'elle se présente à moi, sans faux-fuyants, sans faire semblant, sans autocensure, sans ménager les mots ou chercher à protéger l'image, l'étiquette ou la marque de commerce de qui que ce soit. »

NATHALIE PETROWSKI

NOTES DE LA SALLE DE RÉDACTION

ÉDITIONS SAINT-MARTIN 5089 GARNIER, MONTREAL, H2J-3T1, Tél: 525-4346

EN LIBRAIRIE DÈS LE 15 OCTOBRE 12.95$

# LA VIE LITTÉRAIRE

Le ministère québécois des Affaires culturelles a publié en septembre le premier numéro d'un bulletin mensuel intitulé *Chiffres à l'appui*. Ce numéro, dont le thème est: « Les Québécois et la lecture des livres », reprend des informations déjà connues et puisées dans le rapport établi par CROP sur le comportement des Québécois en matière d'activités culturelles de loisir (enquête effectuée en 1979). On y rappelle que 56 % de la population adulte lit régulièrement des livres et que, parmi ceux qui ne lisent pas souvent, plus de 55 % invoquent « le manque de temps ». L'enquête avait montré que 16 % de la population de 18 ans et plus ne lit jamais de livres. Le public lecteur est à prédominance féminine puisque 63.3 % des femmes interrogées disent lire très souvent ou assez souvent des livres. Les genres littéraires préférés sont (par ordre décroissant): les romans, les ouvrages spécialisés, les biographies, les ouvrages scientifiques, la littérature et la poésie. On se procure les livres dans les libraires (50 % des cas) ou dans les bibliothèques publiques (13 %) tandis que les clubs de lecture et les commandes par la poste représentent 7 % des sources d'approvisionnement des lecteurs. Ce bulletin mensuel d'information statistique sur la culture est disponible gratuitement: Service de la recherche et de la planification, ministère des Affaires culturelles, 225 Grande-Allée est, Bloc 2-A, Québec, Québec G1R 5G5 (tél: 418-643-8824).

■

La Ville de Montréal offre à tous la chance d'acquérir des volumes à bon compte. Un solde de livres se tient en effet du 18 au 29 octobre à la Bibliothèque de la Ville de Montréal et dans toutes les succursales et Maisons de la culture. Seront mis en vente: 40,000 volumes pour adultes ($ 1 chacun) et 20,000 volumes pour enfants et 10,000 périodiques ($0.25 chacun pour ces deux dernières catégories). Il s'agit de publications en langue française et anglaise, recouvrant tous les genres et tous les goûts. Ouverture: du mardi au vendredi (9 h à 22 h), le samedi (9 h à 17 h) et le dimanche de 13 h à 17 h. Renseignements: 872-5923.

■

En 1982, le Conseil des Arts du Canada (CAC) a

Lucien Francoeur: ce soir à Radio-Québec

acheté environ 66,000 livres à 111 maisons d'édition (en langue anglaise et française). Ces volumes ont ensuite été distribués par voie de concours à 775 établissements et organismes qui en avaient exprimé le souhait. Le CAC rappelle que, en 1983, les organismes désirant bénéficier d'un programme semblable ont jusqu'au 31 décembre pour s'enregistrer. Des jurys seront ensuite désignés et la redistribution des livres s'effectuera en 1984. Les lots à distribuer se composent de 40 à 80 livres (français) ou de 20 à 80 livres (en anglais). Pour se renseigner ou se procurer les formules de demande réglementaire, écrire ou téléphoner à Randall Ware, Service des lettres et de l'édition, Conseil des Arts du Canada, 225 rue Albert, C.P. 1047, Ottawa (Ontario) K1P 5V8 (tél: 237-3400 ou 1-800-267-8282).

■

La date limite pour soumettre une demande de bourse au Conseil des Arts du Canada pour la création littéraire (dramaturges compris) est le 15 octobre. S'adresser au CAC, 255 rue Albert, C.P. 1047, Ottawa, Ontario K1P 5V8 (tél: 237-3400 ou 1-800-267-8282).

■

Les oeuvres littéraires pour enfants peuvent être en lice (date limite, 31 décembre) pour le prix Vicky Metcalf de $ 1,000 -- ou pour un nouvelle, de $ 500 -- si l'oeuvre est écrite par un auteur canadien et publiée au cours de l'année 1983. Les candidats doivent s'adresser à Vicky Metcalf Awards, Canadian Authors Association, Suite 412, 131 Bloor St, W., Toronto (Ontario) M5S 1R1. Tél: 416-923-9360.

■

Sous la direction d'Ambroise Kom paraissait récemment, chez Naaman, un *Dictionnaire des oeuvres littéraires négro-africaines de langue française, des origines à 1978*. 93 universitaires ou critiques y ont collaboré, en provenance d'une vingtaine de pays. Coédition Sherbrooke/Rabat, avec la participation, notamment de l'Agence de coopération culturelle et technique. Ce n'est là qu'un titre sur les 30 parus depuis le début de 1983 chez Naaman qui publie poètes, essayistes, romanciers et chercheurs (parfois en anglais). Contes bretons, livres d'initiation au solfège jouxtent les plaquettes de poèmes et, parmi les ouvrages plus substantiels se retrouve une *Anthologie de nouvelles biélorusses* (19 auteurs). Naaman fait savoir qu'il a présentement 17 livres sous presse au nombre desquels des poèmes de Robert Matteau (*Au nord des temps); une présentation d'Assia Djebar, romancière et cinéaste algérienne; une thèse sur les Images socio-politiques dans le roman négro-africain* (auteur, J.-Bernardin Sanon) et une autre sur *Poésie de la négritude: approche structuraliste* (auteur, Marcien Towa). Cinq nouveaux titres s'ajouteront bientôt à la collection « Amorces » (poèmes). On signale de plus un récit/témoignage sur la Deuxième Guerre: *Inutile poursuite* d'Alain de Kernoa, etc.On se renseigne chez les éditions Naaman, C.P. 697, Sherbrooke (Québec, Canada) J1H 5K5.

■

La radio FM de Radio-Canada accueille le mercredi 12 octobre (18 h) Anne Hébert ... dans 12 de ses poèmes mis en musique par Roger Bellemare. Poèmes tirés du recueil *Le Tombeau des rois*.Le mardi 11 (11 h) « Musique en fête » rendra hommage au regretté Gatien Lapointe en diffusant *L'Ode au Saint-Laurent*. À la même antenne: lundi, 16 h 30, *Book-Club*; mardi, 17 h, *Littérature au pluriel*; jeudi 17h, rencontre avec le dramaturge Pierre Gripari et vendredi, 16 h 30, émission sur *Contrepoint* d'Aldous Huxley tandis que Premières, à 19 h, est consacrée à Jean-Louis Fleury: *Les Oies de Grande-Ile*.

■

La maison « Inédi » vient de lancer une collection Santé consacrée au mieux-être des Québécois (six titres dont trois de Sharon Faelten sur les maux de tête, les vitamines et « vivre », les trois autres portant sur l'alcool, « sans salaire » et « sans viande ». La même maison se dit fière de publier le « fabuleux » roman historique *Le Feu, l'Épée, le Diable* de Dennis Adair et Janet Rosenstock, soit deux volumes sur la naissance du Canada et du Québec -- les auteurs, pigistes de Toronto, ont aussi publié *Kanata*. Dennis Adair sera à Montréal dans la semaine du 24 octobre.

■

Les habitués de Radio-Québec peuvent voir ce soir à 21 h 30 une télémission sur le poète-rocker Lucien Francoeur, soit une heure de *L'Univers de Lucien Francoeur*. Demain à 20 h 30, *En Scène* accueille le poète et jazzman Tom Waits. Ce soir à 20 h (reprise lundi, 15 h 30), le film de Michel Favart d'après un roman de Guy de Maupassant: *Pierre et Jean*.


Les coupons-rabais 20% tout le monde en parle!

du 17 septembre au 15 octobre

EXPOSITION DES ÉDITIONS DU SEUIL ET DE MINUIT

Championy

Entrée gratuite

PREMIÈRE PRÉSENTATION À MONTRÉAL

PLUS DE 4,000 TITRES DE DEUX DES PLUS PRESTIGIEUX ÉDITEURS

Entrée gratuite

lieu: librairie Championy
4474, rue Saint-Denis
Montréal, Qué. H2J 2L1
844-2587


# Van Gogh selon Forrester

**par Stephen Grenier Stini**

★ Viviane Forrester, **Van Gogh ou l'Enterrement dans les blés**, Seuil, 1983, 347 pages.

Encore un livre sur Van Gogh ... Pourquoi ? Tout n'a-t-il pas été dit déjà sur le peintre « fou » ?

Non. Loin de là.Le livre de Viviane Forrester vient à point secouer la légende Van Gogh grâce à des faits précis, inédits.

Qu'on en juge par cet exemple très important concernant les études et l'adolescence de Vincent. Rappelons d'abord qu'en septembre 1866, à l'âge de 13 ans, Vincent entre au collège Willem-II, à Tilburg, le seul établissement — de haute tenue — d'études secondaires dans le Brabant d'alors, en Hollande.

Selon la légende, Vincent y travailla médiocrement, y fit preuve de mauvais caractère, s'isolant le plus possible ... Aussi bien dire que Vincent était peu intelligent, asocial, déjà plus ou moins fou.

Or, la réalité s'avère totalement différente: « Après sa première année à Tilburg, écrit V. Forrester, Vincent fait partie de la moitié des candidats admis dans la classe supérieure, et avec une fort bonne note: 7.36 — la meilleure étant 7.98 — au contraire de certains de ses condisciples, devenus plus tard des notables, mais contraints de redoubler. »

Vincent figurant parmi les meilleurs de sa classe, réussissant de brillantes études: telle est la vérité. Vincent ne fut jamais un « médiocre ».

Et puis, survient un incident étrange que Mme Forrester est la première, sauf erreur, à développer. Elle poursuit: « Alors, pourquoi, en mars de la même année (1868), quitte-t-il Tilburg pour retourner à Zundert ? Dans les archives de l'école, on ne trouve pas traces d'observations relatives à lui, alors que sont mentionnées de nombreuses fautes ou faiblesses d'autres élèves. Il n'a pas été renvoyé. On ne retrouve que la mention de son retour à Zundert. » À Zundert, c'est-à-dire chez ses parents.

Et l'auteur de demander pourquoi fut interrompue, « en plein trimestre, avant les vacances, la vie étudiante de Vincent ? On ne sait pas ce qu'il fit de retour au presbytère, toujours est-il qu'il n'entra dans la vie professionnelle que deux ans plus tard, chez Goupil. »

Cet arrêt brusque de ses études — études brillantes, rappelons-le — en plein pendant l'année scolaire, accompagné de son retour à la maison et suivi de deux années totalement « blanches » biographiquement, demeure le fait le plus mystérieux de la vie de Vincent. Peut-être fut-il aussi le plus décisif concernant l'orientation du reste de sa vie. Une chose semble certaine: à 15 ans, Vincent vit son existence changer brusquement de cap. Et nous ne savons pas pourquoi. Un chercheur finira-t-il par le découvrir ?

On le voit, V. Forrester a le mérite de nous montrer le peintre dans sa vérité encore inconnue; et de poser de nouvelles questions. Souvent incisives.

« Le cri de Van Gogh est indépassable, dont les toiles sont le résidu. Les dormeurs supportent ces effigies: ils n'entendent pas le cri. C'est une question d'oreille ! Ils croient voir les toiles ? Les toiles les regardent et ils sont transparents. »

« Nécessaires, les Van Gogh ? Pourquoi ? Pour remplir les musées ? Pour démontrer que nos systèmes sont bons, ces fumiers sur lesquels on bâtit des musées ? Pour prouver qu'il est efficace, le système qui fait — ou qui laisse — souffrir à en mourir des Van Gogh innombrables afin que l'un deux ait « sa chance » de devenir le bon ? »

Des questions qui forcent la réflexion, à défaut de réponse.

Autre fait à noter, Viviane Forrester semble la première femme non apparentée aux Van Gogh à écrire une biographie de Vincent; ce qu'elle fait avec une psychologie féminine aux couleurs souvent inattendues. Comme dans un film, elle procède par séquences pas toujours chronologiques, s'enchaînant plutôt par associations d'idées.

Vincent connut des moments heureux avec son amie Sien et, plus tard, à Paris où, avec son frère Théo, il put connaître plusieurs peintres, s'en faire des amis. Paris était la capitale mondiale des arts à cette époque, et l'auteur excelle à nous faire revivre son atmosphère typique.

Et puis les oeuvres de Vincent sont là, qu'il faut redécouvrir, et les lettres aussi, qui ne peuvent laisser indifférent. Viviane Forrester cite plusieurs lettres de Théo, ce qui permet une meilleure compréhension du contexte et des relations entre les deux frères.

Relations souvent ambiguës, complexes, où brûle l'amour fraternel assorti de pointes d'inquiétude, de jalousie, de joie, de « tristesse grave », sans empêcher les notes d'humour de percer malgré tout. Le besoin irrépressif de communiquer ...

L'auteur prétend avec insistance que Vincent s'est cru « l'assassin » de son frère — Vincent aussi — mort-né exactement un an avant lui. Une telle interprétation semble exagérée.

Mais ce serait là l'un des rares défauts de cette biographie, menée d'ailleurs d'une écriture preste, vigoureuse. Un livre qu'on ne peut plus lâcher tant qu'on n'a pas atteint la dernière page.

Et qui vous hante ensuite.


Le cahier CULTURE ET SOCIÉTÉ du journal LE DEVOIR est dirigé par Paul Morisset

Ceux et celles qui veulent devenir membres d'une communauté Catholique laïque:
Conditions: bon catholique pratiquant, point fumer, ni boire d'alcool, ni prendre de drogue, caractère social. Oeuvres diverses dont la restauration de la famille Catholique. Avantages sociaux.
Écrire à: Case 87, Succursale Youville, Montréal H2P 2V2.
Nom.....
Adresse.....
Tél.:.....

les herbes rouges
Fêtent leur quinzième anniversaire
à la Librairie Gutenberg
DU 11 AU 21 OCTOBRE
Venez rencontrer des auteurs des "Herbes Rouges"!
Mardi 11 oct. FRANÇOIS CHARRON *Je suis ce que je suis*
Mercredi 12 oct. PATRICK STRARAM *le bison ravi* *Blues clair: Tea for one/ no more tea*
Jeudi 13 oct. FRANCE THÉORET *Une voix pour Odile*
Vendredi 14 oct. ANDRÉ ROY *Les lits de l'Amérique*
Samedi 15 oct. JEAN-MARC DESGENT *O comme agression*
Ces écrivains signeront leurs livres de 16 à 18 heures
3454 rue Saint-Denis, Montréal, Tél.: 849-7696

A voix basse
Le nouveau roman de Gilles Archambault vient de paraître au
BORÉAL EXPRESS

L'ÉCRIVAIN DEVANT SON OEUVRE
de Donald Smith
ESSAI DE L'ANNÉE EN LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE. SERA BIENTÔT TRADUIT AU CANADA ANGLAIS.
Quatorze des meilleurs écrivains du pays se livrent à un interviewer chevronné. Trois cent soixante pages d'échanges, de correspondance inédite, d'analyses et de témoignages captivants... UN LIVRE ESSENTIEL POUR TOUT AMATEUR DE LITTÉRATURE D'ICI OU D'AILLEURS.
L'Écrivain devant son oeuvre reçoit une critique unanime.
Les journalistes: un accueil chaleureux
• Un important document touchant notre littérature. Un livre de grande fraternité face à nos écrivains. (Wilfrid LEMOINE) "Littératures au pluriel", Radio-Canada
• Donald Smith a fait oeuvre d'amour pour la littérature. L'Écrivain devant son oeuvre, un livre vraiment très intéressant. (Normand CAZELAIS) "Bon Dimanche", CFTM
• L'Écrivain devant son oeuvre brille par l'excellence de sa présentation... un style alerte et vivant... un livre d'une très grande utilité pour les professeurs et les élèves. (Paul GAY) Le Droit
Les écrivains: des propos enthousiastes.
• J'admire beaucoup votre travail et votre manière de le mener. (Gabrielle ROY)
• Un livre passionnant. J'ai dévoré en particulier Ferron et Thériault. Vous m'avez fait découvrir Gilbert La Rocque et donné envie de le lire. (Jovette MARCHESSAULT)
• Félicitations à Québec-Amérique et à Donald Smith pour le livre L'Écrivain devant son oeuvre que j'ai lu avec intérêt et plaisir. (Antonine MAILLET)
Les professeurs: l'éloge d'un livre pratique, bien écrit.
• Le contenu me semble à la fois plus dense et plus intellectuel que celui de la plupart des entrevues qu'on lit sur la question. (David M. HAYNE) Université de Toronto
• Une tranche de vie extrêmement bien documentée des dix dernières années de notre littérature. (André VANASSE) Université du Québec à Montréal
Québec/Amérique

éditions hurtubise hmh ltée les Cahiers du Québec
Louis-Joseph Papineau et Lamennais
Le chef des patriotes canadiens à Paris
1839-1845
avec correspondance et documents inédits
Ruth L. White
Les lettres que Papineau envoya en grand nombre à sa famille reflètent cette ouverture sur un monde nouveau, une influence qui devait se prolonger jusqu'à la fin de sa vie. Plus de cent documents inédits joints à cette étude permettent d'éclairer une facette de la vie de Papineau jusqu'ici en grande partie ignorée.
coll. Documents d'histoire
644 p. — 34,95$
Catalogue des immigrants
1632-1662
Marcel Trudel
Le Canada français peut se flatter de connaître dans le détail les premiers individus qui sont à l'origine de sa populaion.
Poursuivant ses travaux sur les débuts de la Nouvelle-France, l'auteur a dressé ici un catalogue des 3,000 immigrants que nous révèlent les archives des années 1632-1662. Hommes, femmes et enfants, il les a répertoriés un à un et établi sur chaque cas un dossier plus ou moins complet selon l'abondance de l'information: qui sont-ils? de quelle province de France viennent-ils? quel est leur âge? etc.
coll. Histoire
570 p. — 29,50$
Boscoville: la rééducation évaluée
Préface de Gilles Gendreau
Marc LeBlanc
Depuis sa fondation, Boscoville représente un établissement-modèle pour la rééducation des jeunes délinquants. Malgré le prestige dont jouit cet internat dans les cercles scientifiques et cliniques l'efficacité de son action n'a jamais fait l'objet d'une évaluation systématique.
Cet ouvrage présente les résultats d'une telle évaluation.
coll. Droit et criminologie
416 p. — 26,50$
7360, boul. Newman, LaSalle, Qc H8N 1X2 tél.: 364-0323 Ces ouvrages sont disponibles chez votre libraire et au 2050 rue de Bleury, bureau 500, Montréal, tél.: 288-7191.

## CULTURE ET SOCIÉTÉ

# Bernanos: un missel, un canif, des cannes

par
**Guy Trottier**

★ Georges Bernanos, **Lettres retrouvées**, Paris, Plon, 1983, 520 pages.
★ Jacques Chancel et Marcel Jullian, **Franchise postale**, Paris, Mazarine, 1983.
★ Jean-Loup Milan, **Écrivez, on vous répondra**, Paris, Lattès, 1983, 312 pages.

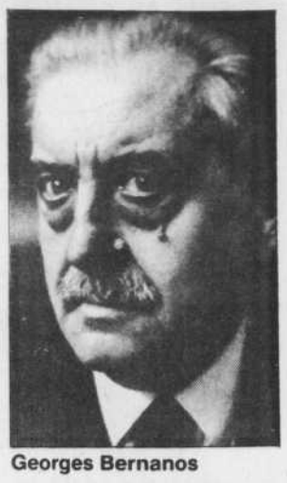
Georges Bernanos

APRÈS les 1,237 lettres déjà publiées en deux premiers tomes, en voici dans un troisième tome, plus de 300 autres, qui s'étendent sur les années 1908 à 1948 (allant de la vingtième à la soixantième année de Bernanos) et couvrent la totalité de la vie adulte et font une sorte d'autobiographie.

Si nous attendons d'un choix de lettres qu'il nous permette de mieux connaître l'homme et de mieux lire son oeuvre, toutes ces lettres ou presque seraient à citer, qui constituent un magnifique témoignage sur la vie créatrice du grand écrivain qui déclare pourtant: « Il n'y a pas de grand écrivain ! Je ne suis qu'un pauvre diable qui traîne sa carcasse sur tous les mauvais chemins de la vie. Le grand écrivain dont vos enfants se souviendront, c'est François Mauriac ! »

L'épistolier Bernanos vaut le romancier, car le vie et la pensée de cet homme étaient aussi une aventure, un roman vrai. Il est fait non tant de ce qu'il dit que de la façon de dire qui est la sienne: une exaltation du verbe qui donne le vertige. Et l'acte d'écrire exige toujours de lui une concentration et une contrainte alors que la parole le délivre ... Lui, dont toute présence humaine réchauffe le coeur et délie la langue, reste toujours interdit devant la feuille de papier blanc, même et surtout lorsqu'il s'adresse à ses meilleurs amis: « Qu'il m'en coûte de n'échanger avec vous que ce papier à lettres dont j'ai horreur », gémit-il à l'un d'eux; et à un autre: « Que voulez-vous ? JE NE PEUX PLUS ÉCRIRE DE LETTRES. Il n'y a pas de truc pour escamoter l'absence, suppléer au regard et à la voix de l'ami ».

À une jeune fille: « Soyez fidèle aux poètes, restez fidèle à l'enfance ! » Ne devenez jamais une grande personne ! Il y a un complot des grandes personnes contre l'enfance. Le Bon Dieu a dit aux cardinaux, théologiens, essayistes, historiens, romanciers, à tous enfin: « Devenez semblables aux enfants ». Et les cardinaux, théologiens, historiens, essayistes, romanciers répètent de siècle en siècle à l'enfance trahie: « Devenez semblable à nous ».

À un inconnu: « Vous trahissez tout parce que vous n'êtes que de médiocres adultes, et les adultes sont toujours médiocres qui bâillonnent et scandalisent les enfants qu'ils furent. Ce qui étonne le plus, ce qui remplit d'abord de stupeur, c'est l'indifférence de l'homme à l'égard de ce qu'il craint de connaître, ou seulement de pressentir, c'est son extraordinaire, son invraisemblable sécurité. Il faut tuer les habitudes. »

Un des apports de ce troisième tome de la correspondance est un lot de lettres de Bernanos à son éditeur, Plon. Toutes traitent du même sujet: de l'argent, un peu d'argent, une petite avance ... Et c'est sans cesse « je n'ai pas de vivres pour un mois, je n'ai pas de vivres du tout. » « Je ne puis plus me passer d'un peu de sécurité, je suis à la limite de mes forces sur ce point », et « ... n'oubliez pas que, d'où que vienne la première inspiration de mes livres, ils ne m'en auront pas moins été arrachés page après page, jour après jour, par le boucher, le charcutier, le pharmacien, le propriétaire, sous le fouet de la nécessité. ( ... ) Il n'y a pas de bonne année. Il n'y a pas plus de bonne année que de bonne heure, ou de bonheur. »

Un roman vrai, la vie de Bernanos: à sa mort le 5 juillet 1948, il laisse aux siens — une femme et six enfants — ce qui suit: un coffret en bois laqué rouge et noir; un socle de crucifix en poterie vernissée du 18e siècle; une vierge en bois polychrome; un missel; un chapelet; une mèche de cheveux; un stylo; une pipe en écume de mer; une montre; un canif; une écharpe; un porte-documents en maroquin brun; une valise en cuir; et ses cannes, infirme qu'il était depuis 15 ans ...

★ ★ ★

Du 1er janvier 1982 au 1er janvier 1983, Jacques Chancel et Marcel Jullian se sont écrit quotidiennement. Ce journal à quatre mains est une galaxie de portraits, une série d'anecdotes sur l'actualité, enfin, comme le dit Jullian, « une façon, un peu, de ne pas être prisonniers de notre époque, le plaisir de s'écrire, donc de se chercher ».

Il s'agit d'une tentative fort intéressante: s'écrire quand on peut se téléphoner, c'est déjà un acte de courage.

Il s'agit aussi d'un livre très bien écrit.

On a certes une préférence pour le style de Chancel, qui a le don de la description, le sens du mystique. Sous ses phrases et ses interrogations, le monde se met à bouger et nous interpelle. Ainsi sa lettre envoyée de Magdalena, en Uruguay: « J'éprouve chaque fois la même émotion, le même sentiment de plaisir profond, cette révélation du grand espace, j'ai l'impression, ici, de n'appartenir à aucun pays. Les gens de la pampa ont, depuis des origines, établi leurs règles, vivent avec le soleil qui marque les heures, ne dépendent que d'eux-mêmes. Ils savent l'exigence de leur métier et il n'est pas d'autre liberté que celle qu'ils se donnent. Combien devient alors absurde notre temps compté, combien sont douloureuses nos « cadences » serrées dans le carcan des villes. Les mondes civilisés n'en finiront plus de fabriquer des générations d'esclaves; il faut se sauver. ( ... ) Tu me connais. À peine descendu de l'avion, j'ai sauté sur un cheval déjà sellé, et j'ai trotté vers le premier troupeau de boeufs qui passait. Gilbert n'a pas résisté, il a bondi sur Carolo et m'a rejoint dans un galop de parade. ( ... ) Un monde d'animaux, 800 nouveaux-nés dans la semaine, au hasard des longues marches dans la prairie, des dizaines de poulains juste dressés sur leurs jambes, des agneaux en bouquets de laine tous sortis de l'hiver, et au milieu, faisant leur sillage, des myriades d'autruches, beautés imbéciles, peureuses derrière l'éventail de leurs plumes qui eurent grand succès à la Belle Époque. »

Pendant des années, Jean-Loup Milan, jeune professeur, décide d'envoyer des lettres loufoques aux administrations les plus diverses, aux personnalités les plus haut placées, aux journaux d'opinion les plus contraires, en glissant dans sa missive, généralement furibarde et provocatrice, des plaisanteries de mauvais goût et des jeux de mots oiseux.

Sur 1,200 lettres, il reçoit 600 réponses, toutes graves et flatteuses. Il parvient même à faire imprimer ses remarques les plus farfelues dans des journaux considérés comme sérieux.

Quand il se plaint auprès d'une grande marque d'outils de bricolage de ne pouvoir découper en morceaux sa femme, qu'il vient d'assassiner avec la perceuse, parce que sa scie électrique est en panne, on lui répond de s'adresser à tel magasin proche de son domicile, qui se fera un plaisir de lui procurer un modèle neuf dans les meilleurs délais ...

Voilà qui est sans doute le livre-canular de l'année. À mourir de rire. Un vrai voyage en absurdie.

# *Dérives* à la brésilienne

DES 20 « nouvelles brésiliennes » que la revue québécoise *Dérives* nous offre dans un triple numéro (37-38-39), quelques-unes paraissent pour la première fois en français. Flavio Aguilar, Jean Jonassaint et Javier Garcia Mendez ont mis environ trois ans à réaliser ce projet, s'agissant d'une littérature que l'on a tendance à oublier ou à sous-estimer parce qu'elle est luso-afro-américaine plutôt qu'« hispano ».

Les 10 pages d'introduction (« Du Brésil ») campent bien la diversité, voire l'extravagance d'un pays où les créateurs sont spontanément iconoclastes, ironiques, faisant montre d'un détachement rafraichissant vis-à-vis des modes littéraires. En appendice, repères bibliographiques utiles et notes sur ces collaborateurs dont, à part Machado de Assis, Claire Lispector, João Guimarães Rosa et Rubem Fonseca, on ne connaît pas forcément le nom ni la production (l'un des auteurs brésiliens les plus traduits est Jorge Amado mais il ne donne pas dans le genre « nouvelles »).

On a pris soin de sérier les collaborations: des « classiques » aux générations des années 50, 60 ou 70. Ordre que je n'ai pas respecté, commençant plutôt par *Le Jour des morts* (Carlos Carvalho), un inédit, et finissant par *Le Garçon à la caisse* de João Antonio, en passant par *Corps de Christ*, de Manoel Lobato, un autre inédit.

Récits haletants où le regard posé est souvent celui d'un jeune sur son entourage. On vieillit vite dans ce pays. À quoi bon faire la morale? Il n'y a qu'à décrire la fureur de vivre et une certaine « saudade » face à l'innocence. Ces brefs contes, ces aperçus des hantises nous accaparent vite, les personnages dansent et rêvent, se barricadent dans leurs espoirs ténus. C'est la vie, c'est la mort.

Jonassaint et Garcia Mendez attirent l'attention sur l'inventivité d'une littérature que « Dérives » se refuse à traiter en sous-genre colonial. D'où la patiente recherche de traducteurs et d'échantillons représentatifs de la « modernité scrupturale ».

De cette exploration, de ces heures vite passées, vous sortez avec une certaine faim d'en savoir plus, de fréquenter désormais ces créateurs: Moacyr Scliar (*Le Chien*) vous fait visiter l'absurde, Ediberto Coutinho (*Le Préliminaire*) décortique le quotidien et ses rituels desséchants. Et les illustrations vous laissent des traces baroques au cervelet ou des contractions à l'épigastre ... ce pays à la devise importée (Ordre et Progrès) vous est livré ici autrement que dans la frénésie et l'ersatz du Carnaval. Merci à *Dérives*. (Numéro illustré de 216 pages, $10).

**Clément TRUDEL**


## VIENT DE PARAÎTRE

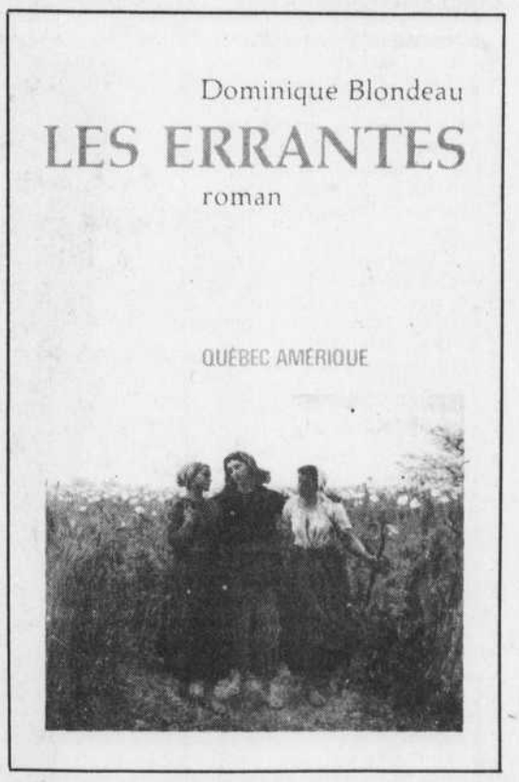


**LES ERRANTES**
de Dominique Blondeau

- « Avec *Les Errantes*, qui est son sixième roman, Dominique Blondeau atteint la maturité qui donne les oeuvres fortes. »
- Un récit envoûtant.
- Des personnages inoubliables.
- Le roman de la rentrée, qu'il faut lire absolument.

Un homme — Benjamin Vallance — meurt. Crime ou suicide? La question est soulevée par une jeune femme, Laurence, qui a aimé Benjamin Vallance, et se retirera un an dans la campagne québécoise pour méditer sur sa mort. Elle évoque, par écrit, ce que fut son amour pour cet homme et celui d'autres femmes qui l'aimèrent. Quand elle a terminé son récit et revient quelques jours à Montréal, elle retrouve les êtres qui furent les spectateurs de la vie de Benjamin Vallance... Mais un an a passé et il a suffi de ce temps pour que Marcella, Frances, Liliane soient devenues différentes. Ni heureuses ni malheureuses, ces femmes sont étonnées de l'acharnement de Laurence à s'apitoyer sur l'étrange et lamentable destin de Benjamin Vallance.

Autour de cette mort, peu de choses ont changé dans le village où Marcella a vécu son enfance... Peu d'événements ont transformé le village où Laurence s'est retirée. Les saisons commandent aux êtres leur interminable routine. Certains l'acceptent, d'autres pas. Village où rien ne se passe, dira Laurence. Pourtant, là aussi, la mort de Benjamin Vallance s'estompe pour faire place à la tendresse d'un enfant, au désir d'un autre homme et enfin à l'amour vagabond d'un comédien qui fut aimé de Benjamin.

Ce comédien — Pierre-Louis Combe — n'est-il pas la réponse à la question de Laurence? Ne porte-il pas sur son visage le masque tragique et comique de toute existence?

Sur le point de partir avec Pierre-Louis, Laurence prendra conscience de son erreur. Semblable aux femmes qui ont cru aimer Benjamin, elle s'est trompée d'histoire d'amour dans une ville, Montréal, mythifiée à la personnalité trouble de Benjamin Vallance...

**Québec/Amérique**



Bientôt en librairie

**illustrés par Monique Mercier**

**Racontages**

de

**Louis Caron**

au Boréal Express



**Les Belles Rencontres de la Librairie HERMÈS**

Aujourd'hui de 14h à 16h
MONIQUE LEYRAC

Samedi, le 15 octobre de 14 h à 16 h
DOMINIQUE BLONDEAU

Samedi, le 22 octobre de 14 h à 16 h
L'équipe de:
idées et pratiques alternatives

Samedi, le 29 octobre de 14 h à 16 h
ALEXIS KLIMOV

Samedi, le 5 novembre de 14 h à 16 h
LYSIANE GAGNON

Samedi, le 19 novembre de 14 h à 16 h
JULIEN BIGRAS

1120 ouest, av. Laurier (entre Querbes et De l'épée) Outremont, Montréal Tél.: 274-3669

librairie agréée



## Nouvelle Optique

*OUVRAGES RÉCENTS*

Daniel Gay
**Les élites québécoises et l'Amérique latine**
collection Matériaux — 17,95 $
*Les idéologies internationalistes québécoises sont-elles progressistes ou réactionnaires? Un ouvrage stimulant et pénétrant d'un professeur de sociologie de l'Université Laval. Une contribution importante à la connaissance sociologique du Québec contemporain, et à l'analyse de l'influence idéologique et politique des États-Unis au Québec.*

Alf Schwarz
**Les dupes de la modernisation**
Développement urbain et sous-développement en Afrique
collection Matériaux — 17,95 $
*La modernité ne développe pas, mais « enveloppe » les possibles africains dans les seules définitions et pratiques des puissances occidentales. Ce livre donne la parole aux dupes de cette modernité importée-imposée.*

Jacques Demers
**Le tourisme en péril**
Essai sur le développement touristique au Québec
collection Matériaux — 14,95 $
*Les politiques québécoises de développement touristique ont pris jusqu'à présent la forme d'un bricolage de mesures pour en donner un peu à tout le monde, et finalement ne contenter personne. Pour mieux comprendre le marasme actuel de l'industrie touristique.*

Georgette Goupil, Gérald Boutin
**L'intégration scolaire des enfants en difficulté**
collection Matériaux — 9,95 $
*Un regard critique sur le phénomène de l'intégration scolaire au Québec.*

P. Hamel, J.-F. Léonard, R. Mayer
**Les mobilisations populaires urbaines** (1960-1980)
collection Matériaux — 17,95 $
*Le difficile et laborieux cheminement de la pensée politique de gauche des vingt dernières années. Un ouvrage indispensable.*

*NOUVEAUTÉS D'OCTOBRE*

Marc Raboy
**Média et mouvements sociaux**
Les pratiques alternatives de communication au Québec (1960-1976)
collection Matériaux — 12,95 $

T. Hentsch, D. Holly, P.-Y. Soucy
**Le système mondial**
Relations internationales et rapports internationaux
collection Matériaux — 17,95 $

*NOUVEAUTÉS DE NOVEMBRE*

André Donneur
**L'alliance fragile**
Socialistes et communistes français
collection Matériaux — 17,95 $

Marysa Zavalloni (sous la direction de)
**La culture au féminin**
collection Matériaux — 14,95 $

Gérard Étienne
**Une femme muette**
collection Fiction — 16,95 $

Jean-Paul Daoust
**Soleils d'Acajou**
collection Fiction — 12,95 $

*La distribution de NOUVELLE OPTIQUE est assurée depuis le 1er oct. par L'AGENCE DU LIVRE 1246, rue St-Denis, Montréal, tél.: 844-6896 — 844-4967*

# L'ambition féminine au XVIIIe siècle

par
André Pretto

★ Elisabeth Badinter, **Émilie, Émilie. L'Ambition féminine au XVIIIe siècle,** Flammation, 1983, 490 pages.

DE l'histoire des grands hommes et des grandes synthèses politiques ou économiques, l'on est passé, avec ce que l'on nomme communément la Nouvelle Histoire, à l'étude des gens et des mentalités. À la différence de l'histoire politique traditionnelle qui a presque toujours ignoré la femme, celle des moeurs et des mentalités tend à lui rendre davantage justice.

Peut-être nul siècle plus que le XVIIIe — lorsque vu au travers du prisme de l'historien des mentalités — n'établit si clairement l'importance de la femme comme sujet de l'histoire. En aucune autre époque, en effet, n'a-t-elle plus souverainement régné sur l'esprit et les moeurs de la société à laquelle elle appartenait. De plus, les libertés dont a joui la femme des classes dominantes du XVIIIe siècle ni celle du XVIIe siècle ni celle du XIXe ne purent s'en prévaloir.

Et bien que les femmes « libérées » ne concernent encore qu'un microcosme parisien et versaillais, ce moment privilégié de la condition féminine fut plus que d'autres favorable à cette créature que l'on a souvent considérée comme dénaturée: une femme ambitieuse.

C'est précisément le problème de l'ambition féminine au siècle des Lumières qu'aborde Elisabeth Badinter, auteur du best-seller *L'Amour en plus*, dans son plus récent ouvrage: *Émilie, Émilie. L'Ambition féminine au XVIIIe siècle*. Problème délicat que Mme Badinter étudie à travers le destin de deux grandes dames du XVIIIe siècle: Émilie du Châtelet (1706-1749) et Louise d'Épinay (1726-1783).

« Bien que contemporaines, Mmes du Châtelet et d'Épinay n'appartiennent pas à la même génération. Rien de commun entre les intérêts de l'une et de l'autre. Mme du Châtelet est exclusivement attirée par les disciplines spéculatives, Mme d'Épinay se passionne pour les problèmes de société. »

La première fut l'égale des savants de son temps et traduisit l'oeuvre de Newton. C'est d'ailleurs encore la seule traduction qui existe en langue française du grand philosophe anglais. La carrière scientifique de Mme du Châtelet, qui selon Mme du Deffand « s'est faite géomètre pour paraître au-dessus des autres femmes, ne doutant point que la singularité ne donne la supériorité », est d'autant plus remarquable en un âge où la seule activité intellectuelle permise aux femmes était la littérature d'agrément.

Sa cadette, Louise d'Épinay, n'est pas moins digne d'intérêt bien que plus proche de l'idée conventionnelle qu'on se fait d'une femme. Elle imagina avec quelques autres (dont J.-J. Rousseau, qu'elle protégea et dont elle fut ensuite la critique) de transformer radicalement l'idée que l'on se faisait de la maternité à une époque où depuis plus d'un siècle l'on était venu à traiter l'enfant comme un « gêneur ».

Mme d'Épinay poursuivit, sur le terrain de la pédagogie, un double objectif: tracer le portrait de la mère idéale et celui du modèle féminin qu'elle souhaite voir se développer. Cette pédagogue qui ambitionnait « à devenir un jour une femme d'un grand mérite » nous a également légué une correspondance suivie avec l'abbé Galiani et d'intéressantes « Pseudo-Mémoires ».

Deux femmes remarquables dont la vie et l'oeuvre méritent d'être mieux connues. Car, hormis pour quelques spécialistes du XVIIIe siècle, on ne se souvient plus guère de nos deux Émilie que pour avoir été l'une la compagne de Voltaire, l'autre la protectrice de Rousseau et la maîtresse de Grimm. Comme le souligne Mme Badinter, n'est-ce pas là le signe le plus ironique de leur échec ?

Pourquoi donc consacrer l'essentiel d'un ouvrage de 500 pages sur l'ambition féminine au XVIIIe siècle à ces deux femmes, intéressantes certes, mais « pourvues d'un talent trop léger pour entrer dans l'histoire de la pensée » et dont l'ambition même n'a véritablement rien d'exceptionnel. « Les Émilie appartiennent, par leur milieu, leur caractère et leur intelligence à la caste des plus privilégiées. » Nul désir de leur part de se hisser au sommet de l'échelle sociale; elles y sont déjà.

De plus, Mmes du Châtelet et d'Épinay ne s'abandonnent à leur prétendue ambition « que lorsqu'elles ont perdu tout espoir de bonheur », davantage par souci de calmer leurs angoisses existentielles que par désir de gloire, ce « deuil éclatant du bonheur » selon le mot célèbre de Mme de Staël. Cet état de chose nécessite des éclaircissements. Mme Badinter, *in extremis*, quelques pages avant la fin du livre nous les fournit en résumant ainsi son ouvrage. Selon elle, « peu importe à présent que Mme du Châtelet ait manqué du génie d'un Maupertuis ou que Mme d'Épinay n'ait pu s'imposer comme la rivale de Rousseau, car pour nous l'essentiel est ailleurs. »

« Mme d'Épinay personnifie au plus haut point la passion maternelle jusqu'à vouloir en faire à la fois une éthique et une esthétique. Mme du Châtelet représente l'ambition personnelle et le désir de survie qui va de pair. Deux aspirations que l'on s'est toujours plu à opposer et que les femmes de notre époque ne veulent plus dissocier. » L'ouvrage se termine enfin sur ces phrases grandiloquentes: « Chères conquérantes de terres inconnues — et non encore complètement conquises —, reposez en paix. Vos filles ne vous oublieront pas, Émilie, Émilie ... »

Le danger qu'il y a à vouloir faire de ces deux femmes des figures de proue de l'ambition féminine contemporaine n'est que trop évident lorsqu'on réalise combien peu d'illusions elles se faisaient de leur propre sort. Mme d'Épinay, dans une lettre à l'abbé Galiani, fait la réflexion suivante que Mme du Châtelet n'aurait pas démentie: « Depuis que je me connais, je vis d'effort et de résignation. J'ai toujours subordonné mon sort et mes volontés à celles des autres. Personne n'a subordonné son sort au mien ( ... ). Voilà le sort des femmes. » Vision édifiante des choses, qui n'est peut-être plus tellement acceptable de nos jours.

L'ouvrage d'Elisabeth Badinter en tant que thèse sur l'ambition féminine ne convainc qu'à demi. De même si son dessein eût été de nous faire connaître l'existence de ses deux héroïnes, elle eût été mieux inspirée d'écrire tout simplement leur biographie, ou comme cela se voit de plus en plus leurs mémoires apocryphes.

Je suspecte pour ma part que l'auteure d'*Émilie, Émilie* au cours de la rédaction de son livre ait été amenée plus ou moins consciemment à refaire, à la lumière de l'érudition moderne, l'ouvrage d'Edmond et Jules de Goncourt, *La Femme au XVIIIe siècle* (1862). Mme Badinter, comme par hasard, préfaça il y a quelque temps une nouvelle réédition de cette oeuvre célèbre (Flammarion, 1982).

Dans sa longue préface, elle y loue les deux frères « d'avoir si bien saisi — et avant beaucoup d'autres — l'importance des femmes dans l'histoire », tout en jugeant l'oeuvre elle-même d'« agréable mais superficielle ». Il n'est pas impensable que Mme Badinter ait voulu dans *Émilie, Émilie* corriger ce qu'il pouvait y avoir de naïf et de dépassé dans le travail d'historiens des Goncourt.

Pour sa part, Elisabeth Badinter est une historienne intelligente et très scrupuleuse. Si la façon dont elle a organisé la matière de son ouvrage est quelque peu brouillonne, la clarté de son écriture, l'élégance de son style nous révèlent à la fois une communicatrice habile et un écrivain d'un grand talent.

À défaut de tout autre, son livre aurait le mérite de poursuivre brillamment l'oeuvre commencée il y a un siècle par les frères Goncourt et d'aider à apprécier davantage le rôle historique parfois déterminant de la femme, « cette grande actrice méconnue de l'histoire ».

# Sexualité et féminité en Islam

par
Pierre Monette

★ Fatima Mernissi, **Sexe, idéologie, Islam**, Paris, Éditions Tierce, collection Femmes et Sociétés, 1983, 198 pages.

La vie sexuelle en Islam intrigue l'Occident depuis longtemps. Agrémentée d'images de harems somptueux, pimentée de discussions sur la polygamie, s'extasiant devant la beauté cachée derrière les voiles des femmes, on ne peut pas parler d'une connaissance de la sexualité des musulmans, mais d'évocations gênées et outragées, se limitant souvent à deux rengaines: le cliché de l'appétit sexuel dévorant des Arabes et de l'oppression de leurs épouses.

La dénonciation de la condition faite aux femmes occupe une bonne part des commentaires « critiques » occidentaux de l'Islam. Avec *Sexe, idéologie, islam*, on en arrive à comprendre que « la ségrégation des femmes, que les Occidentaux ont tendance à considérer comme une source d'oppression, est ressentie par de nombreuses femmes (musulmanes) comme un objet de fierté ».

Avant de crier à l'aliénation de ces esclaves qui croient que leurs chaînes sont des parures, faut-il savoir que c'est dans les milieux les plus riches que cette ségrégation est la plus forte, donc signe de fortune dont on peut s'honorer. Faut-il aussi comprendre le fondement des principes moraux régissant la vie sexuelle des musulmans, ce à quoi nous introduit le livre de Fatima Mernissi.

L'ouvrage traite globalement de la triade sexe-idéologie-Islam. Le fait qu'on y discute beaucoup de la situation des femmes ne s'explique pas par un seul rétrécissement à la mode du sujet. Cela tient plutôt au fait qu'en Islam, sexualité et féminité ne font qu'un.

Toutes les sociétés s'imposent des mécanismes visant à canaliser les pulsions sexuelles des individus dans un certain ordre social. Contrairement au christianisme engagé dans la voie de juguler l'élan sexuel en le présentant comme globalement et moralement condamnable — d'où le célibat des religieux, l'évacuation du plaisir, l'éloge de la chasteté, etc. —, « L'Islam a pris un cehmin bien différent. Ce n'est pas la sexualité qui a été attaquée et avilie, mais la femme. » Au lieu de le condamner, *Sexe, idéologie, islam* essaie de comprendre ce « détour » de la morale.

Il apparaît que « dans les sociétés où l'isolement et la surveillance des femmes prédominent, le concept de la sexualité féminine est implicitement actif ». C'est le cas de l'Islam, qui va à l'encontre de la polarisation occidentale des comportements sexuels masculin et féminin en actif et passif. Sans inverser les rôles, l'idéologie musulmane de la sexualité avance, par exemple avec les écrits de Imam Ghazali, dès le 11e siècle, que « la sexualité de l'homme et celle de la femme participent et appartiennent à la même sexualité ». Elles sont perçues alors, à l'avant-garde de la « libération sexuelle » du 20e siècle, comme l'une et l'autre actives.

La domination des femmes ne peut alors, comme chez nous, se fonder sur la soumission « nautrelle » et la passivité féminine. Au contraire, pour l'Islam, la sexualité féminine présente une dominante érotique, tant dans le don que la demande de plaisir. Le plaisir masculin n'est pas là un devoir féminin mais un double devoir masculin de protéger la communauté du tabou très fort de la « zina », la fornication. « Si les hommes ont droit à être satisfaits sexuellement par leurs épouses (c'est) de façon à être protégés contre d'autres femmes (et) les femmes pour leur part doivent être satisfaites sexuellement pour qu'elles n'essaient pas d'inciter d'autres hommes à la fornication. »

À l'étude des textes fondateurs de l'Islam, *Sexe, idéologie, islam* démontre que c'est afin d'empêcher les hommes d'être séduits par les femmes — séduction au sens premier de diversion, détournement — que la femme devient le centre où convergent les contraintes morales. L'état de la condition féminine musulmane se perçoit ainsi comme le résultat des conditionnements de la sexualité en général.

La position de la femme musulmane n'est donc pas celle d'un objet sexuel: elle est le pivot d'une vie sexuelle socialisée, elle y incarne la sexualité elle-même. À l'inverse de l'Occident où Freud pouvait se justifier d'affirmer qu'il n'y avait d'autre essence sexuelle que masculine, le monde musulman présente les caractères d'une société où la sexualité est essentiellement féminine.

Les pulsions sexuelles sont, potentiellement, le moteur de toutes les déviances sociales — ainsi la femme pour l'Islam. Il n'est pas surprenant dès lors de la voir tenir le rôle de l'ogre et du diable dans l'imaginaire fantastique des contes et superstitions islamiques, en même temps qu'elles représentent tous les délices du paradis. Si la musulmane est victime de quelque chose, c'est de la puissance séductrice active qui lui est reconnue par cet univers socio-religieux.

En regard de cette idéologie fondatrice de la vie sexuelle et de la condition féminine en Islam, ce qui apparaît de l'extérieur comme son oppression peut alors être interprété comme l'affirmation paradoxale, négatice de son pouvoir. Ainsi, par exemple, le port du voile se découvre moins une mise à l'écart de la femme qu'une façon de retirer à l'homme la présence féminine convoitée. « Le voile signifie que la femme est présente dans le monde des hommes mais qu'elle est invisible » et ce qui ressemble de prime abord comme un acte de pouvoir phallocratique devient un paradoxe moral suspendu au-dessus de la tête des hommes.

Voilà pour l'idéologie, mais dans les faits ? La vie de tous les jours des musulmans, la condition humaine, féminine ne se présente pas, elle, avec la clarté d'un renversement dialectique. *Sexe, idéologie, islam* présente une « étude de cas » qui ne nous est malheureusement guère utile. Les délais de la traduction, malgré une mise à jour, nous apportent une analyse de la situation prévalant au Maroc il y a une dizaine d'années. À la vitesse où évoluent les choses dans les pays en voie de développement, il est à supposer que plusieurs des phénomènes particuliers au Maroc présentés ici relèvent déjà d'un passé bien révolu.

Ce qui en ressort quand même d'une façon assez spectaculaire, c'est que « le drame sexuel (en Islam), souvent lié à la condition féminine, est un drame masculin tout aussi mutilant, sinon plus. » Les hommes comme les femmes deviennent inquiets de leur vie sexuelle et des contraintes que le code moral millénaire de l'Islam leur impose.

Les uns et les autres souffrent de l'« homo-socialité » à laquelle les oblige leur religion. Le problème de la morale sexuelle de l'Islam tient à la constitution de deux univers en vase clos. La ségrégation des femmes les cloître à l'intérieur de leurs demeures en même temps qu'elle expulse les hommes sur la place publique. L'« oppression » de la musulmane aboutit sur le malheur des musulmans.

Il y aurait encore beaucoup à dire de *Sexe, idéologie, islam*. Ses avancés ethnologiques doivent être complétés à la lecture de l'ouvrage fondamental de Germaine Tillion, *Le harem et les cousins* (Paris, Éditions du Seuil, collection Points, 1982) et du classique de Abdelwahad Bouhdiba, *La sexualité en Islam* (Paris, P.U.F., collection Quadrige, 1982). Au moins, le plus important est-il de découvrir cette étude qui nous oblige à changer notre façon d'observer le monde musulman.


**C.G. Jung-Hubert Reeves**

***L'HOMME, MÉMOIRE VIVIANTE DE L'UNIVERS***

Les correspondances entre l'univers physique et l'univers psychique

**par Hubert Reeves, astro-physicien**

**14 octobre, 20 heures**
**salle A-2285**
**Université de Montréal — 3200 Jean Brillant**

**Prix d'entré 5 $** **Inf.: 842-2891**

LA PARUTION DE LA RENTRÉE

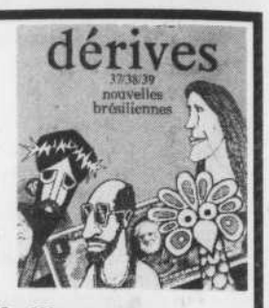


**nouvelles brésiliennes**

**l'anthologie la plus importante de fiction brésilienne contemporaine à être publiée en français: 216 pages des meilleurs écrivains de toutes les régions**

**Caio Fernando Abreu, João Antonio.**
**Hermilo Borba Filho, Carlos Carvalho**
**Ediberto Countinho, Sônia Coutinho**
**Tania Faillace, Rubem Fonseca**
**João Guimarães Rosa, Clarice Lispector**
**Manoel Lobato, J.M. Machado de Assis**
**Rubem Mauro Machado, Emanuel Medeiros Vieira**
**Nagib Jorge Neto, Joanyr de Oliveira**
**Murilo Rubião, Moacyr Scliar**
**Deonisio da Silva, Antônio Torres.**

**BON DE COMMANDE**

**Veuillez m'expédier:**
☐ **Nouvelles brésiliennes (Dérives, 37/38/39), 10,00$**
☐ **Un abonnement d'un an à Dérives (5 numéros incluant «Nouvelles brésiliennes»), 14,00$**
☐ **Ci-joint un chèque ou mandat à l'ordre de Dérives au montant de $.....**
**Nom:.....**
**Adresse:.....**
**.....**
**Retournez à Dérives: C.P. 398, succ. M, Montréal H1V 3M5**

**Les médisances d'un professeur solidaire**

Viateur Beaupré

**Témoignages à recevoir**

- Dans l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques et dans tous les pays libres soumis au pacte de Varsovie, on ne laisserait pas publier « pareil torchon » révisionniste, injurieux pour le prolétariat syndiqué et la sainte mémoire de Staline, bien-aimé Protecteur des peuples.
  *L'Agence Tass, pour le compte de la Pravda*
- L'auteur n'a manifestement rien compris à l'action de libération menée par les Fronts communs depuis vingt ans. C'est du Reagan servi à la sauce rabelaisienne.
  Un tel énergumène devrait être exclu du syndicat, avec, bien entendu, obligation de continuer à payer sa cotisation, comme le veut notre loi.
  L'ère des Socrate est close. Continuons le combat!
  *Communiqué conjoint de la CSN-CEQ-FTQ-C.Q.F.D.*
- Un livre à lire par tous ceux qui, de près et de loin, s'occupent de la qualité de l'éducation au Québec, sans connaître, ni de près ni de loin, le plancher des vaches d'une école.
  *Le Journal des débats*
- Pour une fois, on entend autre chose que les cris stridents des haut-parleurs syndiqués et le ronron bien huilé de la machine gouvernementale.
  Je me relierai ce livre. *Journal intime d'un syndiqué*

**Publié aux Éditions E.I.P. collection les pamphlétaires.**
**Distribution exclusive par Québec-livres 327-6900. Chez votre libraire à 9,95$.**

**FEMMES INFANTICIDES**

Dieu et son oeuvre. L'âme humaine. Qu'est-ce qu'un homme? Qu'est-ce qu'une femme?

Conception. Contraception. L'avortement un crime. Alimentation et exercices de la future mère. 500 beaux noms.

Seulement **$5.00** par mandat-poste aux Éditions de Mon Pays, Case 87, Succursale Youville, Montréal H2P 2V2.

Nom.....

Adresse.....

.....

**Nuit blanche,** la seule revue québécoise qui couvre toute l'actualité du livre francophone, romans et essais, bandes dessinées et science fiction, policiers et livres pratiques etc...

**84 pages** de commentaires, entrevues, chroniques, portraits, dossiers...
Maintenant publié tous les deux mois.

**Abonnez-vous:** 10.00 $ pour 6 numéros à l'ordre de Nuit blanche, 65 est St-Vallier, Québec, Qué. G1K 3N6.
(N'oubliez pas d'indiquer votre adresse complète).

**Disponible** en kiosque et librairie dès maintenant.

114 pages 8,95 $

AUX INFORTUNÉS QUI ONT MANQUÉ LE *ONE-MAN SHOW*
ET AUX CHANCEUX QUI ONT PU L'APPRÉCIER

**LEMÉAC**

offre dans sa collection **Spectacle**

**SOUFFRANCE QUE J'AI DU FUN!**

**DE ANDRÉ MONTMORENCY**

Retrouvez le Christian de "Chez Denise" que vous avez tant aimé

**DANS TOUS LES POSTES DE VENTE**

**ÉDITIONS LEMÉAC, 5111, av. Durocher, Outremont — H2V 3X7. Commandes: 273-2841**
**Par la poste: 1,00 $ frais de port. Cartes acceptées: Visa, Master Card**

**ÉDITIONS LEMÉAC**
**5111, av. Durocher, Outremont — H2V 3X7**

**Nom**.....
**Adresse**.....
.....
Souffrance que j'ai du fun!.....**8,95 $**
*(frais de port: 1,00 $)*
Ci-joint:
☐ **Mandat** ☐ **Master Card**.....
☐ **Chèque** ☐ **Chargex no**.....
**Signature**.....

CULTURE ET SOCIÉTÉ

# Rome entre l'Histoire et les histoires

par
**Heinz Weinmann**

★ Michel Serres, **Rome, Le Livre des fondations**, Grasset, 1983, 282 pages
★ Paul Veyne, **Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes?**, Seuil, 1983, 162 pages
★ Paul Veyne, **L'Élégie érotique romaine; L'Amour, la Poésie et l'Occident,** Seuil, 1983, 244 pages.

Décidément, Michel Serres ne se lasse pas d'ausculter les origines. Après *Genèse* (1982) où il nous a fait entendre le tohu-bohu des mondes en gestation, Serres, toujours aiguillonné par Hermès, parcourt cette fois les parages du Capitole pour nous faire assister une nouvelle fois à la naissance de Rome.

Les historiens, sourire en coin, l'attendent au virage: que peut-il leur apprendre qu'ils n'aient déjà dit ? Un mathématicien, « spécialiste » de Leibniz, habitué aux chemins les plus courts des sciences exactes, ne risque-t-il pas de s'égarer sur les routes tortueuses et accidentées de l'Histoire ? Et puis, les origines historiques de Rome sont plongées dans la nuit, éclairées seulement par le mythe.

À M. Serres de sourire: c'est précisément cette nuit originelle de Rome qui le fascine, qu'il se propose de commenter en philosophe, en informaticien, en homme de science. D'emblée, il traite Rome comme une « boîte noire ». Il ne s'agit pas pour lui d'extraire les « vérités » historiques du mythe. La question de P. Veyne lui paraît oiseuse: les Grecs ou les Romains ont-ils cru à leurs mythes ?

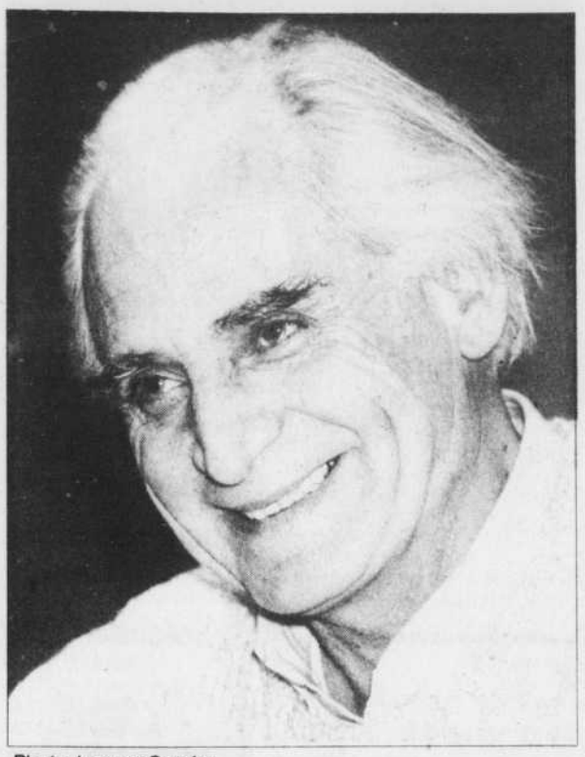

Photo Jacques Grenier

**À Michel Serres de sourire...**

Serres y croit et il lit le récit de Tite-Live des débuts de Rome comme il a jadis déjà lu Lucrèce: en le prenant au pied de la lettre. Et puis, son ami René Girard ne lui a-t-il pas appris que les mythes fondateurs religieux recèlent des vérités tellement terribles (toute religion s'inaugure par le meurtre sacrificiel d'un bouc émissaire) qu'ils les occultent aussitôt ?

En creusant dans les décombres mythologiques romaines, Serres découvre que les fondements du politique ressemblent étrangement à ceux du religieux, bâti lui aussi sur un amas de cadavres, victimes innocentes lacérées, égorgées.

Rome a aimé se laisser prendre par l'image bucolique des deux jumeaux pendus paisiblement aux mamelles de leur mère nourricière, la louve. On hésite à détruire cette image paisible idyllique en rappelant que « louve » en latin signifie putain: putain de lupanar. Les jumeaux alors seraient fils de p... ? Faisons confiance à Tite-Live qui leur a déniché une ascendance plus noble mais non moins sauvage: une prêtresse chaste, violée par les assauts brutaux de Mars.

Rome a donc été ensemencée dans les champs de Mars, sous le signe de la guerre. Champ de Mars dans lequel Romulus a creusé son sillon inaugural, élevé son mur, censé délimiter son site. Romulus précisément tue son frère lorsque ce dernier transgresse cette limite. Rome est fondée dans ce meurtre.

Or Serres s'intéresse davantage à une deuxième version plus floue, de la fondation romaine que Tite-Live raconte presque dans le même souffle. Rémus y est déchiré par une foule en furie. Il rejoint d'avance le sort de Romulus, dépecé par ses Pères.

Nous avons été gavés par l'histoire des grands individus, des classes, des groupes constitués. Serres pour une fois laisse entendre les cris des foules romaines qui traversent l'Histoire: floues, imprécises, impalpables. Justement, il se propose de « saisir » le moment critique avant que ces multiplicités en mouvement ne se figent en classes et en corps politiques. Nous le savons depuis son Lucrèce, Serres raffole de ces tourbillons, provoqués par les éléments agités en désordre.

Serres aurait-il l'ambition de transformer l'Histoire en science exacte ? Bien au contraire. Puisque les sciences ont cessé d'être précises, puisque les mathématiques n'ont pas peur des sous-ensembles flous, pourquoi la philosophie et les sciences humaines seraient-elles déshonorées de travailler dans le flou, dans le mou ? Serres ne rêve-t-il pas depuis longtemps d'une « philosophie du mou » qui implique davantage qu'elle n'explique et qui se tient loin des catégories, des principes rigides qui expulsent, qui font la table rase au nom de la clarté, de la précision.

Précisément, pour Serres, Rome illustre bien ce principe d'implication, d'inclusion. Certes, les fondations de Rome passent par la destruction d'autres villes: Troie (Enée, le Troyen arrive sur les rivages du Tibre), Albe la blanche. Mais contrairement aux cités grecques, Rome n'a pas exclu, « aliéné » l'étranger. Il l'étreint avec un sentiment contradictoire d'hospitalité et d'hostilité.

Les Sabines sont enlevées lors d'un banquet qui voit les hôtes romains se transformer en ravisseurs ennemis. Tarpeia, la jeune vestale qui ouvre les murs aux Sabins, devient le symbole de cette hospitalité-hostilité romaine. Les murs de Rome sont poreux. Ils laissent passer l'Autre, l'étranger, pour se l'incorporer. Rome est une multiplicité bigarrée, un ramassis.

D'aucuns s'attristent que Rome n'ait pas été inventive, méditative. Mais Serres, dans un élan d'enthousiasme, lui attribue l'invention de l'« objet ». L'objet politique: *res publica*. Et voilà, par un tour de passe-passe magique, que Serres découvre l'origine du suffrage universel. Et *Du contrat social* de Rousseau ? Trop abstrait !

L'auteur, fils d'un casseur de pierres, aime à toucher du solide. L'*imperium* romain paradoxalement naît dans le dépècement par ses Pères, du premier roi, Romulus. Chacun des membres du groupe tient un morceau du roi, parcelle de pouvoir (*suffragium*) sous son manteau de sénateur (ou de député). L'Empire qui se veut pourtant souverain indivisible est fait de ces parts, de ces « suffrages » du roi divisé. La foule, agrégat incertain, se solidifie dans ce meurtre sacrificiel. Le roi exclu, lynché définit le groupe. Il est le dépositaire de sa puissance. Il est le tiers exclu.

M. Serres, on s'en souvient, ne se fatigue pas de combattre le principe du « tiers exclu », base de notre logique occidentale. Mais voilà qu'il semble l'accepter sous la forme du roi exclu, de la victime lynchée. Or, on ne peut s'empêcher de penser que si Serres en a contre la notion d'exclusion (et même contre tout mot qui se combine avec le préfixe *ex*), c'est qu'il est toujours sous le coup de sa propre exclusion par ses pairs (ou ses Pères) du « paradis », comme il l'appelle dans sa dédicace: la philosophie. « Roi » philosophique exclu, il s'est cherché une terre d'asile qui accueille l'étranger. Cette terre: Rome et son Histoire. Voilà pourquoi ce philosophe est devenu historien. Voilà pourquoi l'Histoire de Rome que M. Serres raconte est aussi un peu sa propre histoire.

★ ★ ★

Paul Veyne, après un essai pénétrant, *Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes*, vient de nouveau sur la scène avec un ouvrage, cette fois consacré à l'élégie érotique romaine. Son projet initial ressemble étonnamment à celui de Serres. Comment reconnaître au peuple romain une « spécificité », une originalité culturelles puisqu'il s'agit d'un peuple « qui a pour culture celle d'un autre, la Grèce » ?

La vraie originalité des Romains réside dans le naturel avec lequel ils se sont appropriés la culture des autres. « Une personnalité assez forte pour saisir aussi hardiment aura aussi la force d'assimiler et ne se réfugiera pas dans la spécificité nationale ». C'est vrai pour les individus, c'est vrai aussi pour les peuples.

Bien évidemment, les Romains ont emprunté l'élégie aux Grecs. Mais mettons tout de suite les pornographes en garde qui espèrent trouver une pâture dans l'« érotisme » de cette élégie. Car elle est pudibonde et typisante. Pas de situations croustillantes croquées sur le vif !

En effet, P. Veyne explique bien notre incompréhension devant cette poésie. Nous, qui sommes passés par Pétrarque, les romantiques, Rimbaud; nous qui sommes habitués à une « poésie de l'intensité » dans laquelle le moi poétique se livre à son lecteur: *mon coeur mis à nu*.

Les Romains auraient tourné le dos avec horreur à notre strip-tease sentimental. Car tout dans leurs élégies est fictif, « inventé ». Il faudrait lire cette poésie comme nous lisons un roman. Cela n'empêche que ces poètes élégiaques dans leurs « histoires » rencontrent plus souvent l'Histoire romaine que certains de nos historiens ou de nos philosophes de l'Histoire.

# Savoir répondre à nos enfants

par
**Dianne Rioux**

★ Ruth Formanek et Anita Gurian, **Les Pourquoi de nos enfants**, Stanké, 1983.

Toutes deux psychologues et spécialistes en développement de l'enfant, Ruth Formanek et Anita Gurian se sont inspirées des principes de Piaget, de Freud et de Margaret Mahler pour offrir quelques réponses aux « pourquoi » de nos enfants.

Des idées, des conseils pour ne plus se sentir dépourvus. Les auteurs suggèrent des exemples de réponses appropriées à des questions variant selon l'âge et l'émotivité des enfants. Une constante demeure: la « vérité », laquelle évolue et n'est pas présentée de la même façon aux enfants de cinq ans ou à ceux de huit ans.

Pendant combien de temps s'est-on contenté de limiter le rôle et la contribution des enfants: vous n'avez qu'à être « sage ». Puis les méthodes ont changé, les parents se sont mis à l'écoute de leurs enfants. Mais ce procédé comporte aussi ses faiblesses: submerger les enfants sous une mer de mots ou les protéger en leur donnant des réponses fantaisistes.

De la prudence, du dosage: « Il est bien sûr fondamental de développer le goût des connaissances et de respecter la personnalité d'un enfant, mais si l'on va trop loin en ce sens, on se retrouve avec des parents épuisés, à bout de nerfs et qui ont perdu confiance en eux-mêmes. »

Les questions de notre progéniture débordent bien souvent l'obtention de strictes réponses: « L'enfant peut chercher à dissiper ses craintes, à attirer l'attention, il a peut-être besoin d'être rassuré ou bien il essaye de faire la part du réel et de l'imaginaire. » Les enfants croient en l'omniscience de leurs parents mais il est souvent préférable de leur avouer ne pas savoir plutôt que de les induire en erreur.

Les auteurs avancent certaines suggestions mais ne visent pas l'élaboration d'un catalogue de réponses sur mesures. Leur démarche vise à inculquer aux parents cette confiance nécessaire à la découverte et à l'ajustement de leurs propres réponses.

La suggestion de départ: « Considérer chaque question comme le point de départ d'une conversation entre le parent et l'enfant, et non comme l'occasion d'amorcer un cours magistral.. » D'abord chercher à savoir ce

Suite à la page 21


Bientôt en librairie

illustrés par
Monique Mercier

**Racontages**

de

**Louis Caron**

au Boréal Express

**les psychothérapies brèves**

EDMOND GILLIÉRON

Cet ouvrage décrit les principales formes de psychothérapies brèves inspirées de la psychanalyse, pour introduire ensuite les conceptions originales de l'auteur. Les caractéristiques propres des psychothérapies brèves comparées à celles de la cure psychanalytique permettent de saisir sous un éclairage nouveau la dynamique du processus psychothérapeutique.

*Cet ouvrage est «le meilleur écrit concernant les contributions psychanalytiques à la psychothérapie brève... les élaborations portant sur l'importance du cadre et de ses effets sont uniques et offrent une contribution majeure dans ce champ».*
*pr. P. Sifneos*
*de l'Université de Harvard*

NODULES

*Coll. "Psychiatrie ouverte" 112 pages, 6,60$*
*Distributeurs exclusifs: les éditions françaises, 1411 rue Ampère, Boucherville, J4B 5W2, tél.: (514) 641-0514*

puf



ARCHITECTURE CONTEMPORAINE AU QUÉBEC 1960-1970

Laurent Lamy
Jean-Claude Hurni

L'Hexagone

Préfacé par Michel Ragon, l'ouvrage présente quatre-vingts édifices qui comptent parmi les réalisations les plus significatives de l'architecture contemporaine au Québec pour la période 1960-1970.

Au sommaire: Architecture religieuse, architecture scolaire, architecture publique et commerciale, architecture résidentielle, architecture et ingénierie.

184 pages — 135 photos — $24.95

L'Hexagone

Ceux qu'il faut lire...

Yukio Mishima

| | | | |
|---|---|---|---|
| folio | Mishima | Après le banquet | 1101 |
| folio | Mishima | Confession d'un masque | 1455 |
| folio | Mishima | Le marin rejeté par la mer | 1147 |
| | Mishima | Le Pavillon d'or | 649 |
| folio | Mishima | Le tumulte des flots | 1023 |

...sont en folio

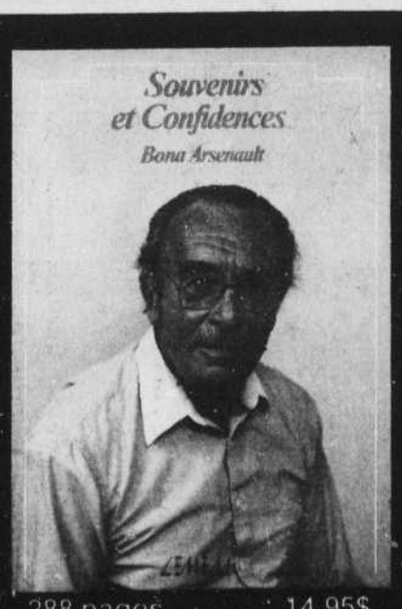


288 pages 14,95$

SOUVENIRS ET CONFIDENCES DE BONA ARSENAULT

Inspiré par vingt-huit années de politique active

- anecdotes amusantes
- révélations étonnantes
- nombreuses illustrations

se lit comme un roman

En vente dans toutes les bonnes librairies

EDITIONS LEMEAC, 5111, av. Durocher, Outremont — H2V 3X7. Commandes: 273-2841
Par la poste: 1,00$ frais de port. Cartes acceptées: Visa, Master Card

ÉDITIONS LEMÉAC
5111, av. Durocher, Outremont — H2V 3X7
Nom.....
Adresse.....
.....
Souvenirs et confidences.....14,95$
(frais de port: 1,00$)
Ci-joint:
☐ Mandat ☐ Master Card.....
☐ Chèque ☐ Chargex no.....
Signature.....

# *The Big Chill*: le frisson d'une génération

«The Big Chill» comprend huit interprètes principaux. Rangée du haut, de gauche à droite: Kevin Kline, Meg Tilly, Jeff Goldblum et JoBeth Williams. Rangée du bas: Mary Kay Place, William Hurt, Glenn Close et Tom Berenger.

par
Richard Gay

VOUS souvenez-vous de *Breaking Away*, le film personnel, fort sympathique, réalisé en 1979 par Peter Yates en dehors du courant des grosses productions commerciales américaines ? Un film qui prenait fin avec une course de cyclisme.

Si oui et si vous avez apprécié le ton, l'émotion, l'humour de *Breaking Away*, sachez que *The Big Chill*, qui a pris l'affiche récemment sur nos écrans, s'inscrit dans la même tradition d'un cinéma américain modeste, à la fois comique et pertinent.

*The Big Chill* n'a cependant rien à voir avec le cyclisme. La situation fait plutôt penser à celles qu'on trouve dans les films du cinéaste français Claude Sautet, des films tels que *Vincent, François, Paul et les autres* où plusieurs personnages s'aiment, se confrontent et mettent en commun leurs angoisses devant la vie. *The Big Chill*, c'est pour ainsi dire du Sautet à l'américaine avec, en plus, une dimension comique.

La situation est la suivante: à l'occasion du décès d'un de leurs amis, quatre hommes et trois femmes, tous dans la trentaine avancée et qui, à l'époque de leurs années de collège formaient un groupe très uni, se retrouvent aux funérailles et passent finalement un week-end complet ensemble dans la grande maison d'un des membres du groupe.

En fait l'ami s'est suicidé. Il était pendant les années 60 le plus contestataire de ce groupe de huit où tous, à l'époque, idéalistes et non-conformistes. Lui, il l'était resté. Les autres s'étaient rangés, se sont peu à peu intégrés à la société, à l'establishment même, et sont devenus médecin, avocat, journaliste, commerçant, vedette de télévision, mère de famille. Un d'entre eux est « pusher », c'est vrai, mais lui aussi profite du système.

Ils se retrouvent donc tous et pendant tout un week-end renoueront leurs liens d'amitié, s'affronteront parfois aussi et témoigneront tous, chacun à leur façon, de leur inquiétude, leur perplexité, leur déception devant ce qu'ils sont devenus. *The Big Chill* n'a donc rien à voir avec le grand frisson des films d'horreur, c'est plutôt le frisson de la génération des années 60 qui, arrivés aux années 80, constate que les idéaux révolutionnaires d'antan se sont terriblement refroidis.

Mais je ne voudrais en aucune façon donner l'impression que ce long métrage est lourd et prétentieux. C'est tout le contraire. D'ailleurs dès les funérailles du début, la tendresse et l'humour pointent. En effet j'ai souris presque constamment pendant ce film et j'ai souvent ri à gorge déployée. L'humour est caustique, irrévérencieux, bien amené, abandonné, puis repris dans des situations où l'émotion n'est jamais absente.

Et l'émotion n'est jamais absente parce que les êtres qui prennent vie sur l'écran ne sont pas de simples étiquettes, mais bien des individus en chair et en os, qui ont un passé, un présent et des craintes devant l'avenir. Une des belles qualités de *The Big Chill* c'est en effet les personnages, leur définition, l'évocation de leur psychologie, la peinture de leurs moeurs et le dynamisme de leur interaction.

Des personnages merveilleusement servis par un formidable groupe de jeunes acteurs, parmi les meilleurs de la génération montante et dont les plus connus sont William Hurt, Tom Berenger et Kevin Kline. Tous se fondent à leur personnage et jouent leur rôle avec un naturel déconcertant. Une des meilleures performances de groupe des dernières années.

La direction de ces comédiens, le scénario et la réalisation de *The Big Chill* sont l'oeuvre de Lawrence Kasdan qui n'avait réalisé qu'un long métrage jusque-là, soit *Body Heat* mais qui, en tant que scénariste, a participé à d'immenses succès tels que *Raiders of the Lost Ark, The Empire strikes back* et *Return of the Jedi*. *The Big Chill*, soyez sans crainte, n'a rien en commun avec ces super-productions aussi vides qu'ampoulées et il est réconfortant de constater que Lawrence Kasdan a l'étoffe d'un scénariste capable de mieux.

Avec *The Big Chill*, il a composé un portrait drôle et tendre d'une génération un peu confuse qui rêvait de contestation et de changement et qui avec les années s'est rangée en regrettant finalement ces rêves jamais réalisés. Et voir *The Big Chill* c'est aussi voir ce qu'aurait pu être *La Quarantaine* si ce film québécois avait été vraiment réussi.

Enfin si vous aviez entre quinze et vingt ans pendant les années soixante et si vous raffolez de la musique populaire de ces années, ne manquez pour aucune raison *The Big Chill*. La projection terminée, vous aurez peut-être, comme moi, l'irrésistible envie d'applaudir.

★ ★ ★

Le film occupe actuellement plusieurs des salles du Cinéplex où *Beyond the Limit*, d'après le roman *The Honorary Consul* de Graham Greene, est présenté dans celles qui restent. Mais ne vous trompez surtout pas de salles. Alors que *The Big Chill* constitue une belle réussite, *Beyond the Limit* est un échec.

L'action se déroule dans le nord de l'Argentine, près du Paraguay, et réunit un diplomate anglais alcoolique qui fait office de consul, son épouse sud-américaine anciennement prostituée et un jeune médecin. Histoire d'amour et de politique puisque le médecin sera entraîné par un groupe de guérilleros dans un plan pour enlever un diplomate américain.

Mais les révolutionnaires, dans leur empressement, commettent une erreur et enlèvent en fait le consul anglais. Amoureux de la même femme, le consul et le médecin s'affronteront et se mesureront au milieu des tensions d'un cadre politique où le hasard les a propulsés.

*Beyond the Limit* s'attarde aussi sur la violence de l'armée dans un régime oppressif. Mais en fait cette réalisation du Britannique John Mackenzie reste presque constamment terne et sans relief. Et cela est d'autant plus accablant que le roman de Graham Greene offrait une matière richement dramatique.

Ce long métrage de Mackenzie n'a donc aucunement l'impact de son film précédent, *The Long Good Friday*. Les dialogues sont souvent pourris, l'intérêt reste péniblement anecdotique et les comédiens, Michael Caine, Richard Gere, Bob Hoskins et Elpidia Carrillo, restent, eux, en deçà de leur rôle, même si Michael Caine offre la meilleure performance.

## *en tête d'affiche*

■ **Daniel**. Le 31e film de Sidney Lumet axé sur le film d'un couple américain exécuté pour espionnage, un couple qui fait tout de suite penser aux Rosenberg. Des questions laissées en suspens, mais interprétation et réalisation vibrantes. (Square Westmount)

■ **Théâtre-cinéma**. Pour souligner le 25e anniversaire de l'Association québécoise du jeune théâtre, des films illustrant les rapports possibles entre le théâtre et le septième art. (Cinémathèque québécoise du 11 au 16 octobre)

■ **Le Lit**. Une femme veille sur son mari qui se meurt. Un film sur la force de la vie face à la mort. Sobrement et intensément réalisé par la belge Marion Hansel. (Cinéma Parallèle jusqu'au 16 octobre)

■ **La Mémoire**. Celle du cinéaste égyptien Youssef Chahine qui, lors d'une opération grave, voit sa vie défiler devant lui. Un film autobiographique qui permet de découvrir un cinéaste qui mérite au plus haut point d'être connu. (L'Autre Cinéma)

■ **Sarah**. Le rôle qui a fait de Gabrielle Lazure une star du cinéma français. Un expert en assurances fait enquête sur un incendie qui paralyse un tournage de film et sur la disparition d'un de ses interprètes. Ce film de Maurice Dugowson fait aussi enquête sur le cinéma. (Complexe Desjardins)

■ **L'Été meurtrier**. À voir pour Isabelle Adjani: drôle, provocante, farouche, désespérée, inquiétante. Elle joue le rôle d'une vamp de village qui veut venger le viol de sa mère. Avec Alain Souchon aussi. Un film de Jean Becker. (Berri)

■ **Carmen**. Deux danseurs flamenco vivent la même relation passionnée que celle des personnages qu'ils interprètent. Intelligent, intense, superbe ! De Carlos Saura qui nous avait donné dans le même esprit « Noces de sang » qui a d'ailleurs repris l'affiche. À voir absolument. (Crémazie)

■ **Les Dieux sont tombés sur la tête**. Du haut des airs, un pilote laisse tomber une bouteille de Coke qui sera la cause de mille malheurs dans une tribu de bushmen. Voilà le point de départ d'une comédie irrésistible, aussi étonnante que variée, réalisée par James Uys. (Berri et Cartier-Laval; en anglais Cinéma de Paris)

■ **Danton**. D'Andrzej Wajda, un film axé sur l'opposition entre Danton et Robespierre à l'époque de la Révolution française. Un souffle puissant, une rude photographie et deux comédiens, Gérard Depardieu et Wojciech Pszoniak, qui, pour l'excellence de leur jeu, se sont mérités ex-aequo le prix d'interprétation masculine au dernier Festival des films du monde. (Berri)

■ **Coup de foudre**. Un peu plus qu'une amitié, un peu moins qu'une passion entre deux jeunes femmes mariées à l'époque des années 50. À voir pour l'interprétation sensible de Miou-Miou et Isabelle Huppert et la réalisation tout aussi juste et sensible de Diane Kurys. (Dauphin)

■ **The Draughtman's Contract**. Un film d'époque, une histoire de meurtre mais surtout un film curieux où l'humour est féroce et l'esthétique superbe. Une réalisation unique du britannique Peter Greenaway. (Alexis Nihon)

■ **La Période Edo au Japon**. Des films évoquent le Japon de 1600 à 1868, une période intense d'activité où les samourais règnent en maîtres. (Conservatoire d'art cinématographique jusqu'à la fin du mois)

■ **La Turlute des années dures**. Films d'archives, témoignages, chansons rappellent la crise des années 30 au Québec et au Canada pour mieux questionner finalement la crise économique actuelle. Un document original et réussi signé Richard Boutet et Pascal Gélinas. (L'Autre Cinéma)

■ **Zelig**. Un pseudo-documentaire sur un homme-caméléon des années 20 qui devient semblable à tous ceux qu'il côtoie. Une technique, un collage et des trucages merveilleux. La comédie la plus étonnante et la plus originale de Woody Allen. (Place Ville-Marie)

■ **La Lune dans le caniveau**. De Jean-Jacques Beineix, l'auteur de « Diva ». Sens remarquable de l'image mais scénario et personnages trop peu consistants. Avec Gérard Depardieu et Nastassia Kinski. (Parisien)

■ **Bonheur d'occasion**. Le roman de Gabrielle Roy transposé à l'écran par le cinéaste québécois Claude Fournier: amusant au début puis émouvant comme les mélos québécois de l'après-guerre. Avec Mireille Deyglun, Marilyn Lightstone et Michel Forget. (Parisien, Laval, Versailles, Greenfield Park)

**Richard GAY**


un film de CARLOS SAURA
POUR TOUS
CARMEN
avec ANTONIO GADES & LAURA DEL SOL
5e SEM.
CREMAZIE
ST-DENIS - CREMAZIE 388-4210
Sam. Dim.: 1.30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30. Lun. au jeu.: 7:30, 9:30

RENÉ MALO présente
... une intrigue bouleversante et sensuelle
18 ANS Adultes
L'ÉTÉ MEURTRIER
avec ISABELLE ADJANI
3e SEM.
BERRI 4
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
Tous les jours: 1:10, 3:40, 6:25, 9:00

"PUISSANT."
—Janet Maslin, N.Y. TIMES
"INTRIGUANT."
— SUNDAY TIMES, LONDRES
"SURPRENANT."
DAILY MAIL, LONDRES
JUDY DAVIS vedette de MA BRILLIANTE CARRIÈRE
14 ANS
HEATWAVE
avec JUDY DAVIS • RICHARD MOIR
un film de PHILLIP NOYCE
12.30, 2.20, 4.10, 6.00, 7.50, 9.40.
SAM. DERNIER PROGRAMME: 11.30.
PALACE 5
698 ST-CATHERINE O. 866-6991 McGILL

Un bijou de film, très drôle, plein de pudeur et d'intelligence; une eau de jouvence, une très bonne comédie, brillante et beaucoup plus profonde qu'elle n'en a l'air. Jutra a réalisé un film de grande qualité technique et dramatique.
- Louis-Guy Lemieux
Le Soleil
18 ANS Adultes
DEMANDE
DEUX SPLENDIDES FEMMES QUI ONT PARFAITEMENT RÉUSSI LEUR CARRIÈRE SONT À LA RECHERCHE D'UN HOMME EN PARFAITE SANTÉ PHYSIQUE.
POSTE TEMPORAIRE SEULEMENT.
OBJET: MATERNITÉ.
APPELEZ (213) 859-8493
sur Mesure
V.F. "BY DESIGN"
UN FILM DE CLAUDE JUTRAS
2e film à chaque ciné: "Laure"
CHAMPLAIN 2
STE-CATHERINE - PAPINEAU 524-1685
LONGUEUIL 2
PLACE LONGUEUIL 679-7451

GERARD DEPARDIEU | NASTASSJA KINSKI
"FLAMBOYANT, SPLENDIDE, BAROQUE"
— Francine Laurendeau — LE DEVOIR
14 ANS
APRÈS SON GRAND SUCCÈS "DIVA" VOICI ENFIN...
la Lune dans le caniveau
UN FILM DE JEAN-JACQUES BEINEIX
VICTORIA ABRIL • BERTICE READING • MILENA VUKOTIC
et avec VITTORIO MEZZOGIORNO
Musique: GABRIEL YARED (Disque R.C.A. Gaumont) Image: PHILIPPE ROUSSELOT
Chargé de production: HUBERT NIOGRET Décors: HILTON McCONNICO
Scénario: JEAN-JACQUES BEINEIX, OLIVIER MEGAULT d'après DAVID GOODIS (Ed. Arthème FAYARD)
VIVAFILM | DOLBY STEREO | PANAVISION
2e SEMAINE!
12.05, 2.25, 4.45, 7.10, 9.35, SAMEDI DERNIER SPECTACLE 11.35 P.M.
Le PARISIEN 2
480 ST-CATHERINE O. 866-3856

«Très beau film à voir. IRENE PAPAS est éblouissante»
— BON DIMANCHE / Laurent Gagliardi
«... Tant de couleurs et sûrement autant de conviction.» — «Satire fantastique.»
— DIMANCHE MATIN / Manon Peclet
«On ne s'ennuie pas, on va d'une surprise à l'autre. Tout est là.»
— LE DEVOIR / Francine Laurendeau
«C'est à voir. Un très beau film.»
— RADIO CANADA / Francine Grimaldi
«Poésie fantastique... Extravagance insigne.»
— FILMS A L'ECRAN
«REMARQUABLE»
— L'HUMANITÉ / F.M.
«L'oreille et l'oeil comblés: voilà le beau cadeau de GABRIEL GARCIA MARQUEZ et de RUY GUERRA, de l'auteur et du réalisateur de ERENDIRA»
— L'HUMANITÉ / C. Sartirano
«IRENE PAPAS domine le film de sa présence altière»
— LE MATIN / Michel Perez
«ERENDIRA un film poétique»
— LA DERNIERE HEURE / APS
«RUY GUERRA impose cet imaginaire avec une conviction formidable»
— LE NOUVEL OBSERVATEUR / Michel Madore
«Une oeuvre exubérante et fascinante»
— LYON MATIN / APS
DIMA FILM présente
erendira
L'incroyable et triste histoire de la candide Erendira et de sa Grand-Mère diabolique
14 ANS
IRENE PAPAS - CLAUDIA OHANA - MICHAEL LONSDALE
RUFUS - Réalisation: RUY GUERRA
Scénario: GABRIEL GARCIA MARQUEZ Prix Nobel 1982
ÉLYSÉE 1
35 MILTON 842-6053
SAMEDI & DIMANCHE: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. SEMAINE: 7.30 & 9.30.

Être homme me semble banal.
Être femme me paraît extraordinaire.
François Truffaut
À voir de toute urgence c'est le triomphe de l'intelligence.
F. Gastellier, Les échos
un film de
François Truffaut
POUR TOUS
Les Films plus présente
J-L Trintignant / Fanny Ardant
VIVEMENT DIMANCHE!
Sam. Dim.: 12:30, 2:45, 4:50, 7:00, 9:15.
Lun. au jeu.: 7:00, 9:15.
le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060

# Un film délicieusement spirituel

par Francine Laurendeau

Fanny Ardant et Jean-Louis Trintignant dans «Vivement dimanche !» de Truffaut

ENVERS et contre tous de l'innocence de son patron accusé d'un double meurtre, l'audacieuse Barbara va se lancer dans une enquête périlleuse où elle risquera plus d'une fois sa peau. Mais même si la vie n'est pas un roman, comme le fait remarquer un des policiers, le courage et l'amour finiront par triompher.

*Vivement dimanche !* a beau être adapté d'un policier où un meurtre n'attend pas l'autre (*The Long Saturday Night*, de Charles Williams), c'est avant tout un film délicieusement spirituel. Car se démarquant des cinéastes qui ont puisé dans le roman noir, de Marcel Carné à Jean-Jacques Beneix, François Truffaut a décidé de ne pas faire un film noir. Je n'ai pas lu Williams, mais il est évident que le travail d'adaptation, signé François Truffaut, Suzanne Schiffman et Jean Aurel a dû être considérable.

Nous ne sommes plus en Amérique mais dans une petite ville du midi de la France où la lecture quotidienne du *Provençal* alimente les ragots. Barbara Becker (Fanny Ardant) est l'unique secrétaire de l'agence immobilière distraitement dirigée poar Julien Vercel (Jean-Louis Trintignant). Lorsque s'enclenche le drame, Julien, mal marié, tente d'oublier ses déboires conjugaux en chassant le canard. Divorcée et bien dans sa peau, Barbara fait partie, dans ses loisirs, d'une troupe d'amateurs qui répète *Le Roi s'amuse* et prend un visible plaisir à dépoussiérer les alexandrins du père Hugo.

Je me garderai bien de désamorcer cette comédie policière en vous en dévoilant les ressorts. Certes, l'intrigue est astucieusement construite et rondement menée. Mais les dialogues sont d'une intelligence et d'une drôlerie qui enchantent.

Et chaque fois que l'action semble traîner, un incident cocasse ou franchement absurde vient nous rappeler que l'auteur et ses interprètes ne se prennent surtout pas au sérieux. L'apparition de ce réfugié albanais aui vient, à 11 h du soir, demander l'asile politique dans un commissariat de province, ou de cette candidate secrétaire qui dédaigne la sténo et tape avec un seul doigt, sont des moments d'une irrésistible loufoquerie.

Les comédiens sont excellents, même les plus petits rôles sont joués avec finesse. On connaissait la subtile ironie de Jean-Louis Trintignant. Mais la surprise de *Vivement dimanche !*, c'est Fanny Ardant. Cette comédienne formée au théâtre, dont la carrière cinématographique toute récente est déjà prestigieuse, excelle dans la tragédie, dans la passion, nous le savions au moins depuis *La Femme d'à côté*, de François Truffaut, *La Vie est un roman*, d'Alain Resnais, et l'admirable *Benvenuta*, d'André Delvaux.

Or, elle exploite ici un autre registre. Vive, malicieuse, son esprit inventif toujours sur la brèche, souvent naïve mais jamais sotte, se trompant parfois mais avec humour, elle fait de Barbara un personnage sympathique et amusant, tout le contraire de la ravissante idiote que nous ont inlassablement proposée 50 ans de cinéma.

Et comme c'est elle qui, agissant sur les êtres et les événements, incarne l'élément actif dans ce couple improvisé où Jean-Louis Trintignant tient un rôle passif, on pourrait dire, si ce mot n'était si mal perçu, que *Vivement dimanche !* est un film féministe où Fanny Ardant se révèle une grande actrice comique, de la trempe de Katharine Hepburn dans les meilleurs George Cukor, Howard Hawks ou Frank Capra, la Katharine Hepburn de l'âge d'or de la comédie américaine. (Et ceux qui admirent comme moi cette superbe comédienne ont tôt fait d'oublier les apitoiements séniles d'*On a Golden Pond* ... )

D'ailleurs *Vivement dimanche !* est un hommage à ce cinéma, depuis la première image de ce film en noir et blanc, où Fanny Ardant marche sur le trottoir, d'un pas alerte, vêtue d'un tailleur aux épaules carrées et à la taille cintrée, un petit chien trottinant à ses côtés. On se croirait dans un film américain des années 50.

La photographie de Nestor Almendros, les éclairages, les décors, sont parsemés d'autant de rappels, que ce soit ce store vénitien, cette vieille machine à écrire, ou ce haut de porte en verre dépoli, attribut indispensable de toute agence de détectives, où on s'attend à voir se profiler la silhouette de Humphrey Bogart ...

Mais je ne voudrais pas éloigner d'un film aussi universellement séduisant ceux à qui ces références ne diraient rien. *Vivement dimanche !* n'est pas réservé aux seuls habitués des cinémathèques. C'est une comédie plus fantaisiste que policière, un film dont chaque plan respire le bonheur de tourner, de jouer, le bonheur de faire du cinéma. Au Dauphin.

# Musique et danse pour tous

RÉUNIES pour la première fois sur une même affiche, trois institutions culturelles montréalaises ont décidé de rejoindre le public quand et là où il est le plus concentré, soit les fins de semaine dans les centres commerciaux.

Du 13 octobre au 5 novembre, les jeudis, vendredis et samedis, des membres de l'Orchestre symphonique de Montréal, des Grands Ballets canadiens et de la troupe folklorique Les Sortilèges se produiront successivement dans des centres commerciaux à Pointe-Claire, Anjou, Laval et Saint-Bruno.

Pour tenir compte de la bougeotte particulière d'un tel public, le programme prévoit que chaque spectacle, présenté par l'animateur Winston McQuade, ne dépassera pas une vingtaine de minutes. Les jeudis et vendredis, ce sera entre 18 h et 20 h, le samedi entre 12 h et 14 h.

De plus, les artistes de l'OSM, des GBC et des Sortilèges ne se produiront pas en simple alternance mais seront présents chaque jour que durera ce projet culturel subventionné par le Conseil du Maurier des arts d'interprétation.

Les organisateurs ont tenu à choisir un répertoire à la fois traditionnel, léger et accessible, ont-ils précisé cette semaine en conférence de presse. Formant en chaque endroit un quatuor différent, des musiciens de l'OSM exécuteront des oeuvres résolument classiques de Mozart, Beethoven et Rimsky-Korsakov mais aussi des airs comme le Pineapple Rag, de Scott Joplin, des mélodies tziganes et un pot-pourri de chansons de Gilles Vigneault.

Les deux dernières fins de semaine, à Laval et Saint-Bruno respectivement, on pourra entendre quatre membres de la famille Moisan jouer de quatre clarinettes et — "du jamais vu ni entendu ici", dit-on au service des relations publiques de l'OSM — trois trombones et un tuba dans des arrangements d'oeuvres de Frescobaldi, Bach, Gabrieli et Haydn.

Du côté des Grands Ballets canadiens, à cause de leur tournée d'automne à Toronto et dans l'Ouest, les danseurs professionnels ne seront là que les deux premiers week-ends, à Pointe-Claire et Anjou.

Les deux derniers, des étudiants de niveau pré-professionnel (âgés de 15 à 20 ans environ, aspirants à la troupe des GBC) feront les frais des spectacles. A chaque occasion, on compte sur une quinzaine de danseurs.

Ils danseront notamment des Pas de Deux, extraits de Casse-Noisette, musique de Tchaikovsky, et de Tam Ti Delam, musique de Vigneault. Egalement, Bal des Cadets et Incohérence, des chorégraphies de David Lichine et Fernand Nault.

Quant aux Sortilèges, ils interpréteront les jeudi et samedi un répertoire québécois (Gaspésie, Ile-aux-Coudres et autres régions). Le vendredi, ce sera le volet international avec des danses de Roumanie, de Russie, de Yougoslavie et de Turquie.

# Répondre aux enfants

Suite de la page 19

que l'enfant pense lui-même du sujet ou du problème avant de répondre. Par un tel comportement positif, nous susciterons chez nos enfants un esprit de curiosité et de recherche, contribuant directement au développement de son intelligence.

Conçu pour donner confiance aux parents dans leurs propres réponses et pour « déceler les arrière-pensées qui peuvent se dissimuler derrière bien des questions », ce petit instrument pédagogique contribue à la préparation des enfants pour affronter les réalités de la vie quotidienne.


Orchestre de chambre McGill
Chef d'orchestre ALEXANDER BROTT

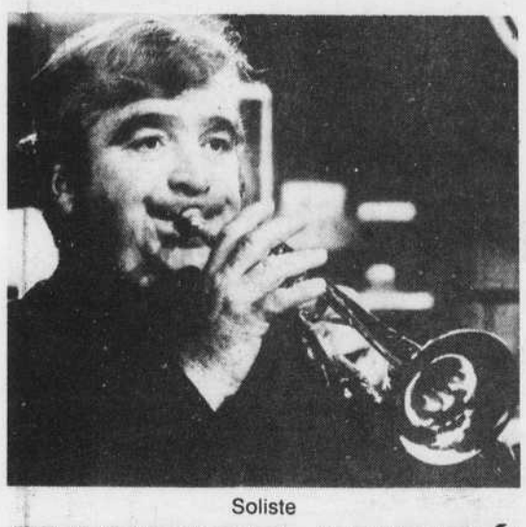

Soliste
MAURICE ANDRÉ
"le Roi des Trompettes"

WAGNER "Siegfried Idyll"
ALBINONI Concerto pour trompette en re mineur, opus 9 no 2
HAYDN Concerto pour trompette en mi bémol
BEETHOVEN Symphonie no 8 Opus 93 en fa majeur

Billets en vente dès maintenant à la Place des Arts
$18 - $16 - $14 - $12.50
Lundi soir, 31 octobre, 20h30
SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS Guichets 842-2112
Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

L'OPÉRA DE MONTRÉAL
MANON
de Massenet (chanté en français)
Cette production est présentée grâce à Alcan et Hydro-Québec

Dans le rôle-titre,
l'interprète mémorable de Violetta de La Traviata à l'Opéra de Montréal, en juin 1981
Diana Soviero
et
John Fowler • Gino Quilico
Yoland Guérard • Paul Trépanier • Bruno Laplante
Christiane Guénette • Michèle Gaudreau
Christine Lemelin • Claude Létourneau
Chef d'orchestre: Pierre Hétu
Mise en scène: James Lucas • Décors: David Mitchell
Maître des choeurs: René Lacourse
Orchestre symphonique de Montréal
4, 7, 10, 15, 19, 22 et 25 octobre 1983
L'Opéra de Montréal est membre de l'Association des Directeurs de Théâtre.
Billets:
12 $, 15 $, 20 $, 21 $, 28 $, 30 $, 33 $, 35 $
Rideau:
20 heures précises
Salle Wilfrid-Pelletier Place des Arts
Guichets 514 842 2112
Redevance de 0,75 $ sur tout billet de plus de 6 $

50e SAISON • 50e SAISON • 50e SAISON • 50e SAISON
OSM ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL CHARLES DUTOIT

11-12 OCTOBRE LES GRANDS CONCERTS

Mardi, mercredi
CHARLES DUTOIT
JAMES GALWAY, flûte
MARKEVITCH: Icare
MOZART: Concerto pour flûte no 1, K.313
WAGNER: Extraits pour orchestre de «Der Ring des Nibelungen»
Commandite de La Garantie, Compagnie d'Assurance de l'Amérique du Nord
BILLETS: 8 $, 12, 18, 24

17-18 OCTOBRE LES GRANDS CONCERTS

Lundi, mardi
CHARLES DUTOIT
PINCHAS ZUKERMAN, violon
WEBERN: Six pièces pour orchestre, opus 6
MAHLER: Symphonie no 10 — Adagio
BRAHMS: Concerto pour violon
Commandite de Sun Life du Canada
BILLETS: 8 $, 12, 18, 24

24-26 OCTOBRE LES CONCERTS AIR CANADA

Lundi, mercredi
CHARLES DUTOIT
RICHARD ROBERTS, violon
LE TOUR DU MONDE DE L'OSM
La Sérénade concertante d'Adaskin.
L'ouverture Poète et paysan de Von Suppé.
Le Chasseur maudit, poème symphonique de Franck, les Danses populaires roumaines de Bartók, le Concerto pour violon de Glazounov, une Ouverture de Verdi et autres.
BILLETS: 21 $

À compter de 19 heures, les soirs de concert, 100 billets seront offerts à 5 $ si disponibles.
Salle Wilfrid-Pelletier Place des Arts
Guichets: 514 842-2112
Redevance de 0,75 $ sur tout billet de plus de 6 $

RISING SUN dir. Roue doudoue Boicel
REGGAE
danse Party
Ce soir à dimanche avec
New Horizons
La voix du
BLUES
La plus puissante au monde
BIG MAMA THORNTON
11-16 octobre
286 Ste-Catherine ouest, Métro Place des Arts
861-0657 — 875-6795

théâtre denise-pelletier et SPECDICI Inc.
présentent
LE THÉÂTRE DE LA VIE DE BRUXELLES
dans
LE JEU DU MÉDECIN MALGRÉ LUI

de Jean-Baptiste Poquelin, dit MOLIÈRE
Mise en scène d'HERBERT ROLLAND
REPRÉSENTATIONS SPÉCIALES
14 et 15 OCTOBRE 20 h 30
«Le Jeu du Medecin Malgre lui: un Molière petant de sante et dont la mise en scène restitue litteralement la bondissante philosophie de l'existence».
LE SOIR, decembre 1982
Avec la participation de l'Office des Tournees du Canada et la Communaute française de Belgique
Direction artistique: Jean-Luc Bastien
la nouvelle compagnie théâtrale
4353, ste-catherine est montréal H1V 1Y2
renseignements: 253-8974

Plus compétents pour S'aider

Intégration scolaire
Nouveaux programmes
Ordinateur
Stress professionnel
Drop-outs
Suicide d'adolescents
Drogue et alcool
Inceste, Etc.
XXIe congrès "Conseil du Québec de l'enfance Exceptionnelle"
cqee
Le Congrès pour les intervenants auprès des jeunes en difficulté.
4-5-6 Novembre
Le Reine Elizabeth
Montréal
Renseignez-vous! (514) 842-5485

La Mutuelle du Canada présente

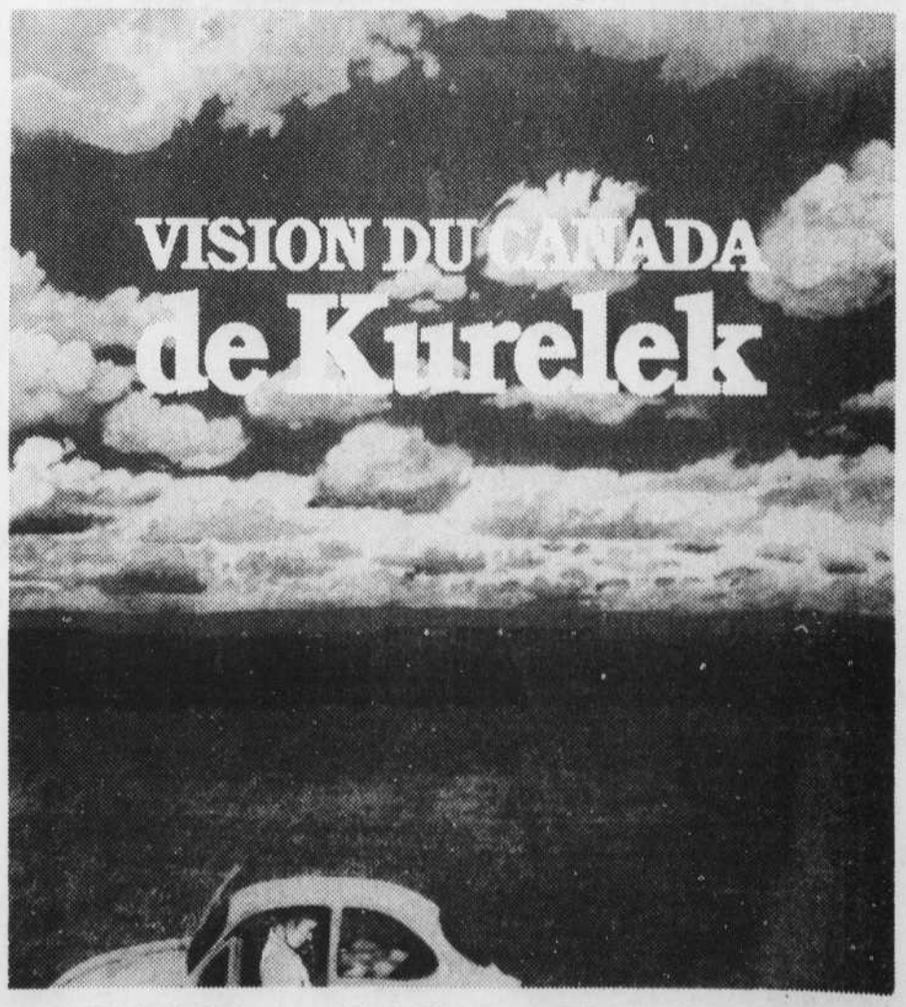


Vous êtes invités à une exposition de 50 peintures de William Kurelek, un des plus importants peintres canadiens. Cette remarquable exposition itinérante nationale, qui s'étale sur une période de deux ans, est parrainée par La Mutuelle du Canada.
MUSÉE McCORD
Exposition en cours jusqu'au 16 octobre 1983.
LIEU: Université McGill, 690, rue Sherbrooke ouest.
HEURES D'OUVERTURE: de 11 h à 17 h, du mercredi au dimanche inclusivement.

# Le Buto et la danse pour enfants

par
Suzanne Asselin

MIN Tanaka avait attiré une foule monstre il y a trois ans. Pourtant, le danseur japonais n'avait ni décors, ni tambours, ni trompettes. L'homme, seul avec son corps, un corps nu dont il contrôlait le moindre muscle, faisait fureur.

Ces jours derniers, sous un soleil éclatant, Jocelyne Montpetit, une disciple de Tanaka, répétait le même rituel du Buto, cette fois sur le toit de gravier d'un édifice commercial de la rue Saint-Laurent. Bien peu de gens le savaient. J. Montpetit a fait un saut à Montréal (après des performances d'un mois à New York) avant de retourner au Japon cette semaine pour rejoindre Tanaka et son groupe issu du Body Weather Laboratory.

Cette performance mérite qu'on s'y arrête puisque la danseuse souhaite revenir très bientôt à Montréal pour former un groupe de danse Buto. Ce courant est né vers le début des années 70 avec Hizicata Tatsume, un danseur en rébellion contre les danses classique et moderne originaires de l'Occident, et les traditions japonaises séculaires exprimées dans le Kabuki et le théâtre Noh. Le Buto, ou «danse de la noirceur», est aussi une révolte inspirée d'Hiroshima.

Certaines personnes comme l'auteure de ces lignes y trouvent parfois une certaine sensualité, mais là n'est pas le but de J. Montpetit. Malgré le sérieux de son art, Jocelyne Montpetit a été interdite à l'Université du Québec (pas par le département de la danse) tout simplement parce qu'elle danse nue. Il y a un monde entre la danse de Montpetit et celle des danseuses de club — et je ne porte ici aucun jugement négatif.

Montpetit peinture son corps d'un maquillage couleur de terre afin de mettre ses muscles en évidence. Le cou et la tête enduits de maquillage blanc finissent par enlever toute identité à ce corps qui se meut avec une lenteur de tortue. Pendant 40 minutes, la danseuse bouge à peine d'un demi-mètre. Une pulsion intérieure rayonne sa puissance sur toutes les surfaces du corps. L'Occident s'est toujours concentré sur le devant et le dos tandis que l'Orient s'intéresse à tout ce qui est situé entre ces deux points.

«J'ait fait quatre années de danse classique, puis j'ai étudié chez Étienne Decroux pour ensuite me joindre aux mimes Omnibus du Québec, explique Jocelyne Montpetit. Lorsque j'ai vu Tanaka à Montréal, ç'a été un choc et j'ai senti que mon corps avait toujours menti. C'est alors que j'ai commencé à m'intéresser à cette danse naturelle, authentique, sans artifices.»

Les mouvements sont naturellement contrôlés, coulants et continus. Le spectateur peut s'imaginer une sculpture qui prend vie, ce qui aurait sûrement fait le bonheur de Michel-Ange. Ses yeux fermés semblaient trembler et pétiller dans le doux soleil automnal. Même ce petit chien qu'une spectatrice n'a pu retenir à temps a paru sidéré par son propre jappement, devant l'évidente concentration de J. Montpetit.

Ce corps pourtant perméable à l'environnement (elle danse dans toutes sortes d'endroits publics) paraissait inattaquable, inviolable. Le mouvement à fleur de peau était l'aboutissement de cette petite danse intérieure, absente à l'oeil nu, mais omniprésente à l'orifice de chaque pore de peau. Une apparente simplicité qui est le résultat d'un travail constant d'environ 10 heures par jour.

★ ★ ★

**Danse-théâtre pour enfants avec Tournifolie** — Il existe peu de compagnies de danse pour enfants. La compagnie Tournifolie fondée par Micheline Vézina il y a une couple d'années a acquis le staut de troupe professionnelle et commence à prouver qu'il y a tout un travail de défrichement à faire dans ce domaine. Son cinquième nouveau spectacle, présenté à l'Atelier Continu (1200 rue Laurier est), le prouve. Il est conçu pour les enfants de six ans et plus, mais à en juger par les commentaires de certains d'entre eux, noyés dans une mer d'adultes lors de la premièere de mardi soir, certains ne comprenaient pas le titre du spectacle intitulé *Ému, Émue*.

Pendant cette heure, les enfants n'ont pas vraiment réagi aux mots de la bande sonore (très bien rendue par Jérémie Boudreau), mais plutôt à la stimulation visuelle et tactile qui préoccupe la conceptrice, Micheline Vézina. Peut-être à cause du trop grand nombre de parents dans la salle, elle n'a pas réussi à provoquer les enfants à qui elle essayait de tirer les mots de la bouche, lors de sa brève séance d'animation qui vient un peu tard dans le spectacle.

Mais l'ensemble est bien conçu. Les décors sont soignés et colorés de même que les costumes qui répondent au concept même du spectacle, celui de visualiser les émotions en les reliant à différentes textures. À titre d'exemple, la sérénité est traduite par une texture plumeuse et poudreuse. La danseuse s'exprime par des mouvements doux et coulants illustrant cette émotion.

Bien que les quatre danseuses n'affichent pas un curriculum très impressionnant, Mme Vézina leur donne une formation spéciale avec la seule subvention du ministère des Affaires culturelles du Québec. Son approche au mouvement s'inspire du chorégraphe américain Nikolais. Ainsi, chaque texture s'exprime par une énergie, une forme, une ligne, un rythme, un espace et une cinétique qui lui est propre.

Le spectacle est composé d'une quinzaine de chorégraphies dont la longueur varie de 30 secondes à six minutes. Micheline Vézina a fait un très bon choix musical, qui va des extraits musicaux de Philip Glass aux fragments de jazz, sans oublier les cris d'animaux.

Les écoles primaires ne devraient pas se passer d'un spectacle aussi enrichissant. Pour l'instant, Tournifolie se produit jusqu'au 10 octobre. Aujourd'hui, spectacle à 13 h 30. Demain une supplémentaire à 15 h 30. Lundi à 15 h 30.

Une scène du spectacle «Emu, émue» présenté à l'Atelier continu

# Le Spectrum en fête

par
Mireille Simard

« JE PENSE que les gens ne réalisent pas la chance qu'ils ont à Montréal en termes de qualité de salle ! s'exclame André Ménard. À New York, j'ai vu des shows dans des clubs minables où il faut payer $15 pour entrer et où on entend pas la moitié des musiciens. Sans compter la pression du service! »

André Ménard revient de New York où il a passé son temps à courir les clubs, à la recherche de groupes latins à produire, une fois par mois au Spectrum, la salle qu'il possède en compagnie d'Alain Simard et de Daniel Harvey, ses deux associés.

Le Spectrum, c'est le bébé de ces trois mousquetaires qui dirigent aussi Spectra-Scène, Spectel-Vidéo et le Festival international de jazz, trois compagnies-soeurs indépendantes les unes des autres. Depuis un an, la salle polyvalente et intermédiaire de Montréal, située au confluent des cultures anglophone et francophone qui se voisinent sans se parler, a rempli ses promesses: offrir aux Montréalais une salle polyvalente et équipée pour l'enregistrement de shows télévisés. Du hard punk-rock aux compositeurs-interprètes québécois, du *Lautrec 83* aux grands du jazz, la salle se fait un devoir de produire de tout pour tous, sans discrimination musicale d'aucune sorte. Certains soirs, l'allure est au cuir noir et à d'autres, aux gentils étudiants sages. Une seule constante: la diversité.

Pour fêter cette première année sans faillite et sans bruyantes demandes de subventions, le Spectrum offre à sa distinguée clientèle une programmation *Festival premier anniversaire* qui débute demain avec John Mayal et *Canned Heat* et se poursuit jusqu'au 17 octobre avec des manifestations aussi disparates que Jean-Luc Ponty, un groupe reggae et Lucien Francoeur. De quoi faire hurler les puristes musicaux de tout acabit!

Mais justement, André Ménard cherche à diversifier encore plus la production de la salle de la rue Sainte-Catherine, et surtout à l'asseoir davantage comme studio d'enregistrement, un emploi pour lequel elle est sous-utilisée. Heureusement, l'enregistrement du show *live* du groupe The Police, cet été au Spectrum, a doté la salle d'une crédibilité qu'aucune campagne de relations publiques n'aurait été en mesure de fabriquer. Déjà, André Ménard parle d'un gros, gros show, « de l'ampleur de celui de The Police » qui pourrait y être enregistré en novembre. En bon homme d'affaires, il refuse toutefois de vendre la peau de l'ours avant de l'avoir . . .signée!

Spectel-Vidéo, c'est la compagnie qui trône au Spectrum, le principal producteur de spectacles de ce grand studio 24 pistes. Daniel Harvey parle avec passion des shows enregistrés par la compagnie et qui sont vendus de par le vaste monde, de l'Europe jusqu'à l'Australie. Il parle aussi de l'extraordinaire défi à relever lorsqu'il s'agit de diffuser en direct un spectacle, comme ceux réalisés pour le compte de Premier Choix.

Le vent dans les voiles, le Spectrum les a indubitablement: mais il faut dire que les organisateurs y ont mis le paquet. Des aménagements de $400,000, des écrans vidéos qui diffusent, plus grande que nature, la musique des grands artistes de ce monde et même des spectacles à peu de frais qui attirent un public avide de nouveautés à bon compte. À tous les coups, le Spectrum est gagnant.

Mais pourquoi une telle diversité d'activités, pourquoi ces associations avec différents médias et commanditaires? « Parce que, répond André Ménard, tu ne peux plus compter aujourd'hui sur l'intérêt du public et la vente des billets pour que ça marche. Il faut mettre le plus de facteurs positifs ensemble, le plus d'énergie disponible, pour réussir à produire de grands événements qui arrivent à être rentables. »

Chez les dirigeants du Spectrum, on a compris que l'heure est à l'association multi-média, histoire de répartir les coûts et de s'assurer un maximum de publicité. La recette porte ses fruits !

# Collection

Suite de la page 24

autres font découvrir des oeuvres moins connues, les *Trios* de Chopin et de Smetana (6570 920) et les *Quatuors* de Dvorak (6570 886), avec l'altiste Walter Trampler. Ces interprétations sont extraordinairement vivantes et raffinées.

À mon avis, le clou de la collection « Musica da Camera » est l'intégrale des oeuvres pour quatuor à cordes d'Anton Webern. Une interprétation passionnée et expressive qui efface complètement les images d'un Webern asgétique et désincarné. De 1905 à 1938, cinq échantillons de l'évolution du langage de Webern qui va de la tonalité au sérialisme.

Sur une note un peu plus légère, dans le genre « musique insouciante », il y a le *Nonet* ou *Nonetto* (et non pas *Nonette*, comme on l'écrit sur la pochette), op. 31 de Louis Spohr (6570 882), composé, comme son titre l'indique, pour neuf instruments. Il y a encore les admirables *Bagatelles* de Dvorak (6570 918) qui font appel à deux violons, un violoncelle et, fait plutôt rare, à un harmonium.

DU 22 SEPTEMBRE AU 16 OCTOBRE 1983
■ les jeudis, vendredis, samedis et dimanches à 20 heures
outrage au public
Billets non remboursables
AU CENTRE D'ESSAI de L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
2332 ÉDOUARD-MONTPETIT
MÉTRO LAURIER AUTOBUS 51 (coin Stirling)
réservations 682-1114

théâtre du rideau vert
direction: yvette brind'amour mercedes palomino
Mardi au samedi: 20h
Dimanche: 19h
N'ÉCOUTEZ PAS, MESDAMES!
Comédie de SACHA GUITRY
Jusqu'au 15 octobre seulement!
Mise en scène: YVETTE BRIND'AMOUR
JANINE SUTTO • FRANÇOIS CARTIER
LOUISE TURCOT • CATHERINE BÉGIN
AUBERT PALLASCIO • BENOÎT DAGENAIS
MICHEL SÉBASTIEN • CLAUDE SANDOZ
JEAN-RAYMOND BOUDOU
Décor: Véronique Borboën
Costumes: François Barbeau
Éclairages: Louis Sarraillon
Réservations de 12h à 19h
Métro Laurier, sortie Gilford
4664, rue St-Denis
844 1793

Un quart de siècle d'ÉCRITURE
À l'occasion du Salon du livre de Montréal, (où vous pourrez d'ailleurs visiter Le Devoir) nous publierons le samedi 5 novembre, un cahier littéraire en collaboration avec l'équipe de la revue Liberté qui fête son 25e anniversaire.
Il y aura entre autres des textes de François Ricard et Jacques Godbout.
Pour réserver un espace publicitaire, communiquez avec Jacqueline Avril au (514) 844-3361 avant le 28 octobre.
LE DEVOIR

LE DEVOIR
et
ciel mf 98.5
en collaboration avec
LES FILMS RENÉ MALO
invitent 600 personnes à la première du film de
INGMAR BERGMAN

FANNY & ALEXANDRE
le jeudi 13 octobre à 20 h
au cinéma Berri
■ Le concours débute le 27 septembre pour se terminer le 8 octobre inclusivement.
■ Le texte des règlements relatifs à ce concours est disponible aux bureaux des Films René Malo.
■ La valeur des prix offerts est d'environ $2,724.00
«FANNY ET ALEXANDRE»
a/s CIEL mf 98.5
89 ouest, St-Charles
Longueuil, Qué. J4H 1C5
Nom _____
Adresse _____
Ville _____
Code postal _____ Tél. _____

MAINTENANT C'EST JUSTE CIEL!
Jean-Pierre COALLIER
de 6h30 à 10h
du lundi au vendredi

RADIO CIEL MF 98,5

# Michel Rivard, nouveau et amélioré

par
Mireille Simard

Que Michel Rivard se rassure: son grand rêve d'écrire des « chansons populaires », des chansons qui innovent, se retrouvent sur les palmarès et restent enregistrées dans la mémoire populaire, est déjà réalisé. Jeudi soir, à l'occasion des rappels qui ont marqué sa grande rentrée après quatre années d'absence, il a chanté en solo *La complainte du phoque en Alaska*, bercé par la voix des 800 personnes présentes. Quand il s'est tu, au beau milieu d'un refrain, la foule a poursuivi la partition, sans qu'aucun blanc de mémoire ne vienne troubler ce moment d'intense émotion. Et pour calmer le public qui réclamait un troisième rappel, Michel Rivard a entrouvert le rideau et a mimé son désir d'aller se reposer. Ses spectateurs et amis ont compris.

Michel Rivard, en chanteur «polonais»(?)
Photo: Jean Lavallée

Les lecteurs l'auront deviné, Michel Rivard a présenté un beau show, au carrefour de ses anciennes influences et du présent. Habillé d'un jean trop grand et d'un gilet en coton ouaté atrocement ocre, le moderne troubadour de l'amour a offert un spectacle tout en douceur, un spectacle qui donne envie de l'écouter religieusement plutôt que de se mettre à danser. Sa musique calme et pondérée, plus énergique que violente, démontre bien qu'il n'appartient pas à la catégorie des « angry young men ». Michel Rivard a d'autres schèmes de vie à faire valoir, d'autres soleils à exposer.

Entre ses chansons, l'humour de Michel Rivard sert de soupape de rire à l'émotion intense de ses chansons. Sur des thèmes hétéroclites, il laisse son humour absurde faire fi des règles de la langue française. Du chanteur-étranger qui massacre le français et son public, au chinois un peu niais, de l'enseignement de l'Oncle Pierre (du Capitaine Bonhomme) sur les animaux exotiques aux sarcasmes de Rivard sur ces piètres ventes de disques, tout déboule avec aisance, dans une sorte de joyeuse camaraderie. Michel Rivard parle au public comme à ses amis réunis dans le salon et raconte, de sa plus belle voix niaise des évidences qui n'en sont peut-être pas.

Heureusement pour nous, Michel Rivard a remisé au grenier ses blagues sur les politiciens retors et concombres. En lieu et place, il nous a présenté de bons monologues et des chansons-farces, interprétées avec des tonalités empruntées au western, au désespoir et même au jazz. Le chanteur à la voix de fer (dans *Mauvaise mine* et *Shefferville, le dernier train*, notamment!) s'est fait un devoir de divertir ses fans, sans pour autant en mettre trop. « L'humour, disait-il récemment en entrevue, doit rester un cadeau, pas une habitude. Je suis d'abord et avant tout un auteur-compositeur-interprète. »

Auteur-compositeur-interprète, Michel Rivard l'est indubitablement. Jeudi soir, il a prouvé qu'après quatre ans d'absence, il avait toujours sa place au Québec. Et une grande et belle place.

## LA BOÎTE À ÉCHOS

Atelier d'écriture journalistique offert par le Loisir littéraire du Québec, au 1415, rue Jarry est. 374-4700 postes 405 et 407.

■

Le café Koomkoom présente « Les fantaisies de la grandeur », spectacle comique sur échasses, à 21 h, au YMWHA de Snowdon, 5480 av. Westbury. 342-0441.

■

Le café-théâtre Quartier-latin (4303, St-Denis) présente à partir d'aujourd'hui jusqu'au 3 décembre, les samedis à 13 h 30, des spectacles musicaux destinés aux enfants préparés par le groupe *Le moulin à musique*.

■

Le théâtre Encore ouvre sa saison au Centre Saydie Bronfman avec *The Club* d'Eve Merriam. Divertissement où, dans un club sélect pour hommes, les sept rôles sont joués par des femmes.

■

Douze oeuvres récentes et des dessins exécutés sur les murs mêmes de la Galerie nationale forment la première exposition solo nord-américaine du sculpteur italien *Giuseppe Penone*. L'exposition jure jusqu'au 4 décembre. Renseignements: 613-996-8031.


Musica camerata montreal

Concert inaugural de la saison 1983-84
le SAMEDI, 15 octobre 1983 à 17 heures
CATHÉDRALE CHRIST CHURCH
rues Ste-Catherine et Université
MOZART, DEBUSSY, BARNES, RAVEL
Robert Langevin, *flûte*
Luis Grinhauz, *violon*
Michael Dumouchel, *clarinette*
Myriam Pellerin, *violon*
Berta (Rosenohl-Grinhauz), *piano*
Robert Verebes, *alto*
Nathalie Teevin, *harpe*
Marcel Saint-Cyr, *violoncelle*
ENTRÉE: $5.00
— abonnement pour 6 concerts: $25.00
Étudiants, âge d'or: $3.00
— abonnement pour 6 concerts: $15.00
Renseignements: 482-4629


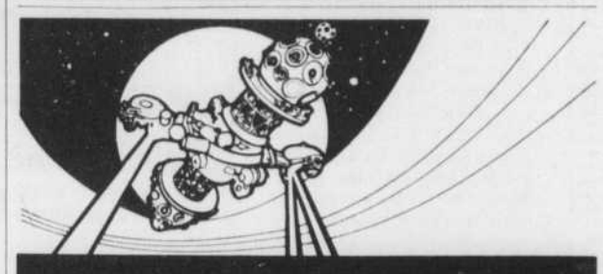


Il était une fois une planète
du 29 septembre au 27 novembre
Planétarium Dow
1000, rue Saint-Jacques Ouest
Renseignements : 872-4530
la fierté a une ville
montréal


## TNM

Suite de la page 15

« Il ne faut plus que je songe à faire des comédies, si les Tartuffe ont l'avantage », écrivait Molière à Louis XIV en 1667 alors que la première version de son *Tartuffe ou l'hypocrite* était interdite depuis 1664 (mais jouée dans certains salons).

Il devait modifier la pièce, enlever à Tartuffe le « collet » du prêtre, en faire un homme du siècle, un janséniste ordinaire, l'appeler *Panulphe* un temps, puis faire triompher en 1669 *Tartuffe ou l'imposteur*, comédie en cinq actes en vers, qui sera sa pièce la plus jouée, 77 fois de son vivant alors qu'il tenait le rôle d'Orgon, puis jouée et rejouée, surchargée, défigurée comme un monument du répertoire.

D'un point de vue, Jouvet, avec le comédien Fernand Ledoux, en a fait un pauvre pécheur catholique meurtri, ce qui restreignait la portée de l'oeuvre; d'un autre, Planchon, avec Michel Auclair, a élargi l'affrontement entre l'homme qui découvre le commerce possible de la morale chrétienne et celui (Orgon) qui voit s'effondrer ainsi ses raisons de vivre, et dont le coeur faible sera enclin à se cacher la réalité.

« C'est un peu l'univers de Chaplin, me suggère Reichenbach, sous l'apparence comique de la situation, que je ne pousse pas au burlesque pour ne pas évacuer le tragique, il y a le drame terrible d'Orgon qui est sous-jacent, son opportunisme l'a coincé, il est près d'être jeté à la Bastille par celui qu'il a armé de ses « bontés trop peu sages », et éévé par le Roi, il ira aussi vite « à ses pieds » se prosterner ».

Henri Norbert était le premier *Tartuffe* du TNM en 1953, dans la mise en scène de Gascon. Il campait un dévôt confit, en graisse et en sueurs, dont l'aigreur était le moteur comique. Reichenbach propose un Tartuffe qui, joué par Normand Chouinard, est carrément plus jeune, en santé, pratiquement un aventurier. Son Orgon est Luc Durand, l'un de nos comédiens classiques les plus souples.

★

Casser ainsi la glace avec *Tartuffe* n'est pas fortuit. On peut y voir, quoique Olivier Reichenbach ne tient pas à ressasser le passé récent du TNM et l'affaire Gervais-Roux, une espèce de point final à cette crise qui a ébranlé la éépagnie au printemps 1982 alors que M. Roux dénonçait les velléités d'ingérence des administrateurs dans la direction artistique du TNM. Reichenbach était alors intervenu pour défendre l'indépendance du directeur au nom de la liberté créatrice.

Entreprendre son mandat avec Molière était une priorité, affirme Reichenbach. C'est l'auteur de « l'heureux compromis », dit-il, où l'on instruit en divertissant, et c'est à cette enseigne qu'il entend ramener le TNM. « J'entends donner au TNM un style, une qualité qui fera en sorte que le public, y venant, sera assuré de ne pas s'y emmerder. Et divertir, tel que nous l'entendons, ne signifie pas présenter un théâtre inoffensif, léger. Il s'agit d'offrir de la vie sur scène, quelque chose qui va surprendre, offrir au public ce qu'il désire confusément. »

« Le TNM a hésité dans le temps à jouer le rôle de la grande compagnie de théâtre, un rôle qui lui revient. Je crois que devant les difficultés financières que ça implique, Jean-Louis Roux n'a pas voulu faire porter le coût de l'inflation sur le public en augmentant le prix des billets. Il est évident que la redéfinition de la vocation unique du TNM implique un soutien solide du côté des subventions. »

« Il faut que ce soit le TNM qui offre aux Québécois les grands textes de théâtre. En fait, j'imagine que le TNM devrait être au Canada français ce que Stratford peut représenter pour le Canada anglais. Nous sommes au Québec la maison de théâtre qui peut jouer ce rôle, et si je n'arrive pas à cela, je crois que je n'aurai rien bâti. »

Une des premières étapes en ce sens, pour Reichenbach, c'est la constitution d'une troupe permanente. Déjà cette année, sept comédiens ont signé un contrat de permanence.

« Si on veut avancer, progresser dans notre pratique, il faut absolument créer un milieu de travail avec des gens pour qui la priorité est le théâtre. Il faut pouvoir faire venir des metteurs en scène étrangers, il faut que la troupe voyage, que la compagnie, avec ses créateurs, acquière son style et donne confiance à un public, sûr de trouver une rigueur artistique constante. »

L'an dernier, la vente des abonnements au TNM avait chuté de moitié. Cette année, cette baisse se maintient. Et Reichenbach, qui n'essaie pas de défendre les fours catastrophiques de *Couples: un combat singulier*, *La Statue de fer* et *Le Tir à blanc* qui, en ligne, ont failli jeter la compagnie au trottoir, s'engage à prouver que le TNM peut remonter cette pente. « Je serai satisfait lorsque durant trois saisons d'affilée on obtiendra 85 % et plus de moyenne d'assistance. »

Reichenbach lève légèrement le voile sur sa seconde saison, celle de 1984-85, pour confirmer au DEVOIR le virage entrepris qui fera du TNM d'abord et avant tout « la maison du grand théâtre classique et moderne ». Sur les cinq spectacles qui seront à l'affiche, trois seront des classiques, un sera constitué d'une oeuvre américaine datant de l'avant-guerre, et il y aura soit une création, soit une reprise d'un texte québécois.

Un Molière l'année prochaine autant que possible, cela Reichenbach y tient. L'an prochain, il hésite entre mettre en scène *L'Avare* ou *L'École des femmes*. Il laisse entendre qu'il y aura aussi un Labiche (« c'est presque un Molière ! ») et sans doute un Shakespeare dont la rumeur veut que ce soit *Roméo et Juliette*. Quant à la pièce américaine d'avant-guerre, il avance tout au plus qu'il ne s'agit pas d'une oeuvre de O'Neill.

Le théâtre québécois préoccupe Reichenbach. Il veut y consacrer un spectacle par année, mais il semble hésiter entre offrir des créations ou proposer des reprises. Il affirme recevoir « pas mal de textes », mais du nombre, « où il y a beaucoup de scrap », peu de textes, dit-il, « sont prêts pour le TNM ». « Je refuse d'ennuyer le public avec une pièce dont le tir est mal ajusté. »

Cependant, le directeur artistique du TNM précise que la création est bien l'aventure la plus excitante au théâtre, et qu'il faudra prendre des risques en ce sens. Quant aux reprises de textes québécois, il semble en voir peu, depuis 20 ans, dont la représentation pourrait dépasser le cadre de la nostalgie ou de l'hommage, deux approches qui le laissent plutôt froid.

Pour l'instant, c'est la première saison Reichenbach qui a démarré hier soir, avec *Tartuffe* et une troupe de comédiens en qui le nouveau directeur du TNM voit « les meilleurs acteurs de la génération montante ».

Ils joueront cette année Molière et Goldoni (*Arlequin, serviteur de deux maîtres*), le fameux *Amadeus* de Shaffer, la version de *Cloud Nine* de Caryl Churchill, et la « nouvelle » *Passion de Juliette*, cette pièce de Michelle Allen qui a connu un échec lors de sa création en mai dernier dans une mise en scène de l'auteur, et qui sera mise en scène par Yves Desgagnés avec ceux que l'on peut appeler maintenant « les comédiens du TNM », c'est-à-dire Sophie Clément, Christiane Raymond et Markita Boies, Raymond Bouchard, Pierre Chagnon, Luc Durand et Normand Chouinard.

Emballé, Reichenbach prédit: « Vous verrez, ce sont les nouveaux grands acteurs du théâtre québécois. »


AIDE AUX TOURNÉES

Nouveau programme d'aide aux tournées visant à faciliter la circulation des spectacles à travers le Québec

Destiné aux organismes producteurs de spectacles en arts d'interprétation: théâtre, danse, musique, spectacles multidisciplinaires

Un seul projet subventionné par producteur par année
Aide financière allouée: jusqu'à 25 000$

INSCRIPTION JUSQU'AU 30 OCTOBRE

Pour des renseignements supplémentaires, s'adresser à:
Direction des programmes
Ministère des Affaires culturelles
225 Grande Allée est
Québec G1R 5G5
Tél.: (418) 643-6286

Québec



La surprise de la saison. Il faut voir absolument cet essai théâtral... Un spectacle fascinateur... étonnant, moderne.
*Robert Lévesque — Le Devoir*
C'est l'étonnement total et général... un spectacle haut en couleur... c'est à voir.
*Francine Grimaldi, CBF Bonjour*
"Une suite de tableaux évocateurs... une action scénique neuve... un travail rigoureux et généreux"
*Jean-Pierre Bonhomme — La Presse*
TESS IMAGINAIRE Présente:
"La Dernière Heure d'Harrison Fish"
6 DERNIÈRES
Jusqu'au 15 octobre
réservations:
845-7277
AUX 4 SAOULS-BAR
4SOUS 100 avenue des Pins est Sherbrooke, autobus 144

AQUARIUM de MONTRÉAL
La Ronde, Île Sainte-Hélène
Ouvert tous les jours
de 10h à 17h
Stationnement gratuit
Renseignement : 872-4656
la fierté a une ville
montréal

Ce soir 17h et 21h
demain matinée 15h
LE THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE
EN COLLABORATION AVEC
Esso
présente
NORMAND CHOUINARD
LUC DURAND
dans
Tartuffe
au 861-0563
LA BRASSERIE O'KEEFE LIMITÉE
UNE PRÉSENCE ACTIVE DANS LA VIE DU TNM
tnm
DIRECTION ARTISTIQUE OLIVIER REICHENBACH
LE THÉÂTRE QUI DIVERTIT!
84, RUE STE-CATHERINE OUEST





Quartiers d'hiver
Parc Angrignon
Renseignement : 872-2815
Ouvert les fins de semaine
et les jours fériés
3400 boul. des Trinitaires
la fierté a une ville
montréal



Les productions BOA & Artistes et Associés présentent en
PROGRAMME DOUBLE
Yolande MOREAU
"Une sale affaire"
L'humour à son meilleur.
"Yolande Moreau nous a présenté un petit bijou d'une finesse et d'une subtilité remarquable. Allez voir."
*Jean Beaunoyer, La Presse*
11 au 23 octobre 20 h
Samedi 19 h — 22 h
Prix: 12,50 $ — Vendredi, samedi 14 $
Jean-Yves BONNO
"Les aventures de super- caméléon"
Le plus étonnant bruiteur au monde.
"Après 15 secondes, on applaudit, après 30, on crie, après cinq minutes, on se lève en une ovation spontanée et on hurle encore encore."
*Ghislaine Delorme, Journal de Montréal*
11 au 23 octobre
théâtre FÉLIX-LECLERC
1450, Ste-Catherine est coin Plessis
Beaudry
(Guichet: lundi au sam. midi à 21h)
Guichet: 521-4650 | frais de service
Ticketron: 288-3782 | Visa — Master Card
LIVRAISON À DOMICILE — 288-3782
Seulement 2,00$ par livraison

# Gregory Keith: sculptures en spectacle

par Hedwidge Asselin

IL m'a été permis dernièrement de faire le rapprochement entre deux formes d'art habituellement peu comparables, en visitant la galerie Suzèle Carle, rue Laurier, où sont exposées en ce moment les oeuvres de Gregory Keith.

Il s'agit de personnages dont les mouvements schématisés par des têtes, des mains et des pieds de terre cuite et des corps faits de rebuts métalliques rappellent étrangement le climat du ballet *Wien, Wien nur du allein* et la façon dont Maurice Béjart, des Ballets du XXe siècle, fait bouger les corps de ses danseurs.

L'impression est renforcée par l'utilisation dramatique de l'éclairage: des projecteurs au faisceau rétréci mettent en valeur chacune des pièces de cette exposition et nous font oublier l'espace assez res-

**«Le Messager», 1983, une des sculptures de Gregory Keith exposées à la galerie Suzèle Carle**

treint de cette galerie. Que ce soit *Le Danseur*, *La Danseuse*, *Prisonnier I* ou *Prisonnier II*, chaque pièce est composée d'objets métalliques récupérés à la ferraille qui donnent un mouvement à la pièce, mouvement continué par l'apport des mains ou des pieds de terre cuite et de têtes ajustées à ces ensembles. Parfois le corps est peint à l'engobe noir comme dans *La Danseuse*. Ces pièces sont montées sur des bases métalliques polies qui créent une nouvelle opposition entre le lisse et le rugueux.

Ces pièces qui relèvent de la technique de l'assemblage s'inscrivent dans la « voie royale » du Surréalisme qui favorise le rapprochement d'éléments disparates, objets dont l'élection tend à modifier la sensibilité et à changer les conditions de l'environnement humain.

De plus, l'emploi des différents matériaux permet au sculpteur de gagner ainsi une liberté de construction et utilisant les lois du hasard chères aux surréalistes, il lui est possible d'inscrire le mouvement dans certaines de ses oeuvres et d'ainsi dynamiser sa production — on peut, par exemple, modifier le mouvement du *Danseur* en dévissant quelques boulons, ce qui en fait une sculpture transformable.

L'exposition comporte aussi de petites pièces, des têtes et des demi-têtes dont la problématique repose sur l'affirmation des contraires, le brillant et le mat, le positif et le négatif. Il y a une matérialisation de la lumière dans les parties glacées de ces objets de terre cuite (Keith a une longue pratique de potier et de céramiste derrière lui).

Parfois, il s'agit de l'intérieur des demi-têtes, dans *Mythologie personnelle*,où l'on retrouve un fourmillement d'objets disparates, dans *Sécurité maximum*,où des doigts s'accrochent aux trous de ce qui ressemble à une ruche. Parfois les crânes s'entrouvent et laissent apparaître toute une série de petits personnages qui s'agitent sans fin. Même si ces objets sont parfois inquiétants, ils n'ont rien de morbide, ils rendent compte des rêves, des angoisses de toute vie.

Il se peut que l'on cite Bosch ou Dali devant les oeuvres de Gregory Keith (il y a toujours des parentés spirituelles) mais celui-ci a certainement trouvé une façon fort convaincante d'exprimer ses fantasmes.

En présentant les travaux de Gregory Keith, Suzèle Carle met un terme à ses activités de directrice de galerie. L'espace situé au 207 Laurier ouest, à la Boutique Soleil, sera occupé à partir du 1er novembre par un joaillier. Souhaitons qu'il ne s'agisse que d'un arrêt temporaire. Il y a peu de galeries à Montréal où l'on s'occupe de lancer de jeunes artistes inconnus.

# Musique de chambre: une belle collection

## DISQUES

## CAROL BERGERON

★ **Musica da Camera,** collection de 16 disques consacrée à la musique de chambre. Rééditions avec texte de présentation en français, publiées par la maison Philips, et comprenant:
★ **Haydn Joseph** (1732-1809): Quatuors à Cordes: « l'Alouette », « Sérénade » et « les Quintes »; Philips 6573 577.
★ **Mozart** (1756-1791): Trio pour piano, clarinette et alto, Quintette pour clarinette et quatuor à cordes; Philips 6570 573. Quatuors à Cordes no 16, K.428 et no 17, K.458; Philips 6570 922.
★ **Beethoven** (1770-1827): Sonates pour piano et violon « à Kreutzer » et « le Printemps »; Philips 6570 569. Trio avec piano « l'Archiduc »; Philips 6570 917.
★ **Schubert** (1797-1828): Quintette à Cordes D.956; Philips 6570 883. Quintette avec piano « la Truite »; 6570 924. Octuor D.803; Philips 6570 887.
★ **Spohr** (1784-1859): Nonet op. 31; **Weber** (1786-1826): Quintette avec clarinette, op. 34; Philips 6570 882.
★ **Chopin** (1810-1849): Trio avec piano, op. 8; **Smetana** (1824-1884): Trio avec piano, op. 15; Philips 6570 920.
★ **Brahms** (1833-1897): Quintette pour clarinette et cordes, op. 115; Philips 6570 818. Sextuors à Cordes, op. 18 et op. 36; Philips 6570 570.
★ **Dvorak** (1841-1907): Bagatelles pour deux violons, violoncelle et harmonium; Philips 6570 918. Quatuors avec piano, op. 23 et op. 87; Philips 6570 886.
★ **Ravel** (1875-1937): Tzigane et la Sonate pour violon et piano, le Trio avec piano; Philips 6570 923.
★ **Schönberg** (1874-1951): Verklärte Nacht (la Nuit Transfigurée), op. 4 pour six instruments à cordes, Quatuor à Cordes no 2 avec soprano; Philips 6570 576.
★ **Webern** (1883-1945): intégrale pour quatuor à cordes; Philips 6570 925.

SANS aller fouiller trop loin derrière les mots « musique de chambre », disons qu'au sens où nous l'entendons aujourd'hui, cette musique englobe toutes les oeuvres profanes (depuis Joseph Haydn) qui ne font pas appel à plus d'une dizaine d'instruments. Au-delà, comme le précise le musicologue Olivier Alain, on tend vers « l'orchestre de chambre ». Ce n'est donc pas une musique d'alcôve non plus que des susurrements de fin de soirée radiophonique.

Curieusement, la musique de chambre est rapidement devenue une musique de solistes. Écrite pour un petit nombre d'instrumentistes, elle devrait pourtant être le royaume des musiciens amateurs. Mais, y a-t-il beaucoup d'amateurs capables d'interpréter la *Sonate « à Kreutzer »* de Beethoven, les *Trios* avec piano de Chopin, de Smetana ou de Ravel, les *Quatuors* ou les *Sextuors* de Brahms ou encore la musique pour quatuor à cordes d'Anton Webern, par exemple ?

La musique de chambre qui, pour le musicien professionnel, devient étude passionnée, jeu indispensable, nourriture et consolation, devrait l'être également pour l'amateur ordinaire. En attendant, mieux que certaines salles de concert trop vastes, le disque nous permet d'obtenir des reproductions sonores qui conviennent fort bien au volume d'un salon. Cela s'adapte mieux à l'espace fragile de la sonate pour piano et violon ou du quatuor à cordes.

Encore faut-il que les interprètes soient excellents et les gravures de très bonne qualité. Or, avec des musiciens comme le violoncelliste Pablo Casals (Philips 6570 883), les violonistes Sandor Végh (6570 883), Henryk Szeryng (6570 569), Arthur Grumiaux (6570 923, 6570 924), le Trio Beaux Arts (6570 923, 6570 886, 6570 920, 6570 917), le Quartetto Italiano (6570 927, 6570 922, 6570 577), l'Octuor de Berlin (6570 887), l'Octuor Philharmonique de Berlin (6570 918, 6570 570, 6570 882) et la pianiste Ingrid Haebler (6570 924, 6570 569), pour ne pas tous les nommer, la maison Philips ne risquait pas beaucoup. Nous sommes en présence d'une brochette exceptionnelle de chambristes qui dans l'ensemble ne déçoivent pas.

Avec de pareils musiciens, on peut espérer des interprétations qui atteignent des sommets. Passons rapidement par-dessus les Mozart et les Haydn du Quartetto Italiano (6570 922 et 6570 577). Leur style de jeu est ici sans doute fort discutable. Pour ceux que la beauté marmoréenne du jeu du violoniste Henryk Szeryng impressionne, il y a deux magnifiques sonates pour violon et piano de Beethoven (6570 569).

Même si le disque indique 1961, l'enregistrement public du *Quintette* D.956 de Schubert (6570 883) provient d'un concert que le violoncelliste Pablo Casals, entouré de ses amis, donnait en août 1960 à son festival de Prades. Là, l'émotion est omniprésente et chaque phrase semble être arrachée au silence. Du même compositeur, une version très poétique du *Quintette « la Truite »* (6570 924), avec la pianiste Ingrid Haebler et le violoniste Arthur Grumiaux qui forment le nucléus.

Des quatre enregistrements du Trio Beaux Arts — Daniel Guilet (violon) pour le Beethoven et le Ravel, Isidore Cohen (violon) pour les deux autres disques, Bernard Greenhouse (violoncelle) et Menahem Pressler (piano) — trois méritent incontestablement notre attention: le plus magnifique est consacré au *Trio* de Ravel (6570 923), les deux

**Suite à la page 22**


peintures de
**Patrick Galipeau**
et
**Jean-Luc Guinamant**
du 7 au 28 octobre
**Centre Articule**
4060 boul. St-Laurent, suite 106 • 842-9686
Ouvert du mardi au dimanche de 12h à 17h

LANGAGE PLUS présente
Paul MARLEAU
Nathalie MONGEAU
du 5 au 23 oct.
LANGAGE PLUS Cinq ans d'Art Actuel
675, boul. Auger O., Alma Q.C. 668-6635
Langage Plus est subventionné par le Conseil des Arts du Canada et le Ministère des affaires culturelles du Québec.

**«L'OEIL»**
4427 rue St-Denis 282-1756

gravures originales de
Leonor Fini
à partir de 180$ (encadré)
du lundi au samedi de 11 h à 17 h ou sur rendez-vous

"Roland Poulin: sculptures et dessins, 1982-1983"
jusqu'au 30 octobre
"Museums by artists"
du 15 septembre au 30 octobre 1983
Exposition organisée par Peggy Gale du Musée des beaux-arts de l'Ontario
"Eldon Garnet: liaisons culturelles"
du 15 septembre au 6 novembre 1983
Exposition organisée par le magazine Impulse
Design: la collection "IPL"
du 15 septembre au 6 novembre 1983
MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN MONTRÉAL
Cité du Havre, Montréal
H3C 3R4 Tel.: 873-2878
ENTRÉE LIBRE
Ligne 168, stations McGill et Bonaventure
Samedi et dimanche: autobus du Musée
Ministère des Affaires culturelles Musée d'art contemporain

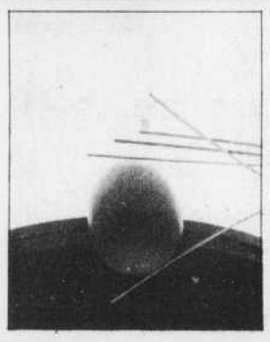
AFFICHES
le plus beau choix d'affiches originales au Québec
• service d'encadrement sur mesure •
Les Terrasses niveau métro McGill 849-8243
1024 ouest, Laurier Outremont 279-2188
atelier

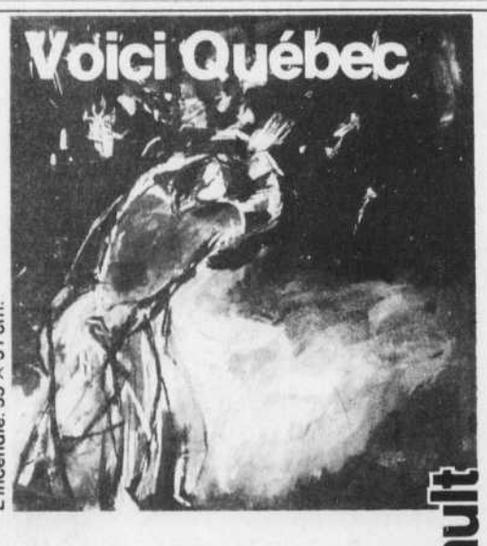
Voici Québec
L'incendie. 55 × 51 cm.
Luc Archambault
Livre d'art
Six sérigraphies en coffret.
Édité à 150 exemplaires.
Textes de Pierre Morency et Guy Cloutier.
Emboîtage réalisé par Pierre Ouvrard.
ÉDITIONS DE LA GRANDE ALLÉE.
35 Grande Allée est. Québec. (418) 647-3945.

LES VILLAS DE PLINE
et les éléments classiques dans l'architecture à Montréal
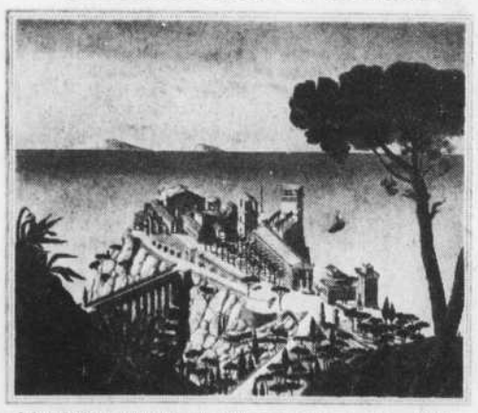
Léon Krier et Rita Wolff Villa Laurentine de Pline, 1982
VERNISSAGE
Le jeudi 13 octobre à 19h
Bienvenue à tous!
Exposition organisée par le Musée des beaux-arts de Montréal et le Centre Canadien d'Architecture, en collaboration avec l'Institut Français d'Architecture
MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL
1379, rue Sherbrooke ouest
Ouvert de 11h à 17h, les jeudis soirs jusqu'à 21h; fermé le lundi
Autobus 24 ou métro Guy
Renseignements: (514) 285-1600

INTERVENTION NOUVELLE:
ART ET INNOVATION
Art et innovation, aide à l'expérimentation et à la recherche destinée aux créatrices, créateurs ou artistes professionnels de toutes disciplines désireux d'associer la recherche en art et la recherche scientifique
Soutien accordé aux étapes suivantes:
— expérimentation de nouveaux procédés ou de nouveaux matériaux
— création ou réalisation de produits découlant de ces recherches
Disciplines admissibles:
littérature, cinéma, vidéo, arts visuels, métiers d'art, stylique (design), arts d'interprétation
INSCRIPTION PROLONGÉE JUSQU'AU 25 OCTOBRE
Renseignements:
Direction du développement et de l'innovation
Ministère des Affaires culturelles
225, Grande Allée est
Québec G1R 5G5
Tél.: (418) 643-5239
Québec

Le Devoir et les galeries d'art...
ça va de soi!
pour votre publicité, communiquez avec Robert Campeau au 844-3361
LE DEVOIR

# *L'art dans les livres*

DÉCIDÉMENT, les Éditions internationales Alain Stanké aiment bien souligner luxueusement les retrouvailles de nos peintres populaires avec des romans non moins populaires. En effet, après le controversé *Jean Paul Lemieux retrouve Maria Chapdelaine*, c'est au tour de l'artiste d'origine japonaise Miyuki Tanobe de raconter sa découverte du **Bonheur d'occasion** de Gabrielle Roy au moyen de 10 tableaux qui ont été reproduits en sérigraphie et qui sont disponibles dans un étui au prix de $3,000. « Un véritable investissement », dit le dépliant publicitaire.

**Illustration tirée de l'album «Bonheur d'occasion» de Miyuki Tanobe**

Sans mettre en doute la sincérité de Miyuki Tanobe dans sa liaison avec le roman et en reconnaissant même les aspects touchants de cette fraternité *planétaire*, je dois dire que les images qui en résultent — et qui ne diffèrent en rien de la production habituelle de l'artiste — ont un côté bonbon qui rend bien pauvrement compte de l'univers tragique de l'auteure.

D'autre part, le fait de reproduire des tableaux en sérigraphie — fût-ce au moyen d'une cinquantaine de passages — m'est toujours apparu terriblement réducteur et, en l'occurence, la technique très particulière du nihonga de Tanobe n'arrange surtout pas les choses.

Enfin, j'allais écrire que le prix de l'ouvrage me semblait scandaleusement élevé pour une dizaine de reproductions (même signées), mais ce serait oublier le caractère aussi irrationnel que pragmatique du marché de l'art. Comme celui de Lemieux, cet album « vaut » ce que les amateurs sont prêts à payer pour l'acquérir...

★ ★ ★

Par ailleurs, on ne saurait trop saluer la nouvelle édition chez Art global des cinq petites monographies (devenues introuvables) publiées par les Éditions de l'Arbre, entre 1943 et 1945, et qui formaient la collection **Art vivant.**

Autant du côté des artistes — Pellan, Borduas, Roberts, Lyman et Morrice — que des auteurs — Maurice Gagnon (l'âme du projet), Robert Élie, Jacques de Tonnancour, Lyman (encore !) et le docteur Paul Dumas —, on y retrouve les personnages qui ont joué un rôle de premier plan dans la naissance orageuse de la peinture moderne au Québec, et dont les noms sont parfois utilisés curieusement, 40 ans plus tard, pour fustiger certaines « excentricités » de l'art contemporain.

Du point de vue de l'importance du texte, ce projet d'Art global — dont le travail de réédition n'est pas l'activité la moins réussie — apparaît comme le meilleur coup de la maison à ce jour. Les cinq plaquettes se (re)lisent passionnément et l'enthousiasme des auteurs traduit la fébrilité de ce milieu et de leur combat contre l'« académisme ». En outre, la série constitue une mini-anthologie du discours sur l'art de l'époque, qu'on appréciera diversement à la lumière de ce qui se publie de nos jours.

Les monographies, qui reproduisent impeccablement les originaux, sont présentées dans un boîtier recouvert de papier marbré fait à la main, dont l'allure un peu surannée convient admirablement à son contenu. ($50).

★ ★ ★

Enfin, je crois qu'il vaut mieux passer sous silence la publication du livre de Hugues de Jouvancourt sur **Vladimir Horik** (Les Éditions internationales Alain Stanké, collection « Peintres témoins du Québec », $25). En effet, même si « le dieu qui veille sur lui se nomme Apollon, déité de l'Olympe et grand patron des arts », ce peintre arriverait à nous faire croire que le combat pour l'art vivant n'est pas encore commencé...

**Gilles DAIGNEAULT**

# La nature sauvage de Françoise Sullivan

Expositions

**GILLES DAIGNEAULT**

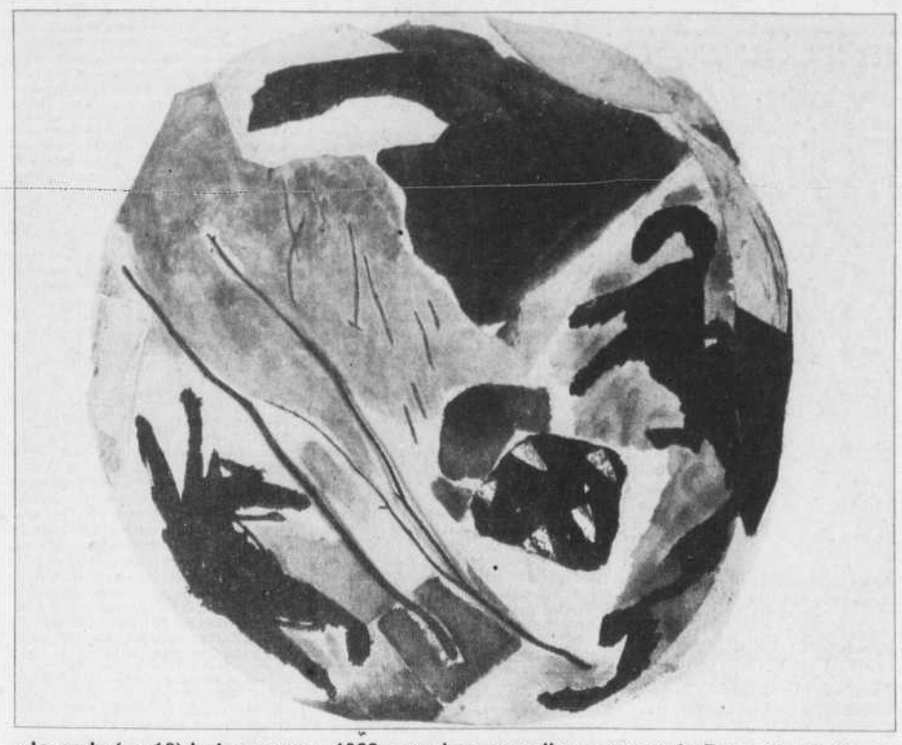

**«Je parle (no 16) le tonnerre», 1983, une des nouvelles oeuvres de Françoise Sullivan exposées à la galerie Jolliet jusqu'à la fin du mois d'octobre**

MOINS d'un an après son exposition aux galeries d'art Sir George Williams, revoici Françoise Sullivan, peintre. D'emblée, on se réjouira de l'événement, l'artiste ne s'étant pas prêtée pendant longtemps à l'exposition régulière de son travail.

En même temps, Sullivan succédant à Marcel Saint-Pierre, on relèvera le pouvoir d'attraction qu'exerce la galerie Jolliet (279 rue Sherbrooke ouest) sur d'anciens praticiens *marginaux* du milieu de l'art. Pour le moment, tout le monde y gagne.

On sait que le langage de Sullivan avait connu d'importantes modifications lors de sa dernière exposition, et il est normal que l'artiste ressente maintenant le besoin d'en explorer certaines variations plus subtiles. Aussi, je crois que le visiteur sera davantage sensible à la continuité assurée par le nouvel épisode de cette aventure qu'aux ruptures qu'il y introduit.

Il est vrai que la *touche* de Sullivan est assez personnalisée, que les éléments de son écriture — forme grossièrement arrondie du support non tendu, découpage et collage de la toile, ajout d'objets trouvés, mode d'application de la couleur, insertion d'une figuration plus ou moins allusive, etc. — créent un univers très autonome qui dégage une forte impression de nature sauvage et de joyeux paganisme.

Cela dit, ce langage évolue librement — j'allais dire sauvagement — conformément à son tempérament. On a le sentiment que Sullivan est elle-même habitée par une faune plastique indomptée, qu'elle se garde bien d'ailleurs de domestiquer. Ainsi, elle ne s'opposera pas au surgissement dans le tableau de la figure d'un loup-chèvre — allant même jusqu'à en faire un des personnages principaux de l'exposition — ni à l'envahissement inopiné de la couleur dans un espace que structurait auparavant la matérialité de la toile vierge et grossièrement bricolée. De la même façon, elle intègre toujours dans les toiles des objets trouvés par hasard en Crète ou... dans ses rêves les plus fous (les plus significatifs ?), ce qui n'est pas une attitude susceptible de garantir à l'oeuvre un strict développement linéaire.

Et pourtant, par une magie qui ne doit pas être étrangère aux forces naturelles dont s'occupe l'artiste (ni à sa longue expérience du langage plastique !), l'exposition offre un puissant équilibre et une fraîcheur qui confirment la pertinence du travail de Sullivan dans le contexte de l'art des années 80.

L'exposition se termine le 29 octobre; signalons que la salle du fond de la galerie Jolliet accueille également les travaux récents de Guy Pellerin qui n'étaient pas en place au moment d'écrire ces lignes et dont nous devrions dire un mot la semaine prochaine.

★ ★ ★

Le **Centre Dazibao** (1671 rue Saint-Hubert) rompt avec son habitude de présenter simultanément le travail de plusieurs photographes en consacrant tout son espace à la jeune artiste française Ariane Thézé, ce qui permet à celle-ci de formuler plus adéquatement une proposition riche et complexe.

Le titre de l'exposition, *À visage découvert* (avec le dernier mot qui est rayé mais toujours lisible), indique toute l'ambiguïté de la réflexion que poursuit Thézé sur le thème extrêmement foisonnant de l'autoportrait.

En effet, le visage et le corps de l'artiste ont beau constituer l'unique sujet de cette entreprise, ils suggèrent un être fugitif, insaisissable, qui se métamorphose et se voile continuellement sous l'effet de manipulations très ingénieuses qui, quelque part entre la simulation et la dissimulation, signalent à la fois la fragilité des apparences et la richesse de l'être intérieur.

En même temps, l'exposition trahit une conception très libre et très créatrice de la technique photographique qui ici se plie beaucoup plus aux besoins de l'artiste qu'elle ne lui impose sa fameuse spécificité. On sera particulièrement sensible aux séries qui utilisent un plastique très malléable comme support et qui subvertissent la planéité de la discipline.

À ce propos, avec l'installation qui est placée dans la salle du fond et dont les dimensions contrastent avec les petits formats des autres séries, le contenant fusionne merveilleusement avec le contenu, et les ressources de la photographie ne le cèdent en rien à celles d'aucune discipline artistique « de pointe ». (Jusqu'au 16 octobre)

★ ★ ★

La galerie **Treize** (3772 rue Saint-Denis) présente quelque 25 oeuvres récentes de Denis Juneau qui comprennent un nombre à peu près égal de toiles et de gouaches sur papier de formats relativement plus petits.

S'il est vrai que le travail de Juneau commande un certain respect par le rôle — même discret — qu'il a joué continûment dans l'histoire de la peinture québécoise depuis une trentaine d'années, en revanche, il n'est pas facile de dire tout le bien qu'on voudrait de sa nouvelle production.

Tout se passe comme si Juneau venait de découvrir la *tradition* moderniste et qu'il avait envie d'en proposer à son tour une synthèse personnelle. Or, cela donne des tableaux qui se réfèrent généreusement au(x) modèle(s) américain(s) des années 60 et à qui leur caractère décoratif — eu égard à l'exposition précédente où l'artiste ne jouait que de trois couleurs — enlève une part de leur crédibilité. Heureusement, les oeuvres sur papier manifestent à la fois plus d'audace et de rigueur. (Jusqu'au 16 octobre)

★ ★ ★

Pour la première fois, la galerie **Aubes 3935** (3935 rue Saint-Denis) montre des photographies. Il s'agit d'une série d'oeuvres intitulée *Doubles* de Jean Trudel qui en est lui-même à sa première exposition mais que les gens du milieu de l'art ont bien connu naguère comme directeur du Musée des beaux-arts de Montréal.

À première vue, le propos de Trudel n'est ni très nouveau ni très subtil. Le photographe (amateur ?) prend manifestement plaisir à juxtaposer deux réalités qui appartiennent à des ordres différents mais que des connotations analogues ou des rapports formels réconcilient provisoirement.

On me permettra de trouver certains rapprochements un peu gros et de regretter que, sauf exception, les photographies considérées isolément n'offriraient guère d'intérêt. Cela dit, l'ensemble demeure sympathique et chaleureux, et exhale un érotisme délicat qui surprend agréablement chez un spécialiste de l'art ancien du Québec. (Jusqu'au 23 octobre)

★ ★ ★

Par comparaison, la trentaine de minuscules *Paysages domestiques* de Tony de Melo qui s'alignent autour de la petite galerie **Alliance** (680 rue Sherbrooke ouest) manifestent une remarquable compréhension des ressources de l'appareil Polaroid (qu'utilise aussi Jean Trudel, mais en grand format).

Ici, c'est l'accumulation d'objets quotidiens que l'éclairage, l'emballage et l'accrochage ennoblissent — comme ils font aussi pour la technique généralement peu valorisée du Polaroid — et élèvent au rand de fragments significatifs d'un récit intimiste auquel le visiteur est lui-même convié à participer. Certes, une des meilleures expositions jamais présentées à la galerie Alliance. (Jusqu'au 14 octobre)

★ ★ ★

L'exposition des tableaux récents de Serge Fablo à la galerie **Bernard Desroches** (1444 Sherbrooke ouest) confirme le parti pris de la maison pour tout ce qui touche le passé. On connaît depuis un bon moment l'écriture de ce peintre bizarre qui mime de très anciennes miniatures en empruntant à leurs auteurs jusqu'à leurs techniques et leurs supports (notamment le métal).

Dans l'ensemble, cette imagerie, extrêmement chargée et qui rappellerait tout ce qu'une part de la peinture surréaliste doit à l'univers de Bosch et de ses disciples, apparaît surtout comme un exercice brillant, parfois amusé, qui ravira les amateurs de pastiches. (Jusqu'au 18 octobre)

# Thibault

Suite de la page 15

« Je suis un être libre. Je chante ce que je veux et ce qui me ressemble. L'important, c'est que ça me plaise en espérant, toujours, que ça plaise au public. En tout temps, j'essaie de suivre mon coeur. »

Cette liberté personnelle, Fabienne croit fermement que tous en disposent et y ont droit. Chaque fois que ses propos l'amènent à parler d'un comportement qu'elle réprouve, elle s'empresse de le ponctuer d'un « mais je respecte ça infiniment ». Avec elle, on évolue dans un univers où règne en roi et maître la tolérance.

Mais elle sait très bien que tout n'est pas rose. Les frictions abondent et blessent. La chanteuse qui ne connaît ni les chagrins d'amour ni les affres d'une carrière en dents de scie se sent néanmoins solidaire de l'angoisse au coeur de l'existence. « J'ai un profond respect pour la douleur, explique-t-elle. Il faut être prêt à mourir mille fois si l'on veut vivre. Et moi, je suis prête. Et je sais aussi que les êtres les plus courageux, les plus optimistes sont ceux qui peuvent mieux voir la violence de la tristesse. Marie-Jeanne (la serveuse auto-

Suite à la page 28

## Soucy informatisé

Le dernier numéro de *Vidéo-Com* nous apprend que le romancier et scénariste Jean-Yves Soucy a réussi à apprivoiser son nouvel ordinateur, *Clara* et que c'est sur cette machine qu'il a achevé le manuscrit de *Et je mourrai sans être vieux.*

Ce livre doit paraître dans le courant de l'automne. Selon Jean-Yves Soucy, l'ordinateur fait de l'écrivain un être libéré qui peut plus aisément arriver à une phrase coulante, euphonique.

## L'opéra à Québec

À Québec, l'on s'apprête à relancer le Théâtre Lyrique de Nouvelle-France, absent de la scène depuis 10 ans. La programmation établie jusqu'en 1986 sera dévoilée lors d'une conférence de presse à midi le mardi 11 octobre au 1594 rue Saint-Denis (Québec).

Il est notamment question de monter un *West Side Story* avec participation de 125 personnes. Une campagne de souscription est annoncée sous la présidence, pour la région montréalaise, de Mme Colette Boky.

■

La chanteuse française Christine Costa interprète les grands chansonniers français ce soir, dimanche et lundi au café-concert La Chaconne.

*Jean-Jacques Thibault présente...*

*les nouveaux dessins de*

**Carmen Coulombe**

Vernissage demain de 13h à 17h

**4226 av. Laval Rens. 844-9193**

**Jeu., ven. 18h à 21h Sam., dim. 13h à 17h et sur rendez-vous**

UN CHANT MUET

PHOTOGRAPHIES DU MONDE SLAVE

JOHN PASKIEVICH

15 SEPTEMBRE – 30 OCTOBRE 1983

GALERIE B PHOTOGRAPHIES

"URBAN VISIONS"

LINDA RUTENBERG

**Heures d'ouverture:**
Lundi au jeudi 9 h à 21 h.
Vendredi 9 h à 17 h. Dimanche 10 h à 16 h.

**CENTRE SAIDYE BRONFMAN**
YM–YWHA&NHS
5170 CHEMIN DE LA CÔTE SAINTE-CATHERINE
MONTRÉAL, QUÉBEC, H3W 1M7 • (514) 739-2301
(MÉTRO CÔTE SAINTE-CATHERINE)

**Galerie La Cimaise**
**1392 ouest, Sherbrooke**
**Montréal. Tél.: 845-5045**

**Jean-Paul Jérôme**
Oeuvres récentes
**du 12 au 31 octobre**
Vernissage le mercredi 12 octobre
de 19 h à 21 h.
Ouvert tous les jours de la semaine

**YAJIMA/GALERIE**

**Léopold Plotek**

**Vernissage aujourd'hui 8 octobre de 14h à 17h**

**L'exposition se poursuivra jusqu'au 29 octobre**

307, STE-CATHERINE OUEST 842-2676
**Heures d'ouv.:** du mercredi au samedi de 11h à 17h

Exposition
Marcel
Braitstein
du 12 octobre au 2 novembre 1983
Vernissage le mercredi 12 octobre à 13h30
La galerie est ouverte du mercredi au dimanche
de 13h à 18h et sur rendez-vous.
**Les Deux B**
4872, rue St-Denis, Montréal, Qué. H2J 2L6
Tél.: (514) 284-2668

Dernier jour
Exposition
**Maurice DOMINGUE** S.C.A.
peintre aquarelliste
**Oeuvres récentes**
Scènes du Québec et de la
Nouvelle-Angleterre
**L'exposition se poursuivra jusqu'au 8 octobre.**
GALERIE
*Claude Lafitte*
Un des plus grands choix d'oeuvres de qualité au Canada
**1446 ouest, Sherbrooke • 288-7718**

GALERIE 13
**Denis Juneau**
travaux récents
**jusqu'au 16 octobre**
**3772 Saint-Denis, Montréal**
**Tél.: (514) 288-5903**
du mercredi au dimanche de 12h. à 18h.

la galerie d'art
**l'Estampe**
**Kazumasa Nagai**
Affichiste et graveur
de réputation internationale
du 2 au 31 ctobre 1983
101 rue Victoria, Hull, Qué., tél.: (819)771-2942

**galerie jolliet**
279, Sherbrooke ouest, suite 211, Montréal H2X 1Y2
(514) 842-8883
Salle 1
**Françoise Sullivan**
Salle 2
**Guy Pellerin**
Vernissage aujourd'hui de 15h. à 18h.
L'exposition se poursuivra jusqu'au 29 octobre
du mercredi au samedi de 12h à 18h
et sur rendez-vous

MICHEL TETREAULT
**François Vincent** Salle I
**Liz Ingram** Salle II
**jusqu'au 16 octobre**
**4260 St-Denis, Montréal, (514) 843-5487**
du mer. au ven. de 11 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h,
dim. de 12 h à 17 h.
ART CONTEMPORAIN

**ANNA NOEH**
peintures récentes
dernier jour
**F.S. COBURN**
oeuvres choisies
se poursuit
**GALERIE DOMINION**
Le plus grand choix de peintures et sculptures
dans la plus grande galerie d'art au Canada.
1438, rue Sherbrooke ouest 845-7471 et 845-7833

**LA GALERIE CULTART**
J. Ph. Peides, directeur
présente...
**JACQUES LECLAIRE**
**oeuvres récentes**
*L'exposition se poursuivra jusqu'au 24 octobre*
**386 ouest, Laurier • 273-5149**
mer. et jeu. de 10h à 18h, ven. de 12h à 20h, sam. et dim. de 12h à 18h.

EXPOSITION
**FABLO**
du mercredi 5 octobre
au mardi 18 octobre 1983
*Galerie*
BERNARD DESROCHES
1444 rue Sherbrooke Ouest, Montréal
(514) 842-8648

# AVIS PUBLICS

## Ventes en justice

***Conditions et Renseignements***

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.
3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

**La Chambre des huissiers du Québec**

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-021302-82-1. BANQUE D'ÉPARGNE, partie demanderesse, -VS- DOMAINE DU BARRAGE LAVAL INC., partie défenderesse. Le 18 octobre 1983 à 10:15 heures au 3705 Du Barrage, suite 202 St-Vincent de Paul, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DOMAINE DU BARRAGE LAVAL INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 bibliothèque en bois futuriste 3 sections, 2 divans & ameublement de ménage, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 30ième jour de septembre 1983. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-051139-82-7. PERCO LTÉE, partie demanderesse, -VS- ANDRÉ GARIÉPY, partie défenderesse. Le 18 octobre 1983 à 11:00 heures au: 361 Ch. Gemond, St-Adolphe d'Howard, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ GARIEPY, saisis en cette cause, consistant en: 1 compresseur de marque Bristol, 1 camion 1981 immatriculé F412-866 de marque Ford F 150 & équipement de bureau, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: JACQUES VIEN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 30ième jour de septembre 1983. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-032347-829. PACKER FLOOR COVERINGS LTD, demanderesse — vs — JAMES TATAKIS, défendeur. Le 18 octobre 1983, à 13:30 heures au domicile du défendeur au No 1475 rue Pise en la cité Brossard district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: laveuse, sécheuse Admiral, vaisselier vitrée, auto Chevrolet Station Wagon 1975. Conditions: ARGENT COMPTANT. GUY BERNIER, huissier, 288-6317. Montréal, ce 8 octobre 1983.

Province de Québec, District de Beauharnois, COUR SUPÉRIEURE. NO: 760-99-000700-83, 760-12-005247-83. PERCEPTEUR DES PENSIONS ALIMENTAIRES (Nicole Murphy), demanderesse — vs — MICHEL PERREAULT, défendeur. Le 20 octobre 1983, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 2431 rue Jacques Hertel en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Lincoln Continental 1975 série 5Y81A849634 licence 129S470. Conditions: ARGENT COMPTANT. GÉRARD BRUCHÉSI, huissier, 1-373-7542. Montréal, ce 8 octobre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-001754-835. LA BANQUE ROYALE DU CANADA, demanderesse — vs — MARCHÉ ESTHÉRINA INC., défenderesse. Le 18 octobre 1983, à 13:00 heures au lieu d'entreposage du gardien au 2660 rue Mullins en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: congélateur crème glacée, chambre froide, comptoir d'étalage réfrigéré, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. J. LEMIEUX, huissier, 288-6317. Montréal, ce 8 octobre 1983.

RECTIFICATIF

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-005549-832. DUPUY & FRÈRE INC., partie demanderesse -vs- ROBERT ADAM, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 13 octobre 1983 à 10:00 heures, au 2496 Oxford, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBERT ADAM, saisis en cette cause, consistant en: 1 tondeuse à gazon Multimode Brute, 1 aplanisseur à moteur Mikasa, 1 téléviseur couleur portatif Viking, 1 mobilier de salon comprenant 1 divan 3 places, 2 bahuts, 3 tables et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 28 septembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-031651-83-4. VILLE DE LAVAL, partie demanderesse, -VS- RUSSELL CHIASSON ET ASS. LTÉE., partie défenderesse. Le 19 octobre 1983 à 10:00 heures au: 153 Lavoisier, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RUSSELL CHIASSON ET ASS. LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 2 bureaux en bois, 1 dactylo de marque Olivetti & équipement de bureau, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 30ième jour de septembre 1983. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-010697-83-2. VILLE DE LAVAL, partie demanderesse, -VS- ROGER CLOUTIER, partie défenderesse. Le 20 octobre 1983 à 10:00 heures au: 3356 Edgar, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROGER CLOUTIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur portative de marque Viking, 1 système de son de marque Sanyo & ameublement de ménage etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 30ième jour de septembre 1983. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-009651-83-2. JOURNAL DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -VS- M. JEAN BOURBONNIÈRE, partie défenderesse. Le 21 octobre 1983 à 10:15 heures au: 7475 rue Rousselot, app: 19, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de M. JEAN BOURBONNIÈRE, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse de marque Moffat, 1 commode 9 tiroirs & ameublement de ménage, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 30ième jour de septembre 1983. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-031040-83-0. LA PRESSE LTÉE, partie demanderesse, -VS- M. ROGER TREMBLAY, partie défenderesse. Le 21 octobre 1983 à 10:30 heures au: 4253, St-André, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de M. ROGER TREMBLAY, saisis en cette cause, consistant en: 1 lave-vaisselle de marque Admiral, 1 set de cuisine 5 morceaux, et ameublement de ménage, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 30ième jour de septembre 1983. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-031030-83-1. LA PRESSE LTÉE, partie demanderesse, -VS- M. MAURICE LA CHANCE, partie défenderesse. Le 19 octobre 1983 à 13:00 heures au: 5175 Bourbonnière, app. 4, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de M. MAURICE LA CHANCE, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 2 morceaux, 2 tables de salon & ameublement de ménage, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: GASPARD GRANATA, huissier, 288-0211. Montréal, ce 30ième jour de septembre 1983. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, No.: T840582. IMPOT REVENU CANADA, partie demanderesse, -VS-ANTONIO ABANDONATO, partie défenderesse. Le 20 octobre 1983 à 11:00 heures au 3883 Sirois, St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANTONIO ABANDONATO, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile 1977 no série 7Y81A894251 de marque Lincoln Continentale. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211. Montréal, ce 30ième jour de septembre 1983. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Saint-François, COUR PROVINCIALE. No.: 450-02-000407-83-6. M. NORMAND LAPIERRE, partie demanderesse, -VS-FED. QUÉBECOISE DE SKI, partie défenderesse. Le 20 octobre 1983, à 10:30 heures au: 1415 Jarry est, 1er étage, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FED. QUÉBÉCOISE DE SKI, saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo de marque IBM, 5 bureaux en bois & ameublement de bureau, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 30ième jour de septembre 1983. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-041814-82-8. ANDRE CATELLIER ET Al... partie demanderesse, -VS- MADELEINE FISETTE, partie défenderesse. Le 20 octobre 1983 à 12:00 heures au 2922 Duvillier, App: 4, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MADELEINE FISETTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur portative de marque Philco, 1 système de son de marque Akai & ameublement de ménage, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: PIERRE PAUL DUCHARME, huissier, 288-0211. Montréal, ce 30ième jour de septembre 1983. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-043057-822. BANQUE ROYALE DU CANADA, CHARGEX, demanderesse — vs — LUCETTE CHAPUT-BUSIC, SUCCESSION DE FEU MARKO BUSIC, défenderesse. Le 19 octobre 1983, à 12:00 heures au domicile de la défenderesse au No 8595 rue D'Argenson, en la cité de Tracy, district de Richelieu, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 lave-vaisselle Admiral, 1 téléviseur, mobilier de maison, 1 ensemble d'instruments de musique, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 5 octobre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-021855-817. CIE D'IMPRIMERIE ET DE PUBLICATION DE LA RIVE SUD LTÉE, demanderesse — vs — BENOIT LAVOIE, défendeur — et — LES ENSEIGNES L.D.G. INC., tierce-saisie. Le 18 octobre 1983, à 10:00 heures à la place d'affaires de la tierce-saisie au No 153 rue Laurier, suite 101, en la cité St-Basile Le Grand, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce-saisie saisis en cette cause, consistant en: mobilier de bureau, 1 table à dessin, 1 cuisinière, 1 réfrigérateur, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 5 octobre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-000836-838. G.U.S. CANADA INC./DIVISION LÉGARÉ, demanderesse — vs — MAURICE HARRISON, défendeur. Le 19 octobre 1983, à 10:30 heures au domicile du défendeur au No 7825 rue Mountain Sights, app. 3, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Admiral et 1 Jerrold, 1 stéréo Lloyd's et 2 haut-parleurs, mobiliers de maison, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 5 octobre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-038460-833. CENTRES COMMERCIAUX STEINBERG LTÉE, demanderesse — vs — CENTRE DE COUTURE DORVAL INC., MICHEL AMAR, défendeurs. Le 18 octobre 1983, à 11:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 366A rue Dorval dans le centre commercial les jardins de Dorval en la cité de Dorval district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 18 paires de ciseaux, lot d'accessoires de couture, calculatrice Victor et acc., machine à coudre Zig Zag et acc., enseigne Singer, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier 288-6317. Montréal, ce 8 octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-000008-818. C.P.A., partie demanderesse -vs- ÉDOUARD GILBERT MARTIN, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 20 octobre 1983 à 10:00 heures au: 3715 Ethel, à Verdun, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ÉDOUARD GILBERT MARTIN saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Buick modèle Century 1975, plaque = AJD 562 Qué. 84, 1 chaloupe en fibre de verre Runabout 12' avec remorque 2 roues plaque = R536-389 Qué. 81. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DENIS ST-LOUIS, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers, tél.: 284-1148. Montréal, le 7 octobre 1983.

Province de Québec, District de Beauharnois, COUR SUPÉRIEURE. NO: 760-12-003462-80, 760-99-000616-82. PERCEPTEUR DES PENSIONS ALIMENTAIRES (Ginette Bédard), demanderesse — vs — ANDRÉ MESSIER, défendeur. Le 21 octobre 1983, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 0568 rue St-Patrick apt. 302, en la cité Ville LaSalle district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Charger brun (pas l'année), licence 131S506. Conditions: ARGENT COMPTANT. GÉRARD BRUCHÉSI, huissier, 1-373-7542. Montréal, ce 8 octobre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. NO: 760-12-003462-80, 760-99-000616-82. PERCEPTEUR DES PENSIONS ALIMENTAIRES (Ginette Bédard), demanderesse — vs — ANDRÉ MESSIER, défendeur. Le 22 octobre 1983, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 397 rue Chemin du Ruisseau en la cité St-Jacques le Mineur, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 roulotte Golden Falcon, série: 691 203 modèle T-18, 19 ou 20 pieds et son contenu, 1 bombonne de gaz propane 100 livres, 2 bicyclettes, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GÉRARD BRUCHÉSI, huissier, 288-6317. Montréal, ce 8 octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 505-27-001501-825. LA REINE, partie demanderesse, — VS — GEORGES DROULIS, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 19 octobre 1983 à 13:30 heures au 1806A, Des Pins, à Ville Lemoyne, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GEORGES DROULIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 motocyclette Ducati 1979 de couleur brune ligne bleue, plaque = ME1375 Qué. 83, 18755 km. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: JEAN-MARC GRENIER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 5 octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Richelieu, COUR PROVINCIALE. No.: 765-02-000051-833. AGRICONSULTANTS INC., partie demanderesse, — VS — JEAN-MARC TRUDEAU & YVAN TRUDEAU, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 20 octobre 1983 à 13:00 heures 9 Rang Double, à Napierville, district d'Iberville, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-MARC TRUDEAU & YVAN TRUDEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Charger 1977 plaque = 109S554 Qué. 83, 1 automobile Charger 1977 de couleur bleue plaque = 271S135 Qué. 83, 1 tracteur John Deere, 1 presse a foin Hayliner, 1 tracteur rouge David Brown, 1 planteur à blé d'inde John Deere, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LOUIS ROBIDOUX, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 5 octobre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 705-02-000996-835. CIE D'AMEUBLEMENT LIMA LTÉE, demanderesse -vs- JEAN HÉBERT, défendeur. Le 20 octobre 1983, à 14:00 heures au domicile du défendeur au No 635 rue Luc en la cité de St-Jérôme, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Console Hitachi, 1 mobilier de salon en velours brun 2 mcx, 1 lave-vaisselle GE Talisman Royale & acc., effets mobiliers divers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, le 5 octobre 1983.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE. NO: 705-02-000285-833. LA BANQUE TORONTO-DOMINION, demanderesse -vs- GILBERT DESJARDINS, défendeur. Le 18 octobre 1983, à 10:00 heures au domicile du défendeur, au No 11530 rue Notre-Dame = 9 en la cité Pointe-Aux-Trembles, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon 2 mcx fleuri orange, 1 système de son Imperiale 1500E & acc., 1 T.V. console Selwertam, effets mobiliers divers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, le 5 octobre 1983.

Province de Québec, District de Beauharnois, COUR PROVINCIALE. NO: 760-02-000954-80. JACQUES KIEFFER, demandeur -vs- LES MAISONS SYROTA LTÉE, défenderesse -et- LES AMÉNAGEMENTS ALPA INC., tierce-saisie. Le 19 octobre 1983, à 14:00 heures à la place d'affaires de la tierce-saisie au No 1010 rue Ste-Catherine Ouest = 726 en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce-saisie saisis en cette cause, consistant en: 1 filière latérale noire 3 tiroirs Artopex, 1 dactylo électrique IBM & acc., 1 photocopieuse Canon NP 125 & acc., équipements divers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, le 5 octobre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-003196-834. LES PUBLICATIONS DUMONT (1973) INC., demanderesse -vs- ERIC HEATON, défendeur. Le 18 octobre 1983 à 14:00 heures au domicile et place d'affaires du défendeur au No 1280 rue St-Marc = 1209 en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. Sanyo NB, 1 carabine, 1 sac de golf + 3 bois + 8 fers + 1 putter & acc., effets mobiliers divers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, le 5 octobre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-000503-826. LA COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL, demanderesse -vs- JAVED ARCHAD (Lavco Enr.), défendeur. Le 18 octobre 1983, à 11:00 heures au domicile et place d'affaires du défendeur, au No 516 rue Spring Garden en la cité de Dollard-des-Ormeaux, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. RCA noir & blanc, 1 aspirateur Aqua Vac & acc., 1 radio AM/FM cassette Candle & acc., effets divers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, le 5 octobre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-004514-837. LA COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL, demanderesse -vs- PÂTISSERIE MAISON MOTTAS LTÉE, défenderesse. Le 19 octobre 1983, à 11:30 heures à la place d'affaires du défendeur, au No 303 rue Mozart en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 comptoir réfrigéré jaune Hussman & acc., 1 comptoir à fromage General & acc., 1 comptoir à pâtisserie General & acc., équipements divers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, le 5 octobre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-016476-827. MARCEL GODBOUT LAVOIE, demandeur -vs- JEAN-CLAUDE CHARTRAND & B. PLOURDE, défendeurs. Le 19 octobre 1983, à 10:00 heures au domicile des défendeurs au No 3290 rue Bellechasse en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Chevrolet Caprice 1975, couleur gold, = série: 1N35U5121534, = licence Qué. 82/F193646 & acc., 1 T.V. couleur RCA & acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, le 5 octobre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-001060-834. LA COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL, demanderesse -vs- SERVICES ALIMENTAIRES JARDINS DORVAL LTÉE (Restaurant Miss Dorval), défenderesse. Le 19 octobre 1983, à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 358 Avenue Dorval en la cité de Dorval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 comptoir à dessert en stainless, 1 frigidaire pour crème glacée, 1 four à pizza noire & acc., équipements divers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, le 5 octobre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-001377-832. JOSEPH ELIE LTÉE, demanderesse — vs — ARLEIGH PETERSON, défendeur. Le 20 octobre 1983, à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 3767 rue Marlowe en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Viking et acc., 1 lot de masques, ameublement de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. GILLES MALO, huissier, 288-6317. Montréal, ce 8 octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-020421-823. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse, — VS — LUCIEN RICHARD, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 19 octobre 1983 à 13:00 heures au 215 Townshed, à St-Bruno, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LUCIEN RICHARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Oldsmobile modèle Cutlass station wagon 4 portes, beige et brun, plaque = 9281,085 Qué. 83, 1 système de son 6 morceaux Pioneer comprenant 1 table tournante, 1 amplificateur, 1 tuner, 2 boîtes de son, 1 meuble. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PIERRE PAUL HAINAULT, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 5 octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-020167-822. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse, — VS — MARTIN FÉLIX, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 19 octobre 1983 à 13:00 heures au 36 Bretagne, à Candiac, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FÉLIX MARTIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 tondeuse Lawn Boy, 1 scie à chaîne Pioneer, 1 traîneau à cheval antique en bois, 1 coupe bordure avec fil B&D, 1 réfrigérateur Westinghouse, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: NORMAND POISSANT, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 5 octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-022898-832. GEORGES LAFLEUR, partie demanderesse, — VS — PIERRE JANELLE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 21 octobre 1983 à 13:30 heures au 834 Boissy, à St-Lambert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE JANELLE, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon 2 morceaux, 1 système de son Hitachi, 1 table tournante, 2 haut-parleurs Hitachi, 1 buffet en bois sur roulettes 4 portes, 1 table de salle à dîner en bois 7 chaises, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: JEAN-MARC GRENIER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 5 octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-010211-835. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse, — VS — RESTAURANT MONT PARNES LTÉE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 20 octobre 1983 à 10:00 heures au 241 Taschereau, à Greenfield Park, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RESTAURANT MONT PARNES LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse électronique Richmac, 1 radio AM/FM électronique, 1 réfrigérateur pour boisson 3 portes, 1 poêle à vapeur pour viande fumée Custom avec comptoir en bois et 4 espaces à rangement, 1 système d'intercom, 1 balance Hobart, 1 four micro-ondes Toshiba, 1 congélateur Kelvinator, 1 four à gaz propane MKE, 1 four pour cuisson de la viande sur plaque chauffante Garland, 1 lave-vaisselle Jackson, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: JEAN-MARC GRENIER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 5 octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-005912-832. VACUUM REBUILDERS OF MONTRÉAL INC., partie demanderesse, — VS — SERVICE D'ENTRETIEN ACME (1981) LTÉE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 21 octobre 1983 à 13:00 heures au 8636 De L'Épée à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SERVICE D'ENTRETIEN ACME (1981) LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 2 polisseuses Advance, 4 aspirateurs Hoover, 1 lot de polisseuses à plancher d'utilisation industrielle de marques diverses, 2 chargeurs à batteries, 9 batteries Varta P-125, et autres biens meubles, le tout par vente en bloc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 5 octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE., No.: 500-02-041120-820. GISLAN LTÉE, partie demanderesse, — VS — CLAUDE CHARTIER, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 21 octobre 1983 à 10:00 heures au 1400 Lavallée = 8, à Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CLAUDE CHARTIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 28" meuble Sanyo, 1 antenne Gavia, 1 système de son meuble AM/FM Multiplex, stéréo système Olympic, 2 haut-parleurs, 1 téléviseur noir et blanc Sanyo 12", 1 machine à coudre avec meuble, 1 bibliothèque simili bois 6 étagères 1 tiroir, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: JEAN-MARC GRENIER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 5 octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-046778-820. CLINIQUE DE BERTHIER LTÉE, partie demanderesse, — VS — RAYMOND HENRY, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 20 octobre 1983 à 11:00 heures au 2221 Rachel, à Vimont Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RAYMOND HENRY, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Plymouth Reliant K, de couleur bleue, plaque = 585P281 Qué. 83, 27991 kilomètres. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 5 octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-043876-833. INTERMUNICIPAL INC., partie demanderesse, — VS — LOUIS ROBICHAUD, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 19 octobre 1983 à 11:30 heures au 1021 Dessaules = 1, à Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LOUIS ROBICHAUD, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Ford de couleur bleu 1969, plaque = F362-486. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 5 octobre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-000829-833. G.U.S. CANADA INC. / DIVISION LÉGARÉ, demanderesse -vs- YVON BOSSE et FERNANDE BOSSE, défendeurs. Le 19 octobre 1983, à 14:00 heures au domicile des défendeurs au No 566 Route 122, en la cité de St-David Ouest, district de Richelieu, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: mobilier de maison, 2 "wagons" et leurs contenus en balles de paille, 50 veaux de races diverses, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier 288-8988. Montréal, ce 5 octobre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-007531-838. G.U.S. CANADA INC. / DIVISION WOODHOUSE, demanderesse -vs- GILLES DESORMIERS et CLAIRE DESORMIERS, défendeurs. Le 19 octobre 1983, à 12:30 heures au domicile des défendeurs au No 10 rue balancette, en la cité de Sorel, district de Richelieu, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Panasonic, 1 système de son, mobilier de maison, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 5 octobre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-041906-830. G.U.S. CANADA INC. / DIVISION LÉGARÉ, demanderesse -vs- DONNA HEATER, défenderesse. Le 18 octobre 1983, à 11:00 heures au domicile de la défenderesse au No 1842 rue Desmarchais, à Côte St-Paul, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 stéréo Concerto, 1 table-tournante, 2 boîtes de son, 72 longsjeux, 1 télécouleur, mobilier de maison, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 5 octobre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-024203-833. GAZ MÉTROPOLITAIN INC., demanderesse -vs- PÂTISSERIE BEAU SÉJOUR INC., défenderesse. Le 18 octobre 1983, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 363 rue St-François Xavier, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse Sanyo, 1 réfrigérateur à dessert, 1 cafetière Bunn O Matic, 1 machine à café, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 5 octobre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-058225-827. A.J. KIRSHNER, O.D., demandeur -vs- PETER FRALICK, défendeur. Le 19 octobre 1983, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 1415 rue Sherwood Crescent, app. 6, en la cité de Mont-Royal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 mousquet, 3 fusils, 2 carabines, 2 téléviseurs, mobilier de maison, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 5 octobre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-061434-798. THE ROBERT SIMPSON MONTREAL LIMITED, demanderesse -vs-RUTH SILVER, défenderesse. Le 20 octobre 1983, à 16:00 heures au domicile de la défenderesse au No 1405 rue Fraser, à Chomedey, en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salle à dîner, 4 téléviseurs, 2 sets de chambre, 2 stéréos, mobilier de maison, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8

# AVIS PUBLICS

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-018876-818. EDDY PERRON, demandeur — vs — YOLANDE BOILEAU, défenderesse. Le 18 octobre 1983, à 13:00 heures au domicile de la défenderesse au No 10 rue Des Érables, à Ville de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur R.C.A., 1 télécouleur Admiral, meubles de ménage, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. SERGE DEMERS, huissier, 845-1147. Montréal, ce 8 octobre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-022305-823. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse — vs — M. G. DELLABOUGH ET AL, défendeurs. Le 20 octobre 1983, à 10:00 heures au domicile du défendeur G. DELLABOUGH au No 34 rue Place Ravel en la cité de Dollard des Ormeaux et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Toyota Corolla 1978 1mm. 212H268 Qué. 84 série: KE30252733, 1 T.V. couleur console Accucolor 100 RCA et meubles de ménage, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier, 842-9192. Montréal, ce 8 octobre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-022305-823. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse — vs — DAME JANICE DELLABOUGH ET AL, défendeurs. Le 20 octobre 1983, à 10:00 heures au domicile de la défenderesse JANICE DELLABOUGH au No 34 rue Place Ravel en la cité de Dollard des Ormeaux et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse JANICE DELLABOUGH saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Toyota Corolla 1978 1mm. 212H628 Qué. 84, série: KE30252733, 1 T.V. couleur console Accucolor 100 RCA et meubles de ménage, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier 842-9192. Montréal, ce 8 octobre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-05-035623-839. GAÉTAN RICHARD, demandeur — vs — MARIO TREMBLAY, défendeur — et — PIZZA ST-BRUNO INC., tierce-saisie. Le 21 octobre 1983, à 11:00 heures à la place d'affaires du tierce-saisie au No 1430 rue Montarville en la cité de St-Bruno district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur Stanless, 2 portes, 1 four à pizza Bakers Pride, 1 poêle à Gaz Garland, équipement divers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL PINET, huissier, 879-1007. Montréal, ce 5 octobre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-012245-820. LA COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL, demanderesse — vs — PAUL DUCLOS & LEONISE NOËL DUCLOS (Plan D.M. Enr.), défendeurs. Le 18 octobre 1983, à 13:00 heures au domicile des défendeurs au No 01071 rue Richmond, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Maverick 1973, verte portant = série 3X93F170548 & acc. Immatriculée ACB-721 Qué/84. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, ce 5 octobre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-031930-832. EXCAVATIONS BISSONNETTE & FILS INC., demanderesse — vs — GÉRARD MAROIS, défendeur. Le 21 octobre 1983, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 967 rue Du Buisson = 6 en la cité de Longueuil district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Chevrolet brun (1N47R2120972), 1 Monte Carlo gris (sans numéro), 1 Nova brun (1927U7M173375), équipements divers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL PINET, huissier, 879-1007. Montréal, ce 5 octobre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-004797-835. GILLES MATHIEU, agissant pour et au nom du Procureur Général, demanderesse — vs — BERNARD MERCIER, défendeur. Le 19 octobre 1983, à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 6320 Rang St-Vincent, à St-Benoit (Mirabel) district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son: Amplificateur de marque Sony, tuner de marque Technics, table tournante Technics avec boîte de son, 1 étagère en bois 4 tablettes. Conditions: ARGENT COMPTANT. SERGE DEMERS, huissier 845-1147. Montréal, ce 8 octobre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-002169-83. GILLES MATHIEU, agissant pour et au nom du Procureur Général, demanderesse — vs — COLORVISION SHOP ON WHEELS LTD, défenderesse. Le 19 octobre 1983, à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 351 rue Devon, à Ville Mont-Royal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 appareil Dictaphone, 1 télécouleur Sony, 1 vidéo cassette Sharp VC-8400, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LEFEBVRE, huissier, 845-1147. Montréal, ce 8 octobre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-005043-833. MONIQUE DION, agissant pour et au nom de la Régie des entr. de construction, demanderesse — vs — PAUL LEBREUX (LES RÉNOVATIONS P.M. LEMIEUX ENRG.), défendeurs. Le 19 octobre 1983, à 10:30 heures au domicile des défendeurs au No 8754 9e Avenue, (St-Michel) en les ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse marque Bélanger couleur blanc, 1 sécheuse marque Kenmore couleur blanc, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN JOBIN, huissier, 845-1147. Montréal, ce 8 octobre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-002964-833. GILLES MATHIEU, agissant pour et au nom de Régie des entreprises de construction, demanderesse — vs — RAYMOND LAFRANCE "CANADIAN ROOFING & CHIMNEY SERV. ASS.", défendeurs. Le 20 octobre 1983, à 12:30 heures à la place d'affaires des défendeurs au No 3285 rue St-Jacques, ouest, en les ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo manuel Imperial 80, 1 grande table de travail avec pattes d'acier, meubles de bureau, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN JOBIN, huissier, 845-1147. Montréal, ce 8 octobre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-000788-833. OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, demanderesse — vs — ANDRÉ ST-PIERRE, défendeur. Le 20 octobre 1983, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 341 rue Laurin à Pierrefonds, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Baycrest Electro-APS et acc., 1 télécouleur portatif Accucolor R.C.A. et acc., meubles de ménage, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN JOBIN, huissier, 845-1147. Montréal, ce 8 octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-028508-831. SEYMOUR ALPER INC., partie demanderesse, —VS— MICHEL PELLUS, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 19 octobre 1983 à 10:00 heures au 3826 Draper, à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL PELLUS, saisis en cette cause, consistant en: 1 causeuse et 2 fauteuils en bois naturel et matériel tissé, 2 projecteurs sur pied, 1 stéréophonic receiver Marantz, 1 cassette deck Akai, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: YVON DUBÉ, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 5 octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 1876 C). VILLE DE CARIGNAN, partie demanderesse, —VS— FREDERIC LAFON, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 19 octobre 1983 à 12:00 heures au 2151 Des Roses, à Carignan, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FREDERIC LAFON, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Buick modèle Super année 1955, de couleur verte, non immatriculée, 1 automobile de marque Dodge modèle Charger 1970, de couleur bleue, toit noir, plaque = P-83351 Qué. 81, 1 congélateur horizontal Beaumark, 1 système de son Lloyds comprenant 1 récepteur AM/FM stéréo, 1 table tournante et 2 colonnes de son, 1 télévision couleur portative 21" Zenith, 1 combiné lessiveuse-sécheuse superposée de marques Hitachi, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 5 octobre 1983

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-041334-835. LOCATION DE VOITURES COMPACTES DU QUÉBEC LTÉE et LOCATION DE VOITURES BUDDGET DE MONTRÉAL LTÉE, demanderesse — vs — CORPORATION GODIN LTÉE, défenderesse. Le 24 octobre 1983, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 4590 rue St-Denis en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 armoire en métal, 1 chaise pivotante, équipement de bureau, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE/fb, huissier, 845-1147. Montréal, ce 6 octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-044806-805. HYDRO-QUÉBEC, partie demanderesse, —VS— MICHEL SIMARD, partie défenderesse, — et — CARROSSERIE SIMARD & FILS, tierce saisie. PRENEZ AVIS que le 20 octobre 1983 à 12:00 heures au 1716 Soucy, à St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CARROSSERIES SIMARD & FILS INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 camion remorque de couleur rouge 1971, 1 levier hydraulique Tacuro, 1 compresseur à air moteur Baldor, 1 téléviseur portatif 20" noir et blanc Sanyo, 1 moteur électrique avec pierre ponce de marque CSA, 1 compresseur de 5HP 230 volts 25 amp., 1 armoire en métal 2 portes, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 5 octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-041389-835. COMBUSTIBLE JEAN TALON INC., partie demanderesse, —VS— GRAZIANO DELBALSO, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 20 octobre 1983 à 11:00 heures au 9662 Larose, à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GRAZIANO DELBALSO, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse automatique Inglis, 1 moulin à coudre meuble Bernina, 1 machine à écrire électrique Corona, 1 téléviseur couleur console 26" Phillips avec controle à distance et sélecteur Jerrold, 1 meuble stéréo de marque Garrand avec lecteur de cassettes, radio et ampli de marque Morse incorporé. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 5 octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Beauharnois, COUR PROVINCIALE. No.: 760-02-000586-839. THE WHITE MOTOR CREDIT CORP. OF CANADA LTD, partie demanderesse, —VS— MICHEL GARREAU, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 19 octobre 1983 à 11:30 heures au 248 Rang St-Joseph, à St-Timothée, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL GARREAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 tracteur White modèle 4-150 et tous les accessoires, 1 machine pour sécher le grain de marque Forano et accessoires. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LOUIS ROBIDOUX, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 5 octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-058014-825. OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, partie demanderesse, —VS— MONTCALM DE CARUFEL, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 20 octobre 1983 à 10:00 heures au 10681 Larose, à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MONTCALM DE CARUFEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse et 1 sécheuse Speed Queen, 1 moulin à coudre Singer avec chaise, 1 table de salle à dîner en bois avec 8 chaises, 1 téléviseur couleur 14" Philips, 1 vaisselier en bois 4 portes vitrées et meuble buffet de même style 3 tiroirs 2 portes, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 5 octobre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-039988-832. LES ALIMENTS PRIMO LTD., demanderesse — vs — TOP SUPERMARCHÉ LTD., défenderesse. Le 18 octobre 1983, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 6655 rue Darlington ouest en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: frigidaire, congélateur, balance, caisse enregistreuse, équipement d'épicerie et ameublement. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, ce 8 octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-017796-823, 505-27-018212-820, 505-27-020055-829. MICHELINE DE LA CHEVROTIÈRE, partie demanderesse, —VS— ÉRIC DUCHARME, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 19 octobre 1983 à 10:00 heures au 2855 Québillon = 2, à St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ÉRIC DUCHARME, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son comprenant 1 récepteur ampli AM/FM stéréo marque Sansui, 1 table tournante Hitachi, 2 colonnes de son Gerwin Vega, 1 téléviseur couleur portatif 12" Sears, 1 mobilier de salon modulaire 5 morceaux en velour rouille, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 5 octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE. No.: 700-27-007631-821, 700-27-007637-828. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse, —VS— GEORGES DROUILIS, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 19 octobre 1983 à 13:30 heures au 1806A, Des Pins, à Ville Lemoyne, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GEORGES DROULIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 motocyclette Duceti 1979 de couleur brune lignée bleue, plaque = ME1375 Qué. 83, 18755 km. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: JEAN-MARC GRENIER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 5 octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Iberville, COUR PROVINCIALE. No.: 755-02-000753-835. DAME CÉCILE THÉRIAULT, partie demanderesse, —VS— YVES LAVIOLETTE & MANON VILLIARD, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 19 octobre 1983 à 11:30 heures au 1106 Jacques de Chambly, à Carignan, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de YVES LAVIOLETTE & MANON VILLIARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Toyota Corolla 1978, de couleur brune, plaque = AEP 458 Qué. 84, 1 téléviseur couleur console 26" Electrohome, 1 système de son Yamaha comprenant 1 récepteur AM/FM stéréo, 2 colonnes de son et 1 table tournante Technics, 1 mini-ordinateur Commodore, 1 congélateur Brentwood, 1 machine à coudre avec meuble Brother, 1 lessiveuse et 1 sécheuse Kelvinator, 1 tondeuse à essence Craftsman, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 5 octobre 1983

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-020430-836. CANSICA INC., FEDERAL EXPRESS, demanderesse — vs — CITIPAK INTERNATIONAL LTD, défenderesse. Le 18 octobre 1983, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 3424 rue Drummond en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: machine à café, ameublement de bureau et équipement. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, ce 8 octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Québec, COUR PROVINCIALE. No.: 200-02-002140-814. PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, partie demanderesse, —VS— JAMES QUINN, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 21 octobre 1983 à 10:00 heures au 1800 Shevchenko = 103, à LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JAMES QUINN, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque AMC modèle Spirit 1977, plaque = 7321.075 Qué., 50999 kilomètres. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DENIS ST-LOUIS, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 5 octobre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-029620-833. J.P. FERON & FILS INC., demandeur — vs — KENNETH BAILEY, défendeur. Le 20 octobre 1983, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 714 rue Brodeur = 4 en la cité Longueuil district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier 845-2804. Montréal, ce 6 octobre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-058244-828. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse — vs — RICHARD JUTRAS, défendeur. Le 18 octobre 1983, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 5435 rue Ste-Lucie, en la cité de St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon, 1 mobilier de salon vitrée en marbre, 1 table de salon mur métal et vitre, 1 horloge de table, meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. GUY BERNIER, huissier, de l'étude Babin, Bourdages & Decoste. 842-5291. Montréal, ce 6 octobre 1983.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE. NO: 700-02-000126-830. LA CAISSE POPULAIRE DE ST-EUSTACHE, demanderesse — vs — GHISLAIN CUSSON, défendeur. Le 20 octobre 1983, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 466 26e Avenue, apt. 1, en la cité de Deux-Montagnes, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Chevrolet Nova 1974, = série: 1X69D4W263529, Imm. 313S411. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROLAND BOURDAGES, huissier, de l'étude: Babin, Bourdages & Decoste. 842-5291. Montréal, ce 6 octobre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-036927-833. MONIT INTERNATIONAL INC., demanderesse — vs — ANDRÉ ROUSSEAU, défendeur. Le 20 octobre 1983, à 11:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 3814 rue Masson, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse CEM 110-=205766, 1 comptoir brun (4' long), 1 camion Econoline, 1 support rotatif (340 places) et tous acc., meubles de bureau et équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE BABIN, huissier, de l'étude: Babin, Bourdages & Decoste. 842-5291. Montréal, ce 6 octobre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-025666-822. LA CAISSE POPULAIRE D'AUTEUIL, demanderesse — vs — GHISLAIN GUILLEMETTE, défendeur. Le 19 octobre 1983, à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 9305 24e Avenue en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 stéréo (meuble) Olympic, 1 t.v. couleur R.C.A., 1 mobilier de salon, 3 pièces. Conditions: ARGENT COMPTANT. VIC. BOURDAGES, huissier, de l'étude Babin, Bourdages & Decoste. 842-5291. Montréal, ce 6 octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-043819-83-3. COMITÉ PARITAIRE CAMIONNAGE MTL, partie demanderesse -vs-TRANSPORT MALO & ST-PIERRE INC., partie défenderesse. Le 20 octobre 1983 à 14:00 heures au 1690 Frontenac Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de TRANSPORT MALO & ST-PIERRE INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 camion immatriculé I.22969 de marque GMC 6500, 1 camion de marque Hino & équipement de bureau etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: PIERRE LABRÈCHE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 30ième jour de septembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-12-120796-82-0. PIERRETTE PÉPIN, partie demanderesse -vs- CLAUDE DESJARDINS, partie défenderesse. Le 21 octobre 1983 à 10:45 heures au 1405 Jules Poitras, app. 217 St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CLAUDE DESJARDINS, saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture taxi immatriculée T11-898 de marque Plymouth Caravelle, 1 T.V. couleur portative de marque Toshiba & ameublement de ménage, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 30ième jour de septembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No: 500-27-000565-83-0. GILLES MATHIEU, partie demanderesse -vs- RICHER BOURGET, partie défenderesse. Le 19 octobre 1983 à 10:00 heures au 1605 Varin St-Lin district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RICHER BOURGET, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. portative de marque RCA, 1 set de salon 3 morceaux & ameublement de ménage, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: JACQUES VIEN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 30ième jour de septembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-045718-79-3. LAZIO SUPERMARKET LTD, partie demanderesse -vs- GIOVANNI PERRI, partie défenderesse. Le 21 octobre 1983 à 12:30 heures au 226 Curé Labelle Ste-Rose Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GIOVANNI PERRI, saisis en cette cause, consistant en: 1 balance de marque Edlund, 1 friteuse de marque Keating & équipement de restaurant etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 30ième jour de septembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-021302-82-1. BANQUE D'ÉPARGNE, partie demanderesse -vs- DOMAINE DU BARRAGE LAVAL INC., partie défenderesse. Le 18 octobre 1983 à 11:00 heures au 3705 Du Barrage, suite 204 St-Vincent-de-Paul Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DOMAINE DU BARRAGE LAVAL INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 set de chambre 6 morceaux, 1 ens. de store verticaux & ameublement de ménage, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 30ième jour de septembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-005335-82-1. LA BANQUE ROYALE DU CANADA, partie demanderesse -vs-NORMAND TURGEON, partie défenderesse. Le 19 octobre 1983 à 10:00 heures au 4402 Bourdages St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NORMAND TURGEON, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse-sécheuse de marque Inglis, 1 T.V. couleur meuble de marque RCA & ameublement de ménage etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: PIERRE LABRÈCHE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 30ième jour de septembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-038465-824. LES LOCATIONS ROND POINT LTÉE, partie demanderesse, —VS— FRANCINE PITRE-DAIGNEAULT, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 21 octobre 1983 à 10:00 heures au 9321, 15e avenue = 8, à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANCINE PITRE-DAIGNEAULT, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur de table 20" Hitachi et 1 table support sur roulettes, 1 moulin à coudre Imperial avec meuble en bois 2 tiroirs et banc, 1 meuble stéréo Morse comprenant 1 lecteur de cassettes, 1 table tournante, radio-ampli, et 2 boîtes de son, 1 congélateur General Freezer, 1 laveuse Hot-Point, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 5 octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-040819-836. AUTOMOBILES LAURENTIEN PLYMOUTH CHRYSLER LTÉE, partie demanderesse, —VS— CARROSSERIE D'AUTO B.M. INC., B.M. AUTO BODY INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 19 octobre 1983 à 10:00 heures au 7559 Lajeunesse, à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CARROSSERIE D'AUTO B.M. INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif de table noir et blanc Panasonic, 1 lecteur de cassettes ampli radio incorporé Alfasonic avec 2 boîtes de son, 1 extincteur rouge, 1 cuisinière Danby, 1 réfrigérateur Danby, 1 automobile sport 1972 de marque MG, de couleur blanche, décapotable, non immatriculée, 1 meuble en bois 4 portes coulissantes et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 5 octobre 1983.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
**COUR SUPÉRIEURE**
GREFFE DES DIVORCES POUR LE DISTRICT DE MONTRÉAL
No: 500-12-128-387-838
LUCIENNE LAROCQUE,
Requérante
-vs-
GILLES SIMONEAU,
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé GILLES SIMONEAU, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention.
PRENEZ de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer une comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, le 29 septembre 1983.
(s) Me MARCELLE AUBRY, P.A.
Mes Bélanger, Leduc, Philibert, Bonin & Castonguay
6850 est, rue Sherbrooke, Montréal,
Procureurs de la Requérante.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-006963-83-4. CRÉDIT FONCIER FRANCO CANADIEN, partie demanderesse -vs- IMPRIMERIE THORN & DESJARDINS INC., partie défenderesse. Le 21 octobre 1983 à 11:30 heures au 2041 Berlier Chomedey Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de IMPRIMERIE THORN & DESJARDINS INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 fli top modèle F740 no série 27C77-8, 1 graveuse de marque Cramaco. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 30ième jour de septembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-0553262. PIERRE AUBRY, Partie demanderesse -vs- NICOLAS APPLYRS, Partie défenderesse. Le 20 octobre 1983 à 11:00 heures au 5260 boul. St-Michel app. 21 à Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NICOLAS APPLYRS saisis en cette cause, consistant en: 1 auto de marque Chevrolet, Monte Carlo 1980, 6 cylindres portant le no. de série: 1X37KA1453048. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE LABRÈCHE, huissier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 5ième jour d'octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-021302-82-1. BANQUE D'ÉPARGNE, partie demanderesse -vs- DOMAINE DU BARRAGE LAVAL INC., partie défenderesse. Le 18 octobre 1983 à 11:00 heures au 3705 Du Barrage, suite 203 St-Vincent-de-Paul Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DOMAINE DU BARRAGE LAVAL INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 filière 5 portes coulissantes, 1 ens. 5 chaises fauteuils. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 30ième jour de septembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Bedford, COUR PROVINCIALE, No: 460-02-000751-81-0. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse -vs- SALMA OWAD, partie défenderesse. Le 21 octobre 1983 à 11:00 heures au 8552 Chaminade St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SALMA OWAD, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur portative de marque Candle, 1 laveuse-sécheuse de marque Admiral. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: PIERRE LABRÈCHE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 30ième jour de septembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No: 500-27-033062-82-1. GILLES MATHIEU, partie demanderesse -vs- BISTRO DU PLATEAU INC., partie défenderesse. Le 19 octobre 1983 à 12:00 heures au 1134 Mont-Royal est Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BISTRO DU PLATEAU INC., saisis en cette cause, consistant en: 40 tables en bois, 60 chaises & équipement de restauration, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 30ième jour de septembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-017629-820. HYDRO-QUÉBEC, demanderesse — vs — YVON CARON & ASS. INC., défenderesse. Le 19 octobre 1983, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 140 rue St-Eustache, suite 302 en la cité St-Eustache, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois, 3 tiroirs, 1 bahut en bois, 1 filière en métal, 4 tiroirs, 2 fauteuils pivotant en cuir brun, meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROLAND BOURDAGES, huissier, de l'étude Babin, Bourdages & Decoste. 842-5291. Montréal, ce 6 octobre 1983.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
**COUR SUPÉRIEURE**
No: 500-05-009133-750
CANADA WIRE AND CABLE LTD., corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place

# Aron

Suite de la page 15

gement et le recul analytique, sur la complémentarité qu'il a trouvée entre le travail académique et le travail journalistique (30 ans au *Figaro*, tout en continuant régulièrement à publier des livres).

Le tout est à l'image de l'auteur que l'on connaît déjà, la plume est froide, précise, les événements plus expliqués que jugés, les développements se terminant souvent par un point d'interrogation. Pourtant, l'indignation se laisse deviner à l'occasion et on sent, derrière la distance et la froideur érigées en code d'éthique, la passion secrète de comprendre et de convaincre, mais par le seul argument — seul véritable absolu d'Aron — de la Raison.

Retour sur l'histoire, retour (discret) sur l'homme, retour sur l'oeuvre. Car il s'agit aussi, en quelque sorte, d'un résumé (auto)critique des dizaines de livres et des milliers d'articles publiés par Aron, dont les citations commentées abondent. Dans l'ensemble, on pourrait dire qu'il « persiste et signe » à 90 % si ce n'est plus !

Le contraire serait étonnant, de la part de celui dont on répète maintenant (c'est devenu banal de le souligner) « qu'il a eu raison avant tous les autres ». Comparé par exemple à son « petit camarade » (Sartre), le génie qui a erré en politique, Aron est en effet l'antithèse : le prosaïque analyste (« trop intelligent pour avoir du génie », comme on l'a dit) qui a vu juste contre toute une génération aveuglée par le mythe soviétique. Mais Aron lui-même relativise le mérite : sur l'URSS, son mérite fut moins d'avoir été clairvoyant que d'avoir tout simplement gardé la tête froide face à un puéril romantisme révolutionnaire qui se doublait d'un anti-américanisme primaire ...

Comment résumer ces 750 pages denses et limpides, elles-mêmes le résumé de toute l'époque contemporaine ? Sur la montée du nazisme, la perspective inévitable de la Deuxième Guerre, la décadence de la France vers la fin des années 30, l'évocation, faite avec le recul (même si « je suivis les événements avec tant de passion, au cours de ces années maudites »), est d'autant plus intéressant que l'auteur, alors à rédiger son doctorat, se tint plutôt à l'écart des débats.

Antifasciste, il le fut fortement sans pour autant militer dans les groupes d'action de l'époque, aux côtés des communistes ... De coeur avec le Front populaire pour lequel il vota, il s'en prend pourtant au mythe auréolé qui en est resté, et rend hommage à Léon Blum l'homme, tout en critiquant son aveuglement et son ignorance économique.

De la guerre et de l'exil à Londres avec le général de Gaulle, Aron rapporte « la dernière étape de (son) éducation politique », et la consolidation de son « allergie à toute vision mythique de l'histoire-se-faisant ». Ce seront ensuite les grands débats sur l'Alliance atlantique et la construction de l'Europe, où il plaide inlassablement pour la solidarité et l'unité des démocraties occidentales, non seulement contre l'intelligentsia de gauche, mais aussi contre un certain gaullisme qui garda justement une « vision mythique » de la grandeur française et tendit à mettre sur le même pied la menace soviétique et le « danger américain ». Lui-même « compagnon de route » du général, il ne récuse pas l'appellation de « mauvais gaulliste ».

Il gardera toujours ainsi son indépendance, et jusqu'à la fin du règne Giscard d'Estaing, les relations avec la droite au pouvoir seront marquées par une certaine tension, une méfiance des cercles dirigeants (« on ne peut pas vraiment compter sur Aron », aurait dit un jour Georges Pompidou), ce qui, sans aucun doute, honora notre « spectateur engagé ». Celui qu'on a appelé « l'idéologue de la droite » ne fut jamais, en fait, un « intellectuel organique ».

Les portraits personnels et les rencontres avec les « grands » ne tiennent pas une place si importante dans le tableau aronien du demi-siècle. Quelques exceptions cependant, comme celle de Henry Kissinger, qui appelle Aron « my teacher », mais que celui-ci ne craint pas d'égratigner au passage en le qualifiant de « manipulateur exceptionnel ».

Aron en profite pour expliquer pourquoi il ne devint jamais un véritable « conseiller du Prince » comme Henry, n'en ayant ni le goût ni le talent. Il se demande si H. K., par son talent justement, n'a pas « camouflé ou transfiguré le déclin de la République impériale », amorcé avec la tragédie vietnamienne, laquelle est vue comme « illusion d'omnipotence » plutôt que comme « volonté impérialiste ».

Les différentes parties du livre n'intéresseront pas toutes également le lecteur québécois. La hauteur de vue du mémorialiste ne l'empêche pas de devenir un peu plus « parisien » lorsqu'il parle par exemple des problèmes internes du *Figaro* et qu'il nous dresse un portrait détaillé d'un magnat de la presse française.

Mais le pénétrant chapitre sur « le grand dessein du général » sera relevé ici pour ses quelques pages sur le Québec, où Aron relate ses deux ou trois voyages (déjà, en 1957 à Sainte-Adèle, à une conférence de l'ICAP, il rencontra la future élite canado-québécoise, dont l'actuel premier ministre du Québec ... qu'il prénomme malencontreusement Pierre) et la réserve qu'il observa devant le « Vive le Québec libre ! », pour conclure que « la France devait soutenir de son mieux les Québécois dans leur volonté de rester des Français nord-américains », sans pour autant « travailler activement à la désagrégation de la Fédération », ce qui « entraînerait probablement d'autres dissidences ».

Vers la fin du volume, un passage intimiste — une fois n'est pas coutume — évoque, en quelques pages qui sont sans doute les plus touchantes qu'il ait jamais écrites, l'embolie qui faillit l'emporter en 1977, et la pénible rééducation à la parole qu'il dut ensuite s'imposer (il en conserve quelques troubles d'élocution et même d'écriture, et sa connaissance de l'allemand s'est en partie envolée ... ). Ayant cru sa fin arrivée, il se voit offrir un « sursis » : cas d'application individuelle de sa philosophie de l'histoire, « équivoque et inépuisable », « drame sans unité » aux rebondissements insoupçonnés ? Quoi qu'il en soit, ce Juif incroyant pense bien, au crépuscule de sa vie, avoir « accompli son salut laïc ».

Raymond Aron, auteur « intelligent mais de droite » ? La formule, qui renvoie au rejet moral, rejet respectueux mais rejet quand même, est trop facile pour la personne de gauche qui se confronte à cette oeuvre monumentale. Il faut, au contraire, argumenter pied à pied, s'astreindre à la connaissance de l'autre et au dialogue comme lui-même le fit avec ses illustres prédécesseurs et ses contradicteurs contemporains (qui ne lui rendirent pas toujours la politesse), tout en évitant le piège inverse qui consisterait à remplacer une mode par une autre (pro-aronienne cette fois) sans faire avancer d'un pas la connaissance.

Inspirateur ou « pôle négatif », Aron n'est certes pas le créateur d'une quelconque « philosophie indépassable de notre temps », pour reprendre les stupides mots de Sartre au sujet du marxisme, mais il est absolument incontournable. Ses *Mémoires*, plus personnels et plus approfondis pour cela que le recueil d'entretiens publié il y a deux ans (*Le Spectateur engagé*, Éditions Julliard), fournissent aussi une excellente occasion d'entreprendre — si ce n'est déjà fait — un tel dialogue avec le vieux sage qu'est devenu le jeune agrégé sceptique.

# Thibault

Suite de la page 25

mate de *Starmania* qui quémandait qu'on vienne l'abattre), n'est pas morte ; elle vit encore parce que, fondamentalement, c'est un être courageux. »

Fabienne Thibault s'intéresse plus aux êtres qu'à la politique ou à l'histoire. Voilà pourquoi, durant ses trois années d'études en orthopédagogie, elle est allée « faire des réserves de vie, voir de près du vraie monde, par égoïme peut-être ». Déjà, elle savait que son destin l'amènerait ailleurs, loin de l'univers du diagnostic et de la théorie dans lequel elle ne peut vivre et s'épanouir. Loin aussi de la vie du commun des mortels et de ses préoccupations quotidiennes.

Au fil de la conversation, au fil de son long monologue intérieur qui m'entraîne dans les recoins de son univers, je la sens habitée par une force intérieure, la certitude qui habite les êtres qui ont décidé de suivre le chemin de leur coeur. La valse-hésitation de la jeunesse semble bel et bien finie, l'insécurité profonde et la kyrielle de questions qui l'accompagnent aussi. Pour elle, parler c'est dire ce qu'elle a à dire, c'est réfléchir aussi. « Une question que l'on pose, c'est une porte ouverte sur quelque chose, ça possède un espace. Mais ça n'appelle pas une réponse définitive. »

De réponse définitive, il n'y en aura point. Des impressions plutôt. Une impression d'univers intangible et vaporeux, qui s'avère aussi personnel qu'impénétrable. Fabienne Thibault vit dans sa tête, comme elle vit dans une seule pièce de son appartement spacieux, sa chambre. Là, elle écrit, pense et lit, à la fois coupée du monde et présente au monde.

Drapée dans sa gentillesse rayonnante, attachante tandis qu'elle verse le thé, elle inspire des sentiments partagés. Invitée involontaire de son univers, je cherche des points de référence, des éléments familiers entre sa culture et la mienne. Il y en a peu. Dans son espace conceptuel, nous voguons sur l'océan de l'émotion, un monde intangible et incommunicable. Les recoupements sont rarissimes et les fusions, impossibles.

Je la regardais, ses yeux illuminés d'une flamme incandescente, ses ongles qui pétrissaient sa chair tandis qu'elle cherchait toujours le concept juste, le mot exact, pour expliquer son propos. Je sentais la force de son volcan intérieur, l'entrechoquement de ses émotions, le bouillonnement de ses valeurs. Je la trouvais belle, je cherchais à trouver la clé pour percer le mystère et me glisser dans cet univers kaléidoscopique. Mais voilà une mission bien impossible ...

Car l'univers de Fabienne, c'est celui de son coeur, point de référence unique et impossible à partager. Pour comprendre, il faudrait avoir vécu la même enfance, les mêmes espoirs, les mêmes joies. Je suis restée à l'écouter, à la fois fascinée et indifférente. Fabienne, c'est un moulin d'images et de couleurs, un foisonnement d'émotions et de magie. Avec elle, on évolue dans un espace-temps personnalisé, assez loin merci des codes urbains et culturels en vigueur à l'heure actuelle.

C'est peut-être ce sentiment d'étrangeté qui jette, comme elle le dit, « bien des journalistes de Montréal à terre », cette sensation que mes questions (et ses réponses !) sont à mille années-lumières de nos préoccupations respectives. Son langage vient du coeur et du ventre, le mien, d'un tout autre monde. Fabienne, femme de l'univers et citoyenne de son coeur, échappe aux pièges du rationnel et de l'efficacité imposées par la société moderne. Elle a l'insigne privilège de pouvoir vivre au rythme de son ventre et de ses idéaux bien à elle.

# télévision

## SAMEDI

**2 CBFT**
- 12.00 La semaine parlementaire à Ottawa
- 13.00 D'hier à demain
- 13.30 Ciné-famille: 1° "Pompiers détectives" avec Simon Gipps-Kent, Sharon Russy et Vincent Hall. (74) 2° "Une drôle de ballade"
- 16.00 Bagatelle
- 17.00 La course autour du monde
- 18.00 Le téléjournal
- 18.05 Les chinois
- 19.00 Le monde merveilleux de Disney
- 20.00 La soirée du Hockey: "Montréal vs Philadelphie"
- 22.30 Le téléjournal
- 23.50 Nouvelles du sport
- 23.05 Politique Fédérale
- 23.15 Cinéma "F.I.S.T. (Federation intersyndicale des transports). Drame social réalisé par Norman Jewison, avec Sylvester Stallone, David Huffman et Rod Steiger.
- 01.35 Ciné-nuit: "La femme du dimanche" Drame réalisé par Luigi Comencini, avec Jacqueline Bisset, Marcello Mastroianni et Jean-Louis Trintignant.

**10 CFTM**
- 12.00 Midi à 14 heures
- 13.00 Possibilité de Baseball
- 14.00 Entre-nous
- 15.30 Justice pour tous
- 16.00 Cosmos 1999
- 17.00 Sur la sellette
- 17.30 Les p'tits bonhommes
- 17.45 Le dix vous informe
- 17.55 Lotto 6/49 et La quotidienne
- 18.00 Pop express
- 19.00 L'homme qui venait de l'Atlantique
- 20.00 Les grands spectacles "Casino Royale" Britannique. Couleur 1967. Comédie d'espionnage avec David Niven, Peter Sellers et Ursula Andress.
- 20.00 Possibilité de Baseball
- 22.30 Les nouvelles TVA
- 22.45 Les sports
- 23.00 Dan August

**17 RADIO-QUÉBEC**
- 14.30 S.O.S. j'écoute
- 16.00 Nourrir le Québec
- 16.30 Archibald le magicien
- 17.00 Marché aux images
- 18:00 Passe-Partout
- 18.30 Échec au roi
- 19.00 Planète latino-américaine.
- 19.30 Nord-Sud
- 20.00 Samedi soir
- 22.40 Ciinéastes à l'écran.

**99 TVF Q (Câble)**
- 12.30 Les jeux de 20 heures
- 13.00 Cadence 3
- 14.30 Sept sur sept
- 15.30 Mini-clap
- 15.51 Théâtre de Bouvard
- 16.04 Actualités régionales
- 17.00 L'île aux enfants
- 17.30 Les pieds au mur
- 19.00 Les animaux du monde
- 19.30 Auto-moto
- 20.00 Les jeux de 20 heures
- 20.30 Cadence 3
- 22.00 Sept sur sept
- 23.00 Mini-clap
- 23.20 Théâtre de Bouvard
- 23.32 Les actualités régionales

**6 CBMT**
- 12.30 Spread your wings
- 13.00 Wild Kingdom
- 13.30 Twilight Zone
- 13.58 Program Highlights
- 14.00 Skipper & Co.
- 14.28 Weather Report
- 14.30 Ryan's fancy on Campus
- 15.00 Sportsweekend
- 18.00 CBC News
- 18.30 This week in Parliament
- 19.00 Folklarama
- 19.30 Wayne & Shuster
- 20.00 Hockey night in Canada Philadelphie vs Montréal
- 23.00 The national
- 23.15 Newswatch
- 23:37 Cine Six: "Hard hat and legs" avec Kenn Dodson et Shawn Gless.

**12 CFCF**
- 12.30 This Week in Football
- 13.00 Baseball playoffs.
- 16.00 Wide World of Sports
- 18.00 Pulse
- 18.30 Music Vision
- 19.00 Just Kidding
- 19.30 Academy Performance: "The making of a Male Model"
- 21.30 CFL Football Rough Riders vs Stempeders
- 00.30 CTV national News
- 00.51 Cinema 12: "New York, New York" musical-drama 1977 Liza Minnelli, Robert De Nero, Lionel Stander.
- 03.53 The Chairman of the board
- 21.00 WARS
- 22.00 Man alive
- 22.30 Just a little special
- 23.00 The National
- 23.15 Newswatch
- 23.40 Sunday Best "Film avec Joanne Woodward, Robert Webber et F. Allende".

**12 CFCF**
- 13.00 The Terry Winter show
- 13.30 The intrepid ones
- 14.30 Untamed World
- 15.00 Question period
- 15.30 CFL football Concordes -vs- Roughriders.
- 18.30 This week in Baseball
- 19.00 St-Elsewhere
- 20.00 Knight Rider
- 21.00 CTV Special Movie presentation "Bustin Loose" avec Richard Pryor, and Cicely Tyson.
- 22.00 The best of W5
- 23.00 CTV National News
- 23.21 Pulse
- 00.00 Cinema 12: "My Lover, My Son" Aka don't you cry. Drame 1970 avec Romy Schneider, Donald Houston, Dennis Waterman.
- 01.15 Second Feature: "Fantaisies" avec Suzanne Pleshette, Barry Newman et Robert Vaugh.
- 03.51 The chairman of the board
- 04.21 Eyesat

## LUNDI

**2 CBFT**
- 12:00 Première édition
- 12.22 Télex arts
- 12.30 Allô Boubou
- 13.30 Au jour le jour
- 14.30 Bobino
- 15.00 Football Professionnel Canadien Blue Bombers vs Lions
- 18.00 Ce soir
- 18.25 Les nouvelles du sport
- 18.30 Avis de recherche
- 19.00 Drôle de vie
- 19.30 Terre humaine
- 20.00 Poivre et sel
- 20.30 La bonne aventure
- 21.00 Quincy
- 22.00 Le téléjournal
- 22.25 Le Point
- 22.55 La météo
- 23.00 Les nouvelles du sport
- 23.10 Télex arts
- 23.15 Science-réalité
- 23.45 Nana Avec Véronique Genest, Guy Trejan et Albert Simons.

**10 CFTM**
- 12.00 Le dix vous informe
- 12.30 Bonjour madame
- 14.00 Ciné-quiz "Un flic" Franco-Italien. Couleur. 1972. Drame plicier réalisé par Jean-Pierre Melville, avec Alain Delon, Richard Crenna, Catherine Deneuve, Riccardo Cucciola.
- 16.00 L'Animathèque
- 16.30 Daniel Boone
- 17.30 Tout un monde
- 18.00 Le 18 heures
- 19.00 Galaxie
- 19.29 La Quotidienne/Tirage
- 19.30 La petite maison dans la prairie
- 20.30 Peau de banane
- 21.00 Une vie
- 21.30 Michel Jasmin
- 22.30 Nouvelles TVA
- 22.50 Le 10 vous informe
- 23.00 Les sports
- 23.15 La couleur du temps
- 23.30 Les têtes brulées

**17 RADIO-QUÉBEC**
- 18.00 Passe-Partout
- 18.30 Télé-service
- 19.00 Pierre Nadeau rencontre
- 19.30 Les grandes maladie
- 20.30 Journal de voyage
- 21.30 Le 60-80
- 22.00 Télé-documents
- 23.00 Pierre Nadeau rencontre
- 23.30 Télé-service

**99 TVFQ (Câble)**
- 12.30 Les jeux de 20 heures
- 13.00 Boîte aux lettres
- 14.00 Téléfoot
- 15.00 Aventures inattendues
- 15.30 L'académie des neuf
- 16.04 Théâtre de Bouvard
- 16.18 Actualités régionales
- 17.00 L'île aux enfants
- 17.20 Croques-vacances
- 17.45 Histoire d'en rire
- 18.00 Le bar de l'été
- 18.30 Des chiffres et des lettres
- 19.00 Aujourd'hui la vie
- 20.00 Les jeux de 20 heures
- 20.30 Boîte aux lettres
- 21.30 Téléfoot
- 22.30 Aventures inattendues
- 23.00 L'Académie des neuf
- 23.34 Théâtre de Bouvard
- 23.46 Actualités régionales

**6 CBMT**
- 12.00 The Midday News
- 12.10 Midday
- 12.25 Community Announcements
- 12.30 Heritage
- 12.58 Program Highlights
- 13.00 All my Children
- 14.00 Take Thirty from...
- 14.28 Weather Report
- 14.30 Three's company
- 15.00 CFL Football B.C. vs Winnipeg
- 18.00 Newswatch
- 19.00 Barney Miller
- 19.30 Inside Baseball
- 20.00 Hangin in
- 20.30 Heart of gold, part three
- 21.30 Newhart
- 22.00 The National
- 22.25 The Journal
- 23.00 Newswatch Headlines and the National Update
- 23.05 Newswatch
- 23.27 Barney Miller

**12 CFCF**
- 12.00 B.C. First thanksgiving
- 13.00 The Octoberfest Parade
- 14.00 Another World
- 15.00 General Hospital
- 17.00 The Price is Right
- 18.00 Pulse
- 19.00 M*A*S*H
- 19.30 Thrill of a lifetime
- 20.00 Snow job
- 20.30 Benson
- 21.00 The CTV Monday Night Movie: "On the Road Again" Avec Willie Nelson
- 23.00 CTV National News
- 23.21 Pulse
- 00.00 Cinéma 12 "Steppenwolf" Drama 1975. Max Von Syndow, Dominique Sanda, Pierre Clementi.
- 02.08 Solid Gold

## DIMANCHE

**2 CBFT**
- 12.00 La semaine verte
- 13.00 Moi aussi je parle français
- 13.30 Musique miniature
- 14.00 Second regard
- 15.00 Science-réalité
- 15.30 Football Professionnel Canadien Roughriders -vs- Concordes
- 18.00 Le téléjournal
- 18.01 Science-réalité
- 18.30 Le sens des affaires
- 19.00 Court-circuit
- 19.30 Les Beaux Dimanches Les champs Élysés à Montréal
- 20.30 Le téléjournal
- 20.50 Les Beaux Dimanches Mozart
- 22.50 Sport-dimanche
- 23.05 Politique Provinciale
- 23.15 Présentation du Ciné-club
- 23.20 Ciné-club "À l'Ouest rien de nouveau". Drame de guerre avec Lew Ayers, Louis Wolheim, John Wray et Raymond Griffith.

**10 CFTM**
- 12.00 Bon Dimanche
- 14.00 Ciné week-end: "Inspecteur Bulldozer". Italien. Couleur. 1978. Comédie policière avec Bud Spencer, Enzo Cannavale, Werner Pochat et Dagmar Lassender.
- 16.30 Science et technologie ou Baseball
- 17.00 Les chevaux du soleil
- 17.30 Le dix vous informe
- 17.50 Le dix vous informe
- 18.00 Au royaume des animaux
- 18.30 CHIPS
- 19.30 Centre médical
- 20.00 Baseball ou "Les cibles". Américain. Couleur. 1975. Drame policier avec Bo Svenson, Meredith Baxter, Robert Coote, John P. Ryan et Keenan Wynn.
- 22.00 L'événement
- 22.30 Les nouvelles TVA
- 22.45 Les sports

**17 RADIO-QUÉBEC**
- 15.00 Le corps humain
- 16.00 L'évolution de l'homme
- 17.00 La publicité au Québec
- 17.30 Le corps humain
- 18.00 Passe-Partout
- 18.30 Archibald le magicien
- 19.00 Planète Italienne
- 19.30 Voyons-donc
- 20.00 À toute vitesse
- 20.30 En scène
- 22.00 Ciné-Répertoire "Allemagne, mère blafarde". Film allemand réalisé en 1979 par la cinéaste Helma Sanders-Brahms, avec Eva Mattes, Ernest Jacobi, Elisabeth Stepanek et Angelika Thomas.

**99 TVFQ (Câble)**
- 12.00 Chefs d'oeuvres en péril
- 12.30 L'oeil en coin
- 14.00 Apostrophes
- 15.15 Le Tibet au présent
- 16.05 Le théâtre de Bouvard
- 16.21 Les actualités régionales
- 17.00 Gym-tonic
- 17.30 Féminin seulement
- 17.45 À votre santé
- 18.05 La table d'Adrienne
- 18.30 Casaques et bottes de cuir
- 19.00 Histoires naturelles
- 19.30 Chefs d'oeuvres en péril
- 20.00 Concert Actualités
- 20.30 Vagabondages
- 21.30 Apostrophes
- 22.45 Atelier d'artistes
- 23.32 Le théâtre de Bouvard
- 23.45 Actualités régionales

**6 CBMT**
- 12.00 Meeting place
- 13.00 Country Canada
- 13.30 CFL Football Edmonton -vs- Toronto
- 16.30 Hymn sing
- 17.00 CBC News: Sunday Report
- 17.30 Inter Galactic thanksgiving
- 18.00 Walt Disney
- 19.00 Fraggle Rock
- 19.30 The Beachcombers
- 20.00 Vanderberg

# cinéma

*Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées au Service de publicité.*

**ASTRE I:** (327-5001) — "E.T. l'extra-terrestre" 2 h 20, 6 h 00, 9 h 40. — "La jungle en folie" 12 h 30, 4 h 20, 8 h 00.
**ASTRE II:** — "Le sang du sorcier" 12 h 40, 4 h 25, 8 h 10. — "Psychose II" 2 h 25, 6 h 10, 10 h 00.
**ASTRE III:** — "Octopussy" 1 h 10, 5 h 20, 9 h 30. — "L'homme des cavernes" 3 h 30, 7 h 40.
**ASTRE IV:** — "Bambi" 3 h 10, 6 h 30, 9 h 50. — "La folle escapade" 1 h 10, 4 h 30, 7 h 50.
**BERRI I:** (288-2115) — "Les dieux sont tombés sur la tête" 12 h 00, 2 h 00, 4 h 00, 6 h 00, 8 h 00, 10 h 00.
**BERRI II:** — "Danton" 1 h 40, 4 h 15, 6 h 50, 9 h 30.
**BERRI III:** "Banzai" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 30.
**BERRI IV:** — "L'été meurtrier" 1 h 10, 3 h 40, 6 h 25, 9 h 00.
**BERRI V:** — "Noces de sang" 1 h 50, 3 h 40, 5 h 30, 7 h 25, 9 h 15.
**BONAVENTURE I:** (861-2725) — "Gizelle" 1 h 00, 3 h 00, 5 h 00, 7 h 00, 9 h 00.
**BONAVENTURE II:** — "Young warriors" 1 h 00, 3 h 00, 5 h 00, 7 h 00, 9 h 00.
**BROSSARD I:** (465-3851) — "Le sens de la vie selon Monty Python" 2 h 15, 5 h 55, 9 h 35. — "200,000 dollars en cavale" 12 h 30, 4 h 10, 7 h 50.
**BROSSARD II:** (465-3851) — "Coup de foudre" 12 h 50, 3 h 00, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30.
**BROSSARD III:** "Banzai" 2 h 05, 5 h 55, 9 h 45. — "La fièvre de l'or" 12 h 15, 4 h 05, 7 h 55.
**CARTIER-LAVAL:** — (663-5124) — "Les dieux sont tombés sur la tête" 1 h 00, 3 h 00, 7 h 05, 9 h 10.
**CHAMPLAIN I:** (271-1103) — "Le sens de la vie selon Monty Python" 2 h 50, 6 h 20, 9 h 55. — "200,000 dollars en cavale" 1 h 15, 4 h 40, 8 h 15.
**CHAMPLAIN II:** — "Sur mesure" 2 h 35, 6 h 10, 9 h 35. — "Laure" 12 h 55, 4 h 20, 7 h 50.
**CHÂTEAU I:** (271-1103) — Fermé.
**CHÂTEAU II:** — Fermé.
**CINÉMA LUMIÈRE:** — "Rox & Rouky" 12 h 00, 2 h 00, 4 h 00, 6 h 00, 8 h 00.
**CINÉMA DE PARIS:** — "The gods must be crazy" 12 h 50, 2 h 55, 4 h 55, 7 h 05, 9 h 15.
**CINÉMA DE PARIS:** — "Cendrillon" 12 h 15, 2 h 00, 3 h 45, 5 h 30, 7 h 15.
**CINÉMA PLAZA:** — "Bambi" 12 h 15, 14 h 00, 15 h 45.
**CINÉMATHÈQUE:** (842-9763) — "Mama Candelaria" 18 h 35. — "Mouvement perpétuel", "Szindbad" 20 h 35.
**CINÉPLEX I:** (849-4518) — "The big chill" 12 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h, 11 h 55.
**CINÉPLEX II:** — "The big chill" 12 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h, 11 h 55.
**CINÉPLEX III:** — "Beyond the limit" 12 h 10, 2 h 05, 4 h, 5 h 55, 7 h 55, 9 h 55, 11 h 50.
**CINÉPLEX IV:** — "Beyond the limit" 12 h 10, 2 h 05, 4 h, 5 h 55, 9 h 55, 11 h 50.
**CINÉPLEX V:** — "Beyond the limit" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30, 11 h 30.
**CINÉPLEX VI:** — "Beyond the limit" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
**CINÉPLEX VII:** — "The big chill" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h, 11 h 15.
**CINÉPLEX VIII:** — "The big chill" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 05, 9 h 15, 11 h 15.
**CINÉPLEX IX:** — "Krull" 12 h 30, 2 h 45. — "Beyond the limit" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10, 11 h 10.
**CINÉMA MONTRÉAL I:** (521-7870) — "Octopussy" 12 h 25, 5 h 10, 9 h 35. — "C'est ma vie après tout" 2 h 45, 7 h 30.
**CINÉMA MONTRÉAL II:** — "Comme un papillon" 2 h 20, 5 h 50, 9 h 20. — "Contes pervers" 12 h 40, 4 h 10, 7 h 40.
**CLAREMONT:** (486-7395) — "Snow White and the seven dwarfs" 1 h, 2 h 40, 4 h 20, 6 h, 7 h 40, 9 h 20.
**COMPLEXE DESJARDINS I:** — "Officer & gentleman" 12 h 05, 16 h 40, 20 h 55. — "Aventuriers de l'Arche perdue" 14 h 25, 18 h 50.
**COMPLEXE DESJARDINS II:** — "Tootsie" 12 h 15, 16 h 35, 20 h 55. "L'As des As" 14 h 35, 18 h 35.
**COMPLEXE DESJARDINS III:** — "Les demoiselles de compagnie" 12 h 05, 14 h 55, 17 h 45, 20 h 35. — "3 Bavaroises à Paris" 13 h 15, 16 h 05, 18 h 55, 21 h 45.
**COMPLEXE DESJARDINS IV:** — "Sarah" 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 00.
**CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE:** (879-4349) — "College", "A chump at Oxford" 19 h 00. — "Rebel without a cause" 21 h 15.
**CÔTE-DES-NEIGES I:** (735-5528) — "The big chill" 12 h 15, 2h 25, 4 h 35, 7 h 00, 9 h 00.
**CÔTE-DES-NEIGES II:** — "Lonely lady" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
**CRÉMAZIE:** (388-4210) — "Carmen" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
**DAUPHIN I:** (721-6060) — "Vivement dimanche" 12 h 30, 2 h 45, 4 h 50, 7 h 00, 9 h 15.
**DAUPHIN II:** "Coup de foudre" 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30.
**DORVAL I:** (631-8587) — "Romantic comedy" 12 h 15, 2 h 10, 4 h 05, 6 h, 7 h 55, 9 h 50.
**DORVAL II:** "Class" 12 h 30, 2 h 30, 4 h 10, 6 h 00, 7 h 50, 9 h 40.
**DORVAL III:** "Mr. Mom" 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h 00, 7 h 45, 9 h 30.
**DÉCARIE I:** (341-3190) — "Osterman" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
**DÉCARIE II:** — "Gizelle" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
**ÉLYSÉE I:** (842-6053) — "Erendira" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
**ÉLYSÉE II:** — "Edith & Marcel" 1 h 30, 4 h 45, 8 h 15.
**FAIRVIEW I:** (697-8095) — "Flashdance" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
**FAIRVIEW II:** — "Risky Business" 1 h 10, 3 h 15, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
**IMPÉRIAL:** (288-7102) — "Brainstorm" 1 h 10, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30.
**JEAN-TALON:** (725-7000) — "Banzai" 1 h 30, 5 h 30, 10 h. — La fièvre de l'or" 3 h 30, 7 h 45.
**KENT I:** (489-9707) — "Romantic comedy" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
**KENT II:** — "Risky Business" 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30.
**LA CITÉ I:** (844-2829) — "Romantic comedy" 12 h 15, 2 h 15, 4 h 15, 6 h 15, 8 h 15.
**LA CITÉ II:** — "Romantic comedy" 7 h 15, 9 h 15.
**LA CITÉ III:** — "Flashdance" 12 h 50, 2 h 35, 4 h 20, 6 h 05, 7 h 50, 9 h 35.
**L'AUTRE CINÉMA:** (722-1451) — "La turlute des années dures" 7 h 15. — "La mémoire" 9 h 15. — "Tootsie" 9 h 30.
**LAVAL I:** (688-7778) — "À bout de souffle" 12 h 30, 2 h 15, 4 h 05, 6 h, 7 h 55, 9 h 50.
**LAVAL II:** — "Bonheur d'occasion" 12 h 10, 2 h 25, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30.
**LAVAL III:** — "Flashdance" 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h 00, 7 h 45, 9 h 30.
**LAVAL IV:** — "Et la tendresse...bordel" 12 h 35, 2 h 25, 4 h 15, 6 h, 7 h 50, 9 40.
**LAVAL V:** — "Faire l'amour sous l'influence du zodiaque" 2 h 40, 6 h, 9 h 20. — "Catherine chérie" 12 h 50, 4 h 10, 7 h 30.
**LAVAL-ODÉON I:** "Banzai" 2 h 25, 6 h, 9 h 35. — "Le soldat" 12 h 45, 4 h 20, 7 h 55.
**LAVAL-ODÉON II:** — "Le sens de la vie selon Monty Python" 2 h, 5 h 40, 9 h 15. — "200,000 dollars en cavale" 4 h, 7 h 40.
**LOEW'S I:** (861-7437) — "Romantic comedy" 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h.
**LOEW'S II:** — "Staying Alive" 12 h 00, 2 h 00, 4 h 00, 6 h 00, 8 h 00, 10 h 00.
**LOEW'S III:** — "Flashdance" 12 h 05, 2 h, 3 h 55, 5 h 50, 7 h 50, 9 h 50.
**LOEW'S IV:** — "Wargames" 12 h 00, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30.
**LOEW'S V:** — "Mr. Mom" 12 h 05, 2 h 05 4 h 05, 6 h 05, 8 h 05, 10 h 05.
**MERCIER:** — "Gizelle" 7 h 55. — "Les folies d'Élodie" 6 h 20, 9 h 35.
**OUIMETOSCOPE:** — (525-8600) — "Querelle" 7 h 15, 9 h 30. — "Monsignore" 7 h 00, 9 h 15.
**OUTREMONT:** — — "L'avare" 1 h 30. — "Georgia" 4 h. — "The wall" 7 h 30. — "Diva" 9 h 30.
**PALACE I:** (866-6991) — "Risky business" 12 h 15, 2 h 10, 4 h 05, 6 h, 7 h 55, 9 h 50.
**PALACE II:** — "Trading Places" 12 h 40, 2 h 50, 5 h 00, 7 h 10, 9 h 20.
**PALACE III:** — "Revenge of the Ninja" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
**PALACE IV:** — "Class" 12 h 20, 2 h 10, 4 h 00, 5 h 50, 7 h 40, 9 h 30.
**PALACE V:** — "Heatwave" 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40.
**PALACE VI:** — "Final Option" 12 h 25, 2 h 40, 4 h 55, 7 h 10, 9 h 25.
**PARALLÈLE:** (843-4725) — "Le lit" 19 h 00. — "Macho Man" 21 h 00.
**PARADIS I:** (866-6991) — "E.T. l'extra-terrestre" 8 h 50. "La jungle en folie" 3 h 40, 7 h 40.
**PARADIS II:** — "Superman III" 1 h 10, 5 h 15, 9 h 20. — "Les naufragés de l'île perdue" 3 h 25, 7 h 30.
**PARADIS III:** — "La maison près du cimetière" 3 h, 6 h 25, 9 h 55. — "El condor" 1 h 10, 4 h 35, 8 h 00.
**PARISIEN I:** (866-3856) — "Le retour de Jedi" 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 30.
**PARISIEN II:** — "La lune dans le caniveau" 12 h 05, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 35.
**PARISIEN III:** — "À bout de souffle" 12 h, 1 h 55, 3 h 55, 5 h 50, 7 h 50, 9 h 50.
**PARISIEN IV:** — "Bonheur d'occasion" 12 h 15, 2 h 35, 5 h 00, 7 h 20, 9 h 45.
**PARISIEN V:** — "Et la tendresse bordel II" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
**PLACE LONGUEUIL I:** (679-7451) — "Gizelle" 2 h 45, 6 h 15, 9 h 50. — "Les folies d'Élodie" 1 h, 4 h 30, 8 h 00.
**PLACE LONGUEUIL II:** — "Sur mesure" 2 h 30, 6 h 05, 9 h 45. — "Laure" 12 h 20, 4 h 10, 7 h 45.
**PLACE VILLE-MARIE I:** (866-2644) — "Zelig" 12 h 30, 2 h 05, 3 h 40, 5 h 15, 6 h 50, 8 h 25, 10 h.
**PLACE VILLE-MARIE II:** — "Pauline at the beach" 12 h 25, 2 h 15, 4 h 05, 5 h 55, 7 h 50, 9 h 45.
**PLACE 